



Casa abierta al tiempo

UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA

DENOMINACION DE LA TESIS

LAS CARRERAS MINISTERIALES EN FRANCIA Y EN MEXICO, UN ESTUDIO COMPARADO 1981 - 2002.

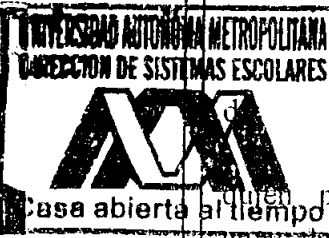
Con base en la Legislación de la Universidad Autónoma Metropolitana, en la Ciudad de GRENOBLE, FRANCIA se presentaron a las 14:30 horas del día 08 de octubre del año 2003, en la Universidad de PIERRE MENDES FRANCE-GRENOBLE II, los suscritos miembros del jurado

DR. JEAN LOUIS THIEBAULT;  
DR. PIERRE BRECHON;  
DR. VICTOR MANUEL MUÑOZ;  
DR. DOMINIQUE ANDOLFATTO Y  
DRA. LAURA DEL ALIZAL ARRIAGA

bajo la Presidencia del primero y con carácter de Secretaria la última se reunieron para proceder al Examen de Grado de Doctor en:

ESTUDIOS SOCIALES (PROCESOS POLITICOS)

DANIEL CARRASCO BRIHUEGA



DANIEL CARRASCO BRIHUEGA  
FIRMA DEL INTERESADO

quien presentó una tesis producto de una investigación original cuya denominación aparece al margen y de acuerdo con el artículo 78 fracciones I, II, IV y V del Reglamento de Estudios Superiores de esta Universidad, los miembros del Jurado resolvieron:

*Aprobado*

Acto continuo, el Presidente del Jurado comunicó al interesado el resultado de la evaluación y, en caso aprobatorio, le fue tomada la protesta.

REVISO

LIC. GARMEN LORENS FABREGAT  
DIRECCION DE SISTEMAS ESCOLARES

VISTO BUENO

DR. RODRIGO DIAZ CRUZ  
DIRECTOR DE DIVISION

PRESIDENTE

DR. JEAN LOUIS THIEBAULT

VOCAL

DR. PIERRE BRECHON

VOCAL

DR. VICTOR MANUEL MUÑOZ

VOCAL

DR. DOMINIQUE ANDOLFATTO

SECRETARIA

DRA. LAURA DEL ALIZAL ARRIAGA

**UNIVERSITÉ PIERRE MENDES FRANCE**

**Institut d'Etudes Politiques de Grenoble**

**THÈSE**

pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PIERRE MENDES FRANCE**

**Discipline : Science Politique**

Présentée et soutenue publiquement

par

**CARRASCO BRIHUEGA Daniel**

OCTOBRE 2003

**LES CARRIERES MINISTERIELLES EN FRANCE ET AU MEXIQUE.  
UNE ETUDE COMPAREE 1981-2002.**

-----  
**Directeur de thèse :**

**M. Pierre BRÉCHON  
Mme. Laura DEL ALIZAL**

-----  
**JURY**



**M. Pierre BRÉCHON**, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.  
**Mme. Laura del ALIZAL**, professeur à l'Université Autonome Métropolitaine-Iztapalapa, Mexico.  
**M. Jean Louis THIÉBAULT**, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.  
**M. Patrick LECOMTE**, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.  
**M. Bruno CAUTRES**, chargé de recherche CNRS, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.



## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mes professeurs Pierre Bréchon et Laura del Alizal pour leur aide, leur patience et leurs conseils ; sans leur appui cette thèse n'aurait pu être achevée.

Je remercie vivement ma femme Johanna, pour son temps dédié et son énergie transmise.

Je suis en dette envers mes parents : Julio et Daniela, et mes frères : Julio, Gabriel et Mauricio qui m'ont accompagné depuis Mexique tout au long de cette recherche.

Je remercie le département de Processus Politiques de l'Université Autonome Métropolitaine Iztapalapa pour m'avoir accueilli durant mes déplacements au Mexique et spécialement à ma professeure María Eugenia Valdez. Ma reconnaissance s'adresse aussi au Centre d'Informatisation de Données Socio Politiques de l'IEP de Grenoble pour son aide financière et à son directeur, mon professeur Bruno Cautrès, pour sa grande disponibilité.

Je dois remercier aussi Blandine Montagnon, gestionnaire du doctorat de science politique de l'IEP de Grenoble pour les démarches qu'elle a réalisées pour moi, Valéry Chopin, Danielle Hermitan et Daniel Masson, personnels du CIDSP, pour l'assistance qui m'ont accordée.

Enfin, je veux remercier profondément mes amis et collègues : Gérald Cadet, Amélie de Lamaze et Emmanuelle Comtat pour son aide dans les corrections du manuscrit.

Cette recherche a pu être réalisée grâce au financement qui m'a été accordé par le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnologia du Mexique.



***A Johanna***

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>PARTIE I : L'ORGANISATION DES CORPS MINISTERIELS</b> .....	41
<b>CHAPITRE 1 : LES STRUCTURES DES EQUIPES MINISTERIELLES</b> .....	43
1.1. Les chefs de l'exécutif.....	44
1.1.1. Leurs origines constitutionnelles.....	49
1.1.2. Les modes d'élection et la durée du mandat.....	60
1.2. Les hiérarchies ministérielles.....	64
1.2.1. La hiérarchie ministérielle du gouvernement français.....	65
1.2.2. La hiérarchie ministérielle du gouvernement mexicain.....	78
<b>CHAPITRE 2 : LES MINISTRES AVANT 1981</b> .....	85
2.1. Les ministres français, 1959-1981.....	86
2.1.1. Les ministres sous les présidences gaullistes, (1959-1974).....	88
2.1.2. Les ministres sous la présidence giscardienne (1974-1981).....	99
2.2. Les ministres mexicains, 1924-1982.....	110
2.2.1. Les ministres sous les présidences militaires (1924-1946).....	112
2.2.2. Les ministres sous les présidences civiles (1946-1982).....	115
Conclusions partie I.....	130
<b>PARTIE II : LA SELECTION ET LA COMPOSITION DES EQUIPES MINISTERIELLES</b> .....	132
<b>CHAPITRE 1 : LE PROFIL DES MINISTRES</b> .....	134
1.1. L'âge.....	134
1.2. Genre.....	142

1.3. Origine sociale.....	154
1.4. Lieu de naissance.....	159
1.5. Les universités .....	164
1.6. Les changements de profil à travers du temps.....	169
<b>CHAPITRE 2 : LES EXPERIENCES POLITIQUE ET BUREAUCRATIQUES DES MINISTRES .....</b>	<b>186</b>
2.1. L'insertion dans un parti politique .....	187
2.2. Les expériences parlementaires .....	200
2.3. Les postes non électifs .....	208
<b>CHAPITRE 3 : LA MOBILITE MINISTERIELLE, LES MINISTRES UNIFONCTION ET CHANGEANTS.</b> .....	<b>216</b>
3.1. Caractéristiques .....	219
<b>CHAPITRE 4 : LES GENERATIONS DES MINISTRES.....</b>	<b>226</b>
4.1. La génération I.....	231
4.2. La génération II .....	232
4.3. La génération III.....	234
4.4. La génération IV .....	235
<b>PARTIE III : LA DYNAMIQUE MINISTERIELLE .....</b>	<b>238</b>
<b>CHAPITRE 1 :LA STABILITE MINISTERIELLE .....</b>	<b>240</b>
1. Période 1. 1981-1988.....	246
1.1. Mexique : De la Madrid .....	246
1.2. France : Mauroy I, II et II , Fabius et Chirac.....	252
2. Période 2. 1988-1994.....	268
2.1. Mexique : Salinas .....	268
2.2. France : Rocard I et II, Cresson, Bérégovoy et Balladur. ....	274
3. Période 3. 1994-2001.....	278
3.1. Mexique : Zedillo et Fox.....	288

3.2. France : Juppé et Jospin. ....	298
Conclusions partie III .....	306
<b>CONCLUSIONS GENERALES.....</b>	<b>309</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>319</b>

## INTRODUCTION

Les ministres sont, en France comme au Mexique, au cœur de la vie politique. Ils appartiennent en tant que membres du gouvernement et représentants du pouvoir exécutif, à une équipe restreinte de personnes au centre du système de gouvernement. La constitution de cette équipe ministérielle et le choix des ministres se fait selon des critères qui dépendent des institutions politiques de chaque pays. Les ministres français et mexicains, comme tous les ministres, ont pour fonction de trouver dans leur secteur de compétence, des solutions aux problèmes qui affectent la population. Ils sont ainsi placés à la tête d'un ministère et ils sont soumis au pouvoir de direction qui appartient selon le cas au chef du gouvernement ou au président de la République.

Souhaitant à partir d'une perspective comparée contribuer à une meilleure connaissance du personnel gouvernemental, l'objectif de ce travail est d'analyser la personnalité et l'itinéraire des ministres français et mexicains, de montrer comment se déroulent *les carrières ministérielles en France et au Mexique*, d'expliquer pourquoi elles prennent des formes spécifiques et montrer quels ont été les processus respectifs de formation de ces équipes gouvernantes durant les vingt dernières années. Il s'agit d'examiner les carrières ministérielles dans ces deux pays en cherchant les facteurs qui déterminent les variations dans la durée de la fonction

ministérielle. Nous voulons examiner la nature propre des carrières ministérielles, ce qui implique une analyse en termes dynamiques de changements de position des personnes concernées. Pour cela, la présente étude se base sur les paramètres suivants: la durée d'exercice de la fonction, le type de postes qu'occupent les ministres avant, pendant et après leur passage au gouvernement.

La nécessité de comparer le parcours des ministres en France et au Mexique est légitimé par le fait que l'on constate un manque d'études expliquant le profil et les itinéraires de carrière des ministres dans une perspective comparée. En outre ces deux pays présentant des différences, que ce soit au niveau du régime politique, du système partisan ou du rythme électoral, susceptibles d'expliquer les différences enregistrées dans les carrières ministérielles. Nous chercherons quels sont les facteurs qui déterminent le parcours d'un ministre.

Entrer dans l'univers des ministres de deux pays aussi différents que la France et le Mexique conduit à examiner l'influence de différents facteurs comme l'environnement politique, les réseaux de relations auxquels appartiennent les ministres avant et durant l'accès au gouvernement, ainsi que les ressources et les stratégies utilisées par les futurs ministres. Qui devient ministre en France et au Mexique ? Observe-t on les mêmes stratégies de groupe ? Dans chaque pays, nous allons tenter de dresser le portrait d'un membre du gouvernement mexicain et d'un membre du gouvernement français.

Par conséquent cette recherche s'inscrit d'une part dans le cadre de la sociologie politique des élites et, d'autre part sur l'étude des carrières politiques. Le champ d'application de cette étude comparée appelle deux observations préliminaires.

La première remarque vise à fixer exactement les personnalités faisant l'objet de l'analyse. La notion de "membre du gouvernement" doit être ici entendue comme toute personne qui a occupé un poste de ministre ou de secrétaire d'Etat en France et au Mexique et qui a fait l'objet d'une ou de plusieurs nominations dans la composition des gouvernements respectifs.

La seconde remarque concerne la période étudiée ; il s'agit d'analyser une période suffisamment significative au niveau des changements politiques. Il nous semble donc intéressant de porter cette étude sur les deux dernières décennies car la France et le Mexique développent à ce moment là des expériences différentes de la fonction gouvernementale. En France la période commence le 21 mai 1981, date de la nomination du gouvernement Mauroy I, et s'achève avec les élections présidentielles de 2002, où le gouvernement Jospin cesse ses fonctions. Au Mexique, elle s'étend du 1<sup>er</sup> décembre 1982, date de la nomination du gouvernement De la Madrid, au 1<sup>er</sup> février 2002, deux ans après le début du gouvernement Fox. L'analyse qui s'applique à une période suffisamment longue pour correspondre à des situations politiques différentes dans les deux pays, est ainsi significative. Cette période 1981-2003 n'a pas été examinée de manière exhaustive dans chacun de ces deux pays. La première décennie a déjà été étudiée dans les deux cas mais il n'existe aucune étude comparative entre la France et le Mexique.

La période étudiée est révélatrice puisqu'elle marque des changements et des transformations significatifs dans la composition du personnel gouvernemental des deux pays. Au Mexique, les élections présidentielles de juillet 2000 marquent une rupture politique qui bouleverse le paysage ministériel. La victoire du PAN (parti de droite), sur le PRI (parti du centre), parti qui a occupé le pouvoir depuis 1929, entraîne une modification complète du personnel ministériel et des pratiques institutionnelles. Les profils et les cursus des nouveaux ministres se révèlent alors différents de ceux des gouvernements précédents.

En France, la composition des gouvernements entre 1981 et 1986, s'inscrit aussi dans une conjoncture politique complètement nouvelle, -celle d'une alternance de gauche- par rapport aux décennies précédentes (1958-1981), qui voit également l'apparition des personnalités différentes sur la scène politique. Ces personnalités se distinguent par leur itinéraire et leur profil de celles qui ont rencontré au début de la cinquième République. Par la suite, à l'issue des élections législatives de mars 1986, la France expérimente une situation inconnue jusque là : "la cohabitation". Un Président de la République et un Premier ministre d'orientations politiques opposées doivent pour la première fois partager le pouvoir exécutif, ce qui implique une modification dans le choix des membres du gouvernement, puisque sur proposition du Premier ministre, le Président de la République procède par décret à la nomination des ministres et qu'il met aussi fin à leurs fonctions. Dans les deux cas, le décret présidentiel doit être contresigné par le Premier ministre.<sup>1</sup> Entre 1993 et 1995, on assiste à une nouvelle cohabitation : un Président de la République de gauche cohabite avec un Premier ministre de droite. Puis de 1997 à 2002, durant la

---

<sup>1</sup> CHAGNOLLAUD, D. et QUERMONNE, J.-L., *La Ve République, II. Le pouvoir exécutif et l'administration*, Flammarion, 2000. p. 183.



présidence de J. Chirac, la cohabitation se reproduit, avec cette fois-ci un Premier ministre de gauche et un président de droite. Tous ces changements peuvent modifier les pratiques de nomination des ministres ainsi que le cursus et l'origine de l'ensemble des ministres français. En période de cohabitation, le Premier ministre décide presque seul qui il choisit comme ministre, il négocie avec les forces politiques qui participent au gouvernement. Lorsqu'il n'y a pas de cohabitation le président nomme à son Premier ministre et aux membres du gouvernement. Ces phénomènes d'alternance impliquent une hétérogénéité plus grande par rapport au cas mexicain où les ministres sont l'équipe du Président, assez homogène, même si il peut exister certaines différences dans leurs caractéristiques socioprofessionnelles tandis qu'en France, ministres de droite et de gauche se succèdent ce qui en générant une plus grande diversité politique dans la composition des gouvernements.

Étant donné la « durée de vie » des gouvernements dans chacun des deux pays, le nombre de personnes ayant exercé la fonction ministérielle est largement plus élevé en France qu'au Mexique. Ainsi sur la période étudiée, la France affiche onze gouvernements En outre de mai 1981 à 2002 deux présidents français ont été élus, le premier François Mitterrand effectuant deux mandats. Au Mexique, quatre présidents ont été élus entre 1982 et 2002.

#### Liste des gouvernements

France -

Présidence : François Mitterrand I, 21/05/1981 - 21/05/1988

Gouvernements :

Pierre MAUROY I, 21/05/1981 - 22/03/1983,

Pierre MAUROY II, 22/03/1983 - 17/07/1984,

Laurent FABIUS, 17/07/1986 - 20/03/1986,

Jacques CHIRAC, 20/03/1986 - 10/05/1988,

Présidence : François Mitterrand II, 21/05/1998 - 21/05/1995

Gouvernements :

Michel ROCARD, 10/05/1988 - 15/05/1991,

Edith CRESSON, 15/05/1991 - 2/04/1992,

Pierre BEREGOVOY, 2/04/1992 - 29/03/1993,

Edouard BALLADUR, 29/03/1993 - 11/05/1995,

Présidence : Jacques Chirac 17/05/1995 - 05/2002

Gouvernements

Alain JUPPE, 17/05/1995 - 7/11/1995

Alain JUPPE, 7/11/1995 - 2/06/1997

Lionel JOSPIN, 2/06/1997 - 27/03/2000

Lionel JOSPIN, 27/03/2000 - 05/2002.

Mexique -

Présidences :

Miguel DE LA MADRID, 01/12/1982 - 01/12/1988

Carlos SALINAS, 01/12/1988 - 01/12/1994

Ernesto ZEDILLO, 01/12/1994 - 01/12/2000

Vicente FOX, 01/12/2000 -

Notre échantillon se compose d'environ trois cents quatre vingt ministres et secrétaires d'Etat : soit approximativement deux cent quarante en France et cent quarante au Mexique.

*La théorie des élites* vise à démontrer que, dans toutes les sociétés, il existe deux groupes de personnes : les gouvernants et les gouvernés. Le premier groupe est beaucoup moins nombreux que le deuxième. Il est considéré comme un groupe restreint ayant des caractéristiques relativement homogènes. Cette approche "élitiste" a existé pendant des siècles, mais ce n'est qu'au XIXe siècle qu'elle s'est systématisée. Cette analyse postule que dans tout système politique, le groupe des gouvernants, considéré comme l'élite politique, dispose du pouvoir le plus grand et prend les décisions politiques les plus importantes dans la société.

Trois auteurs ont marqué l'analyse des élites : Mosca,<sup>2</sup> Pareto,<sup>3</sup> et Michels.<sup>4</sup> Pour Mosca premier théoricien des élites, tout système politique est composé de deux strates : la classe politique et la classe non politique. Les concepts dominants de son analyse sont les suivants : l'élite fait partie de la classe politique et est présente dans toutes les sociétés, des moins développées et civilisées aux plus avancées et puissantes. Il existe deux classes de personnes, une classe qui gouverne et une classe gouvernée. La première qui est toujours la moins nombreuse, assume toutes les fonctions politiques, monopolise le pouvoir et jouit des avantages qui s'y attachent, tandis que la seconde, la plus nombreuse, est dirigée et contrôlée par la première.<sup>5</sup>

Cette minorité est organisée. Elle est consciente d'être une classe sociale. « La domination sur la majorité inorganisée d'une minorité organisée est inévitable. Plus la communauté politique est de grande taille, plus la minorité gouvernante sera proportionnellement petite par rapport à elle, et plus il sera difficile à la majorité d'organiser sa résistance à la minorité ».<sup>6</sup>

Cependant cette élite reste stratifiée : au centre un noyau dirigeant (les « chefs supérieurs ») plus puissants que les autres (« chefs secondaires »). C'est ce noyau qui assure la cohésion et la force ainsi que le commandement de l'ensemble. Cette élite peut être ouverte ou fermée. Dans le premier cas il s'agit d'une élite

---

<sup>2</sup> Elementi di scienza politica / Éléments de science politique, publié en 1895.

<sup>3</sup> Trattato di sociologia generale / Traité de sociologie générale, publié en 1916.

<sup>4</sup> Zur Sociologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie / Les Partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, publié en 1910.

<sup>5</sup> BOBBIO, ET. AL., *Diccionario de Política*, "Teoría de las élites", SIGLO XXI, p. 520.

<sup>6</sup> BOBBIO, ET. AL. op. cit. p. 522.

« démocratique » et dans le second d'une élite « aristocratique ». Mosca souligne que les démocraties modernes favorisent la circulation des élites contrairement aux États absolutistes. Pièce essentielle de l'histoire des pays, les élites politiques ont tendance à gouverner en fonction de leurs intérêts propres et pas beaucoup en fonction de l'intérêt de l'ensemble de la population.

Chez Pareto, l'élite est définie comme un groupe d'individus ayant le plus haut degré de compétence dans leur champ d'activité. Toutefois cette élite est divisée en deux, l'élite gouvernante et l'élite non-gouvernante. A travers l'élite gouvernante de Pareto, on trouve la classe politique de Mosca. L'appartenance à l'élite ne tient pas forcément à l'hérédité, les enfants n'héritant pas nécessairement des qualités de leurs parents. Il s'opère par un remplacement des élites anciennes par de nouvelles élites : « ce phénomène de nouvelles élites qui par un mouvement incessant de circulation surgissent de couches supérieures, s'y épanouissent et, ensuite, tombent en décadence, sont anéanties, disparaissent, est un des principes de l'histoire et il est indispensable d'en tenir compte pour comprendre les grands mouvements sociaux »<sup>7</sup>.

Pour sa part Michels<sup>8</sup> s'attache à montrer que tout parti politique est organisé de manière oligarchique où l'autorité est entre les mains de quelques personnes ou de quelques familles puissantes (oligarchie). Trois raisons expliquent cet état de fait : l'inévitable avènement des spécialistes au sein des partis politiques, la structure même de l'oligarchie, la volonté de maintien de cette oligarchie.

---

<sup>7</sup> CHAGNOLLAUD, D. *Sociologie Politique*, « Les théories des élites », DALLOZ, 2000, p. 210.

<sup>8</sup> MICHELS, R. *Les Partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Traduit par le Dr S. Jankelevitch. Préface de René Rémond, Paris : Flammarion, 1971.

Dans une autre perspective d'analyse, Wright Mills dans *l'élite au pouvoir*, (1969), analyse la structure du pouvoir aux Etats-Unis. Il veut mettre en exergue la domination d'une « élite du pouvoir » détenant un certain nombre de rôles. Les détenteurs de rôles exercent leur hégémonie dans trois secteurs clefs, trois « hiérarchies institutionnelles ». Ces institutions centrales dans la société américaine sont : l'institution politique, l'institution militaire et l'institution économique. Ceux qui sont placés au sommet de ces trois hiérarchies occupent « les postes de commande stratégique de la structure sociale » ou forment ce que Mills appelle le « triangle du pouvoir ». Membres du directoire politique, seigneurs de la guerre, magnats des entreprises, concentrent chacun dans leur domaine le pouvoir de décision nationale, commandant ainsi la structure sociale. Ces trois élites sont néanmoins solidaires selon un processus d'interpénétration des hiérarchies et de circulation des hommes entre elles. Selon Mills ces trois élites, liées par des intérêts communs, des « affinités psychologiques » interchangeables, ayant reçu une formation analogue et issus globalement des mêmes milieux sociaux, n'en forment en fait qu'une. L'auteur de *l'élite du pouvoir* insiste ainsi sur la circulation des dirigeants entre ces trois secteurs qu'est l'élément essentiel de l'unité de cette élite.<sup>9</sup>

Enfin, Mills s'interroge aussi sur la composition de la hiérarchie politique (le « directoire politique »). Il souligne le déplacement du pouvoir du Congrès vers l'exécutif, la concentration du pouvoir par les trois hiérarchies institutionnelles et la circulation des hommes exclus de facto du directoire politique, la masse des *congressmen* au profit d'une cinquantaine de personnes formant la structure du directoire politique : le Président, le vice-président, les chefs de départements

---

<sup>9</sup>MILLS, W., *L'élite du pouvoir* / traduit de l'américain par André Chassigneux, Paris :F. MASPERO, 1969.

ministériels, les dirigeants des agences et des commissions administratives les plus importantes et les membres de l'Executive Office of the President.

Mills souligne d'ailleurs que parmi ces cinquante personnes, quatorze sont des politiciens professionnels. Les autres sont des « political outsiders », directement nommés par le président, circulant entre le pôle des affaires, l'État-major militaire et le directoire politique fédéral : Ces « outsiders » échappent à toute investiture démocratique et servent en fait les intérêts industriels. Les décisions politiques comme toutes les décisions importantes sont donc prises par une élite du pouvoir et de façon marginale, par les politiciens de carrière. C'est donc une oligarchie – non élue – qui dirige de facto les États-Unis.

A l'opposé de la thèse de l'unité des élites (Mosca, Pareto et Mills), les thèses pluralistes s'attachent à montrer que la complexité de la structure du pouvoir génère plusieurs élites distinctes, associées et/ou rivales. C'est dans la perspective d'une réfutation des thèses de Mills que Robert Dahl se livre à une *enquête empirique* sur les processus décisionnels dans la ville américaine de New Haven (1961). A partir de celle-ci, il défend la thèse de la *polyarchie* fondée sur la diversité des organisations, la dispersion des ressources et un pouvoir politique pluraliste.

S'attachant aux processus décisionnels, Dahl veut tenter d'identifier les acteurs principaux dans trois aspects de la vie municipale (urbanisme, enseignement public, le processus de désignation des candidats). Une cinquantaine de leaders influencent les décisions. Dahl souligne que, si le maire joue un rôle clef, de multiples acteurs

interviennent tout au long de processus décisionnel : le pouvoir est reparti entre de nombreux acteurs dont l'influence est variable en fonction des enjeux.

Ainsi les ressources du pouvoir ne sont pas concentrées dans les mains d'un groupe mais sont « inégalement dispersées » du fait de la diversité des organisations sociales autonomes. De ce pluralisme social découlent la négociation, la compétition et un système pluraliste. Dahl veut aussi montrer que cette polyarchie suppose un *minimum de circulation des élites*, un consensus sur les règles démocratiques du pluralisme, des organisations sociales, des inégalités de richesse et de revenu. De ce point de vue, New Haven a changé avec la société industrielle et le système oligarchique dans lequel les ressources étaient concentrées a évolué., « placés sous le sceau de la démocratie ». Il n'existe donc pas pour Dahl d'élite dirigeante, homogène identifiable par des intérêts communs. Son analyse, comme les thèses monistes, est à l'origine commandée par son niveau d'approche (local dans ce cas, central dans l'autre).

Ces perspectives élitistes se rejoignent sur la question de savoir qui prend les décisions. Elles visent aussi toutes trois à comprendre comment et pourquoi les élites prennent leurs décisions. Un autre intérêt de ces théories est de découvrir que la strate étudiée, les élites, cherche avant tout à *se reproduire* afin de conserver le pouvoir. Les études spécifiques qui ont été conduites sur les ministres n'échappent pas au cadre théorique "élitiste". Dans cette recherche nous ne nous limiterons pas à cette perspective ; nous proposons d'étudier les parcours du personnel gouvernemental à partir *des carrières politiques* et pas seulement à travers un cadre théorique "élitiste".

En effet, *l'approche des carrières politiques* qui émane des études des élites se révèle très utile puisque cette perspective vise à analyser le parcours des membres des élites/politiciens comme s'il s'agissait d'une profession dans laquelle se présentent des étapes diverses et des degrés successifs. Faire une carrière politique implique de gravir les échelons de la hiérarchie des institutions politiques. Le concept de carrière politique fait référence au nombre de fonctions et mouvements entre les différents postes politiques et à travers des différentes institutions politiques.<sup>10</sup> Cette approche découle de la théorie des élites en visant l'analyse du recrutement et de la circulation de leurs membres.

Dans ce sens les travaux portant sur les carrières politiques expliquent le chemin parcouru par des hommes et des femmes vers les hauts fonctions politiques à partir de la liaison de deux aspects, le premier aspect prend en compte certaines des particularités des systèmes politiques telles que le calendrier électoral, le système de partis, le type de régime politique. Ces particularités sont présentées comme une structure d'opportunités qui permet aux politiciens de gravir les échelons des institutions politiques. Le second aspect fait référence à l'ambition des hommes et des femmes politiques ainsi qu'à leurs caractéristiques socioprofessionnelles. De cette manière, l'environnement politique institutionnel, l'ambition et les caractéristiques socioprofessionnelles des hommes politiques sont les éléments déterminants dans l'explication des carrières politiques.

---

<sup>10</sup> DWAIN, W. "Political Recruitment and careers", *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, Macmillan, 1968, 12, p. 273-282.



Les carrières politiques des ministres ont été déjà objet de comparaison.<sup>11</sup> L'ouvrage de Blondel et Thiébault représente une référence importante pour notre recherche puisque à partir d'une comparaison transnationale ils analysent les carrières politiques des ministres de certains pays de l'Europe Occidentale durant la période de 1945 à 1984.<sup>12</sup> Dans cet ouvrage les principales préoccupations sont d'examiner les carrières des ministres, leur itinéraire et leur biographie, étudier la durée de la fonction ministérielle dans chaque pays et l'analyse des postes occupés par les ministres avant d'être membres des gouvernements.

L'ouvrage examine aussi la carrière post-ministérielle, c'est-à-dire les postes occupés par les ministres après avoir été membres du gouvernement. A travers une perspective comparée, cette étude montre les différences et similitudes des carrières ministérielles des 14 pays, en confrontant les parcours des ministres d'un pays à l'autre. L'hypothèse générale de ce travail est que les différents modèles de carrières ministérielles en Europe sont conséquence directe des formes d'organisation du pouvoir gouvernemental et des règles internes de chaque système politique. Ainsi les ministres de ces pays sont étudiés à partir des régimes existants, de systèmes de partis, et du rythme des élections de chaque pays. De cette façon, les données examinées dans ce travail visent à expliquer la profession des ministres autant que les carrières politiques par rapport au mode de fonctionnement des gouvernements de chaque pays.

---

<sup>11</sup> BLONDEL, J. – THIEBAULT, J.-L. *The profession of Government Minister in Western Europe*. MACMILLAN, 1991.

<sup>12</sup> Les pays étudiés sont : L'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Pays Bas, la Norvège, la Suède et la Grande Bretagne.

Par ailleurs, les carrières politiques ont été aussi étudiées à partir d'un niveau supranational,<sup>13</sup> en liant le parcours des hommes politiques au processus d'eupéanisation. On peut appliquer les concepts traditionnels du processus de recrutement des élites politiques, la circulation des élites et des carrières politiques dans un contexte européen. L'intérêt de cette approche est d'analyser l'influence du système institutionnel de l'Union Européenne sur les carrières politiques des membres du Parlement européen. La méthode des carrières politiques peut être mise en œuvre par les parlementaires et pas seulement sur les ministres. Par exemple, le travail sur le député français<sup>14</sup> lequel s'interroge de façon systématique l'ensemble des députés élus en juin 1968 sur leur milieu d'origine et leur découverte de la politique, leur entrée dans la politique et *leur carrière*, leur conception de la fonction parlementaire, leurs opinions et leur croyances. Le questionnaire soumis aux députés comporte 103 questions ; un dépouillement préalable des données biographiques obtenues par les auteurs d'autres sources.<sup>15</sup> Cette recherche analyse ainsi les chances de devenir député, les filières et les itinéraires, les lois de sélection, la diversité de celles-ci en fonction des orientations politiques. Parmi les conclusions qui tirent les auteurs nous trouvons trois que trois grands modèles de carrières s'en dégagent, le premier est celui du notable local. Ayant commencé sa vie politique par une candidature locale, héritier le plus souvent d'une famille politisée ou tout au moins rendue sensible à la politique par la présence d'un élu local, le futur député doit sa notabilité à sa situation sociale, sa profession, son implantation ancienne. Le modèle de militant constitue le second modèle de carrière. Son entrée en politique est de nature plus idéologique ; son action se situe immédiatement dans un cadre plus

---

<sup>13</sup> ECPR, European Consortium for Political Research, Joint Sessions of Workshops, Grenoble, April, 2001. *Political Careers in a Multilevel Europe*. Atelier dirigé par L. VERZICHELLI et C. HAUSMANN.

<sup>14</sup> CAYROL, R. et al. *Le député français*, ARMAND COLIN, 1973.

<sup>15</sup> SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRESSE, *Encyclopédie périodique économique, politique et administrative*, L'Assemblée Nationale ; Who's-who in France ; 4<sup>e</sup> législature, *Notices et portraits*.

collectif, soit qu'il ait commencé directement par le parti, soit qu'il ait débuté par l'appartenance à un syndicat ; son engagement, nous disent les auteurs s'explique en partie par le militantisme dont son père a antérieurement fait preuve dans un grand nombre de cas. Le troisième type de carrière est celui du député qui est passé par un cabinet ministériel. Quelles que soient les modalités de sa première activité politique, le député qui a appartenu à un cabinet ou au brain-trust d'un homme politique doit en premier lieu, à la compétence qui lui confère ses diplômes, le fait d'avoir été choisi, et, en second lieu, à son passage par le cabinet le fait d'accomplir une carrière politique de nature différente de celle du notable ou d'un militant.<sup>16</sup>

Dans l'ouvrage de Blondel et Thiébault, les carrières ministérielles peuvent être expliquées par le rythme électoral et le système de partis de chaque pays. Les résultats électoraux peuvent influencer directement le processus d'accès au gouvernement et donc la durée de la fonction ministérielle. Par exemple un ministre anglais peut être déplacé suite à une élection législative en fonction du résultat de l'élection, tandis qu'en France les ministres peuvent accéder au gouvernement ou laisser leur poste suite à une élection législative mais aussi suite à une élection présidentielle. Si la majorité gouvernante perd l'élection, il existe très peu de possibilités que les ministres continuent dans leur poste, par contre si le parti politique auquel ils appartiennent se maintient au pouvoir et gagne les élections, il existe beaucoup de possibilités qu'ils demeurent dans leur poste.

Ainsi l'alternance au pouvoir et la capacité des partis de rester longtemps au gouvernement sont des facteurs qui déterminent la durée de la fonction ministérielle et l'accès au gouvernement. Dans une perspective supranationale, les variables qui

---

<sup>16</sup> CAYROL, R. et. al. op. cit. p. 120.

déterminent l'accès au Parlement européen dépendent du système électoral national et supranational. Les règles électorales au niveau national et européen peuvent modifier le processus de recrutement des membres du parlement européen et donc leurs propres carrières politiques. Dans ce sens les élections locales, nationales et européennes déterminent directement la composition de l'élite européenne.<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> DESCHOWER, K. *Multilevel Systems and Political Careers : The pleasures of getting Lost*. ECPR Joint Sessions of Workshops Grenoble, april 2001. p. 12.

## Les travaux en France et au Mexique

Notre recherche se construit à partir de travaux existants portant sur les ministres français et mexicains. *Au Mexique* par exemple, Smith représente le pionnier sur ce phénomène mexicain : L'auteur analyse dans "Laberintos del poder"<sup>18</sup> le processus de recrutement des ministres mexicains de 1900 à 1971 à partir d'une base de données. L'hypothèse de son travail est que la révolution mexicaine, se traduit par une grande mobilité sociale et a donc modifié l'origine sociale de l'élite gouvernementale. Pour tester cette hypothèse, il propose d'analyser d'une part les caractéristiques sociales de l'élite gouvernante et d'autre part, les changements internes qu'elle a connue durant la période étudiée. Smith conclut que la classe moyenne a pourvu avant, durant et après la révolution les hauts postes gouvernementaux et donc la révolution n'a produit aucun changement significatif de l'origine sociale de la classe dirigeante. Smith a préparé la route à d'autres chercheurs comme Camp<sup>19</sup> qui s'intéresse surtout à la notion de "camarillas", "l'entourage", c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui exercent une influence, souvent occulte, sur un chef d'Etat ou sur un gouvernement. Camp analyse aussi l'élite ministérielle mexicaine dans un contexte de groupe organisé sous la direction d'un leadership.<sup>20</sup> Pour cet auteur l'entourage est l'élément le plus important dans le processus de sélection de l'élite gouvernante mexicaine. Le fonctionnement des camarillas se base, nous explique Camp sur la loyauté envers le chef et c'est ainsi

---

<sup>18</sup> SMITH, P. *Los laberintos del poder en México*, México, COLMEX, 1981.

<sup>19</sup> CAMP, R. *Reclutamiento político en México*, México, Siglo XXI, 1996.

<sup>20</sup> CAMP, R. *Camarillas en la Política mexicana el caso del gabinete de Salinas*. Mexicain Studies, University of California, Press Vol. 6, No. 1. 1990, p. 85-107.

que le membre de la camarilla peut gagner la confiance du chef et réussir à être ministrable.

Par ailleurs, Rendón<sup>21</sup> examine les membres du gouvernement à travers une perspective plus dynamique et donc distincte à celle de Camp et Smith. L'auteur propose d'analyser la mobilité des secrétaires d'Etat et sous-secrétaires vers d'autres institutions : la mobilité horizontale (remaniement à l'intérieur du gouvernement), la mobilité ascendante (de sous-secrétaire vers secrétaire), la mobilité vers les gouvernements des États de la République et la durée dans la fonction ministérielle, il convient de mentionner que cette dernière variable avait déjà été analysée par Camp et Smith. Rendón conclut que les membres du gouvernement ont joui d'une forte stabilité et en même temps ont continué à exercer des hauts postes politiques après leur fonction ministérielle.

Une autre étude qui s'avère intéressante pour notre recherche sur les ministres mexicains est celle d'Hernandez.<sup>22</sup> Dans ce travail, il est intéressant de voir la manière dont l'auteur analyse le parcours des membres du gouvernement. Il propose de mesurer la permanence dans la fonction ministérielle à partir d'un *taux de rotation* qui consiste à diviser le nombre des années de chaque carrière ministérielle par le nombre de postes occupés. L'utilité de cette stratégie, comme l'explique l'auteur, est d'examiner la rapidité avec laquelle chaque homme politique change de fonction.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> RENDON, C. *La renovación de la clase política en México, 1940-1977*, UAM-I, México, 1990.

<sup>22</sup> HERNANDEZ, R. *Los hombres del presidente De la Madrid*, *Foro Internacional*, México, Julio-septiembre 1987. p. 5-38.

<sup>23</sup> HERNANDEZ, R. op.cit. p.13.

Les ministres mexicains ont été aussi objet d'analyses en termes de technocratie.<sup>24</sup> Lindau<sup>25</sup> examine l'arrivée des technocrates au pouvoir gouvernemental qui se distingue de l'arrivée des hommes politiques, puisque les premiers à la différence des seconds, n'ont pas occupé de postes électifs auparavant. Ils ont obtenu leurs diplômes de maîtrise ou de doctorat dans des universités étrangères surtout les États-Unis. Dans cette étude, on examine aussi les sous-secrétaires d'Etat. L'auteur soutient que l'arrivée des technocrates au pouvoir politique a lieu à partir de la formation du gouvernement de la Madrid (1982-1988), où on observe une forte présence d'administrateurs formés sur le modèle américain. Ce sont des adeptes du libéralisme qui appartiennent à l'entourage de la Madrid et ils n'ont pas suivi la formation de bureaucrate du PRI formé sur le modèle traditionnel mexicain.

Enfin, la comparaison entre le gouvernement de la Madrid et celui de Ronald Reagan<sup>26</sup> peut être considéré comme la seule étude comparée sur les ministres mexicains. L'intérêt de ce travail est d'appliquer une méthode comparée aux études du personnel gouvernemental de deux pays très différents comme les États-Unis et le Mexique et de justement montrer l'utilité de cette méthode dans la science politique mexicaine.<sup>27</sup> Cette recherche nous paraît très utile, puisqu'elle nous montre, de manière comparative, les processus de sélection des membres des gouvernements américain et mexicain, en confrontant à travers des tableaux distincts les caractéristiques des membres de ces deux gouvernements, telles que l'âge, l'affiliation partisane, l'origine sociale, les postes occupés avant d'être membres des

---

<sup>24</sup> La technocratie, peut être définie à la fois comme un système de pouvoir privilégiant le point de vue de l'efficacité technique sur celui de la volonté générale, et comme groupe de fonctionnaires ou de cadres confisquant à leur profit l'autorité de l'État. <http://fr.encyclopedia.yahoo.com/> site consulté le 25 novembre 2002.

<sup>25</sup> LINDAU, J. *La tecnocracia y la élite gobernante en México, México*, Joaquín Mortig, 1992.

<sup>26</sup> SUÁREZ-FARIAS, F. *Los gabinetes presidenciales de México y Estados Unidos, durante los gobiernos de Miguel de la Madrid y Ronald Reagan*. Universidad Autónoma Metropolitana Xochimilco. México 1994.

<sup>27</sup> SUAREZ-FARIAS, F. op. cit. p. 12.

équipes gouvernementales. L'auteur arrive à la conclusion que les carrières politiques des ministres de ces deux pays sont complètement distinctes en ce qui concerne l'expérience et le processus de recrutement puisque au Mexique on observe un manque d'expérience électorale par rapport à celle des États-Unis. L'expérience des ministres mexicains est dans le secteur bureaucratique tandis que l'expérience des ministres des États-Unis couvre tous les secteurs du système politique. Une autre différence que signale l'auteur concerne la fonction occupée après avoir été ministre. La plupart des ministres américains ont occupé un poste dans les grandes entreprises, les cabinets d'avocats et les universités, tandis que la totalité des ministres mexicains ont continué dans le secteur gouvernemental.

Du côté français, la plupart des travaux portant sur les ministres partent comme ceux du Mexique de la notion d'élite gouvernementale en expliquant ce phénomène à travers les caractéristiques des membres, le processus de leur sélection et de leur renouvellement.

L'étude d'ANTONI et. al.,<sup>28</sup> est une des principales contributions sur ce phénomène français, puisqu'à travers une base de données empiriques les auteurs montrent de manière claire quelles sont les caractéristiques personnelles des membres des gouvernements qui se sont succédés de 1959 à 1974. Le trait dominant qui se dégage de cette étude, c'est principalement l'accroissement constant du phénomène de la « fonctionnarisation » du personnel gouvernemental où le passage dans la direction des partis politiques est substitué à l'étape du cabinet ministériel. Ce travail montre ainsi comment les ministres en fonction de leur formation ont tendance, pour beaucoup d'entre eux à privilégier l'aspect technique de leur fonction.

---

<sup>28</sup> ANTONI, P., et ANTONI, J. D., *Les ministres de la Ve République*, PUF, Paris 1976.



La recherche de P. CHAPSAL, montre de façon détaillée les parcours des ministres de ce pays ainsi que leurs caractéristiques ; il insiste sur l'émergence d'un nouveau personnel ministériel suite à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir présidentiel.<sup>29</sup> Cette étude analyse la période de 1959 à 1986. Par ailleurs, l'ouvrage le plus complet consacré aux ministres en France est paru en 1986 dans la revue *Pouvoirs*.<sup>30</sup> Cet ouvrage examine les ministres français sous différentes perspectives. Serge BERSTEIN analyse rétrospectivement ce qu'étaient la fonction et le poids politique d'un ministre sous la IIIe et la IV République. L'auteur explique que la fonction ministérielle est l'aboutissement de la carrière parlementaire où les ministres sont choisis fondamentalement en fonction de la constitution des majorités, « de la nécessité de neutraliser des adversaires ou de l'image que l'on souhaite donner du Gouvernement. Mais les ministres ont une vive conscience de la précarité de leur fonction et des limites de leur pouvoir ».<sup>31</sup> Par ailleurs, Didier MAUSS,<sup>32</sup> étudie les démissions des ministres entre le début de 1959 et le 1<sup>er</sup> octobre 1985. Ainsi l'auteur montre trois différents formes de quitter le gouvernement. D'abord *la démission* représentant 66% des situation examinés dont existe trois types : a) démission consécutive à l'élection à d'autres fonctions et à leur incompatibilité avec la situation de membre du gouvernement, b) démissions pour raisons politiques dans lesquelles se distinguent entre les désaccords portent sur la politique générale du gouvernement ou simplement sur le département ministériel dont l'intéressé a la charge, c) démission pour convenance personnelles. Deuxièmement, *les révocations*, (quatorze cas soit 19%) peuvent être considérés quand les ministres qui

---

<sup>29</sup> CHAPSAL, P. *Le personnel gouvernemental sous la Ve République*, Paris II, 1986. Thèse.

<sup>30</sup> *Pouvoirs*, No. 36, 1986.

<sup>31</sup> *Pouvoirs*, No. 36. BERSTEIN, S. *Les ministres sous la IIIe et IVe République*, p. 15-27.

<sup>32</sup> *Pouvoirs*, No. 36. MAUSS D. *Démissions et révocations des ministres sous la Ve République*. p. 109-134.

n'ont pas été reconduits à l'occasion du remaniement technique de janvier 1976. Si au lieu de procéder à un important remaniement le président de la République avait eu recours à la démission du gouvernement et à la formation d'une nouvelle équipe, leurs situation ne seraient prises en compte et seuls huit cas mériteraient un examen attentif. Cinq cas son liés à de véritables désaccords politiques, un autre, le cas de Servan-Schreiber en 1974 illustre également la possibilité pour le Premier ministre et le Président de la République de mettre fin aux fonction d'un membre de l'équipe qui ne respect pas la solidarité gouvernementale ; celui-ci ayant exprimé un désaccord sur la politique nucléaire, il ne fut qu'un éphémère ministre de réformes. Dans les autres cas (MM. Soufflet et Lelong en 1975 ou le six victimes du remaniement technique de 1976), le chef du gouvernement et le chef de l'Etat ont sans doute estimé que les intéressés avaient échoué dans leurs fonctions. Seules les révocations de M. Pinay en 1960 et de MM. Soustelle et Cornut-Gentille quelques semaines plus tard ont revêtu l'apparence d'une crise politique. Lors d'autres révocations, la discipline majoritaire ou l'attitude personnelle des anciens ministres ont permis que ces événements ne marquent pas l'histoire. Finalement *les départs consensuels*, les onze cas examinés pour cette rubrique (15%) recouvrent de situations très diverses. Leur point commun nous dit l'auteur, réside dans le fait que le ministre quitte le gouvernement soit pour une autre fonction, soit dans des conditions telles qu'il ne peut être fait mention d'une révocation. Ainsi M. Missoffe en 1974 est nommé ambassadeur de France au Japon, M. Palewski en 1965 et M. Rey en 1971 deviennent membres du conseil constitutionnel, Mme Pelletier, M. Deniau et M. Lecat en 1981 vont constituer l'état-major de la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing.<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Pouvoirs, op. cit. p.132.

Dans cet ouvrage il y a aussi un examen de la biographie des 257 ministres qu'a connus la Ve République entre le 8 janvier 1959 et le 17 juillet 1984. Cette analyse permet d'apprécier le devenir professionnel des ministres sur cette période.<sup>34</sup> L'organisation de la hiérarchie ministérielle française a été aussi objet d'analyses dans cet ouvrage. Jean FOYER<sup>35</sup> observe que la diversité des titres établit un rang protocolaire et marque aussi des liens de subordination. « Aux hiérarchies de droit s'ajoutent des hiérarchies de fait tenant soit aux rapports de forces politiques, soit à la fonction ».<sup>36</sup> D'autre part Mattei DOGAN<sup>37</sup> détecte que de 1870 à 1985 trois filières se présentent pour devenir ministre en France : *La capillarité partisane, le filtre des commissions parlementaire et le tremplin mandarinal*. *La capillarité partisane* recouvre deux réalités, bien différentes et d'importance inégale selon les époques. La première est simplement la position géométrique dans l'hémicycle parlementaire. C'est une question de teinte politique. La seconde est le militantisme : on grimpe les échelons dans un parti avant et après l'élection au Parlement et, grâce à la position éminente acquise dans l'hiérarchie du parti, l'on devient ministrable. Il faut que ces deux réalités se conjuguent pour avoir des chances, nous explique cet auteur. Il ne suffit pas de monter au sommet d'un parti. Encore faut-il que ce parti soit majoritaire au parlement. L'autre filière, *le filtre des commissions parlementaires*, contrairement aux comités et groupes, les commissions réunissent des parlementaires de tous les partis politiques, et dans le système politique français, elles ont toujours joué un rôle essentiel dans le travail législatif et le travail parlementaire. La commission est à la fois un lieu d'apprentissage et une tribune. « C'est dans la commission qu'on apprend le métier d'homme d'Etat. C'est dans les commissions que les futurs

---

<sup>34</sup> Pouvoirs, op. cit. BODIGUEL, J.-L. *Que sont les ministres devenus ?* p. 135-142.

<sup>35</sup> Pouvoirs, op. cit. FOYER, J. *Les ministres entre eux hiérarchie et collégialité*, p.103-116.

<sup>36</sup> Pouvoirs, op. cit. FOYER, J. op. cit. p. 111.

<sup>37</sup> Pouvoirs, op. cit. DOGAN, M. *Filières pour devenir ministres de Thiers à Mitterrand*, p.43-60.

ministres montrent ses capacités et leurs talents » ; mais aussi où ils attirent l'attention de leurs collègues, c'est là qu'il démontrent mieux que partout ailleurs, leurs dons de négociateur et de conciliateur, qualités si appréciées dans un système multipartitaire. En quant au tremplin mandarinal est le chemin politique qui passe par un cabinet ministériel. L'homme qui suit cette filière devient d'abord collaborateur d'un ministre, en tant que conseiller, attaché directeur ou chef de cabinet, en ensuite seulement entreprend une carrière proprement politique. Pour DOGAN dans cette filière l'appartenance à un cabinet ministériel précède l'expérience parlementaire et rarement le contraire. L'importance de chacune de ces trois filières a varié d'une époque à la suivante, et ces changements constituent un des objectifs de ce travail.

La seule étude comparée qui se dégage de cet ouvrage est celle de Ed PAGE.<sup>38</sup> L'auteur compare la position du ministre dans le système politique en France, Allemagne Fédérale, Grande Bretagne et États-unis. Il nous explique que la fonction ministérielle peut dépendre de certains facteurs comme la personnalité même du ministre mais surtout des caractéristiques des systèmes politiques. Ainsi l'auteur analyse les contraintes systématiques qui pèsent sur le ministre dans ces quatre pays occidentaux ainsi que la nature de l'environnement politique et administratif.

Les ministres en France ont été étudiés sous l'optique juridique et dans le cadre de l'ensemble des institutions politiques dont ils reflètent les caractéristiques. L'analyse de SUNG-NAK<sup>39</sup> qui est axée sur cet aspect juridique des institutions et des fonctions ministérielles de la Ve République française, n'en néglige pas pour autant l'aspect politique. Cette recherche apporte comme conclusions que quelque soit le pouvoir

---

<sup>38</sup> Pouvoirs, op. cit. PAGE, E.

<sup>39</sup> SUNG-NAK, I. *Les ministres de la Ve République française*, collection Bibliothèque Constitutionnelle de Science Politique, Tome 70, Montchrestien, Paris 2000.

politique détenu par le ministre, ce pouvoir ne peut que se dégrader au profit du chef de l'Etat. Le Président de la République se situe en effet en sommet des institutions politiques, grâce notamment au soutien de la majorité parlementaire, indispensable dans le contexte de bipolarisation politique découlant du mode de scrutin majoritaire à deux tours. L'auteur aussi nous explique que les ministres de la Ve République sont strictement hiérarchisés devant le président de la République et du Premier ministre. La hiérarchisation des différents catégories ministérielles établie peu à peu la configuration suivante : ministre d'Etat, ministre, ministre délégué et secrétaire d'Etat, et observée dans la formulations des décrets présidentielles relatifs à la composition du gouvernement, demeure toute relative, l'importance respective des différents ministères et le poids politique des personnalités importants intervenants dans les données. Finalement, la période de latence qui représente la cohabitation depuis 16 mars 1986 dans l'exercice de l'autorité présidentielle correspond à une revitalisation certaine du pouvoir ministériel. La cohabitation se révèle par ailleurs une période de mise en cause de l'autorité du Premier ministre, supposé de substituer au chef de l'Etat (sauf en certains domaines réservés), contexte favorisant également le déploiement de l'autorité ministérielle.<sup>40</sup>

Il convient de mentionner les travaux de Pierre BIRNBAUM<sup>41</sup> et de Ezra SULEIMAN<sup>42</sup> lesquels montrent à partir d'une perspective de sociologie politique, que les élites politiques en France, ont été fabriqués par l'Etat (et à l'origine exclusivement pour lui), elles ont pu survivre aux changements profonds que la

---

<sup>40</sup> SUNG-NAK, I., op. cit. p. 269-271.

<sup>41</sup> BIRNBAUM, P. *La Classe dirigeante française*, 1978, Presses universitaires de France. BIRNBAUM, P. *Les sommets de l'Etat, essai sur l'élite du pouvoir en France*, 1994, Seuil. BIRNBAUM, P. *Les élites socialistes au pouvoir, 1981-1985*,.

<sup>42</sup> SULEIMAN, E. *Les élites en France grands corps et grandes écoles*, traduit de l'américain par Martine Meusy, Paris, SEUIL, 1979.

société française a connu depuis un siècle et demi. L'objet d'étude de ces deux auteurs concerne les hauts fonctionnaires ou, plus précisément, les membres des grands corps (Mines, Ponts et Chaussées, inspection des Finances, Conseil d'Etat, cour des comptes, etc.) qui monopolisent non seulement les plus hauts postes de la fonction publique mais aussi ceux du secteur privé : les listes des PDG, polytechniciens ou énarques sont impressionnantes dans ces deux travaux. Finalement le travail de Daniel Gaxie,<sup>43</sup> paru en 1983, met encore une fois en évidence l'existence de facteurs sociaux dans la carrière gouvernementale, à partir de données statistiques dégagées du personnel politique. L'auteur analyse les caractéristiques du personnel gouvernemental sous la Ve République jusqu'à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, en testant l'hypothèse qu'au sein du gouvernement, comme pour d'autres fonctions, la probabilité de gravir les échelons de la hiérarchie interne dépend des caractéristiques sociales des protagonistes de ce champ spécifique de relations concurrentielles, en utilisant cette fois des instruments de mesure adéquats à l'objet mesuré.<sup>44</sup>

En France comme au Mexique les études sur les corps ministériels ont démontré quelles ont été les stratégies de recrutement ministériel au moins jusqu'à la fin des années quatre vingt, mais les facteurs qui déterminent la mobilité des ministres reste difficile à déterminer dans les deux cas. Notre but est donc de montrer à travers la méthode comparée quels sont les facteurs qui altèrent les carrières ministérielles et comment ils agissent dans les cas de la France et du Mexique qui sont deux pays très différents en ce qui concerne la structure gouvernementale ; on peut se

<sup>43</sup> GAXIE, D. *Revue Française de Science Politique*, juillet-septembre 1983, XXIV-3. « Facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Ve République, 1959-1981 ». p. 441-465.

<sup>44</sup> GAXIE, D. op. cit. p. 442.

demander si les carrières ministérielles de ces deux pays sont déterminées par les mêmes facteurs ou par des facteurs distincts ?



## **Les éléments de la comparaison et le plan de recherche de la thèse.**

L'intérêt de cette partie est de présenter les raisons de cette comparaison ainsi que les éléments qui conduisent notre recherche.

Avant de commencer notre travail de thèse sur les ministres Français et Mexicains, nous avons étudié le comportement de l'élite gouvernementale au Mexique durant le gouvernement Carlos Salinas (1988-1994). Cette étude a attiré notre attention sur la grande mobilité des ministres durant cette période présidentielle. Cette mobilité s'expliquait en principe par les pouvoirs du président mexicain et par sa capacité de remanier les membres de son gouvernement. De 1988 à 1994, sur 34 ministres nommés au début, seulement 9 sont restés dans leur poste jusqu'à la fin de la période. Ce phénomène nous semblait vraiment intéressant, puisqu'il mettait en question le niveau de stabilité d'un groupe chargé de gouverner un pays. Par la suite, nous avons constaté que les remaniements des ministres mexicains dépendaient de la décision du chef de l'Etat, (le président), mais aussi de divers facteurs difficiles à détecter et qui affectaient la composition de l'ensemble des ministres.

Cette étude nous a conduit au fur et à mesure aux problèmes des élites gouvernantes, et plus précisément, à la question de savoir comment et à quel rythme les élites gouvernantes circulent ou se renouvellent à travers le temps en générant une dynamique propre, c'est-à-dire comment les ministres, en tant que membres des élites gouvernantes, se déplacent à l'intérieur du gouvernement et vers autres postes/fonctions ? On peut comprendre une dynamique ministérielle, en étudiant les



changements qui se succèdent à l'intérieur des équipes ministérielles, dans une période déterminée, et plus précisément, analyser le niveau de changement et la stabilité du groupe gouvernant.

Quelques années plus tard, notre curiosité a grandi en devenant un projet comparé de ce phénomène mexicain avec le phénomène français. Dans une recherche antérieure (mémoire de DEA), nous avons tenté de comparer le fonctionnement des pouvoirs exécutifs de ces deux pays. Cependant, il faut reconnaître que nous n'avons pas réussi à cibler complètement une méthodologie adéquate en termes de définition du sujet. C'est cette analyse-là qui nous a forcé à nous intéresser aux problèmes théoriques de la comparaison.

La comparaison en science politique, donne la possibilité de connaître la réalité d'un ou de plusieurs pays à travers les expériences des autres. Ainsi elle permet de rapprocher à travers divers concepts, deux ou plusieurs pays éloignés dans l'espace, dans le temps et dans le fonctionnement de leurs systèmes politiques respectifs. Dans ce sens, la méthode comparée nous offre la possibilité de connaître la dynamique ministérielle en France à travers l'analyse du cas mexicain et inversement. La comparaison des phénomènes politiques est un paramètre de contrôle de la connaissance à travers l'étude des autres phénomènes.

Dans notre ancienne recherche du DEA, il s'est avéré facile de juxtaposer les résultats obtenus dans les deux pays à étudier, par exemple au niveau des pouvoirs que confèrent les constitutions à l'exécutif. D'autre part la description globale de la composition des deux gouvernements au niveau de la désignation des membres et

leur profil socioprofessionnel est assez aisée. Mais la question est de savoir comment on peut expliquer les différences entre ces deux pays. Ces résultats ne furent pas satisfaisants et c'est pourquoi cette analyse nous a poussé à préparer un projet plus solide en termes comparatifs, ce qui nous intéresse est de savoir : pourquoi ces contextes sont-ils différents ? Comment se sont-ils développés et comment pourrait-on arriver à expliquer ces différences dans un seul modèle d'explication. C'est ainsi que nous avons réussi à réaliser un projet de recherche qui présente un sujet, une problématique et une méthodologie plus adaptées à la méthode comparée : *les carrières ministérielles en France et au Mexique*.

La problématique de notre recherche découle de l'analyse du cas mexicain : comment et pourquoi les ministres changent ou démissionnent, quels sont les facteurs qui déterminent ces modifications du le personnel gouvernemental ? Peut-on comprendre les processus d'entrée au gouvernement, la permanence, les remaniements ministériels dans ces deux pays par les mêmes facteurs ?

### **L'hypothèse**

Comme nous l'avons déjà mentionné, les études comparées sur les élites politiques et sur les carrières ministérielles démontrent que la composition homogène et la dynamique des groupes gouvernants dépendent de caractéristiques générationnelles, des origines sociales de leurs membres et de l'environnement politique de chaque pays. Cette recherche propose de développer cette hypothèse générale en affirmant que *les carrières ministérielles en France et au Mexique ne*

dépendent pas seulement de ces effets, mais aussi de la configuration du pouvoir exécutif, du rythme électoral et de la capacité des ministres à faire face à diverses conjonctures. Ainsi l'hypothèse que nous proposons dérive des études et hypothèses générales sur les études comparées des ministres et des élites politiques, plus précisément sur la circulation, donc notre proposition de recherche ne serait qu'un élargissement de ces études.

### **Le modèle comparatif**

Les éléments qui déterminent ou composent le phénomène sont concrétisés dans un modèle comparatif. Le modèle comparatif que nous proposons se compose de trois parties. La première concerne l'analyse des chefs des gouvernements et de l'étude du personnel ministériel qui a précédé notre période. Cette partie est une étape descriptive de notre recherche dans laquelle nous tenterons de comparer *les formes d'organisation actuelle des corps ministériels français et mexicain*. La seconde partie se consacre à l'analyse empirique dans laquelle nous allons tenter de confronter *la sélection et les composantes des équipes ministérielles*. Cette partie intègre information statistique provenant des caractéristiques personnelles des ministres.

Les variables indépendantes qui composent cette partie sont :

- 1) L'âge d'accès aux fonctionnaires ministérielles
- 2) Le genre
- 3) L'origine sociale déterminée par la profession de parents
- 4) Le lieu de naissance
- 5) Le niveau d'études
- 6) L'université
- 7) Le diplôme
- 8) L'affiliation partisane
- 9) Le poste occupé avant d'être ministre
- 10) Le poste occupé après avoir été ministre

- 11) Le nombre de ministères occupés
- 12) La durée d'exercice de la fonction ministérielle

La troisième partie de cette recherche concerne une série de facteurs permettant de comprendre *la dynamique ministérielle* générée par chaque système politique, en termes de temps. Nous allons tenter d'expliquer la relation entre *le rythme électoral*, *les conjonctures nationales* (qui font démissionner les ministres) et la durée de la fonction ministérielle.

Dans cette partie, les questions que nous posons peuvent être formulées de la suivante manière :

- Premièrement, quels ont été les remaniements ministériels et quels sont les plus significatifs en termes de recomposition du groupe gouvernant durant ces vingt dernières années dans ces deux pays ?
- Deuxièmement, comment et dans quel ordre, ces remaniements ont-ils été conçus et par quels facteurs ont-ils été déterminés ?

### **Les unités temporelles et/ou spatiales d'analyse**

Comme nous l'avons déjà mentionné, la période soumise à la comparaison laisse voir des transformations révélatrices dans la composition du personnel gouvernemental de chaque pays. Même si les périodes gouvernementales en France et au Mexique sont décalées en termes de temps, notre recherche peut être considérée comme *une recherche synchronique* puisqu'il s'agit d'une recherche qui

concerne des phénomènes survenus dans la même période de temps (avec un décalage d'un ou deux ans).

La dimension temporelle est un élément essentiel dans cette recherche. Globalement notre étude se situe dans le champ de *synchronic cross-spatial analysis*,<sup>45</sup> une étude comparée synchronique. Cependant il existe certaines variables explicatives avec un contenu temporel qui reflète une étude (évolutive) de l'unité d'analyse. Ceci veut dire que ce n'est pas l'unité à comparer qui change mais ce sont les variables indépendantes ou explicatives qui peuvent changer durant la période étudiée.

### **La fragmentation de la période ou périodisation**

Le but est d'étudier une période suffisamment significative au niveau du changement et de la stabilité de l'élite gouvernementale. Pour cela, il semble intéressant de s'intéresser aux deux dernières décennies, car ces deux pays développent des expériences différentes de la fonction gouvernementale. En France la période commence le 21 mai 1981, date de la nomination du gouvernement Mauroy I, et s'achève à l'occasion de la nouvelle formation gouvernementale après les élections présidentielles et législatives, du mai et juin 2002. Au Mexique, elle s'étend du 1<sup>er</sup> décembre 1982, début du gouvernement de la Madrid, au 1<sup>er</sup> décembre 2002, deux ans après le début du gouvernement Fox

Nous avons regroupé en trois périodes les évolutions de chaque cas, à peu près sur la base du cycle présidentiel mexicain de six ans : la période 1 (1981-1988), la

<sup>45</sup> BARTOLINI, S. "On time and comparative research", *Journal of Theoretical Politics* 5(2), 1993, p. 131-167.

période 2 (1988-1994) et la période 3 (1994-2002). Cette formule nous permet d'envisager la mobilité ministérielle de ces deux pays durant la totalité de la période étudiée.

<b>Période 1 1981-1988</b>	
<b>Pays</b>	<b>Gouvernement</b>
Mexique	De la Madrid
France	Mauroy I, II et III, Fabius et Chirac

<b>Période 2 1988-1994</b>	
<b>Pays</b>	<b>Gouvernement</b>
Mexique	Salinas
France	Rocard I et II, Cresson, Bérégovoy et Balladur

<b>Période 3 1994-2002</b>	
<b>Pays</b>	<b>Gouvernement</b>
Mexique	Zedillo, Fox, (deux premières années)
France	Juppé, Jospin

### **L'opérationnalisation empirique des concepts**

Nous constatons que les différences et les similitudes des carrières ministérielles en France et au Mexique peuvent être comparées à partir du croisement de deux niveaux d'analyse, le niveau micro : *variables qui caractérisent les ministres* et le niveau macro : *variables qui expliquent les différences et similitudes des contextes institutionnels*.

Il ne s'agit pas seulement de juxtaposer colonne par colonne ou tableau par tableau les résultats obtenus sur les différences et les similitudes entre les deux pays. Il est

en effet impossible d'expliquer toutes les différences par des *variables au niveau micro*, caractérisant *les ministres* puisque cette comparaison ne s'explique pas seulement par les caractéristiques personnelles des ministres, mais aussi par les contextes institutionnels auxquels ils appartiennent.

Nous tenterons ainsi de faire entrer dans notre schéma comparatif des *caractéristiques macro*, des variables caractérisant les contextes dans chaque pays : *le régime politique, la structure gouvernementale, et le rythme électoral et le rapport de forces politiques*. En conséquence, nous allons tenter d'aller de l'analyse *microscopique* au niveau des individus (variations établies par l'analyse statistique), à une analyse *macroscopique* au niveau structurel et des systèmes politiques.

Notre premier tableau comparatif peut être présenté de la manière suivante :

Tableau 1. Tableau comparatif des principaux critère/axes d'analyses des carrières ministérielles en France et au Mexique.

<b>Organisation des équipes ministérielles</b>	<b>Sélection et composantes des membres des gouvernements français et mexicain</b>	<b>Dynamique Ministérielle en France et au Mexique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la manière dont chaque gouvernement se constitue et s'organise</li> <li>• les gouvernements qui précèdent notre période</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les éléments constitutifs du groupe gouvernant</li> <li>• les conditions d'accès au gouvernement</li> <li>• les types de liaisons qu'ils établissent à travers les institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'ensemble des facteurs qui déterminent le départ des ministres.</li> </ul>

Dans la colonne 1, nous allons analyser les *variables macro*, c'est-à-dire, l'explication du processus de composition de chaque équipe ministérielle à partir des structures

ministérielles et de l'étude de l'ancien personnel ministériel ; ces deux parties composent respectivement les chapitres 1 et 2 de la thèse.

Dans la colonne 2, notre étude se consacre à établir les contrastes entre les deux niveaux d'analyse : a) les processus de sélection de chaque équipe ministérielle, et b) les caractéristiques spécifiques des groupes gouvernants. Les éléments que nous allons comparer peuvent être classés en deux groupes :

- Les caractéristiques personnelles des ministres, (*variables micro*)
- L'appartenance aux partis politiques, (*variables micro et macro*)

Dans la colonne 3 il s'agit d'identifier les changements à l'intérieur des équipes ministérielles en France et au Mexique à partir de l'ensemble de facteurs qui ont déterminé le départ des ministres du gouvernement en question. Cela signifie que nous allons soumettre chaque remaniement et changement ministériel à l'examen sous le prisme de divers facteurs d'analyse : *le rythme électoral, les diverses conjonctures, grèves, manifestations, scandales financiers, relation entre les partis politiques, etc.* Ceux-ci peuvent imposer aux ministres une démission automatique ou leur renvoi. Notre but est d'identifier et expliquer les causes de ces démissions ou départs.



## La stratégie adoptée

La stratégie que nous avons adoptée se base principalement sur la logique établie par Przeworski et Teune dite du « most different design » parue en 1970.<sup>46</sup> Pour comprendre l'approche de ces auteurs, il faut rappeler quelques notions sur les « niveaux d'analyses ». On peut distinguer trois niveaux d'analyses d'une réalité sociale. Le niveau collectif ou macro qui est celui du tout de l'objet étudié. Le niveau « individuel » ou « micro » qui est celui de la plus petite part indivisible de l'objet et le niveau « subcollectif » ou « meso » qui regroupe un ensemble de parts indivisibles. Appliquées à l'Etat, ces catégories peuvent, par exemple, être identifiées à l'Etat comme tel (macro), aux individus (micro) et aux groupes d'intérêt (mésos).

Przeworski et Teune considèrent que l'objet d'analyse comparée est d'étudier les *interférences des facteurs macro sur les phénomènes micro*. Si les phénomènes micro ne diffèrent pas d'un cas à l'autre, le problème n'est tout simplement comparatif. Dans cette perspective il s'agit donc de rechercher les causes de cette différence. Pour cela, cette démarche propose qu'il faut d'abord faire intervenir dans les cas analysés d'autres variables micro indépendantes (independants) qui leur sont communes. Quand on arrive au bout de ce processus d'introduction de ces variables communes, l'originalité de cette stratégie est de ne pas s'arrêter là : on doit alors faire intervenir des variables appelées « variables systémiques » (system variables) lesquelles sont situées à un niveau macro. Quand il est devenu impossible de trouver

---

<sup>46</sup> Cité par FROGNIER, A., P., *Logique(s) de l'explication comparative*, « *Revue Internationale de Politique Comparée* », Vol., No., 1 Où en est la politique comparée, 1994, p. 65-90.

de nouvelles variables systémiques explicatives, il ne reste plus qu'à se référer aux spécificités des systèmes politiques.

Cette stratégie nous montre une manière très précise de codifier le processus comparé de recherche. Il s'agit d'abord de définir et de mesurer la variable dépendante, par exemple, à travers un test de moyenne sur des données quantitatives de chaque cas, si cette mesure donne des résultats similaires, l'analyse n'est pas comparative au sens de ces auteurs, puisque il paraît que tout se passe comme si les phénomènes à comparer se déroulaient dans un seul pays.

Il s'agit alors de faire intervenir les variables internes communes aux pays étudiés, choisies au niveau micro qui peuvent expliquer la variation de variables dépendantes et puis passer à un niveau d'analyse supérieur (macro), cela signifie que nous allons faire intervenir des variables systémiques susceptibles d'expliquer les différences dans les effets des variables propres micro.

L'analyse statistique dans notre recherche est très simple et vise à mettre en lumière les caractéristiques de chaque ensemble de ministres, ainsi cette analyse est très loin d'être une « analyse statistique multi variée ». Avec seulement deux cas nous ne pouvons prendre en considération qu'un nombre très limité de variables explicatives. Ceci implique qu'il n'est pas possible d'évaluer systématiquement des théories relativement complexes.

L'information sur les ministres, provient d'une base de données que nous avons constitué principalement à partir du dictionnaire biographique « Who's who in

France »<sup>47</sup> et « ~~El~~ diccionario biográfico del gobierno mexicano »<sup>48</sup>, ces deux sources sont facilement accessibles et leur information peut être considérée comme fiable puisque il s'agit dans les deux cas de publications sérieuse/officielles qui d'ailleurs déjà été utilisées pour des autres recherches.\* La base de données que nous avons élaboré sur SPSS (Statistical Product and Service Solutions), comporte 15 variables étant donné que ces variables se subdivisent ou comportent plusieurs renseignements codables, ce sont au total plus de 50 types de données que le dépouillement de notre base de données nous a permis de dégager, la construction de cette base de données nous a pris beaucoup de temps résultant l'élément empirique clé de cette recherche.

---

<sup>47</sup> *Who's -who in France*, dictionnaire biographique de personnalités française, Paris, J. Lafitte. Éditions, 1981-2002.

<sup>48</sup> *El diccionario biográfico del gobierno mexicano*, Presidencia de la República, Gobiernos de: Miguel de La Madrid, Carlos Salinas de Gortari. La información concernante aux ministres des gouvernements Zedillo et Fox a été obtenu par les sites officielles d'internet de la présidence de la République : [www.presidencia.gob.mx](http://www.presidencia.gob.mx)  
\* Si l'information de ces sources est globalement fiable, elle résulte cependant des déclarations des personnes considérées. Elles donnent en fait une version en partie très construite ou relationnée de leur biographie. La recherche d'information sur le parcours des ministres dans la presse pouvait donner une autre appréhension de leur carrière, la presse rappelant volontiers les zones d'ombre des itinéraires ministériels. Pas pour faire cela pour la thèse, trop difficile sur une assez longue période et un tel nombre de ministres des 2 pays.

Tableau 2 présentation des variables micro et macro de l'étude comparée des carrières ministérielles en France et au Mexique.

<i>Variables indépendantes</i>	<i>Variable dépendantes</i>
--------------------------------	-----------------------------

**Variables Micro**

- Âge d'accès aux fonctions ministérielles
- Genre
- Profession des parents
- Lieu de naissance
- Niveau d'études
- Université
- Diplôme
- Affiliation partisane
- Dernier poste occupé avant d'être ministre
- Avant dernier poste occupé avant d'être ministre

**Variables Micro-Macro**

- Filières ministérielles

**Variables Macro**

- Les chefs de l'exécutif
- Les hiérarchies ministérielles
- Le rythme électoral

Les carrières ministérielles en France et au Mexique

## **PARTIE I : L'ORGANISATION DES « CORPS MINISTÉRIELS ».**

Dans cette partie nous nous proposons d'atteindre deux objectifs principaux. Il s'agit premièrement d'examiner *les structures ministérielles* en France et au Mexique. Pour cela nous allons analyser la Constitution française de 1958 et le pouvoir exécutif qu'elle définit. Au Mexique nous étudierons aussi la formation du pouvoir exécutif à partir de la Constitution politique de 1917. Nous devons aussi voir le rôle joué par le PRI (Partido Revolucionario Institucional) dans le fonctionnement du système politique mexicain. Il a été pendant très longtemps le seul parti au pouvoir, il contrôlait la société et était en quelque sort un parti-État dans un système corporatiste.

Nous considérons que du régime politique et des formes de gouvernement français et mexicain émanent les équipes ministérielles, c'est-à-dire que notre intérêt est de mettre en comparaison les régimes politiques de ces deux pays pour pouvoir expliquer la nature de chaque équipe ministérielle et ainsi pouvoir tester l'hypothèse posée, les carrières ministérielles dépendent d'une certaine manière des régimes politiques. Il s'agit alors de se demander quels sont les effets des régimes politiques et plus précisément du fonctionnement des pouvoirs exécutifs à l'égard de la composition et de l'organisation des équipes ministérielles.

Par la suite nous allons tenter de mettre en lumière l'organisation de chaque gouvernement à travers le classement des fonctions ainsi que le rapport de subordination et d'importance respective de l'ensemble des ministres. Cela nous permettra de situer les différences structurelles de chaque pays au niveau du gouvernement.

En second lieu, avec l'objectif de comprendre plus clairement les équipes ministérielles actuelles, nous tenterons dans un plan plus historique de retrouver l'itinéraire politique qui précède notre période. Ainsi cette partie sera consacrée en France à l'étude des ministres sous les présidences gaullistes (1959-1974) et des ministres sous la présidence giscardienne (1974-1981), et au Mexique à partir de l'analyse des ministres sous les présidences militaires (1924-1946) et du personnel ministériel sous les présidences civiles (1946-1982). Cette étude devrait nous permettre de mieux comprendre les carrières ministérielles d'aujourd'hui puisqu'elles résultent en partie des traditions antérieures.

## **Chapitre 1 : Les structures des équipes ministérielles.**

Il est intéressant d'observer la structure des équipes ministérielles c'est-à-dire la structure interne des gouvernements, par exemple le nombre de ministres et la façon de hiérarchiser les fonctions ministérielles. En France comme au Mexique les structures ministérielles résultent de la composition de chaque gouvernement, de même le nombre de ministres varie d'une formation ministérielle à l'autre, le Président et le premier ministre en France et le Président au Mexique ont tous la liberté de fixer, à l'occasion de la composition de chaque gouvernement, et même à tout instant à la faveur d'un simple remaniement, le nombre de ministres et de secrétaires d'Etat. Ainsi la réglementation constitutionnelle mexicaine et française concernant la structure gouvernementale ne prévoit pas le nombre de ministres ni de secrétaires d'Etat, donc chaque fois que l'équipe gouvernementale est modifiée, le nombre de ministres et secrétaires d'Etat ainsi que les titres peuvent changer et donc les structures ministérielles se transforment.

Même si dans les deux pays l'organisation des structures ministérielles est le fruit d'un long processus historique résultant d'expériences multiples telles que des réformes constitutionnelles ou les soulèvements armés, dans ces deux pays le nombre de ministres et de secrétaires d'Etat varie d'un gouvernement à l'autre. Comment fonctionnent et comment s'organisent les structures ministérielles de

chaque pays ? Nous lançons l'hypothèse suivante : l'organisation des corps ministériels découlent des formes de gouvernement et plus précisément de l'organisation et du fonctionnement des pouvoirs exécutifs.

### 1.1. Les chefs de l'exécutif.

Le pouvoir exécutif en France est composé par le Président de la République et le premier ministre. Cette composition peut être comprise à partir de deux modèles constitutionnels élaborés par Maurice Duverger : le semi-présidentiel, et le semi-parlementaire. Le premier confronte le présidentielisme issu de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel et le parlementarisme qui procède de la responsabilité politique du Premier ministre et de son équipe gouvernementale devant le Parlement. Le deuxième est lié aux systèmes de partis politiques : il permet de « pousser plus loin la discussion entre les parlementarismes majoritaires de type britannique et les parlementarismes sans majorité de modèle italien ». <sup>1</sup>

Dans le modèle semi-présidentiel le Président élu au suffrage universel est immergé dans l'exercice du pouvoir : quelquefois, il le conduit, quelque fois il le contrôle, parfois il en dénoue les crises, par l'usage des prérogatives variées qui vont de la nomination du chef du gouvernement à l'exercice du droit de dissolution en passant par le veto sur les lois et l'usage du référendum. L'usage pratique de la constitution s'est cependant avéré fort différent quand il entre en périodes de cohabitation. Actuellement il y a eu trois expériences de cohabitation menées avec des rapports

---

<sup>1</sup> EMERI, C. et BIDÉGARAY, C. *La constitution en France de 1789 à nos jours*, Armand Colin, 1997, Paris, p. 274.



de forces politiques différents : de 1986 à 1988 un gouvernement de droit majoritaire à l'Assemblée Nationale, fonctionne avec un Président de gauche ; de 1993 à 1995, toujours avec un Président de gauche, le gouvernement de droite est très largement majoritaire à l'Assemblée ; de 1997 à 2002 un gouvernement de gauche fonctionne sous une présidence de droite. Cependant de 1981 à 1986, de 1988 à 1993, et de 1995 à 1997, le Président ai posait d'une longue majorité à l'Assemblée Nationale. Ces faits permettent de dire qu'il n'y a pas un seul modèle du pouvoir exécutif français. Les périodes sans et avec cohabitation sont très différentes.

C'est ainsi que nous pouvons percevoir que le pouvoir exécutif français est caractérisé par une dyarchie gouvernementale et des rapports en son sein qui sont fonction de la structure et de la puissance des soutiens dont disposent respectivement le Président et le Premier ministre. Les pouvoirs du Président et du Premier ministre sont étroitement imbriqués pour deux raisons : la première est la codécision dans presque tous les domaines même si l'on a pu parler de "domaine réservé" du Président en matière de politique étrangère : si l'on excepte le recours aux pouvoirs de crise de l'art. 16 et la dissolution de l'Assemblée, les décisions du Président nécessitent soit une proposition préalable du Premier ministre (référendum, révision) soit son contreseing. A l'inverse, les principales décisions gouvernementales étant prises en Conseil des ministres, le Président de la République, qui le préside, approuve donc son ordre du jour (ce qui lui donne un droit de veto), signe les décrets et ordonnances qui sont délibérés, ce qui le fait participer au pouvoir gouvernemental.

Le seconde est d'ordre politique : le Président de la République nomme le Premier ministre et cette nomination présente un contenu politique évident lorsque le Président et l'Assemblée Nationale ont été élus par la même majorité électorale. La codécision institutionnelle est alors doublée d'une codécision politique qui peut être plus ou moins étroite suivant que les deux personnages appartiennent au même parti.<sup>2</sup>

Le Président de la République participe donc au pouvoir gouvernemental dans la mesure où la Constitution prévoit une codécision. Son influence est bien entendu accrue lorsque celui-ci dispose d'une majorité favorable à l'Assemblée et que le gouvernement lui est politiquement subordonné.

Le sommet de l'Etat a donc à sa tête un pouvoir bicéphale, dont chacun des organes a une fonction spécifique, mais qui nécessite une coordination à défaut d'une connivence. Cela explique les difficultés qui ont pu se produire chaque fois que, du fait de la non concordance des majorités présidentielle et parlementaire, Président et Premier ministre ont défendu des orientations opposées. Les deux pratiques possibles des institutions ont donc dépendu de la nature des rapports Président - Premier ministre, l'autorité institutionnelle et politique du premier sur le second s'imposant en cas de concordance des majorités et conduisant à une pratique présidentialiste, la suprématie de fait du second s'imposant en cas de non concordance et permettant une pratique parlementaire.

Pour sa part, la structure présidentielle mexicaine désignée dans la Constitution politique de 1917 semble être moins flexible en ce qui concerne les pouvoirs. Tout

---

<sup>2</sup> PORTELLI, H. *Droit Constitutionnel*, Droit Public, science politique, COURS, Dalloz, Paris 1996, p. 118.

d'abord, il s'agit d'un système nettement présidentiel, et monocéphale. L'une des interprétations les plus utilisées du rôle du Président mexicain, provient du politologue mexicain Daniel Cosío Villegas. Il décrit la présidence comme une "monarchie absolue et héréditaire".<sup>3</sup> Cette description peut être expliquée sur la base des éléments suivants : tout d'abord l'appartenance de tous les Présidents au groupe de militaires (famille révolutionnaire), qui a participé à la révolution, ensuite la non réélection du Président mexicain, établie dans l'article 83 de la Constitution, finalement les pouvoirs excessifs du Président font qu'il est la personne chargée de désigner le candidat suivant du PRI à la Présidentielle. Il désigne en quelque sorte son successeur ce système a fonctionné jusqu'à la première alternance au pouvoir, avec l'élection du candidat du PAN à l'élection du 2000. Pour sa part Arnaldo Córdoba donne un sens plutôt institutionnel au pouvoir présidentiel mexicain qui "serait toujours et en toutes circonstances un Président fort, simplement par sa qualité de Président, c'est à dire qu'il tire son pouvoir de l'institution présidentielle conférée par la Constitution".<sup>4</sup>

La Constitution mexicaine dans le chapitre III (du pouvoir exécutif) dote les Présidents d'un pouvoir de décision extraordinaire. Il revient au Président d'assurer la reconstruction nationale au niveau de l'économie mais au niveau politique il doit assurer la réalisation des demandes propres de la révolution, la sauvegarde ainsi que la défense de la souveraineté de la nation. Parmi les principales prérogatives du Président mexicain on doit souligner les suivantes : il est à la fois le chef de l'Etat et le chef du gouvernement (art. 80) ; d'après l'article 89, il dirige et contrôle la procédure législative ; il peut saisir le Congrès pour des projets de loi ; il a le droit de

---

<sup>3</sup> COSÍO VILLEGAS, D. *El sistema político mexicano, las posibilidades de cambio*, Cuadernos de Joaquín Mortiz, México 1982, p. 31.

<sup>4</sup> CORDOBA, A. *La formación del poder político en México*, ERA, 1993, México, p. 55.

veto et de surcroît disposant de la majorité Présidentielle au congrès législatif, il lui appartient de promulguer les lois. Avec l'avis favorable du Sénat, il désigne les magistrats de la Cour suprême de justice, les chefs de l'armée et de la marine. Toujours sur la base de l'article 89, le Président a la responsabilité et la direction de la politique extérieure du pays et de l'armée. Il a la faculté de pourvoir aux emplois supérieurs de l'Etat et de nommer les hauts fonctionnaires, ministres, sous-secrétaires, procureurs de la République, ambassadeurs et diplomates ; il lui incombe de désigner les responsables des établissements publics et il dispose d'un pouvoir de nomination très large dans l'administration centrale. D'après la procédure de l'article 29 de la Constitution, il lui appartient aussi de déclarer l'Etat d'urgence. Enfin, ajoutons l'article 27 qui confie exclusivement au Président le soin d'appliquer la réforme agraire.

Comme nous avons pu le percevoir, la France et le Mexique sont des pays qui représentent un schéma dans lequel la présidence de la République se trouve au sommet des institutions, et dans les deux pays, en France en 1958, au Mexique en 1917, on assiste à une redéfinition des rôles institutionnels qui tiennent compte des intérêts différents de divers acteurs politiques, afin de justifier les pouvoirs exceptionnels attribués au chef de l'Etat.

D'après ces conclusions nous pouvons affirmer que la France qui a à sa tête un Président de la République présente un régime semi-présidentiel ou de parlementarisme rationalisé, tandis que le régime politique mexicain est nettement présidentiel. Les différences que présentent ces deux types de gouvernement peuvent être présentées dans le tableau suivant.

<b>Les formes du gouvernement en France et au Mexique.<sup>5</sup></b>	
<b>France</b>	<b>Mexique</b>
1.-L'exécutif est bicéphale.	1.-L'exécutif est monocéphale.
2.-Le chef de l'Etat nomme le chef du gouvernement (Premier ministre).	2.-Le chef de l'Etat est le chef du Gouvernement.
3.-Le Président sur la proposition du Premier ministre nomme les ministres.	3.-Le chef de l'État (Président) nomme les ministres.
4.-Les ministres sont habituellement issus du Parlement mais ne peuvent cumuler les fonctions de ministre avec celle du parlementaire.	4.-Les ministres ne sont pas membres du Congrès.
5.-Le gouvernement est politiquement responsable devant l'Assemblée.	5.-Le Président est juridiquement responsable devant la Constitution.
6.-l'Assemblée Nationale est au centre du système politique.	6.-Les assemblées législatives votent les lois.

### 1.1.1. Leurs origines constitutionnelles

Loin d'être une analyse de droit constitutionnel comparé, cette partie porte sur la définition du contexte des pouvoirs légaux des chefs de l'exécutif de chaque pays. Nous tenterons d'analyser l'origine de chaque contexte constitutionnel avec le but de mieux comprendre les pouvoirs de l'exécutif en France et au Mexique.

Pour comprendre le fonctionnement actuel du pouvoir exécutif français, il faut s'attacher à la construction de la Constitution de 1958. Cette Constitution fut rédigée sous la direction du général De Gaulle. C'est lui qui inspira en particulier toutes les

<sup>5</sup> Ce tableau a été construit sur la base de : EMERY, C. et al. op.cit. p. 239. *Gouvernement parlementaire et gouvernement Présidentiel, principes fondamentaux.*

dispositions essentielles relatives au chef de l'Etat. Entouré d'un groupe d'experts, Michel Debré donna vie à l'essentiel des mécanismes relatifs au « parlementarisme rationalisé ».<sup>6</sup> L'expression a été inventée pour caractériser les constitutions européennes d'après la première guerre mondiale, en 1919, qui s'étaient efforcées de codifier avec minutie les règles coutumières du régime parlementaire, et d'inventer des mécanismes précis et rigides pour maintenir l'équilibre respectif des assemblées et de l'exécutif. Le terme est employé dans un sens légèrement différent à propos de la Ve République. Il désigne d'abord les règles concernant l'organisation du travail parlementaire et la procédure législative ainsi que toutes les nouvelles règles permettant de limiter le pouvoir de l'Assemblée Nationale qui jouait un rôle dominant dans le régime antérieur. Le groupe élaborera un avant-projet qui sera publié le 29 juillet 1958.

Cet avant projet est soumis à un Comité Consultatif Constitutionnel (CCC). On peut distinguer trois apports distincts du CCC: « 1° l'idée d'un Président de la République émanant d'un collège plus large que le Parlement mais non élu au suffrage universel, libre de nommer le chef du gouvernement et disposant de pouvoirs d'arbitrage exercés sans contreseing ministériel ; 2° l'idée de pouvoirs exceptionnels du Président, d'une sorte de dictature temporaire en cas de crise grave, qui est à relier aux souvenirs de juin 1940 ; 3° l'idée d'incompatibilité entre fonctions ministérielles et mandat parlementaire ».<sup>7</sup>

Après de longues discussions, un nouveau comité interministériel élabore un nouvel avant projet, aussitôt soumis à l'avis du Conseil d'Etat. Le 4 septembre 1958, le

---

<sup>6</sup> DUVERGER, M., *Le système politique français*, Thémis Science Politique, Paris 1996, p. 175.

<sup>7</sup> Duverger, M. op. cit. p.173.

général De Gaulle présente au peuple français la nouvelle Constitution, mais c'est 24 jours plus tard que le peuple français l'accepte à travers un référendum dans lequel la question posée était claire : « approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le gouvernement de la République ? » Leur réponse fut plus claire encore : 17.6 millions d'électeurs de métropole dirent « oui » ; 4,6 millions répondirent « non » et 4 millions s'abstinrent.<sup>8</sup> Ce fut un formidable acquiescement à De Gaulle, chef du gouvernement, homme providentiel revenant au pouvoir après sa « traversé du désert », auquel la IV<sup>e</sup> République, dévorée par ses faiblesses structurelles, c'est-à-dire un pouvoir instable, incapable notamment de résoudre la guerre d'Algérie, n'avait pas accordé tout le crédit qui lui revenait.

La Constitution de la Ve République est depuis son origine non seulement un moteur institutionnel, mais aussi un pacte scellant le lien entre les citoyens français et un homme, le général De Gaulle. L'acceptation de l'homme, du général De Gaulle, signifie également l'acceptation du nouveau régime proposé et de la Constitution. Ce dernier devait donner au Président les moyens de présider, au gouvernement les moyens de gouverner, et donner à tous les deux la capacité de gouverner.

Depuis, étant donné les pouvoirs conférés par la Constitution à l'exécutif, le Président de la République peut soumettre directement à la décision populaire « tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics (...) ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui (...) aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions ».<sup>9</sup> Mais le recours à cette procédure doit être proposé au chef de l'Etat,

---

<sup>8</sup> Rioux Jean-Pierre, *La Ve République plébiscitée*, Le Monde, 28 septembre 1998.

<sup>9</sup> Article 11 de la Constitution.

soit par le gouvernement pendant la durée des sessions Parlementaires, soit par l'accord des deux assemblées, le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Par la suite, le premier grand changement constitutionnel a eu lieu durant le printemps 1962, avec la signature des accords d'Evian et leur approbation massive, par voie de référendum, cet épisode marque l'apogée de ce qui sera qualifié plus tard « d'Etat de grâce »<sup>10</sup> du premier septennat gaulliste. La fin de la guerre d'Algérie et le référendum d'octobre 1962 sur le nouveau mode d'élection du Président de la République provoquent le retour des affrontements partisans traditionnels. La Ve République se coule dans le mode de fonctionnement que nous connaissons aujourd'hui, avec un Président investi par le peuple et clé de voûte des institutions.

A partir de la réforme constitutionnelle de 1962 qui modifie les articles 6 et 7 relatifs à l'élection du Président de la République, il a été décidé que le Président serait désormais élu au suffrage universel. C'est un pas de plus dans la limitation du pouvoir parlementaire. Cette nouvelle donne juridique transforme ainsi de manière radicale la configuration du régime politique français en changeant les règles du système électoral donc en modifiant les rapports entre l'exécutif et le législatif car le premier est désormais investi de la même légitimité que le second, celle du suffrage universel.

La grande bataille de septembre-novembre 1962, durant laquelle de Gaulle gagne le référendum du 28 octobre sur la réforme constitutionnelle et les élections à l'Assemblée Nationale du 18 et 25 novembre 1962 assoit le pouvoir gaullien. Ces deux événements furent déterminants pour l'édification de la Ve République car le

---

<sup>10</sup> Le Monde, *L'histoire au jour le jour, la cinquième République, 1958-1985*. Le Monde Editions 1995.



général a dû imposer sa conception du régime constitutionnel contre de nombreux adversaires : l'Assemblée Nationale, le Sénat, le Conseil d'Etat, les communistes, les socialistes, les radicaux, les centristes, les indépendants, l'extrême droite, les syndicats, la presse, les juristes, les autres intellectuels. Certains ne refusaient pas les mesures envisagées mais seulement la méthode (l'adoption directe par référendum, ce qui était inconstitutionnel).\*

Finalement, on constate que la Constitution de la Ve République répartit entre le Président de la République, arbitre des institutions et initiateur de la politique, et le premier ministre, chef de la majorité Parlementaire et chef du gouvernement, l'ensemble des pouvoirs exécutifs, qui, dans le cas mexicain, ne sont confiés qu'au Président. La Constitution française laisse en fait beaucoup de flou en ce qui concerne la répartition effective des pouvoirs entre le Président et le Premier ministre.

Dans la France de 2001, Jacques Chirac est Président de la République. Mais s'il « régente » le palais de l'Élysée, il ne règne pas sur la France en monarque absolu. Depuis la dissolution de 1997, la victoire de la gauche et la nomination quasi obligée du socialiste Lionel Jospin au poste de Premier ministre, il assiste à la mise en œuvre d'une politique sur laquelle il n'a pas de prise. Il en est ainsi dans toutes les situations de cohabitation (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002).

L'observation des présidences de Charles de Gaulle et de Jacques Chirac montrent à la fois la continuité et la souplesse de la Ve République instaurée il y a quarante ans comme une thérapie à la crise du régime Parlementaire de la IVe République.

---

\* La révision constitutionnelle aurait dû être soumise aux assemblées avant d'être ratifiée par référendum.

Les institutions de 1958 sont l'occurrence du gaullisme mais progressivement l'ensemble des forces politiques les ont acceptées, même si aujourd'hui des minorités souhaitent l'émergence d'une VIème République, dans laquelle le parlement retrouverait d'avantage de pouvoirs.

Cinq Présidents (MM. De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand et Chirac) et une quinzaine de premiers ministres en ont fait l'expérience au fil des alternances politiques. Tantôt la dualité à la tête de l'exécutif entre le chef de l'Etat et chef du gouvernement s'est avérée complémentaire (de Gaulle-Debré ou Chirac-Juppé), tantôt elle s'est révélée méfiante (Pompidou-Chaban ou Mitterrand-Rocard), dans tous ces cas, en dehors des 9 ans de cohabitation, le chef de l'Etat a imposé sa prééminence. Tantôt, les Présidents ont pu s'adosser à une large majorité Parlementaire (de Gaulle entre 1962 et 1967, Mitterrand entre 1981 et 1986), on la faiblesse de l'une majorité parlementaire (Pompidou de 1967 à 1968, Rocard de 1988 à 1991). Mais ces turbulences ne les ont pas empêchés de gouverner. Ce pouvoir élastique qui a comme origine les référendums de 1958 et 1962 paraît cependant avoir atteint ses limites après trois périodes de cohabitation entre un Président d'un camp et un chef de gouvernement et une majorité Parlementaire de l'autre. D'expérimentale en 1986, cette situation est devenue assez coutumière. Devant les inconvénients de la cohabitation une réforme a été introduite en 2000 le mandat présidentiel a été réduit à 5 ans et les élections législatives devraient se dérouler habituellement suite après l'élection présidentielle.

A l'origine les pouvoirs du Président mexicain ont été conçus à travers plusieurs essais qui marquent différentes périodes de la vie politique et juridique du Mexique.

Tout d'abord, le décret Constitutionnel d'Apatzingan (1814) proposa un triumvirat où trois hommes devaient alterner à la direction du gouvernement. Ensuite le congrès constituant de 1824 a établi que le pouvoir exécutif retombe sur un seul individu. Cette disposition sera conservée dans les constitutions suivantes. La constitution de 1824 a établi la vice-présidence qui quelques années après 1847 ne sera pas maintenue lors de la formation du gouvernement. La vice-présidence est ensuite instaurée de nouveau en 1904 pour être définitivement supprimée dans la constitution de 1917, dont le chef de l'exécutif mexicain tire ses pouvoirs actuels.<sup>11</sup> Cette constitution est encore la clé de l'organisation de l'Etat et l'instrument le plus utilisé dans toutes les transformations politiques du Mexique post-révolutionnaire.

En ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du pouvoir exécutif, la Constitution de 1917 n'a pas été une rupture avec la constitution antérieure de 1857, plutôt l'approfondissement des tendances qui y étaient inscrites vers la fortification du pouvoir exécutif et du gouvernement central. Les fondateurs se sont appuyés sur les réformes qui avaient été apportées à la Constitution de 1857 et ont souhaité mettre en œuvre ce qui était nécessaire pour faciliter la construction d'un gouvernement central fort et stable, capable de concilier le respect des libertés individuelles et l'accomplissement des objectifs de la révolution.<sup>12</sup>

Cette continuité constitutionnelle se traduit par l'existence d'un pouvoir exécutif ayant des pouvoirs extraordinaires et des facultés visiblement supérieures aux pouvoirs législatifs et judiciaires. Non seulement la constitution de 1917 donne à l'exécutif de

---

<sup>11</sup> CORONA RENDÓN, A. *La renovación de la clase política en México, 1940-1977*, Universidad Autónoma Metropolitana-Iztapalapa, México, 1990, p. 34.

<sup>12</sup> MARVAN LABORDE, I. *Sistema político y sistema constitucional en México*, Documentos de Trabajo, CIDE, México 1997. pp. 34.

nouvelles fonctions, mais elle contribue à son irresponsabilité politique puisque le Président ne peut être inquiété par le Parlement. En outre, le Sénat, seul organe pouvant le juger, ne peut exercer ce droit qu'en cas de « trahison à la patrie », sa responsabilité existe seulement face à la société, et ce, uniquement lors de son élection.<sup>13</sup>

Ainsi le nouveau régime mexicain, qui est né avec la Constitution de 1917 a fait évoluer le régime présidentiel de la façon suivante : contre des structures de pouvoir impliquant un large contrôle du Parlement sur le Président de la République, il instaure un pouvoir présidentiel autonome et suprême ; de plus alors que la Constitution de 1857 limitait le domaine d'action et d'intervention du Président, celui-ci a été doté de pouvoirs élargis. Le poste de vice-Président, perçu comme une source de division et de conflit entre les forces politiques se disputant le deuxième échelon du pouvoir a été supprimé. Le Sénat devient alors un contrepoids à la chambre de députés et une entité d'appui au Président de la République. Cependant, deux dispositions ont limité les pouvoirs du Président : 1/ Il ne peut pas dissoudre l'Assemblée nationale et 2/ il ne peut pas être réélu. Cette dernière limite a été instaurée pour éviter que ne se reproduise la dictature porfiriste,<sup>14</sup> laquelle a été un élément déclencheur de la révolution. C'est ce qui explique les mots d'ordre de la première heure de la révolution, qui n'ont rien perdu de leur actualité : « suffrage effectif, non-réélection ». La non réélection du président limite sa responsabilité politique. Il n'a pas à se soucier d'une éventuelle réélection, il peut gouverner sans craindre la sanction populaire.

---

<sup>13</sup> Ibid. , p. 36.

<sup>14</sup> Dictature Porfiriste, (1876-1911). Le Mexique fut gouverné par le Président Porfirio Diaz, cette période se caractérisa par la réélection Présidentielle et le manque de respect aux lois constitutionnelles, en ignorant le pouvoir législatif et judiciaire, ainsi que la fréquente intervention de l'armée dans les événements politiques.

Comme nous pouvons l'observer, pour les constituants de 1917 il s'agit de mettre au centre du système politique un exécutif fort avec beaucoup plus d'autonomie et de capacité d'action que le précédent, tout en évitant de favoriser une présidence absolutiste ou arbitraire.

Au lendemain de la révolution mexicaine (1910-1917), toutes les forces politiques cherchent à s'emparer du commandement centralisé. Donc il existait une vraie nécessité d'adapter un pouvoir Présidentiel fort pour combattre ces éléments mais aussi pour faire une vie politique nationale plus civilisée. Le manque d'intégration dû à la révolution et l'existence de groupes oligarchiques locaux et régionaux ne permettaient pas la modernisation de l'Etat. La création du Parti National Révolutionnaire (PNR) date de 1929. Il a eu comme objectif principal de combler ce vide social en intégrant divers groupes organisés ou en organisant ceux qui ne l'étaient pas. Ainsi le parti de la révolution mexicaine est le résultat d'une coalition de forces militaires et civiles, des paysans et des ouvriers, dans le but de combattre les inégalités en prenant l'engagement de lutter contre l'injustice sociale. Il se fixe pour tâche la démilitarisation du politique et la modernisation de la société, assumant ainsi une dimension politique sans précédent dans l'histoire du Mexique.

Ainsi depuis 1929, le parti de la révolution mexicaine a joué un rôle de parti quasi-monopole, en dirigeant la politique nationale à travers la création des diverses institutions qui réunissent tous les secteurs paysan, ouvrier et populaire. En 1938 il subit sa première transformation en devenant le Parti de la Révolution Mexicaine (PRM), cette transformation l'a constitué comme un vrai parti d'Etat en organisant les

masses populaires en donnant à tous les leaders politiques nationaux un appui national « institutionnalisé ». Ainsi cette transformation dirigée par le Président de la République à travers l'Etat a donné une nouvelle base de légitimation du pouvoir politique au Mexique en renforçant l'institution Présidentielle.<sup>15</sup> En 1946 le parti de la révolution se transforma encore une fois : il devient le Parti de la Révolution Institutionnalisée (PRI), le nouvel objectif est d'étendre ses bases dans tout le territoire national, il essaye de pousser le développement et la démocratie ainsi que maintenir la stabilité et la paix sociale.<sup>16</sup>

Concernant l'analyse des principales fonctions du PRI, plusieurs visions se situent dans le même cadre d'idées. Daniel Cosío Villegas insiste sur les trois fonctions manifestes du PRI, évoquées explicitement au moment de sa création : contenir la dislocation du groupe révolutionnaire, instaurer un système civilisé pour faire cesser les luttes de pouvoir à l'intérieur de l'élite, et donner une dimension nationale à l'action politique et administrative pour atteindre les objectifs de la révolution mexicaine.<sup>17</sup> Pour sa part Vincent Padgett affirme que le PRI a quatre fonctions : promouvoir une cohésion interne entre ses organisations, légitimer la coalition révolutionnaire au pouvoir, transmettre les demandes la base aux échelons supérieurs, et agir comme instrument électoral.<sup>18</sup>

La dynamique de la politique sociale mexicaine se déploiera à travers le PRI, parti officiel, et le Président de la République en sera le grand bénéficiaire. Ce dernier

---

<sup>15</sup> GARRIDO, L.-J. *El Partido de la Revolución Institucionalizada, La formación del Nuevo Estado en México (1928-1945)*. Siglo XXI, 7<sup>a</sup> edición, México, 1995, p. 297.

<sup>16</sup> Aguirre, P. Et. Al. *Sistemas Políticos, Partidos y Elecciones*, Trazos, México, 1993, pp 320.

<sup>17</sup> Cosío Villegas, D. *El sistema Político mexicano, las posibilidades de cambio*, Cuadernos de Joaquín Mortiz, México, 1994, pp. 35.

<sup>18</sup> Padgett, L. Vincent, *The mexcan political système*. Boston : Houghton Mifflin Company, Boston, 1966, pp. 74.

verra ses pouvoirs se renforcer surtout du fait que le PRI contrôle aussi la chambre des députés et le Sénat. Quand nous faisons référence au pouvoir exécutif au Mexique, nous parlons donc d'une seule personne, laquelle reçoit toute l'autorité institutionnelle et politique du pays. Il s'agit sans aucun doute d'un Président fort qui fonctionne comme le centre des décisions, et qui contrôle l'ensemble des institutions politiques du pays, c'est-à-dire l'armée, le pouvoir politique (le PRI), administratif, judiciaire et durant plusieurs décennies le Parlement, le Président mexicain concentre entre ses mains le pouvoir d'Etat et le pouvoir gouvernemental. Il peut incarner en pouvoir autoritaire, mais seulement pour six ans.

Le candidat du PRI à la Présidentielle doit sa candidature au Président sortant, il est le chef de l'Etat, et en même temps le chef du gouvernement. Ainsi il a les deux pouvoirs exécutifs et ne les partage pas. Même dans le cas où il ne dispose pas d'une majorité favorable à la chambre de députés, il peut être politiquement diminué au moment de proposer des lois,\* mais il n'est jamais politiquement subordonné, il désigne les membres de son gouvernement, quelque soit le rapport des forces politiques entre elles, et dirige la politique nationale et les affaires internationales. Il est enfin le chef des forces armées et doit faire respecter la constitution. En résumé, le Président mexicain ne partage pas son pouvoir, et il n'existe pas au Mexique un pouvoir de codécision formel comme en France.

---

\* C'est la situation que le Mexique connaît depuis l'élection de Vicente Fox, candidat du PAN en 2000. Ce dernier n'a pas une majorité à l'Assemblée, ce qui handicape sa capacité à introduire des réformes.

### 1.1.2. Les modes d'élection et la durée du mandat.

Sous la III<sup>ème</sup> et la IV<sup>ème</sup> République, le Président de la République française était élu par les deux chambres du Parlement réunies en congrès. La constitution de 1958 institua l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel indirect par un collège électoral de notables d'environ 80 000 personnes (les membres du Parlement, les conseillers généraux, des représentants élus des conseils municipaux et des territoires d'outre mer). Ce système fonctionna une seule et unique fois : pour le premier mandat Présidentiel du général De Gaulle, le 21 décembre 1958.

La révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, préconisée par le Général de Gaulle a institué l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Dès lors, le Président de la République est élu pour sept ans, au scrutin uninominal à deux tours, au suffrage universel direct et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Il est constamment rééligible.

Le référendum adopté par le peuple français le 28 octobre 1962 et promulgué le 6 novembre contenait à la fois des dispositions constitutionnelles et des dispositions organiques. Les dispositions constitutionnelles ont été intégrées dans les articles 6 et 7 de la Constitution. Elles posent le principe selon lequel le Président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct (art.6) et elles fixent les règles essentielles de la procédure : « le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour, il est procédé à un second tour le deuxième dimanche suivant. Seuls peuvent



s'y présenter les deux candidats qui ont recueilli le plus grand nombre des suffrages au premier tour ».<sup>19</sup>

La durée du mandat Présidentiel est fixée par la règle du septennat, mesure de circonstances qu'avait institué la III<sup>ème</sup> République. La durée du mandat avait alors été calculée de telle sorte qu'elle corresponde approximativement au délai nécessaire à la restauration monarchique.<sup>20</sup>

Si le mode d'élection du Président de la Ve République marque une rupture par rapport à la tradition républicaine antérieure, son statut reste en revanche formellement fidèle à cette tradition. Par exemple, il maintient la durée du mandat Présidentiel à sept ans. Le Président dispose également d'un statut constitutionnel qui en fait le représentant du pouvoir d'Etat, cependant il y a des nouveautés qui donnent de nouveaux pouvoirs au Président, exprimés par exemple dans l'article 16 de la constitution.<sup>21</sup> Mais la stature charismatique du général De Gaulle, puis l'onction du suffrage universel, ont fait du chef de l'Etat le personnage central du système politique pour peu qu'il puisse s'appuyer sur une majorité parlementaire.

Le Président de la République nomme librement le Premier ministre. En droit, il s'agit d'un pouvoir propre, exercé sans contreseing. En pratique, ce pouvoir est limité par des contraintes politiques, variables suivant la consistance et l'orientation de la

---

<sup>19</sup> TITRE II Le Président de la République, Textes Constitutionnels, en Duverger, M. op. cit. pp. 592.

<sup>20</sup> Chagnollaud, D., Quermonne, J. L., *Le gouvernement de la France sous la Ve République*, nouvelle édition, Fayard, Paris 1996, pp. 236.

<sup>21</sup> Art. 16 de la Constitution.- Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des Présidents des Assemblées ainsi que du Conseil Constitutionnel. Il en informe la Nation par un message.

majorité parlementaire.<sup>22</sup> En ce qui concerne la fin du mandat du premier ministre, sa démission entraîne celle de son gouvernement. Cette situation doit être interprétée en fonction de la conjoncture politique, le Premier ministre comme les autres ministres dépendant de la confiance Présidentielle en cas de coïncidence des majorités, alors qu'ils sont totalement indépendants du Président en « période de cohabitation ».

Duverger analyse ainsi la nomination des fonctionnaires par le Président de la République en disant que le chef d'Etat possède un pouvoir considérable dans ce domaine, quoique complexe : la Constitution n'est pas très claire à cet égard, car l'article 13 prescrit que le Président de la république « nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat ». Mais l'article 20 dit aussi que « sous réserve de l'article 13 », le Premier ministre « nomme aux emplois civils et militaires ».<sup>23</sup>

Une réforme récente adoptée par référendum en septembre 2000, limite le mandat présidentiel à cinq ans pour limiter les risques de la cohabitation. Cette même a été adoptée par un large consensus politique, la gauche et la droite y étant favorables. Les effets de cette mesure sur les pouvoirs du président sont compliqués à analyser. Ils ne doivent pas beaucoup modifier l'équilibre des pouvoirs en dehors des périodes de cohabitation qui devraient être plus rares, du fait du parallélisme des mandats et des calendriers des élections présidentielles et législatives.

Revenons à présent à la situation du Mexique. Le mode d'élection du Président mexicain peut être conçu à travers deux logiques distinctes, la première étant liée à la Constitution et la deuxième (non constitutionnelle), étant liée au PRI et au

---

<sup>22</sup> Duverger, M. *Le système politique français*, Edition entièrement refondue, avril 1996, Paris, pp .271.

<sup>23</sup> Duverger, M. op. cit. pp. 290.

Président sortant. Dans la première comme le dit la constitution (art. 81), l'élection du Président est une élection au suffrage direct, secret et universel, la durée de son mandat est de 6 ans et il ne peut être réélu. Dans la deuxième le candidat du PRI à la Présidentielle est choisi par le Président sortant. Cette méthode de désignation est connue comme « el dedazo », ainsi le PRI met en marche tout son appareil corporatif pour garantir la réussite électorale, ce mode de désignation appliqué depuis les origines du PRI (1929) est devenu une tradition, mais en 2000, durant la présidence de Zedillo, la méthode de sélection du candidat du PRI a changé. On a organisé une élection nationale pour élire le candidat du PRI à la Présidentielle ; dans cette élection les votants étaient seulement les personnes affiliées au PRI. C'est ainsi que Francisco Labastida est devenu candidat à la Présidentielle en 2000 ; malgré l'effort du Président Zedillo pour moderniser et légitimer le mode d'élection du candidat du PRI, la majorité de la population n'a pas cru en cette nouvelle version démocratique du PRI. Donc il a bel et bien existé une prééminence du Président sur le PRI. Par ailleurs, une autre conception de la durée du mandat Présidentiel au Mexique est celle d'Anne Pivron qui explique que la durée du mandat Présidentiel mexicain repose sur le principe de la maximisation des ressources du Président de la République et sa non rééligibilité constitue la limitation de son pouvoir.<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> En : PIVRON, A. *Transformations du Parti dominant au Mexique, une introduction aux règles du jeu politique*. Thèses Doctorat, IEP-Paris, 1997, pp 37.

## 1.2. Les hiérarchies ministérielles

Pour comparer l'actuelle situation des gouvernements de la France et du Mexique et pour mieux les situer, il est nécessaire de faire référence à leurs concepts originaux : au Mexique il s'agit de « El gabinete presidencial ampliado », <sup>25</sup> et en France, du « gouvernement du Premier Ministre ». Comme nous l'avons déjà vu dans un système présidentiel tel que le système mexicain, le Président a la charge de nommer ses ministres; dans le cas français la désignation est un peu plus complexe puisqu'elle résulte « normalement du décret fixant la composition de chaque gouvernement, le Premier Ministre propose au Président la nomination des ministres et secrétaires d'Etat. ». <sup>26</sup> Cependant les remaniements, nominations individuelles, promotions et changements d'affectation ministérielle, répondent autant à la volonté du chef de l'Etat qu'à la proposition du Premier ministre, cela sera objet d'analyse de la troisième partie de notre recherche.

Les membres des gouvernements français et mexicain n'ont pas tous le même poids politique il existe une hiérarchie à l'intérieur du groupe gouvernant en fonction de l'importance du département ministériel dont ils sont chargés. Ainsi chacun d'eux est le chef d'un secteur d'activité publique formant un "ministère" ou "département ministériel". En droit tous les ministères sont égaux. En pratique, leur importance est très variable, leur découpage varie d'ailleurs suivant les gouvernements. Comment

---

<sup>25</sup> Le gouvernement du Président.

<sup>26</sup> Fournier, J. *Le travail gouvernemental*, Presses de la Fondation national de science politiques, Dalloz, Paris, 1987, p. 117.

s'organisent ou se hiérarchisent les équipes ministérielles de ces deux pays au cours de ces vingt dernières années ?

### 1.2.1. La hiérarchie ministérielle du gouvernement français.

En 1958 lors de l'inauguration de la présidence du général De Gaulle le gouvernement se composait de 20 ministres et secrétaires d'Etat, ce qui était une réduction notable par rapport à la IVème République dont le dernier gouvernement réunissait 34 ministres et secrétaires d'Etat.<sup>27</sup> Le nombre de ministres et secrétaires d'Etat varie de gouvernement en gouvernement, la durée d'un gouvernement s'apprécie par référence à la période séparant la nomination du Premier Ministre de l'acceptation de sa démission par le chef de l'Etat. « Les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'expérience de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à caractère national et de tout emploi public ou de toute activité professionnelle ».<sup>28</sup> Selon les formations gouvernementales, plusieurs catégories de membres du gouvernement français peuvent coexister dans une même formation.

Parmi les membres du gouvernement français on compte :

- a) Le Premier ministre qui est le chef du gouvernement et dont la nomination émane d'une majorité Parlementaire.
- b) Les ministres d'Etat, qui peuvent ou non selon le cas exercer la direction d'un département ministériel. Généralement le titre de ministre d'Etat constitue une distinction honorifique sans portée juridique. Il souligne souvent l'importance politique

<sup>27</sup> DUVERGER, M. *Le système politique français*, Thémis, Science Politique, Puf, Paris, 1996, p. 312.

<sup>28</sup> Titre III, extraits de l'article 23 de la Constitution Française.

attachée à la présence de telle ou telle personnalité siégeant au gouvernement. Exceptionnellement le titre de ministre d'Etat peut être lié à l'exercice des responsabilités particulières. Sous les premiers gouvernements Mauroy, ce titre a été conféré aux chefs de file des principaux partis ou des principales tendances de la majorité. Dans le second gouvernement Chirac, il a souligné le rôle prépondérant confié par le Premier ministre à Edouard Balladur.<sup>29</sup>

c) Les ministres proprement dits, à « portefeuille », sont placés à la tête d'un département ministériel autonome, dont le champ d'attribution peut varier d'un gouvernement à l'autre. Certains jouissent d'une très grande stabilité (Intérieur, Affaires étrangères, Défense), d'autres sont l'objet de bouleversements fréquents (environnement, affaires sociales).

d) Les ministres délégués, autonomes ou rattachés (soit auprès du premier ministre, soit auprès d'un ministre).

e) Les secrétaires d'Etat.

---

<sup>29</sup> CHAGNOLLAUD, D. et QUERMONNE, J. L., *La Ve République, le pouvoir exécutif et l'administration*, Flammarion, Paris, 1996, p.117.

Tableau des ministres d'État.\*

Ministres d'Etat 1981/2002		
Gouvernement	Nombre	Titulaire et fonction
MAUROY I	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gaston Defferre / Intérieur et Décentralisation</li> <li>• Nicole Questiaux / Solidarité nationale</li> <li>• Michel Jobert / Commerce extérieur</li> <li>• Michel Rocard / Plan et Aménagement du Territoire</li> <li>• Jean-Pierre Chevènement / Recherche et Technologie</li> </ul>
MAUROY II	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gaston Defferre / Intérieur et Décentralisation</li> <li>• Michel Jobert / Commerce extérieur</li> <li>• Charles Fiterman / Transport</li> <li>• Michel Rocard / Plan et Aménagement du Territoire</li> <li>• Jean-Pierre Chevènement / Recherche et Technologie</li> </ul>
MAUROY III	0	•
FABIUS	1	• Gaston Defferre / Plan et Aménagement du Territoire
CHIRAC	1	• Edouard Balladur / Economie, Finances et Privatisation
ROCARD I	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lionel Jospin / Education nationale, Recherche et Sports</li> <li>• Pierre Bérégovoy / Economie, Finances et Budget</li> <li>• Maurice Faure / Équipement et Logement</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> </ul>
ROCARD II	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lionel Jospin / Education nationale, Recherche et Sports</li> <li>• Pierre Bérégovoy / Economie, Finances et Budget</li> <li>• Maurice Faure / Équipement et Logement</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> </ul>
CRESSON	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lionel Jospin / Education nationale</li> <li>• Pierre Bérégovoy Economie / Finances et Budget</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> <li>• Jean-Pierre Soisson / Fonction publique et Modernisation de l'administration</li> <li>• Michel Delebarre / Ville et Aménagement du territoire</li> </ul>
BEREGOVY	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jack Lang / Education nationale et Culture</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> <li>• Michel Delebarre / Fonction publique et Réforme administrative</li> </ul>
BALLADUR	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simone Veil / Affaire Sociales, Santé et Ville</li> <li>• Charles Pasqua / Intérieur et Aménagement du Territoire</li> <li>• Pierre Méhaignerie / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• François Léotard / Défense</li> </ul>
JUPPE	0	
JOSPIN	0	

Nous constatons une variation dans le nombre des ministres d'Etat durant cette période. Trois gouvernements (Mauroy III, Juppe et Jospin) n'affichent pas de ministres d'Etat, nous observons aussi que les gouvernement Chirac et Fabius

\* Ce les membres du gouvernement nommés au moment de la formation du gouvernement. L'ordre dans lequel sont cités est l'ordre officiel publié au journal officiel.

affichent un seul ministre portant ce titre, cependant les gouvernements Mauroy I, II, et Cresson en affichent 5 et d'autre part Rocard I, II, et Balladur en affichent 4 et le gouvernement Bérégovoy 3.

Voyons les transformations subies dans le nombre des ministres proprement dits ou à portefeuilles.

Tableau des Ministres à portefeuille.

<b>Ministres</b>		
<b>Gouvernement</b>	<b>Nombre</b>	<b>Titulaire et fonction</b>
Mauroy I	19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maurice Faure / Garde des Sceaux, ministre de la justice</li> <li>• Claude Cheysson / Relations extérieures</li> <li>• Charles Hernu / Défense</li> <li>• Delors Jacques / Economie et Finances</li> <li>• Alain Savary / Education Nationale</li> <li>• Edith Cresson / Agriculture</li> <li>• Pierre Joxe / Industrie</li> <li>• André Delelis / Commerce et Artisanat</li> <li>• Jean Auroux / Travail</li> <li>• Louis Mermaz / Équipement et transport</li> <li>• Edmond Hervé / Santé</li> <li>• André Henry / Temps libre</li> <li>• Jack Lang / Culture</li> <li>• Georges Fillioud / Communication</li> <li>• Roger Quillot / Logement</li> <li>• Michel Crépeau / Environnement</li> <li>• Louis Le Pen / Mer</li> <li>• Louis Mexandeau / PTT</li> <li>• Jean Laurain / Anciens Combattants</li> </ul>
Mauroy II	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicole Questiaux / Solidarité Nationale</li> <li>• Robert Badinter / Garde des Sceaux; ministre de la Justice</li> <li>• Claude Cheysson / Relations extérieures</li> <li>• Charles Hernu / Défense</li> <li>• Jacques Delors / Economie et Finances</li> <li>• Alain Savary / Education nationale</li> <li>• Edith Cresson / Agriculture</li> <li>• Pierre Dreyfus / Industrie</li> <li>• André Delelis / Industrie et Artisanat</li> <li>• Jack Lang / Culture</li> <li>• Jean Auroux / Travail</li> <li>• Jack Ralite / Santé</li> <li>• André Henry / Temps Libre</li> <li>• Roger Quillot / Urbanisme et Logement</li> <li>• Michel Crépeau / Environnement</li> <li>• Louis Le Pen / Mer</li> <li>• Georges Fillioud / Communication</li> <li>• Louis Mermaz / Equipement et transports</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Louis Mexandeau / PTT</li> <li>• Jean Laurain / Anciens Combattants</li> <li>• Catherine Lalumière / Consommation</li> <li>• Michel Rigout / Formation professionnelle</li> </ul>
Mauroy III	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques Delors / Economie et Finances</li> <li>• Pierre Bérégovoy / Affaires sociales et Solidarité</li> <li>• Gaston Defferre / Intérieur et Décentralisation</li> <li>• Charles Fitterman / Transports</li> <li>• Robert Badinter / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Claude Cheysson / Relations extérieures</li> <li>• Charles Hernu / Défense</li> <li>• Michel Rocard / agriculture</li> <li>• Laurent Fabius / Industrie et Recherche</li> <li>• Alain Savary / Education nationale</li> <li>• Edith Cresson / Commerce extérieur et tourisme</li> <li>• Georges Quilliot / Urbanisme et logement</li> <li>• Michel Crépeau / Commerce et Artisanat</li> <li>• Marcel Rigout / Formation professionnelle</li> </ul>
Fabius	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Bérégovoy / Economie et Finances</li> <li>• Robert Badinter / Garde des Sceaux et ministre de la Justice</li> <li>• Claude Cheysson / Relations extérieures</li> <li>• Charles Hernu / Défense</li> <li>• Pierre Joxe / Intérieur et Décentralisation</li> <li>• Michel Rocard / Agriculture</li> <li>• Edith Cresson / Redéploiement industriel et Commerce extérieur</li> <li>• Jean Pierre Chevènement / Education nationale</li> <li>• Georgina Dufoix / Affaires sociales et Solidarité nationale</li> <li>• Paul Quilès / Urbanisme, Logement et Transport</li> <li>• Michel Crépeau / Commerce Artisanat et Tourisme</li> <li>• Roland Dumas / Affaires européennes et Porte-parole</li> <li>• Michel Delebarre / Travail, Emploi et Formation professionnelle</li> <li>• Huguette Bouchardeau / Environnement</li> <li>• Hubert Curien / Recherche et Technologies</li> </ul>
Chirac	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alvin Chalandon / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• André Giraud / Défense</li> <li>• François Léotard / Culture et Communication</li> <li>• Jean-Bernard Raimond / Affaires étrangères</li> <li>• Charles Pasqua / Intérieur</li> <li>• Pierre Méhaignerie / Equipement, Logement, Aménagement du territoire, Transports</li> <li>• Bernard Pons / Dom-Tom</li> <li>• René Monory / Education nationale</li> <li>• Philippe Séguin / Affaires sociales et emploi</li> <li>• Alain Madelin / Industrie, P et T, Tourisme</li> <li>• François Guillaume / Agriculture</li> <li>• Michel Aurillac / Coopération</li> <li>• André Rossinot / Relations avec le Parlement</li> </ul>
Rocard I	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Arpaillange / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Jean Pierre Chevènement / Défense</li> <li>• Pierre Joxe / Intérieur</li> <li>• Roger Fauroux / Industrie, Commerce extérieur et Aménagement du territoire</li> <li>• Edith Cresson / Affaires européennes</li> <li>• Louis Mermaz / Transports</li> <li>• Michel Durafour / Fonction Publique et Réformes administratives</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Delebarre / Affaires sociales et Emploi</li> <li>• Jacques Pelletier / Coopération</li> <li>• Jack Lang / Culture et Communication</li> <li>• Henri Nallet / Agriculture et Forêt</li> <li>• Paul Quilès / Poste, Télécommunications et Espace</li> <li>• Louis Le Pensec / Mer</li> <li>• Jean Poperen / Relations avec le Parlement</li> </ul>
Rocard II	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Arpaillange / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Jean Pierre Chevènement / Défense</li> <li>• Pierre Joxe / Intérieur</li> <li>• Roger Fauroux / Industrie, Commerce extérieur et Aménagement du territoire</li> <li>• Edith Cresson / Affaires européennes</li> <li>• Michel Delebarre / Transports et Mer</li> <li>• Michel Durafour / Fonction Publique et Réformes administratives</li> <li>• Jean Pierre Soisson / Travail Emploi</li> <li>• Jacques Pelletier / Coopération</li> <li>• Jack Lang / Culture et Communication</li> <li>• Louis Le Pensec / Dom-Tom</li> <li>• Henri Nallet / Agriculture et Forêt</li> <li>• Paul Quilès / Poste, Télécommunications et Espace</li> <li>• Jean Poperen / Relations avec le Parlement</li> <li>• Claude Evin / Santé et Protection sociale</li> <li>• Hubert Curien / Recherche et Technologies</li> <li>• Jean-Marie Rausch / Commerce extérieur</li> </ul>
Cresson	16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Henri Nallet / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Pierre Joxe / Défense</li> <li>• Philippe Marchand / Intérieur</li> <li>• Jack Lang / Culture et Communication</li> <li>• Louis Mermaz / Agriculture et Forêt</li> <li>• Jean-Louis Bianco / Affaires sociales et Intégration</li> <li>• Martine Aubry / Travail et emploi</li> <li>• Paul Quilès / Equipement, Logement, Transport et Espace</li> <li>• Edwige Avice / Coopération</li> <li>• Louis Le Pensec / Dom-Tom</li> <li>• Hubert Curien / Recherche et Technologie</li> <li>• Jean Poperen / Relations avec le Parlement</li> <li>• Frédérique Bredin / Jeunesse et Sports</li> <li>• Roger Fauroux / Industrie, Commerce extérieur et Aménagement du Territoire</li> <li>• Paul Quilès / Poste, Télécommunications et Espace</li> <li>• Brice Lalonde / Environnement</li> </ul>
Bérégovoy	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Vauzelle / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Paul Quilès / Intérieur</li> <li>• Pierre Joxe / Défense</li> <li>• Michel Sapin / Economie et Finances</li> <li>• Michel Charasse / Budget</li> <li>• Ségolène Royal / Environnement</li> <li>• Jean-Louis Bianco / Equipement, Logement, Transport</li> <li>• Dominique Strauss-Khan / Industrie et Commerce extérieur</li> <li>• Martine Aubry / Travail et emploi</li> <li>• Louis Mermaz / Agriculture et Forêt</li> <li>• René Teulade / Affaires Sociales et Intégration</li> <li>• Bernard Kouchner / Santé et Action humanitaire</li> <li>• Bernard Tapie / Ville</li> <li>• Louis Le Pensec / Dom-Tom</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hubert Curien / Recherche et Espace</li> <li>• Emile Zuccarelli / Poste et Télécommunications</li> <li>• Frédérique Bredin / Jeunesse et Sports</li> </ul>
Balladur	18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Juppé / Affaires étrangères</li> <li>• François Bayrou / Education nationale</li> <li>• Edmond Alphandéry / Economie</li> <li>• Bernard Bosson / Industrie, Postes et Télécommunication et Tourisme</li> <li>• Alain Madelin / PME, Commerce et Artisanat</li> <li>• Michel Giraud / Travail et Emploi</li> <li>• Jacques Toubon / Culture et Francophonie</li> <li>• Nicolas Sarkozy / Budget</li> <li>• Jean Puech / Agriculture</li> <li>• François Fillon / Enseignement supérieur et Recherche</li> <li>• Michel Barnier / Environnement</li> <li>• André Rossinot / Fonction publique</li> <li>• Hervé de Charrette / Logement</li> <li>• Michel Roussin / Coopération</li> <li>• Dominique Perben / Dom-Tom</li> <li>• Michèle Alliot-Marie / Jeunesse et Sports</li> <li>• Alain Carignon / Communication</li> <li>• Philippe Mestre / Anciens Combattants et victimes de guerre.</li> </ul>
Juppe	25	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques Toubon / Garde des sceaux, ministre de la justice</li> <li>• Jean Arthuis / Ministre de l'Économie et des Finances, du Développement économique et du Plan.</li> <li>• François Bayrou / Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle</li> <li>• Bernard Pons / Aménagement du Territoire, l'équipement et Transports</li> <li>• Hervé de Charrette / Affaires étrangères</li> <li>• Charles Million / Défense</li> <li>• Jean-Louis Debré / l'Intérieur</li> <li>• Roger Romani / Relations avec le Parlement</li> <li>• Jacques Barrot / Travail, Dialogue social et participation</li> <li>• Philippe Douste-Blazy / Culture</li> <li>• Claude Goasguen / Réforme de l'Etat, Décentralisation et Citoyenneté</li> <li>• Jean Puech / Fonction publique</li> <li>• Elisabeth Hubert / Santé et Assurance maladie</li> <li>• Eric Raoult / Intégration et de la lutte contre l'exclusion</li> <li>• Colette Codaccioni / Solidarité entre les générations</li> <li>• Philippe Vasseur / Agriculture et Alimentation</li> <li>• Yves Galland / Industrie</li> <li>• Pierr-André Perissol / Logement</li> <li>• Jean Pierre Raffarin / PME, commerce et de Artisanat</li> <li>• François Fillon / Technologies de l'Information et Poste</li> <li>• Jean-Jacques de Peretti / Outre mer.</li> <li>• Corinne Lepage / Environnement.</li> <li>• Guy Drut / Jeunesse et Sports.</li> <li>• Françoise de Panafieu / Tourisme.</li> <li>• Pierre Pasquini / anciens Combattants et victimes de guerre</li> </ul>
Jospin	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laurent Fabius / Economie, Finances et Industrie</li> <li>• Elisabeth Guigou / Emploie et Solidarité</li> <li>• Marylise Lebranchu / Garde des Sceaux, ministre de la Justice</li> <li>• Daniel Vaillant / Intérieur</li> <li>• Claude Allègre / Education nationale</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hubert Vedrine / Affaires étrangères</li> <li>• Alain Richard / Défense</li> <li>• Jean-Claude Gayssot / Equipement, Transport et Logement</li> <li>• Catherine Tasca / Culture et Communication</li> <li>• François Patriat / Agriculture et Pêche</li> <li>• Yves Cochet / Aménagement du territoire et Logement</li> <li>• Jean-Jack Queyranne / Relations avec le Parlement</li> <li>• Michel Sapin / Fonction Publique et Réforme de l'Etat</li> <li>• Marie-Georges Buffet / Jeunesse et sports</li> <li>• Roger-Gérard Schwartzberg / Recherche</li> </ul>
--	--

Les ministres à portefeuilles sont les plus nombreux dans la hiérarchie ministérielle française, il sont au total 205. Ce titre ministériel est le plus utilisé dans la composition des 12 gouvernements qui se sont succédés, sauf pour trois gouvernements (Mauroy, Fabius et Rocard I) dont les ministres portant ce titre sont moins nombreux que les secrétaires d'Etat : 14 contre 19, 15 contre 19 et 14 contre 15. Les autres compositions gouvernementales montrent plus de ministres à portefeuilles que de ministres d'Etat, Ministres délégués et secrétaires d'Etat. Voyons dans le tableau ci-dessous la composition des ministres délégués.

Depuis 1981 le titre de ministre délégué a été confié à des membres du gouvernement placés auprès de ministres à part entière pour exercer des attributions limitativement définies. Cependant le meilleur exemple de ministre délégué auprès du premier ministre est celui de Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances, sous la direction de ce département ministériel.

Tableau des Ministres Délégués

<b>Ministres Délégués</b>		
<b>Gouvernement</b>	<b>Nombre</b>	<b>Titulaire et Fonction</b>
Mauroy I	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• André Chandernagor / Affaires européennes</li> <li>• Jean Pierre Cot / Coopération</li> <li>• Laurent Fabius / Budget</li> <li>• Edwige Advice / Jeunesse et Sports</li> </ul>
Mauroy II	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• André Chandernagor / Affaires européennes</li> <li>• Jean Pierre Cot / Coopération</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laurent Fabius / Budget</li> <li>• Edwige Advice / Jeunesse et Sports</li> <li>• Edmond Hervé / Energie</li> </ul>
Mauroy III	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jack Lang / Culture</li> <li>• Edwige Advice / Jeunesse et Sports</li> <li>• Yvette Roudy / Droits de la Femme</li> <li>• André Labarrère / Relations avec le Parlement</li> <li>• André Chandernagor / Affaires européennes</li> <li>• Christian Nucci / Coopération</li> <li>• Louis Mexandeau / PTT</li> <li>• Jack Ralite / Emploi</li> </ul>
Fabius	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jack Lang / Culture</li> <li>• Yvette Roudy / Droits de la Femme</li> <li>• Alain Calmat / Jeunesse et Sports</li> <li>• André Labarrère / Relations avec le Parlement</li> <li>• Christian Nucci / Coopération</li> <li>• Louis Méxandeau / PTT</li> </ul>
Chirac	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hervé de Charrette / Fonction Publique et Plan</li> <li>• Alain Juppé / Budget</li> <li>• Michel Noir / Commerce extérieur</li> <li>• Camille Cabana / Privatisations</li> <li>• Robert Pandraud / Sécurité</li> <li>• Jacques Douffiagues / Transports</li> <li>• Alain Carignon / Environnement</li> <li>• Alain Devaquet / Enseignement supérieur</li> <li>• Lucette Michaux-Chevry / Francophonie</li> <li>• Claude Malhuret / Droits de l'Homme</li> <li>• Jeunesse et Sports / Christian Bergelin</li> </ul>
Rocard I	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Olivier Stirn / Dom-Tom</li> <li>• Hubert Curien / Recherche</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> <li>• Jacques Chérèque / Aménagement du Territoire et Reconversion</li> <li>• François Dubin / Commerce, Artisanat et Tourisme</li> <li>• Georgina Dufoix / Famille, Droits de la Femme; Solidarité et Rapatriés</li> <li>• Claude Evin / Santé, Protection sociale</li> <li>• Catherine Tasca / Communication</li> </ul>
Rocard II	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Charasse / Budget</li> <li>• Alain Decaux / Francophonie</li> <li>• Roland Dumas / Affaires étrangères</li> <li>• Jacques Chérèque / Aménagement du Territoire et Reconversion</li> <li>• François Dubin / Commerce et Artisanat</li> <li>• Olivier Stirn / Tourisme</li> <li>• Jacques Mellick / Mer</li> <li>• Catherine Tasca / Communication</li> <li>• Leon Schwartzberg / Santé</li> <li>• Georgina Dufoix / Famille, Droits de la Femme, Solidarité et Rapatriés</li> <li>• Théo Braun / Personnes âgées</li> </ul>
Cresson	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Charasse / Budget</li> <li>• Dominique Strauss-Khan / Industrie et Commerce extérieur</li> <li>• François Dubin / Commerce et Artisanat</li> <li>• Jean Marie Rausch / Poste et Télécommunications</li> <li>• Michel Sapin / Justice</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elisabeth Guigou / Affaires Européennes</li> <li>• Catherine Tasca / Francophonie</li> <li>• Bruno Durieux / Santé</li> <li>• Georges Kiejman / Communication</li> <li>• Jean-Michel Baylet / Tourisme</li> </ul>
Bérégovoy	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elisabeth Guigou / Affaires européennes</li> <li>• Georges Kiejman / Affaires étrangères</li> <li>• Marcel Debarge / Coopération</li> <li>• Jean Marie Rausch / Commerce et Artisanat</li> <li>• Marie-Noëlle Lienemann / Logement et Cadre de vie</li> <li>• Jean-Michel Baylet / Tourisme</li> </ul>
Balladur	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pascal Clément / Relations avec l'Assemblée nationale</li> <li>• Roger Romani / Relations avec le Sénat et Rapatriés</li> <li>• Philippe Douste-Blazy / Santé</li> <li>• Daniel Hoeffel / Aménagement du Territoire et Collectivités locales</li> <li>• Lucette Michaux-Chevry / Actions humanitaires et Droits de l'Homme</li> <li>• Alain Lamassoure / Affaires européennes</li> </ul>
Juppe	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques Godfrain / Coopération</li> <li>• Michel Barnier / Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères chargé des Affaires Européennes</li> </ul>
Jospin	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christian Pierret / Industrie, PME, Commerce, Artisanat et Consommation</li> <li>• Ségolène Royal / Famille, Enfance et Personnes handicapées</li> <li>• Claude Bartolone / Ville</li> <li>• Bernard Kouchner / Santé</li> <li>• Jean-Luc Melenchon / Enseignement professionnel</li> <li>• Pierre Moscovici / Affaires européennes</li> <li>• Charles Josselin / Coopération et Francophonie</li> </ul>

Au total 85 ministres délégués apparaissent au cours de la période ; ainsi ce titre ministériel occupe la deuxième place par rapport au nombre de ministres nommés.

Finalement, les Secrétaires d'Etat peuvent relever de trois catégories :

a) les secrétaires d'Etat autonomes qui ont été créés pour la première fois en 1974 dans le premier gouvernement Chirac. Ils détiennent la même autorité et la même compétence que les ministres sur le département dont ils ont la charge, à ceci près qu'ils n'assistent au Conseil des Ministres<sup>30</sup> que lorsque figure à l'ordre du jour une question ressortissant de leur compétence.

<sup>30</sup>Il s'agit de la réunion hebdomadaire des ministres sous la présidence du Président de la République. Ce n'est pas en principe le lieu d'un débat ; le Conseil, organe de décision juridique, ne fait qu'entériner les décisions prises. Son ordre du jour est composé de trois parties : la partie A qui concerne les projets de loi, la partie B

b) les secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre qui assistent celui-ci par délégation, dans un domaine de sa compétence : par exemple la fonction publique, la formation professionnelle, les relations avec le Parlement.

c) les secrétaires d'Etat auprès d'un ministre. Ils assistent celui-ci et peuvent être chargés, par délégation, de suivre un domaine particulier de sa compétence (les affaires européennes pour les affaires étrangères, l'enseignement préscolaire pour l'éducation, par exemple).

Tableau des secrétaires d'Etat.

Secrétaires d'Etat		
Gouvernement	Nombre	Titulaire et Fonction
Mauroy I	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean Le Garrec / auprès du Premier ministre</li> <li>• Catherine Lalumière / Fonction publique et Réforme Administrative</li> <li>• Raymond Courrière / Rapatriés</li> <li>• Henri Emmanuelli / Dom-Tom</li> <li>• François Autain / Sécurité sociale</li> <li>• Joseph Franceschi / Personnes âgées</li> <li>• Georgia Dufoix / Famille</li> <li>• Marcel Debarge / Formation professionnelle</li> <li>• André Cellard / Agriculture</li> <li>• Georges Lemoine / Agriculture</li> <li>• Alain Bombard / Environnement</li> <li>• François Abadie / Tourisme</li> </ul>
Mauroy II	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean Le Garrec / Extension du service public</li> <li>• Raymond Courrière / Rapatriés</li> <li>• Henri Emmanuelli / Dom-Tom</li> <li>• Georgina Dufoix / Famille</li> <li>• François Autain / Sécurité sociale</li> <li>• Joseph Franceschi / Personnes âgées</li> <li>• Georges Lemoine / Défense</li> <li>• André Cellard / Agriculture</li> <li>• François Abadie / Tourisme</li> </ul>

relative aux mesures individuelles, la partie C relative aux communications des ministres. in CHAGNOLLAUD, D. *Histoire constitutionnelle de la Ve République*, Tome 2, Armand Colin, Paris, 2001, p. 204.

Mauroy III	19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max Gallo / Porte-parole</li> <li>• Jean Le Garrec / Plan et Economie Sociale</li> <li>• Anicet Le Pors / fonction Publique et Réforme Administrative</li> <li>• Georges Fillioud / communication</li> <li>• Huguette Boucherdou / Environnement</li> <li>• Henri Emmanuelli / Budget</li> <li>• Catherine Lalumière / Consommation</li> <li>• Joseph Franceschi / Sécurité publique</li> <li>• Georges Lemoine / Dom-Tom</li> <li>• Georges Laurain / Défense</li> <li>• Jean Auroux / Energie</li> <li>• Edmond Hervé / Santé</li> <li>• Georgine Dufoix / Famille</li> <li>• Benoist / Personnes âgées</li> <li>• Raymond Courrière / Rapatriés</li> <li>• Roger-Gérard Schwartzberg / Education</li> <li>• René Souchon / Agriculture</li> <li>• Roland Carraz / Tourisme</li> <li>• Guy Legagene / Mer</li> </ul>
Fabius	19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edwige Avice / Défense</li> <li>• Jean Le Garrec / Simplifications administratives</li> <li>• Georges Fillioud / Communication</li> <li>• Henri Emmanuelli / Budget</li> <li>• Catherine Lalumière / Consommation</li> <li>• Joseph Franceschi / Personnes âgées</li> <li>• Georges Lemoine / Dom-Tom</li> <li>• Jean Auroux / Transports</li> <li>• Roger-Gérard Schwartzberg / Universités</li> <li>• Jean Gatel / Economie sociale</li> <li>• Jean Laurain / Anciens Combattants et victimes de guerre</li> <li>• Martin Malvy / Energie</li> <li>• Edmond Hervé / Santé</li> <li>• Jean Michel Baylet / Relations extérieures</li> <li>• René Souchon / Agriculture</li> <li>• Haroun Tazief / Risques naturels</li> <li>• Roland Garraz / Enseignement technique et technologique</li> <li>• Guy Legagne / Mer</li> <li>• Jean-Marie Bockel / Tourisme</li> </ul>
Chirac	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe de Villiers / Culture et Communication</li> <li>• Didier Bariani / Affaires étrangères</li> <li>• Bernard Bosson / Collectivités locales</li> <li>• Gaston Flosse / Pacifique Sud</li> <li>• Michèle Alliot-Marie / Enseignement</li> <li>• Nicole Catala / Formation professionnelle</li> <li>• Adrien Zeller / Sécurité sociale</li> <li>• Jean Arthuis / Affaires Sociales et emploi</li> <li>• Gérard Longuet / P et T</li> <li>• Georges Fontès / Anciens Combattants</li> <li>• André Santini / Rapatriés</li> <li>• Ambroise Guellec / Mer</li> </ul>



Rocard I	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lionel Stoléru / Chargé du Plan</li> <li>• Brice Lalonde / Environnement</li> <li>• Tony Dreyfus / Sans affectation</li> <li>• Jacques Mellick / Anciens Combattants</li> <li>• Robert Chapuis / Enseignement technique</li> <li>• Roger Bambuck / Sports</li> <li>• Véronique Neiertz / Consommation</li> <li>• Philippe Essig / Risques industriels</li> <li>• Emile Biasini / Grands Travaux</li> <li>• Thierry de Beaucé / Francophonie</li> <li>• Jean Michel Boucheron / Collectivités territoriales</li> <li>• Georges Sarre / Voies d'eau et Transports routiers</li> <li>• André Laignel / Formation professionnelle</li> <li>• Bernard Kouchner / Insertion sociale</li> <li>• Catherine Trautmann / Personnes âgées et handicapées</li> </ul>
Rocard II	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michèle André / Droits de la Femme</li> <li>• André Meric / Anciens Combattants</li> <li>• Gérard Renon / Prévention des risques technologiques majeurs</li> <li>• Lionel Stoléru / Chargé du Plan</li> <li>• Brice Lalonde / Environnement</li> <li>• Tony Dreyfus / Sans affectation</li> <li>• Bernard Kouchner / Action humanitaire</li> <li>• Robert Chapuis / Enseignement technique</li> <li>• Roger Bambuck / Sports</li> <li>• Véronique Neiertz / Consommation</li> <li>• Thierry de Beaucé / Relations culturelles internationales</li> <li>• Jean-Michel Baylet / Collectivités territoriales</li> <li>• Georges Sarre / Voies d'eau et Transports routiers</li> <li>• André Laignel / Formation professionnelle</li> <li>• Emile Biasini / Grands Travaux</li> <li>• Hélène Dorlhac / Famille</li> <li>• Michel Gilibert / Handicapés</li> </ul>
Cresson	0	
Bérégovoy	0	
Balladur	0	
Juppe	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Xavier Emmanuelli / Action humanitaire d'urgence</li> <li>• Anne-Marie Couderc / Emploi</li> <li>• François Baroin / Porte-parole du gouvernement</li> <li>• François D'Aubert / Budget</li> <li>• Hervé Gaymard / Finances</li> <li>• Jean de Boishue / Enseignement supérieure</li> <li>• Elisabeth Dufourcq / Recherche</li> <li>• François Hostalier / Enseignement scolaire</li> <li>• Raymond Max Aubert / Développement rural</li> <li>• Anne-Marie Idrac / Transport</li> <li>• Margie Sudre / Francophonie</li> <li>• Françoise de Veyrinas / Quartiers en difficulté</li> <li>• Nicole Ameline / Décentralisation</li> <li>• Christine Chauvet / Commerce extérieur</li> </ul>

Jospin	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>● François Huwart / Commerce extérieur</li> <li>● Florence Parly / Budget</li> <li>● Paulette Guinchard-kunstler / Personnes âgées</li> <li>● Nicole Pery / Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle</li> <li>● Guy Hascoet / Economie solidaire</li> <li>● Christian Paul / Outre-mer.</li> <li>● Jacques Floch / Anciennes combattants.</li> <li>● Marie-Noëlle Lienemann / Logement</li> <li>● Jacques Brunhes / Tourisme.</li> <li>● Michel Duffour / Patrimoine et Décentralisation culturelle</li> </ul>
--------	----	--

Au total 127 secrétaires d'Etat ont été nommés ; dans le gouvernement Mauroy III le nombre de secrétaires d'Etat a augmenté, passant de 9 à 19, mais durant les gouvernements Cresson, Bérégovoy et Balladur les secrétaires d'Etat ont disparu, jusqu'à l'arrivée du gouvernement Juppé en nombre 14, tandis que Lionel Jospin en aura 10.

#### 1.2.2. La hiérarchie ministérielle du gouvernement mexicain.

Sur la période 1982-2001 le gouvernement mexicain a vu se succéder un total de 130 membres, avec le titre de *secrétaires d'Etat* ; tous sont nommés par le Président de la République au début de son mandat, et sont déplacés sur proposition de sa part. Durant les trois premiers sextennats presque la totalité a appartenu au PRI. Pendant le gouvernement Zedillo, seuls trois ministres n'étaient pas affiliés au PRI : le Procureur général de la République Antonio Lozano Gracia, avocat et membre du PAN, (Partido Acción Nacional). La ministre de l'environnement Julia Carabias qui avait appartenu au Parti Socialiste Unifié du Mexique (PSUM) et qui devint apolitique à partir de 1986 au moment de la fondation du bloc de la gauche et de la création du

PRD (Parti de la Révolution Démocratique), et Juan Ramón de la Fuente avec un profil nettement académique qui a occupé le poste de ministre de la Santé.<sup>31</sup> Le gouvernement mexicain, comme le gouvernement français, change selon les mandats Présidentiels. Pendant la période De la Madrid il y a 26 ensuite la période Carlos Salinas, il y avait 27 secrétaires d'Etat et 25 dans le mandat Zedillo. Dans les trois gouvernements, il existe un nombre variable de ministres dont les titres et les fonctions diffèrent.

Secrétaires d'Etat		
Gouvernement	Nombre	Titulaire et fonction
De la Madrid	26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emilio Gamboa / Secrétaire particulier du Président</li> <li>• Carlos Humberto Bermudez / Chef de l'Etat major présidentiel</li> <li>• Manuel Alonso / Porte-parole du gouvernement (Communication sociale de la présidence).</li> <li>• José Sáenz Arroyo / directeur général des affaires juridiques de la présidence</li> <li>• José Gamas Torruco / Directeur du secrétariat technique de la présidence</li> <li>• Rodolfo Felix Valdés / Communications et Transports</li> <li>• Jesús Reyes Heróles / Education</li> <li>• Marcelo Javelly Girard / Travaux publics</li> <li>• Guillermo Soberon Acevedo / Santé</li> <li>• Arsenio Farell Cubillas / Emploi</li> <li>• Luis Martinez Villicaña / Réforme agraire</li> <li>• Antonio Enriquez Savignac / Tourisme</li> <li>• Carlos Salinas de Gortari / Plan et Budget</li> <li>• Pedro Ojeda Paullada / Pêche</li> <li>• Manuel Bartlett Díaz / Intérieur</li> <li>• Bernardo Sepulveda Amor / Affaires étrangères</li> <li>• Jesús Silva Herzog / Economie et Finances</li> <li>• Juan Arevalo Gardoqui / Défense</li> <li>• Miguel A. Gomez Ortega / Mer</li> <li>• Francisco Labastida Ochoa / Patrimoine et Développement Industriel</li> <li>• Héctor Hernandez Cervantes / Commerce</li> <li>• Horacio Garcia Aguilar / Agriculture et Ressources hydrauliques</li> <li>• Sergio García Ramírez / Procureur général</li> <li>• Ramón Aguirre Velázquez / Maire de la ville de Mexico</li> <li>• Victoria Adato Ibarra / Procureur de la ville de Mexico</li> <li>• Francisco Rojas / Conseiller du Président</li> </ul>

<sup>31</sup> Cette information a été obtenue à partir d'un entretien avec Julia Carabias, qui nous a expliqué qu'au moment de la présentation des membres du gouvernement le Président Zedillo mentionne que dans le gouvernement il y avait trois membres qui n'appartenaient pas au PRI, dont un était affilié au PAN et les deux autres n'avaient aucune affiliation partisane.

Salinas	27	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Andrés Massieu Berlanga / Secrétaire particulier du Président.</li> <li>• Arturo Cardona Marino / Chef de l'Etat major Présidentiel</li> <li>• Fernando Gutiérrez Barrios / Ministre de l'intérieur</li> <li>• Otto Granados Roldán / Directeur général du bureau présidentiel</li> <li>• Fernando Solana Morales / Affaires étrangères</li> <li>• Antonio Riviello Bazan / Défense</li> <li>• Mauricio Scheleske Sanchez / Mer</li> <li>• Pedro Aspe Armella / Economie et Finances</li> <li>• Ernesto Zedillo / Plan et Budget</li> <li>• María Elena Vazquez Nava / Inspecteur des Finances</li> <li>• Fernando Hiriart Balderrama / Energie, Mines et Industries de l'Etat</li> <li>• Jaime Serra Puche / Commerce et Développement industriel</li> <li>• Jorge de La Vega Dominguez / Agriculture et Ressources hydrauliques</li> <li>• José María Córdoba Montoya / Chef du bureau de coordination de la présidence</li> <li>• José Ruben Valdez Abascal / Directeur Général des affaires juridiques de la présidence</li> <li>• Justo Ceja Martínez / Secrétaire privé du Président</li> <li>• Andrés Caso Lombardo / Communications et Transports</li> <li>• Patricio Chirinos Calero / Environnement</li> <li>• Manuel Bartlett Díaz / Education</li> <li>• Jesús Kumate Rodriguez / Santé</li> <li>• Arsenio Farell Cubillas / Emploi</li> <li>• Victor Manuel Cervera Pacheco / Réforme agraire</li> <li>• Carlos Hank Gonzalez / Tourisme</li> <li>• Ma. De los Angeles Moreno / Pêche</li> <li>• Manuel Camacho Solis / Maire de la ville de Mexico</li> <li>• Enrique Alvarez del Castillo / Procureur général de la République</li> <li>• Ignacio Morales Lechuga / Procureur général de Justice</li> </ul>
Zedillo	25	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Esteban Moctezuma Barragan / Ministre, de l'intérieur.</li> <li>• José Anguel Gurria Treviño / Affaires étrangères</li> <li>• Igancio Pichardo Pagaza / Energie, Mines et Industries de l'Etat</li> <li>• Jaime Serra Puche / Finance et Crédit public</li> <li>• Guillermo Ortiz Martinez / Communications et Transports</li> <li>• Carlos Rojas Gutiérrez / Développement social</li> <li>• Arturo Warman Gryj / Agriculture et Ressources hydrauliques</li> <li>• Fausto Alzati Araiza / Education</li> <li>• Herminio Blanco Mendoza / Commerce et Développement Industriel</li> <li>• Antonio Lozano Gracia / Procureur Général de la République</li> <li>• Enrique Cervantes Aguirre / Défense</li> <li>• José Ramón Lorenzo Franco / Mer</li> <li>• Norma Samaniego / Inspecteur Général de la Fédération</li> <li>• Juan Ramón de la Fuente Ramírez / Santé</li> <li>• Santiago Oñate Laborde / Emploi</li> <li>• Miguel Limón Rojas / Réforme agraire</li> <li>• Silvia Hernández / Tourisme</li> <li>• Julia Carabias / Environnement</li> <li>• Oscar Espinoza Villareal / Maire de la ville de Mexico</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rubén Valdez Abascal / Procureur de Mexico</li> <li>• Roberto Miranda Sanchez / Etat major Présidentiel</li> <li>• Liebano Saenz / Secrétaire de la Présidence</li> <li>• Luis Tellez Kuenzler / Chef du bureau de la Présidence.</li> <li>• German Fernandez Aguirre / Directeur des affaires juridiques de la Présidence</li> <li>• Carlos Salomon Cámara / Porte-parole du gouvernement</li> </ul>
FOX	49	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santiago Creel Miranda / Ministre de l'intérieur</li> <li>• Ricardo Vega Garcia / Défense</li> <li>• Marco Antonio Peyrot / Mer</li> <li>• Francisco Barrio Terrazas / Inspecteur des Finances</li> <li>• Rafel Macedo de la Concha / Procureur général de la République</li> <li>• Alejandro Gertz Manero / Sécurité publique et services de la Justice</li> <li>• María Teresa Herrera Tello / Réforme agraire</li> <li>• Juan de Dios Castro Lozano / Conseiller juridique de la présidence</li> <li>• Alfonso Durazo Montaña / Secrétaire particulier du Président</li> <li>• José Armando Tamayo Casillas / Chef de l'État major présidentiel</li> <li>• Adolfo Aguilar Zinser / Conseiller pour la Sécurité nationale</li> <li>• Francisco Ortiz Ortiz / Coordinateur de l'Opinion publique et de l'image</li> <li>• Raúl Muñoz Leos / Pétroles mexicains (PEMEX)</li> <li>• Alfredo Elías Ayub / Commission fédérale pour l'Electricité</li> <li>• Alfonso Caso Aguilar / Compagnie d'Electricité, (Luz y Fuerza)</li> <li>• Santiago Levy / Institut mexicain de la Sécurité sociale</li> <li>• Cristobal Jaime Jáquez / Commission nationale de l'eau</li> <li>• Ramón Muñoz Gutiérrez / Chef du bureau pour l'innovation gouvernementale</li> <li>• Marie Claire Acosta Ortiz / Ambassadrice spéciale pour les Droits de l'Homme et la Démocratie</li> <li>• Sari Bermúdez / CONACULTA Conseil national de la Culture</li> <li>• Laura Valdés de Rojas / Loterie nationale</li> <li>• Florencio Salazar Adame / Coordinateur du Plan Puebla-Panamá.</li> <li>• Eduardo Sojo / Coordinateur des politiques publiques</li> <li>• Jorge G. Castañeda / Affaires étrangères</li> <li>• Francisco Gil Díaz / Finances</li> <li>• Luis Ernesto Derbez / Développement économique</li> <li>• Pedro Cerisola Weber / Communications et Transports</li> <li>• Javier Usabiaga / Agriculture.</li> <li>• Ernesto Martens / Energie.</li> <li>• Victor Lichtinger / Environnement.</li> <li>• Leticia Navarro / Tourisme</li> <li>• Mario Laborín Gomez / Financement national (NAFIN)</li> <li>• John McCarthy / Fond national du tourisme</li> <li>• Ernesto Guillermo Ruffo Appel / Affaires migratoires de la frontière nord</li> <li>• Gilbert Ricón Gallardo / Commission de la citoyenneté des études sur la discrimination</li> <li>• José Sarukhán Kermez / Commission du développement social.</li> <li>• Reyes S. Tamez Guerra / Education publique</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julio Frenk Mora / Santé</li> <li>• Carlos Abascal Carranza / Emploi</li> <li>• Josefina Vazquez Mota / Développement social</li> <li>• Xóchitl Galvez Ruíz / Coordinatrice des affaires indigènes pour la Présidence</li> <li>• Juan Hernandez / Coordinateur de la Présidence pour les migrants mexicains à l'étranger</li> <li>• Luis H. Alvarez / Commission pour la paix au Chiapas</li> <li>• Victor Hugo Flores Higuera / Intégration sociale et des handicapés</li> <li>• Nelson Vargas Basañez / Sports.</li> <li>• Rafael Rangel Sostman / Commission nationale pour la vie et le travail.</li> <li>• José Luis Romero Hicks / Commerce extérieur.</li> <li>• Rodolfo Elizondo / Coordinateur présidentiel pour l'alliance citoyenne</li> <li>• Carlos Flores Alcocer / Coordinateur des projets de développement national.</li> </ul>
--	--	---

## Conclusions

Les tableaux antérieurs nous conduisent à réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement des équipes ministérielles de nos deux pays étudiés. Nous pouvons observer par exemple qu'au Mexique la configuration de l'équipe ministérielle se montre plus rigide, plus horizontale par rapport à la française. Au Mexique, durant les présidences du PRI (1982-2000), tous les membres du gouvernement ont le titre de secrétaires d'État, tandis que du côté de la France, les titres des membres du gouvernement sont plus variés : ministre d'État, ministre délégué secrétaire d'État.

Le gouvernement Fox marque un changement significatif dans la forme d'organisation du gouvernement mexicain, où le nombre de membres du gouvernement augmente significativement et les titres que portent les membres de ce gouvernement sont plus divers : secrétaires d'État, coordinateurs, conseillers. Ce changement dans l'organisation interne du gouvernement Fox reflète la volonté de changer la manière de gouverner par rapport au temps des présidences priistes.

Organiser de manière distincte la nouvelle élite gouvernementale mex. représente un changement dans la manière de gouverner.

Les ministères et du coup les ministres sont beaucoup plus nombreux en France qu'au Mexique que la Mexicaine, ce fait résulte principalement de périodisation des élections législatives et présidentielles. La durée de vie d'une équipe gouvernementale au Mexique est de six ans, tandis qu'en France elle est de 2,5 ans. Cette durée de vie des équipes ministérielles résulte des rythmes électoraux et de la durée de la fonction présidentielle au Mexique et de la présidentielle et législative en France où au cours de ces vingt dernières années se sont succédés cinq élections législatives et 3 élections présidentielles, tandis que dans un régime nettement présidentiel comme celui du Mexique seulement l'élection d'un nouveau président peut déterminer une nouvelle conformation de l'équipe ministérielle.

En France nous pouvons observer que les structures ministérielles peuvent changer d'un gouvernement à un autre, par exemple dans les gouvernements Cresson, Bérégovoy et Balladur aucun membre du gouvernement ne porte le titre de Secrétaire d'État ; et les gouvernements Juppé et Jospin n'affichent aucun ministre d'État. Les variations à l'intérieur du gouvernement peuvent être expliquées par des considérations politiques. Il faut donner une certaine image d'équipe réduite et dynamique, ou au contraire montrer que le pouvoir prend en compte nombreux problèmes particuliers. Il faut parfois donner des postes des secrétaire d'état à des petits partis politiques qui participent au gouvernement et faire un effort pour nommer des femmes.

Quo qu'il en soit, le rôle du pouvoir exécutif dans le processus de nomination des membres du gouvernement est essentiel.

Nous avons aussi observé que pour les quatre présidents qui se sont succédés au Mexique, il y a un groupe de personnes très proches au Président. Le système présidentiel mexicain est un régime extrêmement rigide, il n'y a pas aucun motif pour lequel les membres du gouvernement peuvent collaborer de manière efficace avec la chambre de députés. Les ministres mexicains ne cherchent pas l'appui du pouvoir législatif.



## **Chapitre 2. Les ministres avant 1981.**

Les carrières politiques observables aujourd'hui s'expliquent en partie par une tradition. Dans chaque pays, il y a des voies d'accès plus ou moins spécifiques à l'élite gouvernante et aux postes ministériels. L'objectif de ce chapitre est de comprendre les antécédents du personnel ministériel français et mexicain. A partir des études déjà faites, nous allons essayer de décrire d'une manière générale leurs caractéristiques sociopolitiques. Comment devenait-on ministre autrefois ? Quel était le profil des ministres ?

Pour comprendre les transformations des caractéristiques des ministres de nos deux pays, nous avons centré notre analyse sur la période 1959-1981 en France et 1929-1982 au Mexique. Pour chaque pays, on peut distinguer plusieurs sous périodes où l'on peut observer des évolutions dans le profil de carrière.

En France l'avènement de la Ve République marque une transformation par rapport à la République précédente. Mais durant la Ve République nous observons que la composition des équipes ministérielles peut être analysée à partir de deux périodes : la période gaulliste et la période giscardienne.

Au Mexique, deux périodes distinctes peuvent être observées, la période dite des militaires qui s'étend de 1924 jusqu'au 1946 et la période dit, des civils (del civilismo), période qui va de la présidence de Miguel Aleman (1946-1952) à 1982 (fin du gouvernement de Lopez Portillo).

## 2.1. Les ministres français : 1959-1981.

De 1958 à 1981, de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing, 197<sup>32</sup> ministres et secrétaires d'Etat ont été nommés, trois présidents ont été élus, le premier effectuant deux mandats : 1959-1962 et 1962-1969 et quatorze gouvernements se sont succédés. Le processus de recrutement ministériel de cette période se caractérise principalement par deux filières d'accès à la fonction gouvernementale définies par deux étapes différentes. La première comprend à l'étape gaulliste qui comprend les deux présidences du général De Gaulle (1959-1969) et la présidence de Georges Pompidou (1969-1974). Dans la première présidence le général De Gaulle a été élu par un collège restreint de notables et dans la deuxième présidence il a été élu par le suffrage universel de 1962 inaugurant ainsi la première véritable présidence de la Vè République. La seconde étape correspond à la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. On peut percevoir cette différenciation à partir des caractéristiques personnelles des ministres.

---

<sup>32</sup> Ce chiffre a été pris sur la base de l'étude de GAXIE, D. « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République de 1959 à 1981 ». *Revue française de sociologie*, XXIV, juillet-septembre 1983, p. 441-465. Cette étude ne tient pas compte des deux dernières nominations intervenues sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing (MM. Rémy Montagne et Pierre Ribes).

Tableau 1 : Les gouvernements et les ministres français, 1959-1981.\*

Présidence	Date de constitution	Gouvernement	Nombre de ministres	Nombre de secrétaires d'Etat	Total
Charles de Gaulle	janvier 1959	Debré	20	6	27
	avril 1962	Pompidou I	21	7	29
	décembre 1962	Pompidou II	21	4	26
	janvier 1966	Pompidou III	17	10	28
	avril 1967	Pompidou IV	21	7	29
	juillet 1968	Couve de Murville	18	12	31
Georges Pompidou	juin 1969	Chaban-Delmas	18	20	39
	juillet 1972	Messmer I	19	10	30
	avril 1973	Messmer II	21	16	38
	mars 1974	Messmer III	15	13	29
Valéry Giscard d'Estaing	mai 1974	Chirac	15	21	37
	août 1976	Barre I	18	18	37
	avril 1977	Barre II	15	25	41
	avril 1978	Barre III	19	18	38
TOTAL	1959-1981		-	-	459

Les transformations dans le nombre total des membres des gouvernements de cette étape de la vie politique française (1959-1981), peuvent être analysées selon les trois périodes présidentielles : tout d'abord, on constate une augmentation de l'effectif gouvernemental total à partir de la nomination du gouvernement Chaban-Delmas, premier gouvernement sous la présidence de Georges Pompidou. L'évolution du nombre de ministres durant cette période de la V<sup>e</sup> République permet de distinguer une transformation par rapport à la tendance à l'augmentation du corps ministériel dont la succession présidentielle de 1974 marque les débuts. Ainsi sous la période présidentielle du général De Gaulle, (1959-1969), le nombre total des membres du gouvernement ne dépasse jamais trente et un, et on observe un nombre très restreint de secrétaires d'Etat qui ne dépasse pas les 12, les ministres et secrétaires d'Etat nommés durant cette période sont en moyenne de 28.<sup>33</sup> Durant la présidence de Georges Pompidou il y'a une augmentation du total des membres du

\* Il s'agit du nombre total personnes qui ont exercé une fonction ministérielle.

<sup>33</sup> Cette moyenne résulte du nombre total des ministres divisé par le nombre de gouvernements.

gouvernement par rapport aux gouvernements précédents, due en fait à une augmentation du nombre de secrétaires d'Etat culminant au nombre de 20 sous le gouvernement Chaban-Delmas. La moyenne de ministres et secrétaires d'Etat, nommés durant cette présidence est de 34 elle est, supérieure à celle de la période antérieure. Finalement, la tendance à l'accroissement des membres du gouvernement se vérifie sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, en moyenne le nombre de ministres et secrétaires d'Etat nommés est de 38, le nombre de ministres et légèrement en baisse, c'est le nombre de secrétaires d'Etat qui augmentent.

#### 2.1.1. Les ministres sous les présidences gaullistes 1959-1974.

Les ministres des présidences gaullistes, de 1959 à 1974, se caractérisent par leur expérience de la résistance, « les compagnons et les résistants » sont les deux principales caractéristiques des ministres gaullistes. Durant cette période, le fait d'avoir exercé des responsabilités dans la Résistance et de pouvoir se revendiquer du compagnonnage gaulliste, le fait d'avoir participé à la libération de la France après l'occupation par l'Allemagne nazie, constituent de ressources très importants pour l'accession à la formation ministérielle. Les jeunes ministres arrivent 20 ans plus tard au sommet des fonctions politiques.

De cette manière, le facteur déterminant du recrutement ministériel sous les présidences de Gaulle et Georges Pompidou a été la Résistance. Une mesure plus exacte du poids des anciens Résistants dans le personnel gouvernemental de cette

époque-là a été effectuée par Jean Cabannes<sup>34</sup> où il montre qu'en effet, deux tiers des ministres ou secrétaires d'Etat du général de Gaulle, c'est à dire 55 sur 83, ont acquis la médaille de la Résistance ou la Croix de guerre 1939-1945. Dans une autre étude, Mattei Dogan montre que les ministres résistants de la Ve République sont ceux de la résistance extérieure, alors que les résistants de la IVe République ont appartenu en majorité à la résistance intérieure. « Une quarantaine de ministres anciens résistants de la Ve République furent déjà ministres ou du moins Parlementaires sous la IVème République. Ce fait illustre avec éclat l'impact de la Résistance par delà le changement de régime. Beaucoup d'entre eux se trouvaient dans l'entourage du général de Gaulle à Londres ou à Alger ».<sup>35</sup>

Quelles sont les caractéristiques de ces ministres en termes de genre, origine sociale, niveau d'études, âge, et lieu de naissance ? Plusieurs travaux ont été consacrés à cette question et on trouve très peu de différence entre leurs résultats.

## **Caractéristiques**

### Age

Si l'âge moyen d'accès au gouvernement sous les présidences du général de Gaulle et George Pompidou est de 49 ans et 4 mois pour l'ensemble des ministres,<sup>36</sup> pour les ministres de plein exercice il est de 50 ans et 5 mois et 46 ans et 1 mois pour les secrétaires d'Etat. Ceci veut dire que souvent dans sa carrière ministérielle par la biais d'un secrétaire d'Etat, on accède donc un peu plus à ce type de poste. Si l'on

---

<sup>34</sup> CABANNES, J. *Le personnel gouvernemental sous la Ve république*, p. 47.

<sup>35</sup> DOGAN, M. *Filières pour devenir ministre, de Thiers à Mitterrand*, Pouvoirs, No. 36, 1986, p.49.

<sup>36</sup> ANTONI, et. al. *Les Ministres de la Ve République*, Presses universitaires de France, 1976, p.37.

analyse l'accès au gouvernement par tranches d'âge, on obtient les résultats suivants :

**Tableau 2. Age d'accès au gouvernement, 1959-1974.**

<b>Âge d'accès au gouvernement sous la présidence de Gaulle et Georges Pompidou</b>	
<b>Âge</b>	<b>Pourcentage</b>
30-40	12
40-50	46
50-60	29
60-70	13

Source : Antoni, op. cit. p. 37.

### **Genre**

« La III<sup>ème</sup> République franchit le premier pas dans la promotion ministérielle des femmes en 1936 lorsque Léon Blum appela trois femmes au gouvernement : Mme Léon Brunschwig, radical socialiste et présidente de l'Union pour le suffrage des femmes, en tant que sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale ; Mme Irène Joliot-Curie, proche des communistes, en tant que sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique ; Mme Suzanne Lacore, socialiste, en tant que responsable de la protection de l'enfance. Il faut attendre la IV<sup>ème</sup> République pour voir apparaître, dans le cabinet Robert Schuman, la première femme ministre à part entière ; Mme Andrée Vienot n'avait été en 1946 que sous-secrétaire d'Etat, Mme Poinso-Chapuis, ministre de la santé publique et de la population de novembre 1947 à juillet 1948 ;<sup>37</sup> sera donc la première femme à avoir un ministère autonome.

---

<sup>37</sup> CABANNES, J. op. cit. p. 113.

Durant la période 1959-1974, la sous représentation des femmes dans la fonction ministérielle est évidente. Les données obtenues du travail de Daniel Gaxie<sup>38</sup> nous montrent que la participation des femmes au gouvernement durant la période gaulliste a été minime, puisque seulement trois femmes sont nommées au sein du gouvernement, Mlles Sid Cara et Dienesch et Mme Ploux. « Toutes nommées à des postes des Secrétaires d'Etat, l'une d'entre elles, devant sa promotion à sa qualité de député d'Alger, quittera le gouvernement après le règlement de l'affaire algérienne, une seconde ne fera qu'une brève apparition de dix mois d'avril 1973 à février 1974 et la troisième occupera toujours l'avant-dernière ou la dernière position dans l'ordre hiérarchique et protocolaire de nomination des membres du gouvernement ».

Les femmes représentent tout juste 2,5% de l'effectif total des gouvernements. Si le gouvernement Messmer II comporte deux femmes (Mlle Dienesch et Mme Ploux on revient très vite dans le troisième cabinet Messmer à une seule femme.

Mlle Dienesch, secrétaire d'Etat depuis 1968 et brillamment réélue comme député, a été confirmée dans son secrétariat d'Etat mais non promue à un ministère en avril 1973. De plus ces rares femmes sont cantonnées dans des secrétariats d'Etat « sociaux ». En somme on les confine dans les « bonnes œuvres ».

<b>Tableau 3. Le poids de femmes dans la période des ministres gaullistes.</b>			
<b>Périodes</b>	<b>Effectif gouvernemental</b>	<b>Nombre de femmes membres du gouvernement</b>	<b>%</b>
<b>1959-1969</b>	<b>83</b>	<b>2</b>	<b>2,4%</b>
<b>1969-1974</b>	<b>68</b>	<b>2</b>	<b>3%</b>

Source Cabannes op. cit. p. 112-113.

<sup>38</sup> GAXIE, D. « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Ve République, 1959-1981 ». *Revue Française de Sociologie*, juillet-septembre 1983, XXIV-3. p.443.

## Origine sociale

Une des questions les plus révélatrices quant à l'homogénéité ou hétérogénéité du corps ministériel est l'origine sociale des ministres. En utilisant la profession du chef de famille comme indicateur, Antoni<sup>39</sup> nous montre dans son étude que trois groupes principaux se dégagent : les fils de fonctionnaires, les fils d'industriels et de cadres supérieurs et les fils de professions libérales.

Dans le premier groupe 32 sur 111 ont eu un père fonctionnaire, soit 31,5% ; dont 9 hauts fonctionnaires (8%), 10 officiers (9%), 5 magistrats (4,5%), 8 enseignants (7%), surtout de l'enseignement secondaire (5), beaucoup moins du supérieur (2) et du primaire (1). Numériquement le second groupe est constitué par des industriels et cadres supérieurs de l'industrie privée : 24 futurs ministres sont nés dans une famille appartenant à ce milieu social (21,6%). Vient ensuite le groupe des professions libérales, avec 14 personnes (soit 12, 6%), dominé par les fils de médecins (6 personnes). Les fils d'avocats sont peu nombreux : 3 à peine. Les autres catégories socioprofessionnelles sont sensiblement moins bien représentées : on dénombre 10 fils de commerçants ou artisans (9%) ; 9 fils d'ingénieurs et cadres moyens (8,1%) ; 5 fils d'agriculteurs ou de propriétaires terriens (4,5%) ; 4 fils d'ouvriers de l'industrie (3,6%) ; 2 enfants d'employés (1,8%). L'étude d'Antoni, mentionne que 5 pères de ministres furent essentiellement des hommes politiques (4,5%) et que 3 d'entre eux étaient rentiers (2,7%).

A travers ces chiffres, quelques conclusions s'imposent. Très peu de ministres sont issus de familles modestes. Ceux qui ont une telle origine sont souvent arrivés à la

---

<sup>39</sup> ANTONI, P. et al. op. cit. 13



politique par le biais du syndicalisme (MM. Bacon, Morandat, Poncelet). Le concours interne d'entrée à l'ENA (MM. Limouzy et Bailly) et d'autres concours internes de l'administration (M. Trorial) ont aussi fourni un fort contingent.

### **Lieu de naissance**

L'étude sur les origines géographiques des ministres de 1959 à 1974, nous montre que 8,45% des ministres gaullistes sont fils de fonctionnaires en poste diplomatique, ou d'industriels établis à l'étranger. D'autre part, la majorité des ministres de cette période (63%) sont nés dans des villes de plus de 20 000 habitants. L'étude d'Antoni (ouvrage cité) nous montre aussi que l'influence parisienne est très marquée dans le milieu ministériel, puisque près d'un ministre sur deux (49%) est né à Paris ou dans son agglomération. Le Sud-Est est également bien représenté, grâce notamment à la région Rhône-Alpes qui occupe la deuxième place avec 10% de présence au sein du gouvernement. Ensuite la distribution ministérielle pour les autres régions s'établit de la manière suivante : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Lorraine, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Champagne-Ardennes (3,3% du total), Auvergne, Poitou Charentes, Bourgogne (2,5%), Franche Comté, Haute Normandie, Corse, Pays de la Loire et Provence-Côte d'Azur (1,7%). Les régions les moins bien représentées au sein de l'élite gouvernementale, avec un seul ministre, sont le Nord Pas de Calais, la Picardie et l'Alsace.

Tableau 4. Les origines régionales des ministres gaullistes.

<b>Régions</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Hors métropole</b>	<b>12</b>	<b>10%</b>
<b>Région parisienne</b>	<b>49</b>	<b>40,8%</b>
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>1</b>	<b>0,8%</b>
<b>Picardie</b>	<b>1</b>	<b>0,8%</b>
<b>Haute Normandie</b>	<b>2</b>	<b>1,7%</b>
<b>Basse Normandie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Champagne Ardennes</b>	<b>4</b>	<b>3,3%</b>
<b>Lorraine</b>	<b>4</b>	<b>3,3%</b>
<b>Alsace</b>	<b>1</b>	<b>0,8%</b>
<b>Bretagne</b>	<b>4</b>	<b>3,3%</b>
<b>Pays de la Loire</b>	<b>2</b>	<b>1,7%</b>
<b>Centre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>3</b>	<b>2,5%</b>
<b>Franche-Comté</b>	<b>2</b>	<b>1,7%</b>
<b>Poitou Charentes</b>	<b>3</b>	<b>2,5%</b>
<b>Limousin</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Auvergne</b>	<b>3</b>	<b>2,5%</b>
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>12</b>	<b>10%</b>
<b>Aquitaine</b>	<b>5</b>	<b>4,1%</b>
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>4</b>	<b>3,3%</b>
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>4</b>	<b>3,3%</b>
<b>Provence-Côte d'Azur</b>	<b>2</b>	<b>1,7%</b>
<b>Corse</b>	<b>2</b>	<b>1,7%</b>

Source : ANTONI, op.cit, P. 45.

L'origine géographique des ministres n'est pas la même que l'origine électorale, là où les ministres ont été élus comme Parlementaires. Nous constatons à travers les données<sup>40</sup> que la région parisienne arrive toujours nettement en tête (25%) mais sa surreprésentation est moins nette. Elle est suivie par la région Rhône-Alpes (10%), la Bretagne (7%), l'Aquitaine (6%) et les pays de la Loire (6%). Seules trois régions n'ont pas de représentants au gouvernement durant cette période : Limousin, Basse Normandie et centre.

L'observation de ces données sur les origines régionales et électorales des ministres rend compte de la prépondérance des mêmes régions et particulièrement de la région parisienne, celle-ci est beaucoup plus *accentuée* au niveau du lieu de naissance qu'elle ne l'est à celui des origines électorales.

---

<sup>40</sup> ANTONI, et. al. op. cit. p.46.

## Niveau d'études

La formation universitaire des ministres sous les présidences gaullistes se caractérise par le barrage des Grandes Écoles, où l'entrée est déterminée par concours. Ces écoles sont fortement représentées au sein du gouvernement. Comme le relève l'étude d'Antoni, pour la période 1959-1974 l'institution la mieux représentée est l'ENA avec 17 anciens élèves, soit 14,1% des ministres. Cette proportion tend d'ailleurs à s'accroître dans les gouvernements postérieurs, le maximum étant atteint dans le troisième gouvernement Messmer, qui comportait 31% d'énarques.

Ecole	Nombre de Ministres
Ecole Libre de sciences politiques*	33
ENA	17
Normal supérieur/lettres	6
HEC*	4
Polytechnique	3
Ecole nationale de la France d'Outre-Mer	2

Source : J.-D. et P. Antoni, op. cit. p. 26.

\*Hautes Études Commerciales

Sur ce point les mêmes auteurs nous renseignent sur le rôle des concours en général et non seulement des concours d'entrée aux grandes écoles qui paraissent préparer l'accès aux fonctions ministérielles sur cette période. Il y a eu 15 agrégés de l'université : 5 agrégés des facultés des Droit, 5 agrégés de Lettres, 3 agrégés de d'Histoire et Géographie, 1 agrégé de Médecine, 1 agrégé de Philosophie.

---

\* Devenue depuis 1945 Institut d'Études Politiques de Paris.

Onze ministres ont été reçus aux concours d'entrées des Grands Corps (Inspection des Finances, Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Diplomatie, Préfectoral) antérieurs à la création de l'École Nationale d'Administration (ENA), établissement public créé en 1945, chargé de recruter sur concours et de former les cadres supérieurs de l'administration française. En fait on accède aux postes de responsabilités par la voie des concours et c'est parmi ces élites que se recrute le personnel politique.

## L'appartenance politique

La dénomination de « ministres gaullistes »<sup>41</sup> comporte une variété de tendances politiques représentées au gouvernement. Le tableau suivant nous montre les dosages politiques dans la composition des gouvernements de cette période.

Tableau 5. La représentation des courants politiques au sein du gouvernement durant la période gaulliste

Gouvernement	Gaullistes	Indépendants	Centristes (Dont MRP)	Radicaux et centre gauche	Non inscrits, sans étiquette	Radicaux de gauche	Socialistes	Communistes
Debré	7	5	5	1	7	-	1	-
Pompidou I	15	3	5	1	4	-	-	-
Pompidou II	18	3	-	1	4	-	-	-
Pompidou III	21	3	-	-	1	-	-	-
Pompidou IV	25	3	-	-	-	-	-	-
Couve de Murville	26	4	-	-	-	-	-	-
Chaban-Delmas	29	6	3	-	-	-	-	-
Messmer I	21	5	3	-	-	-	-	-
Messmer II	24	7	3	-	3	-	-	-
Messmer III	19	5	2	-	2	-	-	-

Source : Cabannes, op. cit. p. 91.

Si on observe ce tableau on peut constater qu'il y a deux phases différentes en ce qui concerne le poids des gaullistes au gouvernement. La première période, de 1959 à 1969, correspond à la consolidation progressive de la présence gaulliste au sein du

<sup>41</sup> La dénomination de ministres gaullistes rassemble les membres du gouvernement issus du principal mouvement gaulliste, sous ses dénominations successives : d'abord, en 1958 l'Union pour la Nouvelle République (UNR), puis en 1967 : l'Union des Démocrates pour la Ve République (UDR) mais elles s'appliquent également aux « gaullistes de gauche », rassemblant à la fois des mouvements proches et associés au principal parti gaulliste, telle l'Union Démocratique du Travail (UDT) fusionnée en 1967 avec l'UNR et diverses organisations, souvent de faible importance mais ayant conservé leur autonomie, par exemple, la Convention de la gauche Ve République ou le Front travailliste dont les dirigeants respectifs : MM. Dechartre et Morandat appartiennent au personnel ministériel de cette période. in CABANNES, J. op. cit. p. 92.

gouvernement. Tout au long de cette décennie on voit augmenter la proportion des gaullistes progressivement dans les équipes gouvernementales successives. De 7 ministres au moment de la composition du gouvernement Debré, on passe à 15, 18, 21 et 25 dans les quatre compositions dirigés par Pompidou et finalement il sont 26 dans le gouvernement Couve de Murville.

La seconde phase couvre la période de 1969 à 1974 sous la présidence de Georges Pompidou. Les gouvernements Chaban-Delmas et les deux premiers gouvernements Messmer désignent entre vingt et trente ministres et secrétaires d'Etat qui appartiennent au mouvement gaulliste. Une observation de Cabannes est que si le dernier gouvernement Messmer présente 19 gaullistes en mars 1974, «c'est parce qu'il constitue une équipe plus ramassée et la proportion des membres gaullistes du gouvernement y est en réalité aussi élevée que dans les ministères précédents »<sup>42</sup>.

Ainsi nous pouvons calculer le pourcentage des ministres gaullistes de la première et deuxième phase, respectivement 65% et 74%. L'augmentation progressive des ministres et secrétaires d'Etat gaullistes de cette période peut être expliquée par l'engagement politique de plusieurs ministres techniciens, non Parlementaires qui ont été appelés au gouvernement lors des débuts de la Ve République. Par exemple Couve de Murville ou Messmer, après avoir été appelés au gouvernement pour leurs compétences techniques, se sont ensuite engagés politiquement au sein du mouvement gaulliste. C'est ainsi qu'ils furent tous deux candidats sous l'étiquette gaulliste aux élections législatives de 1967, essuyant tous deux un revers électoral, respectivement dans la 5<sup>e</sup> circonscription de Paris et la 5<sup>e</sup> du Morbihan ; néanmoins ils conservèrent leur portefeuille ministériel.

---

<sup>42</sup> CABANNES, J. op. cit. p. 93.

## 2.1.2. Les ministres sous la présidence giscardienne, 1974-1981.

Avant d'analyser les caractéristiques des ministres de la période giscardienne, il convient de faire mention de l'origine du giscardisme en tant que mouvement politique. Le giscardisme naît d'une scission du Centre National des Indépendants (CNI), parti qui existait sous la IV<sup>e</sup> République, qui appartenait à la droite modérée, se situait dans le courant « orléaniste » et avait pour figure de proue Antoine Pinay. Cette séparation se réalise à propos de l'adoption de positions opposées au sujet de la guerre d'Algérie ; les Républicains Indépendants (RI) admettaient la politique gaulliste, tandis que la grande majorité du CNI la refusait. Au lendemain des élections législatives de 1962, le groupe RI se constitue en décembre à l'Assemblée nationale autour de Valéry Giscard d'Estaing. Alliés de l'Union des démocrates pour la République (UDR), les Républicains indépendants se donnent pour objectif de former un mouvement de droite moderne. Mais c'est à partir de 1966, après le départ de Valéry Giscard d'Estaing du ministère de finances, que la fédération nationale de Républicains indépendants devient une réalité.<sup>43</sup>

Entouré essentiellement d'un personnel qui exerce souvent la profession d'avocat, fils d'avocat ou de propriétaires ruraux,<sup>44</sup> Valéry Giscard d'Estaing crée la Fédération nationale des républicains indépendants qui se donne explicitement pour tâche de

---

<sup>43</sup> BIRNBAUM, P. *Les sommets de l'Etat, essai sur l'élite du pouvoir en France*, 1994, p.152.

<sup>44</sup> le type de personnel qui a entouré Giscard d'Estaing a été décrit de la manière suivante : *Les premiers giscardiens n'ont souvent pas fait d'études supérieures ; ils détiennent de nombreux mandats électifs locaux qu'ils cumulent toujours depuis les premiers jours de la IV<sup>e</sup> République durant laquelle ils ont parfois occupé des fonctions ministérielles ; plus tard écartés du pouvoir, ces professionnels de la politique conservent pourtant ou acquièrent comme président d'un Conseil régional des fonctions locales essentielles qui symbolisent leur pouvoir de grand notable solidement implantés.* Birnbaum, P. op. cit.p.152.

regrouper tous les modérés. Les responsables locaux et régionaux RI sont des notables, bien implantés localement, et donc ils diffèrent des députés gaullistes qui souvent ne disposent pas d'un prestige local aussi marqué. La direction du bureau de la Fédération se compose d'un groupe de personnes qui n'appartiennent pas à la haute fonction publique qui, sous la Ve République, exerce un contrôle absolu sur le pouvoir exécutif. En 1966, aucun vice-président du RI n'est passé par l'ENA pour suivre une carrière de haut fonctionnaire. Dans le même sens, ce personnel dirigeant est totalement coupé du monde des affaires et des grandes entreprises. Les Républicains indépendants giscardiens semblent par conséquent à mille lieux des sources du pouvoir national, ils sont essentiellement de puissants notables locaux.

Après les élections législatives d'avril 1967, la direction des RI a subi de profondes mutations. Raymond Mondon, qui a été à l'origine président délégué, fils de viticulteur et avocat de profession, a fait une longue carrière sous la IV<sup>e</sup> République, il a été maire de Metz et conseiller général. Il est par conséquent un exemple typique de personnel politique notable traditionnel. Il demeure vice-président, tous les vice-présidents régionaux de l'ancien bureau rétrogradent au rang de simples membres du bureau ou disparaissent. A ce niveau, arrivent des personnalités issues de l'ENA qui entretiennent des relations avec les milieux de la grande industrie et sont parfois passées par les cabinets ministériels de Giscard d'Estaing<sup>45</sup>. C'est la fin des notables, et l'arrivée d'un nouveau personnel politique administratif qui se met en place pour conquérir le pouvoir gouvernemental. Sur les 11 personnes qui composent ce bureau on compte en effet 5 énarques, des anciens membres de

---

<sup>45</sup> Tels que : Charles Hardy, Xavier de la Fournière, Michel d'Ornano, Michel Poniowski et Paul Dijoud, ces deux derniers deviennent secrétaire général et secrétaire général adjoint.



cabinets ministériels, des industriels dont les pères étaient eux-mêmes soit hauts fonctionnaires, soit industriels.

Pour analyser la transformation du personnel dirigeant de la période giscardienne on peut comparer le nombre de ministres Républicains Indépendants nommés durant les présidences De Gaulle et Pompidou à ceux qui occupent les mêmes postes sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (43 au total) : sous de Gaulle et Georges Pompidou, douze ministres RI ont été désignés. Tous ont été membres du bureau politique du RI dès 1966. Des douze ministres seulement, deux sont demeurés ministres sous la présidence de Giscard d'Estaing, Michel Poniatowski et Paul Dijoud, qui de fait sont entrés au bureau des RI en 1967, alors que la plupart des notables avaient perdu leur place, après les élections législatives d'avril 1967.<sup>46</sup>

La liste des ministres RI désignés sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing est large et on trouve certains ministres qui avaient participé aux gouvernements précédents : Marcel Cavallé, Bernard Destremeu\*, Hélène Dorlhac-De Borne, Gérard Ducray, Jean-Pierre Fourcade\*, Michel d'Ornano, Jean-Pierre Soisson\*, Pierre-Christian Taittinger. Il convient de mentionner quelques parcours de ces ministres ; par exemple Jean Pierre Fourcade, diplômé de l'ENA, en est sorti inspecteur des Finances, il est nommé au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing (1959-1961), devient directeur général du commerce et des prix, pantoufle<sup>47</sup> comme PDG de la Société d'épargne immobilière et administrateur de la banque transatlantique avant d'être nommé ministre sans avoir jamais été député ; son implantation locale

---

<sup>46</sup> BIRBBAUM, op. cit. p. 159.

\* Sorti de l'ENA.

<sup>47</sup> Fam. Quitter la fonction publique pour entrer dans une entreprise privée, en parlant d'un fonctionnaire. Dictionnaire, Larousse.

ne date que de 1971, date à laquelle il devient maire de Saint-Cloud. De même, J. F. Soisson passe par l'ENA, en sort à la Cour des comptes, a un père industriel, participe à de nombreux cabinets ministériels sous la Ve République, devient député en 1968. Bernard Destremeu est fils de général et diplomate de carrière, il n'est député que depuis 1967 et n'a pas d'implantation locale. Ces hauts fonctionnaires n'ont donc pas une carrière de notable traditionnel, puisqu'ils ne mènent pas une carrière politique locale, et se distingue fondamentalement du personnel politique professionnalisé.

En plus, comme le signale Birnbaum<sup>48</sup> ces hauts fonctionnaires sont liés au monde de la grande industrie tels que : Michel d'Ornano, qui contribue à l'animation économique de sa région Normandie ou Taittinger, industriel, fils d'industriel, PDG des hôtels Lutétia et Concorde, administrateur des champagnes Taittinger, de la banque de l'Union occidentale.

Birnbaum analyse aussi l'origine socio-professionnelle des ministres qui n'appartiennent ni à l'UDR, ni au RI, ni au CDS, ni au Parti radical, c'est-à-dire les ministres *dépourvus d'affiliation partisane* explicite mais se rattachant au giscardisme moderniste, technocratique et libéral. Ces ministres sont presque tous issus de la haute fonction publique et ils ont très souvent participé à la gestion des affaires économiques. Parmi eux, on peut citer Raymond Barre, agrégé d'économie, directeur de cabinet de Jean-Marcel Jeanneney au ministère de l'industrie et du commerce, haut fonctionnaire des communautés européennes et membre du Conseil général de la Banque de France ; on peut évoquer aussi Lionel Stoleru, polytechnicien expert en questions économiques, fils d'industriel qui a travaillé au Commissariat général au

---

<sup>48</sup> BIRNBAUM, P. op. cit. p. 160.

plan avant d'entrer à la direction du Crédit Lyonnais puis de faire partie ensuite du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing au ministère des finances. « Ces ministres sans affiliation partisane avouée partagent avec ceux qui appartiennent au RI une même ambition : gérer de façon technocratique et scientifique leur ministère ». <sup>49</sup> Ni les uns ni les autres ne sont des notables et la plupart d'entre eux n'ont jamais été élus député d'où une rupture encore plus grande entre le Parlement et le pouvoir exécutif.

En ce sens les ministres de la période giscardienne se rapprochent plus de ceux qu'ont été nommés sous la présidence du général de Gaulle que de ceux du gouvernement pompidou. Durant le gouvernement du général de Gaulle il y a eu six ministres qui n'étaient pas députés avant d'arriver au gouvernement et neuf ont été des hauts fonctionnaires non députés. Durant le gouvernement Pompidou les membres du gouvernement ont presque tous été hauts fonctionnaires.

Avec l'entrée de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974, le recrutement de ministres par la voie mandarinale est devenu plus fréquent en éliminant ainsi le facteur de la Résistance comme élément fondamental de processus du recrutement ministériel français qui a précédé cette période. La filière mandarinale est définie par Mattei DOGAN comme « le chemin politique qui passe par un cabinet ministériel. L'homme qui suit cette filière devient d'abord collaborateur d'un ministre en tant que conseiller, attaché, directeur ou chef de cabinet, et ensuite il entreprend une carrière proprement politique. L'appartenance à un cabinet ministériel précède l'expérience Parlementaire, rarement le contraire ». <sup>50</sup> Cette voie fournit la majorité de ministres du septennat giscardien. De plus, le nouveau Président ne devait rien au

---

<sup>49</sup> BIRNBAUM, P. op. cit. p. 162.

<sup>50</sup> DOGAN, M. op. cit. p. 53

compagnonnage gaulliste, c'est ainsi que d'un seul coup, disparaît un des canaux de la présélection gouvernementale, la résistance, et s'appauvrit une des filières importantes avant 1958, le recrutement partisan. Quant à la légitimation parlementaire, elle fut recherchée mais postérieurement à l'expérience ministérielle. C'est ainsi que 11 seulement des 94 membres des gouvernements du Président Giscard d'Estaing étaient titulaires de titres de Résistance soit seulement un dixième d'entre eux environ (11,6%). Contre (84 % ) de la IV République et (54%) dans les gouvernements précédents gaullistes.

### **Caractéristiques des ministres giscardiens**

#### **Age**

L'âge moyen durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est de 50 ans et 10 mois, plus précisément 54 ans pour les ministres et 48 ans et 11 mois pour les secrétaires d'Etat. Le tableau suivant indique pour l'ensemble ministériel de cette période la répartition des âges d'accès au gouvernement par périodes décennales.

Table 6. Tranches d'âge des ministres de l'ère giscardienne

Tranches d'âge	Période de 1974-1981	
	Nombre de membres du gouvernement	Pourcentage
30-40 ans	11	11,7%
40-50 ans	26	27,6%
50-60 ans	48	51,1%
Plus de 60 ans	9	9,6%

Source Cabannes, op. cit p.108.

Il est ainsi possible de constater que plus de la moitié des ministres de cette période atteignent leur poste pour la première fois entre l'âge de 50 et 60 ans, suivis de ceux

qui avaient entre 40 et 50 ans, (27,6%) au moment d'atteindre un poste gouvernemental pour la première fois, finalement on voit qu'à peine 12% des ministres avaient entre 30 et 40 ans au moment d'entre dans la fonction gouvernementale. Forte tendance au vieillissement des ministres par rapport à la période antérieure.

### **Genre**

La présidence Giscard d'Estaing commence à rompre avec la traditionnelle misogynie gouvernementale. Le gouvernement de Jacques Chirac, chef du gouvernement de 1974 à 1976 comprend en effet trois femmes : deux secrétaires d'Etat –le Dr Annie Lesur, secrétaire à l'enseignement préscolaire, et Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la condition pénitentiaire et première femme ministre de la Ve République, Mme Simone Veil, ministre de la santé. Quelques semaines plus tard, le 23 juillet 1974, la création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine, confié à Mme Françoise Giroud, marque une étape supplémentaire dans la désignation des femmes au sein du gouvernement.

La volonté politique ainsi marquée ne se démentira pas, et cinq autres femmes accéderont à des responsabilités gouvernementales durant le septennat de M. Giscard d'Estaing. Mme Alice Saunier-Seïté et Christiane Scrivener viendront d'abord compléter l'effectif gouvernemental féminin du gouvernement Chirac – en tant, respectivement, que secrétaire d'Etat aux universités et secrétaire d'Etat chargée de la consommation, portant à cette date du 12 janvier 1976 à cinq, compte tenu du départ de Mme Annie Lesur, le nombre de femmes membres du gouvernement, soit plus de 11,5% du total. Enfin les trois cabinets Barre successifs

verront encore les nominations de Mmes Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale de mars 1977 à mars 1978, Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux en janvier 1977, puis auprès du ministre de la santé et de la famille, en septembre 1978, avant de devenir, étant chargée de la condition féminine, la première femme ministre déléguée auprès du Premier ministre. Et Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargée de l'emploi féminin, d'avril 1978 à mai 1981, siégera au gouvernement, et Mmes Saunier-Seïté et Pelletier accèdent, après Mme Veil, à l'occupation d'un ministère au plein sens du terme<sup>51</sup>.

Tableau 7. La participation des femmes au sein du gouvernement durant la période giscardienne.

Période	Effectif gouvernemental	Nombre de femmes au gouvernement	Pourcentage
1974-1981	94	9	9,5%

Source : Gaxie, op. cit. p.443.

### Origine sociale

Les origines sociales des ministres de l'ère Giscardienne ne sont pas très éloignées de celles des ministres de la période précédente. 64% des ministres de cette période sont fils de cadres, hauts fonctionnaires, industriels et professions libérales contre 68% à la période antérieure. En ce qui concerne le pourcentage de fils d'employés et fonctionnaires subalternes et moyens nous pouvons presque observer une égalité entre les deux périodes : 13,5 % (1974-1981), contre 14,1% (1959-1974). Nous constatons aussi, d'après les données d'Antoni,<sup>52</sup> une légère différence dans la catégorie fils de cultivateurs, ouvriers et commerçants, artisans qui rassemble 19%

<sup>51</sup> CABANNES, op. cit. 114.

<sup>52</sup> ANTONI, et. al. op. cit. p. 69.

des ministres giscardiens contre 17% du personnel ministériel qui a gouverné entre 1959 et 1974.

### Lieu de naissance

M. Giscard d'Estaing est né à Coblenche en Allemagne, et 24,5% des membres du gouvernement de cette période sont originaires de la région parisienne, contre 49% durant la période janvier 1959-juin 1974 ; les régions Rhône-Alpes et Bourgogne sont également bien représentées durant cette période avec 8% chacune, ainsi que la Provence – Côte d'Azur, le Languedoc – Roussillon, l'Auvergne et le Nord Pas de Calais avec 5% chacune.

Le tableau ci-dessous nous montre de façon plus générale les origines géographiques des ministres giscardiens.

Tableau 8. Régions de naissance des ministres giscardiens.

Régions	Nombre	%
Hors métropole	5	5,3
Région parisienne	23	24,5
Nord-Pas-de-Calais	2	2,1
Picardie	2	2,1
Haute Normandie	2	2,1
Basse Normandie	1	1,1
Champagne Ardennes	1	1,1
Lorraine	2	2,1
Alsace	3	3,2
Bretagne	2	2,1
Pays de la Loire	5	5,3
Centre	1	1,1
Bourgogne	5	5,3
Franche-Comté	0	0
Poitou Charentes	5	5,3
Limousin	2	2,1
Auvergne	3	3,2
Rhône-Alpes	5	5,3
Aquitaine	5	5,3
Midi-Pyrénées	7	7,4
Languedoc-Roussillon	5	5,3
Provence-Côte d'Azur	6	6,4
Corse	2	2,1

Source : J. -D. et P. Antoni, op. cit. p. 70

Nous pouvons tirer deux observations de ce tableau. D'abord la prééminence des ministres nés dans la région parisienne (24,5%), ensuite les données affichées dans le tableau permettent de répartir les régions françaises en deux groupes. Le premier rassemble les régions ayant compté entre 2 et 3 ministres : Nord Pas de Calais, Picardie, Haute Normandie, Champagne Ardenne, Lorraine, Alsace, Bretagne, centre, Franche-Comté, Limousin, Auvergne et Corse. Le second groupe, rassemblant 9 des 21 régions qui sont les plus favorisées et ayant entre 5, 6 et 7 ministres : hors métropole, Pays de la Loire, Bourgogne, Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon et Provence-Côte d'Azur. Cette répartition régionale est liée aux modalités des carrières politiques des ministres giscardiens où la conquête d'un portefeuille est liée à la région électorale dont quelques-uns ont été élus.

### Niveau d'études

Le niveau d'études des ministres peut être analysé selon une classification consacrée, qui segmente ou distribue le personnel considéré en cinq catégories comme le montre le tableau ci-dessous<sup>53</sup>.

	Nombre	%	
Niveau 1	65	73%	enseignement supérieur au-delà de la licence
Niveau 2	10	11,2%	enseignement supérieur jusqu'à la licence
Niveau 3	8	9%	études secondaires complètes (baccalauréat)
Niveau 4	2	2,2%	études secondaires courtes ou techniques
Niveau 5	4	4,5%	études primaires (certificats d'études primaires)

Source : Cabannes, op.cit. p. 116.

<sup>53</sup> Ces données ont été obtenues de : NOUGUE-SANS, M. *Les ministres de la Ve République depuis 1974, sous la présidence de Giscard d'Estaing*. Mémoire de D. E. A. Université de Paris II, 1981.



Par ailleurs 19% des ministres giscardiens sont diplômés de l'ENA et 35% ont obtenu un diplôme de l'IEP de Paris.

### L'appartenance politique

Comme nous l'avons déjà évoqué, durant la période giscardienne, les caractéristiques des ministres ont changé par rapport à la période gaullienne. Les dosages politiques lors de la constitution des gouvernements entre 1974-1981 mettent en lumière l'effacement des ministres gaullistes du gouvernement, relativement à la période antérieure.

Tableau 10. L'appartenance politique des ministres giscardiens.

Gouvernement	Gaullistes	Indépendants	Réformateurs, Centristes	Radicaux et centre gauche	Non inscrits, sans étiquette, techniciens et majorité présidentielle	Radicaux de gauche	Socialistes	Communistes
<b>Chirac</b>	12	9	10 (8 réformateurs et 2 C.D.P)		6	-	1	-
<b>Barre I</b>	9	9	5	3	9	-	-	-
<b>Barre II</b>	11	13	6	2	7	-	-	-
<b>Barre III</b>	10	12	5	3	7	-	-	-

Source : Cabannes, J. op. cit. p. 98.

Ce tableau nous montre que la composition du gouvernement Chirac marque la première transformation de cette période. D'abord, l'UDR qui regroupait les deux tiers des ministres du dernier gouvernement Messmer ne rassemble que 5 ministres et 7 secrétaires d'Etat. Mais les Républicains Indépendants, devenus le parti du président, augmentent logiquement leur poids au sein du

gouvernement en rassemblant 4 ministres et 5 secrétaires d'Etat, dont 2 non Parlementaires ; par ailleurs, la plupart des 6 ministres techniciens sans appartenance politique doivent être logiquement considérés comme proches au chef de l'Etat et se rapprochent à ce titre davantage des indépendants que des autres courants politiques. En fin, le centre et les réformateurs comptent 10 ministres, repartis en 8 réformateurs et 2 CDP à des postes de secrétaires d'Etat. Le CDP avait soutenu Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle alors que les Réformateurs soutenaient Valéry Giscard d'Estaing. Ils font leur entrée au gouvernement avec huit représentants.

Une autre observation qui se dégage de ce tableau concerne la formation des trois gouvernements successifs dirigés par Raymond Barre. D'abord on constate une diminution des ministres gaullistes et un accroissement des indépendants dans la mesure où ils le font sous l'étiquette imprécise de « majorité présidentielle ». Finalement, il faut mentionner que la constitution de l'Union pour la Démocratie Française lors des élections législatives de 1978 accentue l'isolement des ministres gaullistes en regroupant dans une organisation distincte l'essentiel des autres tendances politiques représentées au gouvernement.

## 2.2. Les ministres mexicains : 1929-1981.

IL s'agit ici de comprendre ce qui caractérise le personnel ministériel qui a gouverné durant la période post révolutionnaire au Mexique (1928-1982). Dans la première

partie, nous allons traiter de l'origine du Parti National Révolutionnaire puisqu'il s'avère presque impossible d'étudier le personnel gouvernemental mexicain de cette époque sans le lier au Parti de la révolution mexicaine. Dans la deuxième partie, nous étudierons les caractéristiques socioprofessionnelles du personnel gouvernemental sous les présidences militaires. Finalement, la troisième partie sera consacrée à l'analyse des spécificités humaines et sociales des ministres nommés à la période des présidents civils (du civilismo). De cette manière, dans ces deux dernières parties, les questions que nous allons aborder sont : Quels sont les profils des membres du gouvernement choisis de 1924 à 1982 au Mexique ? En fonction de quels critères les chefs des gouvernements mexicains qui se sont succédés durant cette période ont-ils constitué leurs équipes ministérielles ? Quelles sont les caractéristiques socioprofessionnelles du personnel politique qui a gouverné pendant la période post révolutionnaire ?

Nous avons fragmenté cette période en deux parties, la première étant la période des militaires qui s'étend de 1924, début de la présidence de Plutarco Elías Calles jusqu'à 1946, fin de la présidence de Manuel Avila Camacho ; la deuxième partie étant la période des civils (del civilismo), puisque c'est à partir de cette année que les civils reprennent le pouvoir présidentiel ; cette période va de la présidence de Miguel Alemán (1946-1952) à 1982, fin du gouvernement de López Portillo (1976-1982). Ces deux phases de l'histoire mexicaine, comme le distinguent les études déjà réalisées<sup>54</sup>, marquent une transformation dans la composition des groupes gouvernants, en affectant la forme de sélection du personnel gouvernemental.

---

<sup>54</sup> CAMP, R. *El reclutamiento Político en México 1884-1991*, Siglo XXI, México, 1996. SMITH, P. *Los laberintos del Poder, El reclutamiento de las élites políticas en México, 1900-1971*. COLMEX, México, 1979. LINDAU, J. *Los tecnócratas y la élite gobernante mexicana*, Joaquín Mortiz, México, 1992.

### 2.2.1. Les ministres sous les présidences militaires, 1924-1946.

Pour comprendre l'origine et les spécificités du groupe qui gouverne actuellement le Mexique, il faut se pencher sur la période post révolutionnaire. Au lendemain de la révolution mexicaine, le groupe militaire triomphant s'organise et fonde le Parti National Révolutionnaire en inaugurant une nouvelle époque dans la vie politique de ce pays. Donc le groupe gouvernant mexicain actuel émerge d'un contexte post révolutionnaire. Ainsi, le but de cette partie est de repérer l'émergence de ce groupe à travers le moment historique pendant lequel le nouveau régime politique mexicain se fonde.

En 1929 avec la fondation du Parti de la révolution et l'institutionnalisation de la vie politique mexicaine une nouvelle étape s'ouvre, un nouveau régime politique se développe. L'élite gouvernante qui est née de ce processus a conservé le pouvoir de 1929 jusqu'au moment où le parti de la Révolution mexicaine a perdu les dernières élections présidentielles en 2000.

Après la période révolutionnaire (1910-1917), le Mexique a vécu sous le gouvernement de *caudillos* militaires. La lutte pour le pouvoir présidentiel entre les groupes militaires et civils qui ont participé à la révolution, ainsi que l'assassinat d'Obregón (juillet 1928), qui avait été réélu à la présidentielle de 1928, ont obligé le président Plutarco Elías Calles le 1<sup>er</sup> septembre 1928 à créer un parti politique unique et capable de pouvoir unifier toutes les forces révolutionnaires qui s'étaient battues pour le pouvoir présidentiel. Dans son message du 1<sup>er</sup> décembre 1928, Calles expliquait la nécessité de construire un « parti de la Révolution », mais cette

nécessité non seulement provenait de la difficile conjoncture par laquelle passait la vie politique mexicaine, mais aussi du cercle d'amis et plus précisément du groupe gouvernant<sup>55</sup>.

Afin de constituer le comité organisateur du Parti, en novembre 1928, le président Calles a rassemblé un groupe de 20 personnes choisis par lui-même. Parmi ces personnes il se trouvait Emilio Portes Gil, qui un mois après a accédé à la présidence provisoire durant 14 mois. Ce même jour, le 1<sup>er</sup> décembre 1928, le comité organisateur du Parti national révolutionnaire a convoqué tous les révolutionnaires. Cette convocation avait trois objectifs principaux : fonder le Partido Nacional Revolucionario (PNR), désigner le candidat à la Présidence, nommer le comité directif du parti.

En 1929, pour atteindre les objectifs de la révolution mexicaine, le général Calles lance un appel pour constituer le PNR, (Partido Nacional Revolucionario), avec pour objectif d'éviter la chute du groupe révolutionnaire et de trouver une solution à la lutte à l'intérieur de ce groupe pour le pouvoir politique. Cet appel de 1929 se traduit par le premier rassemblement des leaders révolutionnaires et son objectif principal est de choisir le candidat à la présidence, qui aura le soutien de toutes les forces politiques qui ont participé à la révolution.

L'impact de la révolution mexicaine a été si fort que depuis la fondation du parti en 1929 jusqu'à la dernière élection présidentielle, le PRI a gagné les élections présidentielles. Ce fait explique la nécessité de repérer l'origine du PNR puisque tous

---

<sup>55</sup> GARRIDO, L. J. *El partido de la revolución institucionalizada, La formación del nuevo Estado en México*, Siglo XXI editores, México, p. 63.

les présidents du Mexique post révolutionnaire ont appartenu au parti de la révolution ainsi que les ministres désignés. Durant la période 1924-1982, au Mexique sont élus 12 présidents et 346 ministres sont nommés.<sup>56</sup>

Donc la direction du PRI permettait d'envisager une candidature présidentielle ou ministérielle. Emilio Portes Gil, Lázaro Cárdenas et López Mateos ont été dirigeants du PRI avant d'être présidents ainsi que 14 ministres : Profirio Muñoz Ledo, Jesús Reyes Heroles, Javier García Paniagua, Pedro Ojeda Paullada, Manuel Bartlett Díaz, Jorge de la Vega Dominguez, Manuel Camacho Solís, Luis Donaldo Colosio, Genaro Borrego, Ignacaio Pichardo Pagaza, Esteban Moctezuma, Santiago Oñate, Pedro Joaquín Coldwell, Carlos Rojas.

Tableau 1. Présidences et secrétaires d'Etat mexicains, 1924-1982.

Présidence	Date	Nombre de Secrétaires d'Etat
Plutarco Elias Calles	1924-1928	24
Maximato*	1928-1934	53
Lázaro Cárdenas	1934-1940	48
Manuel Avila Camacho	1940-1946	40
Miguel Alemán Valdés	1946-1952	39
Adolfo Ruiz Cortines	1952-1958	31
Adolfo Lopez Mateos	1958-1964	33
Gustavo Díaz Ordaz	1964-1970	41
Luis Echeverria Alvarez	1970-1976	37
José Lopez Portillo	1976-1982	41

Source : Smith, P. et CAMP, R.<sup>57</sup>

<sup>56</sup> Ce chiffre ne comprend pas les ministres désignés durant le gouvernement Lopez Portillo.

\* En 1928, après avoir réussi le changement des lois de non re-élection présidentielle, l'ancien Président Alvaro Obregon gagne encore une fois les présidentielles, mais avant de prendre le pouvoir politique, il fut assassiné ; après cet événement trois présidents se sont succédés sans terminer leur période présidentielle : Emilio Portes Gil, Pascual Ortiz Rubio et Abelardo Rodríguez. Cette période est connu comme le Maximato puisque durant ce temps le pouvoir a été concentré dans le chef maximo (maximal), Plutarco Elias Calles. L'influence de Calles s'achevé lorsque le général Cardenas arrive à la présidence et l'expulse du pays.

## 2.2.2. Les ministres sous les présidences civiles, 1946-1982.

Les 5 présidents de cette période sont tous des généraux. Plutarco Elías Calles<sup>58</sup> de 1924 à 1928, Maximato de 1928 à 1934, le général Lázaro Cárdenas de 1934 à 1940, le général Manuel Avila Camacho de 1940 à 1946. Tous ces présidents avaient participé activement à la révolution. Ce fait peut expliquer le pourcentage de militaires dans la composition de ces gouvernements. Ainsi sur la base des données de Roderic Ai Camp<sup>59</sup>, la révolution mexicaine est un facteur significatif du processus de recrutement de cette période. Nous pouvons le constater à travers des données de l'étude réalisée par Armando Rendón Corona ;<sup>60</sup> elle nous montre qu'environ 25% des ministres des ces différents gouvernements ont été militaires.

Tableau 2. La participation des civils et militaires durant, 1924-1946.

Présidence	Civils %	Militaires%
<b>Calles</b>	<b>75</b>	<b>25</b>
<b>Portes Gil</b>	<b>90</b>	<b>10</b>
<b>Abelardo Rodríguez</b>	<b>70</b>	<b>30</b>
<b>Cardenas</b>	<b>75</b>	<b>25</b>
<b>Avila Camacho</b>	<b>77</b>	<b>23</b>

<sup>57</sup> SMITH, P. *Los Laberintos del Poder, El reclutamiento de las élites políticas en México, 1900-1971*. COLMEX, México; 1982. CAMP, R., *Reclutamiento Político en México, Siglo XX editores*, México, 1995.

<sup>58</sup> Plutarco Elías Calles est né le 25 septembre 1877, à Guaymas, Etat de Sonora, depuis l'âge de 19 ans il a été professeur du premier degré (primaire), journaliste, gouverneur de son Etat et commandant militaire de 1913 à 1916, ministre d'Industrie et commerce sous la période présidentielle de Carranza, (1919-1920), ministre de la Défense durant le gouvernement Huerta (1920) et ministre de l'intérieur du gouvernement d'Alvaro Obregon, (1920-1923).

<sup>59</sup> CAMP, A., R., *Reclutamiento Político en México, 1884-1991*. México, Siglo XXI editores, p.

<sup>60</sup> CORONA, A. *La renovación de la clase política en México, 1940-1970*, Cuadernos universitarios, No. 59, Universidad Autónoma Metropolitana-Iztapalapa, México, 1990, p. 79.

## Caractéristiques

### L'âge

L'âge du personnel gouvernemental peut être observé à partir de deux aspects. Il convient d'établir et d'analyser les générations d'appartenance des ministres depuis 1924 jusqu'à 1946. Mais il est aussi nécessaire d'affiner l'analyse en constatant l'âge moyen d'accès au gouvernement durant cette période. Les données suivantes proviennent de l'étude de Camp<sup>61</sup> sur l'âge du personnel ministériel sous ces présidences militaires ; elles nous indiquent qu'il y a principalement trois générations de ministres qui ont été nommés pour la première fois au gouvernement durant cette période.

Sur la base du tableau 3, on peut mesurer l'âge moyen d'entrée au gouvernement durant cette période post révolutionnaire. Ainsi l'âge moyen d'accès au gouvernement est de 56 ans.<sup>62</sup>

Tableau 3. L'âge du personnel ministériel sous les présidences militaires entre 1924 et 1946.

Présidence	Génération %			
	1840-1859	1860-1879	1880-1889	1900-1919
Calles	2	11	87	
Portes Gil			100	
Ortíz Rubio		8	88	4
Rodríguez		8	83	8
Cárdenas		5	75	20
Ávila		2	58	35
Camacho				

Les trois générations les plus représentées au sein des gouvernements sont apparues comme membres d'une nouvelle vague du personnel ministériel mexicain. La génération née en 1860-1879 a connu la dictature porfiriste, mais elle n'a occupé

<sup>61</sup> Camp, A. R. op. cit. p. 64.

<sup>62</sup> Résultat obtenu à partir des données de Camp. Op ; cit. p. 193.



aucun poste dans ce régime, celle-ci se distingue des autres par le contexte dans lequel elle s'a développée (dans un contexte de dictature). En ce qui concerne la deuxième laquelle peut être identifiée comme la première génération post-révolutionnaire. La troisième a demeuré dans les gouvernements postérieurs à la période des civilistes.

## **Genre**

La variable la moins étudiée dans le recrutement politique au Mexique est celle du genre. Pour une raison très simple, le fait d'être une femme a presque été un obstacle à l'accession aux gouvernements mexicains post révolutionnaires. On peut le constater dans l'étude de Smith, puisque cette variable n'est pas traitée<sup>63</sup>. Dans d'autres études qui analysent les périodes antérieures à la révolution, l'étude des femmes est ignorée puisqu'elles n'ont occupé aucun poste ministériel.<sup>64</sup> La pauvre participation des femmes aux hauts postes gouvernementaux peut être expliquée par leur faible niveau de participation durant la lutte armée. L'exclusion des femmes du champ politique a été durant longtemps une caractéristique de la culture politique mexicaine.

---

<sup>63</sup> SMITH, P. *Los laberintos del poder El reclutamiento de las élites políticas en México, 1900-1971*.

<sup>64</sup> GUERRA, F. X. *México del antiguo régimen a la revolución*, México, Fondo de Cultura Económica, 1988.

## L'origine sociale

Les études faites sur les origines sociales de l'élite gouvernementale de cette période révèlent que le personnel gouvernemental mexicain provient de la classe moyenne (surtout des professions libérales). Comme le montre Smith,<sup>65</sup> durant l'époque précédant la révolution mexicaine, la classe moyenne représentait entre 8 et 9% de la population totale de ce pays et plus de 50% des membres de l'élite gouvernante appartenaient à cette classe. Durant la période révolutionnaire et post révolutionnaire, 70% des ministres provenaient de la classe moyenne (profession libérale). A cette époque là, la classe moyenne représentait au moins 20% de la population totale du Mexique. D'après la fragmentation historique de Smith,<sup>66</sup> les origines de l'élite gouvernementale durant la période pré révolutionnaire sont les suivantes : 34% des membres du gouvernement sont fils d'entrepreneurs et terriens, 54% ont leurs parents qui appartenaient à la classe moyenne dont 17% étaient politiciens, 6% avocats et 14% avaient d'autres professions. Finalement les fils d'ouvriers et paysans représentaient 12%. Dans la période révolutionnaire (1917-1940), 15% provenait de la classe détentrice des moyens de production (bourgeoisie), 68% provenait de la classe moyenne et 17% de la classe basse. Finalement, dans la dernière période étudiée par Smith, sur un total de 192 personnes, 6% appartenait à la classe haute, 70% se situait dans la classe moyenne et 24% à la classe ouvrière et à la paysannerie. Ces données révèlent donc une augmentation claire de la présence de la classe moyenne dans l'élite gouvernante mexicaine, qui va de 54% en 1900, jusqu'à 70% en 1971.

---

<sup>65</sup> SMITH, P. op. cit. p. 91.

<sup>66</sup>L'étude de Smith, fragmente sa période d'étude (1900-1971) en trois : 1.-La période pré révolutionnaire (1900-1911), 2.-La période révolutionnaire (1917-1940), et 3.-La période post révolutionnaire (1946-1971).

## Lieu de naissance

Le critère géographique dans l'étude des membres du gouvernement mexicain se montre très intéressant puisque le régionalisme au Mexique a toujours été un élément fondamental de la vie politique et surtout un élément explicatif des caractéristiques internes des élites politiques. Au Mexique, avant, durant et après la révolution, les régions, les villes et les communautés ont été le cadre de l'activité politique. Ainsi les *caudillos* révolutionnaires ont fondé leur force à partir des alliances locales. Afin d'analyser l'origine régionale des ministres mexicains en fonction du lieu de naissance, Smith a divisé la carte géographique du Mexique en six régions.<sup>67</sup>

D'après les données de Smith, les membres de l'élite gouvernementale provenant de la région du pacifique nord et du nord du pays avant la révolution constituaient un pourcentage de 25% du total de l'élite, donc on peut constater que la révolution a fortifié la présence des gens du nord dans la composition de l'élite gouvernementale post révolutionnaire puisqu'ils sont passés de 25% à 45% du total de l'élite. Ce fait peut être expliqué par la forte participation des généraux de la région du nord. Par exemple Pancho Villa, Venustiano Carranza et Francisco I Madero ont joué un rôle essentiel durant la révolution, tous les trois tirent leurs origines du nord du Mexique (Durango et Coahuila respectivement).

---

<sup>67</sup> La région centre avec les Etats de : Jalisco, Michoacán Colima, Aguascalientes, Guanajuato, Etat de México, Hidalgo, Querétaro et Puebla.

*Distrito Federal* : ville de Mexico.

La région *du golfe* avec les Etats de : Veracruz, Campeche, Tabasco, Yucatán et Quintana Roó.

La région *nord* avec les Etats de : Nuevo León, Coahuila, Chihuahua, Tamaulipas, Durango, Zacatecas y San Luis Potosi.

La région *pacifique Nord* avec les Etats de : Sinaloa, Nayarit, Sonora, Baja California Norte y Sur.

La région *pacifique sud* : Guerrero, Oaxaca, Chiapas.

Tableau 5. Les lieux de naissance des ministres de la période 1924-1946.

Région	%
Pacifique Nord	16
Nord	28
Centre	33
Ville de Mexico	7
Golfe	7
Pacifique sud	9

D'autre part, les élites gouvernementales mexicaines de cette période non seulement ont changé en ce qui concerne les origines régionales, mais aussi en terme de proportion entre urbains et ruraux.<sup>68</sup> Par exemple, avant la révolution, les ministres qui provenaient des zones urbaines constituaient 77% de l'élite gouvernante et durant l'époque post révolutionnaire la présence des ministres qui proviennent des zones urbaines descend à 42%. De cette manière on peut constater l'influence des provinces rurales durant la lutte armée et plus précisément dans les caractéristiques internes de l'élite gouvernante mexicaine sous la période des présidents militaires. Ce fait peut s'expliquer par l'arrivée de Francisco I Madero à la présidence en 1911, il est l'ennemi public numéro un de Porfirio Diaz, il s'engage de détruire la tradition gouvernementale porfiriste viciée, aussi il nomme comme ministres des anciens révolutionnaires qui tirent leurs origines de la province mexicaine et surtout de la région du nord.

### Niveau d'études

Au Mexique comme dans tous les pays, l'éducation est un facteur essentiel pour l'explication de l'accès au pouvoir politique. L'Université Nationale Autonome du Mexique (*Universidad Nacional Autónoma de México*, UNAM), située à Mexico même, « est l'institution éducative qui a en héritage la plus longue tradition

<sup>68</sup> SMITH, op. cit. p. 84.

académique et culturelle du pays. Ses antécédents historiques remontent à lorsque fut créée la *Real y Pontificia Universidad de México*. Elle a été officiellement refondée en tant qu'Université Nationale en 1910 ». <sup>69</sup> Durant l'époque de Porfirio Díaz (1876-1880 et 1884-1911), plus de la moitié des ministres ont étudié à l'UNAM, même si à cette époque là, tous les ministres n'obtenaient pas un diplôme universitaire. <sup>70</sup> Depuis 1929, l'UNAM a été encore la principale institution académique universitaire des membres du gouvernement. Près de 40% des ministres de la période post révolutionnaire ont étudié à l'UNAM contre 55% de ministres qui ont étudié dans d'autres universités telles que le collège militaire *Colegio Militar*, institution qui forme les militaires et l'école libre de droit, située aussi à Mexico, celle-ci étant la seule université privée qui a formé certains ministres de la période du général Cardenas. <sup>71</sup>

En 1946 Miguel Aleman est arrivé à la présidence. Avocat, il avait été gouverneur de l'Etat de Veracruz et ministre de l'intérieur du gouvernement Avila Camacho. Il se distingue des précédents présidents par le fait de posséder un diplôme universitaire de droit, ce qui marquait une distinction par rapport au profil professionnel des présidents antérieurs issus du *colegio militar* et participants à la révolution.

Quand Miguel Alemán a nommé son gouvernement, il y a eu une grande polémique, puisque la majorité des ministres étaient de jeunes universitaires et comme son chef, ils n'avaient pas participé à la révolution. Le fait que le nouveau gouvernement se compose de jeunes diplômés universitaires et de quelques professeurs montrait que la politique mexicaine commençait à se professionnaliser. Le mérite professionnel

<sup>69</sup> <http://www.intercambio.unam.mx/unamxxi/htmlfran/pagina03.htm> page consultée le 7 janvier 2003.

<sup>70</sup> CAMP, op. cit. p. 132.

<sup>71</sup> Pourcentage obtenu à partir des données de Smith op. cit. p. 101 et CAMP, op. cit. p. 131.

semblait remplacer les préférences personnelles et politiques, ainsi les antécédents révolutionnaires ont cessé de jouer un rôle important dans le processus de sélection des membres du gouvernement et donc c'était le signe de la maturité et de la modernité de l'élite gouvernementale mexicaine : cette période a été considérée comme la période du *civilismo político*.<sup>72</sup>

On croyait que l'arrivée des universitaires aux hauts postes de pouvoir politique pouvait augmenter l'efficacité du régime, et il y avait une confiance pour assainir la vie politique mexicaine en réduisant la corruption. Même si on croyait que les diplômés seraient moins susceptibles de corruption, l'expérience a prouvé le contraire. L'expansion de l'industrie et de l'économie, suscitée par le gouvernement Aleman, a été accompagnée par une corruption sans précédent.

Aleman a choisi comme successeur Ruiz Cortines (1952-1958). La seule différence de Ruiz Cortines par rapport au profil d'Aleman, c'est que le premier n'avait pas le diplôme universitaire. Cependant Ruiz Cortines est arrivé au sommet du système politique de la même façon qu'Aleman, en occupant divers postes dans la bureaucratie politique ainsi que dans le PRI. Il avait aussi de l'expérience électorale, ayant été élu député et gouverneur de l'Etat de Veracruz son prédécesseur avant d'être candidat à la présidence. Les membres de son gouvernement avaient plusieurs similarités avec leurs prédécesseurs, puisque beaucoup d'entre eux étaient avocats formés à l'UNAM ; par contre ils avaient avantage d'expérience dans les postes de la bureaucratie,<sup>73</sup> ce fait a marqué un changement important dans le profil des ministres actuels par rapport aux précédents, lesquels avaient participé à la lutte

---

<sup>72</sup> LINDAU, J. D. *Los tecnócratas y la élite gobernante mexicana* Joaquín Mortiz, México, 1992, p. 30.

<sup>73</sup> LINDAU, *Los tecnócratas y la élite gobernante mexicana*, Joaquín Mortiz, México, 1992, p. 32.

armée et appartenu aux présidences militaires. On passe à cette époque d'une filière ministérielle militaire et révolutionnaire à une filière bureaucratique et professionnalisée.

Adolfo Lopez Mateos a occupé la présidence de 1958 à 1964. Successeur de Ruiz Cortines, il a été avocat et avait une longue expérience dans les sphères bureaucratiques et partisans du gouvernement avant d'être candidat à la présidence. En ce qui concerne le niveau d'études, ses ministres avaient le même diplôme que les ministres des deux gouvernements antérieurs, « avocats issus de l'UNAM, leur trajectoire dans la bureaucratie et le PRI étaient leurs caractéristiques<sup>74</sup> ».

Son successeur, Gustavo Diaz Ordaz (1964-1970), avait été ministre de l'intérieur, (secretario de gobernación), avant d'être candidat du PRI à la présidence. Il a aussi étudié le droit à l'UNAM et, comme ses prédécesseurs, a occupé diverses fonctions d'élu, député et sénateur de l'Etat de Puebla et dans la bureaucratie. La plupart de ses ministres n'avaient d'expérience académique et professionnelle similaire à la sienne. Donc on voit qu'il n'y a eu aucun changement par rapport à la période présidentielle antérieure.

En 1969, Gustavo Diaz Ordaz a choisi Luis Echeverria qui a occupé la présidence entre 1970 et 1976. Echeverria diffère de ses prédécesseurs, il n'avait aucune expérience électorale avant de commencer sa campagne pour la présidentielle.<sup>75</sup> Il commence sa carrière bureaucratique très jeune et dans des postes de grande

---

<sup>74</sup> LINDAU, op.cit. p. 34.

<sup>75</sup> LINDAU, op. cit. p. 17.

importance au ministère de l'Éducation et au ministère de l'intérieur. Il avait un réseau d'amis très bien placés dans les hauts postes bureaucratiques. Depuis le début de sa carrière politique il a toujours été proche d'anciens ministres et prochains présidents. Ce qui peut expliquer sa nomination comme candidat du PRI à la présidentielle.

Echeverria avait été ministre de l'intérieur du gouvernement Diaz Ordaz. Comme tel, il avait dirigé la répression des étudiants en 1968, raison de plus pour que son élection à la présidence ait été mise en cause. Néanmoins, Echeverria a déployé de grands efforts pour s'éloigner du gouvernement antérieur, en cherchant à faire oublier les événements de 68 et en consolidant son pouvoir<sup>76</sup>. Echeverria a destitué plusieurs des hauts fonctionnaires de la période présidentielle antérieure, il a changé davantage ses ministres au cours du mandat présidentiel, il voulait donner une nouvelle image à l'équipe du président. A la fin de son gouvernement, seulement 6 des 17 ministres qui avaient été nommés au début restaient à leur poste. Echeverria n'a pas hérité à nommer plusieurs jeunes pour occuper des postes de grande importance.

Entre 1976 et 1982, López Portillo occupe la présidence, désigné par Echeverria comme candidat du PRI ; il était un ami d'enfance de son prédécesseur<sup>77</sup> et ancien ministre de l'économie et finance (secretario de Hacienda). De la même façon qu'Echeverria, il n'avait pas d'expérience électorale avant sa candidature pour la présidentielle et avait fait sa carrière dans la bureaucratie. On pensait qu'Echeverria

---

<sup>76</sup> Voir, CASTAÑEDA, J.-C. *La herencia, arqueología de la sucesión presidencial en México*, Alfaguara, México, 1999. p. 71.

<sup>77</sup> Dans un entretien réalisée par CASTAÑEDA, Echeverria explique que lui-même et Lopez Portillo à l'âge de 17 ou 18 ans ont fait un voyage en Amérique du Sud, Chili et Argentine ; à cette époque là, ils avaient déjà pensé à devenir présidents du Mexique. CASTAÑEDA, J.-C. op. cit. p. 25.



l'avait choisi pour pouvoir continuer à diriger le pays. Mais à peine López Portillo avait-il gagné la présidence qu'il démontrait une grande indépendance.

Lopez Portillo revient au modèle de recrutement des anciens présidents avec quelques variantes : par exemple, la jeunesse introduite dans le gouvernement de Echeverria n'a pas été vue dans celui de López Portillo et la plupart de ses ministres dépassaient les cinquante ans. López Portillo a choisi plusieurs personnes qui avaient été ses amis à l'université, à l'UNAM ou bien des collaborateurs de l'administration publique, ce qui explique l'importance de l'amitié et de la loyauté dans le processus de recrutement de cette période présidentielle. En plus, comme ses prédécesseurs, il a utilisé la sélection des ministres pour concilier et intégrer plusieurs groupes et courants politiques au sein du PRI, il a nommé comme ministres des personnes très proches de Diaz Ordaz et López Mateos; en même temps il a permis à quelques adeptes de Echeverria de demeurer dans le gouvernement à des postes de moyenne importance. Ainsi Lopez Portillo revient à un modèle de nomination plus personnalisé, plus politique et clientéliste et moins bureaucratique et professionnalisé.

Deux tiers des personnes qu'a choisi López Portillo aux fonctions de ministre n'avaient jamais occupé un poste d'élu. Par ailleurs, quelques politiciens traditionnels ont obtenu des postes ministériels de très grande importance.

## Caractéristiques

### L'âge

Le tableau 1 nous indique la répartition des ministres selon leur génération pour chaque présidence de la période 1946-1982.

Tableau 1. Les appartenances générationnelles des ministres de la période 1946-1982.

Présidence	Génération %			
	1880-1899	1900-1919	1920-1939	Après 1940
Alemán (1946-1952)	28.2	71.8		
Ruíz Cortines (1952-1958)	41.9	58.1		
López Mateos (1952-1958)	12.1	81.8	6.1	
Díaz Ordaz (1958-1964)	7.3	63.4	29.3	
Echeverría (1970-1976)	2	33	56	9
López Portillo (1976-1982)		16	62	22

Source : Camp, op. cit. p. 64.

C'est en moyenne à l'âge de 45 ans que l'on accède à des fonctions ministérielles. Mais cette donnée se distingue de son équivalent de la période antérieure, puisqu'en moyenne, sous la période des présidences militaires, l'âge d'entrée au gouvernement était de 56 ans, donc on peut constater que durant la période des civils au pouvoir, il y a un rajeunissement du personnel gouvernemental, issu du milieu professionnel et bureaucratique principalement. ce rajeunissement peut s'expliquer pour la nécessité d'innovation dans la formulation des politiques publiques.

### Genre

La première femme qui a occupé un poste ministériel a été Rosa Luz Alegría, nommée ministre du tourisme en 1980 durant le gouvernement Lopez Portillo,<sup>78</sup> Rosa Luz Alegría, avait occupé le poste de sous-secrétaire dans le ministère des finances

<sup>78</sup> CASTANEDA, Jorge, G. op. cit. p. 183.

du gouvernement López Portillo. D'après Camp, elle provenait d'une famille politiquement active et a été une grande amie du leader syndical Vicente Lombardo Toledano ; en plus, elle a été mariée avec Luis Vicente Echeverría, fils de l'ancien président Echeverría.<sup>79</sup> Autant dire que son accession est surtout due à son intégration familiale et sociale à l'élite politique, ce qui compense son appartenance au genre féminin.

### **Origine sociale**

La catégorie sociale prédominante dans la composition de l'élite gouvernante mexicaine de cette période d'après les données de Camp et de Smith est la classe moyenne-supérieure, le pourcentage des ministres qui proviennent de cette classe est décrit ci dessous :

Tableau 2. Les ministres issus des cl familles privilégiées, 1946-1982.

<b>Gouvernement</b>	<b>%</b>
Alemán	68
Ruiz Cortines	59
López Mateos	58
Díaz Ordaz	65
Echeverría	80

Une autre observation qui se révèle intéressante sur l'origine sociale des membres du gouvernement de cette période est l'héritage politique ou militaire. Ainsi 2 ministres sur 34 du gouvernement Alemán sont fils soit d'anciens politiciens ou de militaires de haut rang, 3 sur 31 du gouvernement Ruiz Cortines proviennent de parents politiciens ou militaires, dans le gouvernement López Mateos il y a

---

<sup>79</sup> CAMP, op. cit. p. 195.

seulement un ministre avec cette caractéristique, le gouvernement de Díaz Ordaz montre un nombre plus élevé, 5 sur 41 sont issus du milieu politique ou militaire, finalement dans le gouvernement Echeverría 5 sur 37 ont des parents ayant été militaires ou anciens politiciens. Ces données nous indiquent que les élites gouvernantes de cette période sont moins issues du modèle révolutionnaire.

### Lieu de naissance

L'examen des dosages régionaux effectués lors de la constitution des gouvernements se réfère naturellement, pour l'essentiel, à la région de naissance des membres des gouvernements de cette période. La diversité géographique mexicaine entre 1946 et 1982 se montre dans le tableau ci dessous. Ces données nous aideront à comparer l'origine régionale des membres des gouvernements de cette époque avec les périodes antérieures.<sup>80</sup>

Tableau 3. Les lieux de naissance des ministres, 1946-1982.

Région	%
Pacifique Nord	5
Nord	19
Centre	25
Ville de Mexico	20
Golfe	21
Pacifique Sud	10

Nous pouvons observer un changement significatif en rapport à l'analyse de la période antérieure : a) La présence des ministres qui proviennent de la ville de Mexico passe de 7% à la période des militaires à 20%, ce qui suppose d'une part, un

<sup>80</sup> Résultat obtenu à partir des données de Smith, op. cit. 82.

processus de centralisation institutionnelle à la suite de la révolution et d'autre part, l'importance de l'UNAM située dans la ville de Mexico, b) La présence des ministres de la région du nord et pacifique nord diminue de 28% à 19% et à 5% respectivement ; même si cela constitue encore un pourcentage important dans la composition des gouvernements civils, ces données montrent la disparition dans la composition du gouvernement des groupes militaires du nord qui ont participé à la révolution, c) Une dernière remarque concerne l'accroissement de la présence des ministres provenant de la région du golfe ; durant la période précédente ils représentaient seulement 7% alors qu'ils constituent maintenant 21% du total des ministres. Une explication possible à ce fait est le lieu de naissance des présidents Miguel Alemán, Adolfo Ruiz Cortines qui sont nés à Veracruz ; Gustavo Díaz Ordaz est né dans l'État de Puebla ; ces deux lieux sont situés dans la région du golfe du Mexique.

### **Niveau d'études**

On constate à travers le tableau suivant que l'UNAM a été essentielle dans l'éducation de l'élite gouvernante de cette période. La forte présence de l'UNAM dans la formation de la classe politique mexicaine peut s'expliquer principalement par deux faits. Le premier est lié à la volonté du gouvernement de renforcer l'éducation civile et professionnelle il a donc fallu créer une université prestigieuse capable de former des élites professionnelles et politiques. Le deuxième fait explicatif est lié au phénomène de la centralisation : plusieurs universités de la ville de Mexico ont été

concentrées à l'UNAM, l'université nationale a été d'une certaine manière le produit de la centralisation des universités de la ville de Mexico.

### Aqui dire sur les grandes familles et l'université

Tableau 4. Les universités des ministres, 1946-1982.

Période	Institution académique %			
	UNAM	Ecole Militaire	Université Privée	Autre
Alemán	50	5	4	41
Ruiz Cortines	36	8	1	55
López Mateos	47	7	1	45
Díaz Ordaz	51	7	1	41
Echeverría	54	7	1	37
López Portillo	52	7	2	39

### Conclusions

La sélection du personnel gouvernemental répond, en France et au Mexique, à deux logiques différentes.

Le mode de sélection qui s'opère en France tire son origine du fonctionnement des partis politiques : c'est au sein de chaque parti politique qu'a lieu une première sélection, essentiellement sociale ; les éléments retenus à l'issue de cette première sélection formeront le personnel politique lorsque le parti dont ils sont issus accèdera aux affaires. Ainsi, si les ministres « gaullistes » et les ministres « giscardiens » se différencient par leur appartenance politique, ils s'opposent aussi par leur origine sociale : les ministres gaullistes proviennent dans leur ensemble d'une origine sociale plus basse, étant issus des classes moyennes ou populaires ; les ministres giscardiens, quant à eux, proviennent plutôt de la bourgeoisie économique.

Au Mexique, le critère de sélection du personnel gouvernemental a évolué, non pas selon un changement de parti au pouvoir, logiquement impossible dans un système monopartite, mais avec l'arrivée des civils à la présidence du pays en 1946 : dès lors, les présidents se sont entourés d'équipes plus professionnelles, aguerries par une expérience bureaucratique, mais toujours membres du parti officiel, le PRI.

On constate donc que la forme même du régime politique détermine le mode de sélection des équipes gouvernantes :

- dans un régime multipartite comme en France, les évolutions du mode de sélection de l'élite gouvernante se fait au grès des partis politiques et du système partisan
- dans un régime monopartite comme au Mexique, c'est le changement de profil des présidences (ici, le passage d'une présidence militaire à une présidence civile), les mutations internes au parti unique et les caractéristiques de chacun des présidents qui font évoluer le recrutement du personnel gouvernant.

L'expérience et le profil de chacun sont aussi pris en considération. Il convient bien sûr de correspondre aux différentes idéologies dominantes dans telle ou telle période. Ainsi convient-il dans un premier temps d'avoir été un militaire engagé dans la révolution mexicaine au Mexique, et d'avoir été un Compagnon de la Libération en France. On apprécie ensuite les ministres diplômés de l'université au Mexique, les notables, les responsables économiques ou les hauts fonctionnaires en France.

## **PARTIE II. LA SELECTION ET LA COMPOSITION DES EQUIPES MINISTERIELLES, 1981-2002.**

Dans la première partie nous avons tenté de montrer comment s'accomplit la sélection des ministres et quelles sont les caractéristiques du personnel ministériel qui a gouverné avant 1981. Nous allons maintenant déterminer les caractéristiques des ministres qui ont gouverné durant les vingt dernières années et essayer d'identifier les variations et transformations dans le processus de sélection des deux pays.

L'étude empirique des ministres français et mexicains des deux dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle se révèle essentielle puisque aucun des deux pays n'a été l'objet d'une étude complète<sup>1</sup> et moins encore dans une perspective d'étude comparée. Ainsi il est indispensable de recueillir des données des deux pays. Dans le but d'élargir les études sur les ministres français et mexicains nous avons construit un fichier de données qui se compose de 378 ministres, et 12 variables,\* pour mieux comprendre les caractéristiques des élites gouvernementales. Cette partie de notre recherche nous permettra non seulement de comparer les caractéristiques des deux pays et

---

<sup>1</sup> La dernière étude portant sur les ministres mexicains analyse le gouvernement Salinas 1988-1994, CAMP, op. cit. Du côté de la France l'étude de CABANNES, op. cit. Examine les ministres jusqu'à 1986.

\* Ces variables représentent quelques-unes des caractéristiques socioprofessionnelles des ministres, voir INTRODUCTION, p.31-32.



leur transformations et évolutions, mais aussi la possibilité de générer une typologie des ministres pour les deux pays.

En nous conformant aux études qui ont été réalisées sur les ministres, nous partons de l'hypothèse qu'ils sont, en tant que membres des groupes gouvernants le produit de la manière dont sont configurées les régimes politiques et plus précisément de la structure organisationnelle du pouvoir exécutif.<sup>2</sup> Ainsi le processus de sélection des ministres et les caractéristiques de leur fonction varient selon les époques et dépendent du contexte historique et des courants politiques de chaque pays.

Ainsi les objectifs de cette partie sont : de mettre en comparaison les origines sociales, politiques, et professionnelles des ministres français et mexicains, et d'esquisser les filières d'accès aux fonctions ministérielles en France et au Mexique durant les vingt dernières années.

Dans cette partie trois démarches permettent de mieux comprendre ce que sont les élites gouvernantes et les processus de sélection permettant d'y accéder dans nos deux pays d'étude. La première traite des caractéristiques personnelles du personnel gouvernemental, en France entre 1981 et 2002, et au Mexique entre 1982 et 2002. La seconde démarche cherche à préciser les itinéraires des ministres français et mexicains avant d'arriver au gouvernement. La troisième cherche à identifier les deux types de ministres qui figurent dans les deux pays, durant ces vingt dernières années.

---

<sup>2</sup> BLONDEL, J. et. al. *Cabinets in western Europe*, MACMILLAN 1993.

## **Chapitre 1 : Le profil des ministres.**

Dans le but d'identifier le parcours des ministres dans nos deux pays nous utiliserons des catégories telles que l'âge, le sexe, l'origine sociale, le lieu de naissance et les universités fréquentées. Pour cela, nous utiliserons les données obtenues durant cette recherche. Ce que nous prétendons faire dans ce chapitre est connaître le profil des ministres de chaque pays. Ainsi les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce chapitre sont les suivantes : quel est le profil socioprofessionnel des ministres? Y a-t-il un changement des profils durant ces vingt dernières années ? Ces questions nous permettront aussi d'identifier l'évolution des processus respectifs de sélection ministérielle.

### 1.1. L'âge des ministres

Pour pouvoir comparer cette variable nous procéderons de la manière suivante : tout d'abord, nous confronterons les résultats obtenus dans les deux pays lors de la première période. En France la période s'étend de 1981 à 1988, marquée par l'arrivée des socialistes au pouvoir et la première présidence de François Mitterrand. Cette étape comprend les gouvernements Mauroy I, Mauroy II, Mauroy III, Fabius et

Cette étape comprend les gouvernements Mauroy I, Mauroy II, Mauroy III, Fabius et Chirac. Dans le cas du Mexique, c'est du sextennat de Miguel de La Madrid dont il sera question, 1982-1988. Ensuite nous analyserons la période II comprenant en France les gouvernements Rocard, Cresson, Bérégovoy, Balladur (1988-1995) et au Mexique le gouvernement Salinas (1988-1994), enfin dans la troisième période nous allons examiner les caractéristiques des membres des gouvernements Juppé I, Juppé II, Jospin I, Jospin II (1995-2002) en France et Zedillo et Fox au Mexique (1994-2002). L'objectif est de pouvoir comparer la variable âge d'accès au gouvernement, et observer les transformations qui se sont succédées durant ces vingt dernières années. C'est ainsi que nous allons procéder pour la comparaison des autres variables qui composent ce chapitre.

#### **L'âge des ministres mexicains et français, 1981 à 1988.**

Le tableau ci-dessous indique une différence significative dans l'âge des ministres de cette période.

Tableau 1. L'âge d'accès\* au gouvernement, 1981-1988.

	Mexique		France	
	effectifs	Pourcentage	effectifs	Pourcentage
30-35 ans	11	38%	6	6%
36-40 ans	7	24%	17	17%
41-45 ans	6	21%	19	19%
46-50 ans	2	7%	20	20%
51-59 ans	3	10 %	35	34%
60 ans et plus	0	0%	5	4%
	28	100%	102	100%

\* « L'âge d'accès » correspond à l'âge du premier accès à une fonction ministérielle.

On constate que le gouvernement mexicain a été composé de ministres plus jeunes que le gouvernement français, étant donné que 11 ministres mexicains sur 28 ont entre 30 et 35 ans contre 6 ministres sur 102 en France. Cette jeunesse des ministres mexicains est tout particulièrement forte pendant le sextennat de la Madrid. Ceci nous montre que près de la moitié du gouvernement était quasiment au début de sa carrière. Cette différence dans les tranches d'âges peut être expliquée par « l'effet technocratique » qu'a vécu le système politique mexicain à partir de 1982. Un des symboles de cette technocratie peut être vu en Miguel de La Madrid : diplômé de l'université Harvard, il a travaillé plusieurs années au ministère des finances du gouvernement en tant que chargé du "Plan National de Développement". C'était le seul ministre capable d'affronter la crise économique héritée du sextennat précédent. Son élection à la présidence a été sa première campagne à un poste électif. Il a été le ministre préféré du président antérieur, López Portillo. Ce phénomène technocratique est fortement lié au régime politique mexicain. D'une part le monopartisme de cette période permet au président de former son gouvernement en favorisant son entourage professionnel et bureaucratique : les ministres ont souvent le même profil que le Président. D'autre part, la notion de technocrate est souvent utilisée pour désigner une personne qui donne la priorité aux aspects techniques des problèmes en négligeant la réalité sociale et humaine. Ainsi les personnes qui n'ont pas occupé un poste électif mais qui ont obtenu la confiance du président à travers leurs connaissances techniques peuvent être considérées comme des technocrates.

D'un autre côté, 35 ministres français sur 102 étaient âgés de 51 ans et plus, contre seulement 3 des 28 ministres mexicains. Cette différence nous montre que le

parcours pour devenir ministre est plus long en France qu'au Mexique et par conséquent il faut en passer par l'occupation d'autres postes avant d'arriver à la sphère ministérielle, surtout le poste de député comme nous le verrons plus tard.

62% des ministres mexicains a entre 30 et 40 ans, contre seulement 23% des ministres français. Par contre, en France, 48% des ministres ont plus de 46 ans contre seulement 17% des ministres mexicains.

### **L'âge des ministres mexicains et français, 1988-1995.**

Le tableau suivant nous montre que durant la période 1988-1994, 42% des ministres mexicains sont nommés alors qu'ils ont entre 30 et 40 ans contre 17% des ministres français. Par contre, on constate que très rares sont les ministres mexicains qui sont nommés au gouvernement après 60 ans (ils sont 3%), soit 1 sur 31 seulement, contre 12% des collègues français. Le tableau nous montre aussi que 25,8% des ministres du Mexique de ce sextennat présidentiel accèdent à des fonctions gouvernementales au-delà de 50 ans, contre 10% dans la période antérieure, cela peut signifier l'intérêt du Président Salinas à rassembler des hommes politiques un peu plus expérimentés pour gouverner. Par exemple, Salinas a nommé Arsenio Farell qui durant le gouvernement précédent figurait déjà dans le groupe des ministres les plus âgés, ainsi que Carlos Hank qui avait été maire de México et figure dans le groupe des ministres qui ont entre 51 et 59 ans.

Tableau 2. L'âge des ministres français et mexicains, 1988-1994.

	Mexique		France	
	effectifs	Pourcentage	effectifs	Pourcentage
30-40 ans	13	41,9%	14	17,2%
41-45 ans	5	16,1%	14	17,3%
46-50 ans	5	16,1%	23	28,4%
51-59 ans	7	22,6%	20	24,7%
60 ans et plus	1	3,2%	10	12,3%
	31	100 %	81	100%

En général, nous pouvons constater à travers le tableau 2 qu'il y a encore moins des ministres français jeunes que dans la période antérieure : 35% des membres du gouvernement de cette période ont entre 30 et 45 ans, contre 42% des ministres nommés durant les années 1982-1988. On peut penser que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 avait favorisé le choix des quelques jeunes ministres.

Les ministres mexicains les plus jeunes de cette période sont : Otto Granados, qui a laissé le poste de ministre pour occuper le poste de gouverneur de l'État de Aguascalientes, María Elena Vazquez Nava, qui avait travaillé au ministère du budget (la SPP, Secretaría de Programación y Presupuesto), dirigé par Salinas durant le gouvernement de la Madrid. D'autres ministres jeunes sont Justo Ceja Martínez, qui a été secrétaire particulier du président Salinas et Emilio Gamboa Patron, qui occupait le ministère du tourisme et ancien secrétaire particulier du président durant le sextennat de La Madrid. Dans le cas de la France, une seule personne a entre 30 et 35 ans au moment d'être nommée au gouvernement : il s'agit de Frédérique Bredin, qui cède son siège de député de la Seine Maritime en juin 1991 à Jean Vittrant, afin d'occuper le ministère de la jeunesse et des sports durant le gouvernement d'Edith Cresson.

**L'âge des ministres mexicains et français, 1995-2002.**

Le nombre des effectifs gouvernementaux en France et au Mexique durant la période 1994-2002, montre une différence marquée vis-à-vis des deux périodes précédentes. Pendant cette période, le nombre de ministres mexicains est supérieur au nombre de ministres français, 79 contre 52. Cela s'explique par la présence des présidences d'Ernesto Zedillo (décembre 1994-décembre 2000) et de Vicente Fox, qui occupe la présidence à partir de décembre 2000. Le fait qu'il y ait 2 sextennats n'est pas la seule cause puisqu'en moyenne le nombre de ministres mexicains par gouvernement est 30, mais la composition du gouvernement Fox affiche 48 membres : c'est le gouvernement mexicain le plus nombreux au cours de ces vingt dernières années.

Les données suivantes indiquent que dans les deux pays il y a une tendance à l'accroissement des ministres ayant entre 46 et 59 ans. En France 73% des ministres ont 46 ans ou plus contre 60% des ministres mexicains. Le « vieillissement » est tout particulièrement marqué au Mexique par rapport aux années 80.

Tableau 3. L'âge d'accès des ministres mexicains et français, 1995-2002.

	Mexique		France	
	effectifs	Pourcentage	effectifs	Pourcentage
30-35 ans	0	0%	3	5,8%
36-40 ans	13	16,5%	5	9,6%
41-45 ans	18	22,8%	6	11,5%
46-50 ans	20	25,3%	13	25,0%
51-59 ans	27	34,2%	25	48,1%
60 ans et plus	1	3,2%	0	0
	79	100 %	52	100%

Le corollaire, que l'on observe dans ce tableau, est la faible présence des ministres jeunes. Si nous analysons la présence des ministres les plus jeunes de toute la période étudiée, nous remarquons qu'au Mexique, la proportion de ces ministres passe de 11 sur 29 dans la première période, à 5 sur 31 dans la deuxième période (représentant ainsi 11,5% du total); dans la dernière période les ministres qui ont entre 30 et 35 ans ont disparu de la scène gouvernementale. Pour leur part, les ministres français de cette catégorie constituent seulement 4,3% du total des ministres c'est-à-dire 10 sur les 235 de l'effectif total.

Pour compléter notre analyse nous pouvons observer l'évolution de l'âge d'accès au gouvernement durant toute la période étudiée (tableau 4). Ainsi durant la première période, 90% des ministres mexicains accèdent au trône ministériel avant 50 ans (83% avant 45 ans et 7% entre 45 et 50 ans), contre 62% de leurs collègues français (42% et 20% respectivement). Nous pouvons aussi observer que durant la deuxième période 1989-1994 le pourcentage de ministres mexicains qui accèdent à leur fonction avant 45 ou 50 ans diminue par rapport à la période précédente, c'est-à-dire que 74,1% des ministres mexicains accèdent à leur fonction avant 50 ans (58% et 16% respectivement). Pour leur part le nombre de membres des gouvernements français accédant à leur fonction avant 50 ans augmente très légèrement par rapport à la première période en passant à 62,9%. Finalement entre 1995 et 2002, 64,6% des ministres mexicains ont accédé à leur fonction avant 50 ans contre 46,1% des ministres français. Deux observations sont à tirer de ces données : d'une part, il y a une tendance au vieillissement de la part des ministres mexicains et du côté de la France si le nombre de ministres qui accèdent au gouvernement avant 45 ans diminue au cours de ces vingt dernières années, les ministres qui accèdent au



gouvernement entre 45 et 50 ans se maintiennent plus ou moins dans le m  
 pourcentage soit 24% en moyenne.

	Mexique		France	
	45 ans	50 ans	45 ans	50 ans
1982-1988	83	7	42	20
1989-1994	58	16,1	34,5	28,4
1995-2002	39,3	25,3	21,1	25

*→ cambio / rupture*

L'évolution de l'âge d'accès au gouvernement des ministres mexicains peut s'expliquer à travers la démocratisation, où le président nomme plus de notables, reconnus, de la société civile. Alors qu'avant quand le Président pouvait imposer facilement des jeunes parfaitement inconnus. Le vieillissement des ministres français est plus difficile à comprendre puisque peut être lié aux phases de changement de majorité parlementaire, ainsi le premier période caractérisée par l'arrivée de la gauche au pouvoir davantage de jeunes peuvent émerger, le vieillissement de ministres de gauche au fil du temps, au fur et mesure que la gauche a généré des élites ministérielles.

?

## 1.2. Le genre des ministres français et mexicains, 1982-1988.

Le genre est une variable révélatrice dans l'analyse du processus de recrutement du personnel ministériel : elle nous renseigne sur la présence des hommes et des femmes au sein du gouvernement. La notion de genre est apparue aux États-Unis à la fin des années 60 et surtout au début des années 70. Elle se distingue de celle de sexe, communément employée jusque là en renvoyant à la culture, au sexe social, au contenu culturel et social du féminin et du masculin, le sexe se référant à la nature et aux différences biologiques susceptibles de distinguer les hommes et les femmes. La notion de genre peut donc évoluer selon le lieu et le moment où on l'appréhende. Elle a été utilisée en France plus tardivement qu'en Amérique du Nord et même dans d'autres pays d'Europe, tout particulièrement par les sociologues et les historiens. En science politique, elle est d'utilisation encore plus récente. Pendant longtemps dans ces disciplines, à partir du moment où on a commencé à se préoccuper de cette dimension, on a utilisé les mots « sexe » (le sexe du pouvoir par exemple) ou « femmes » (Histoire des femmes, les femmes et le politique, etc...). On parle également de rapports sociaux de sexe<sup>3</sup>. Cette situation traduit le relativement faible intérêt des études sur la variable « genre ». Depuis qu'un débat public s'est engagé sur cette question, l'intérêt de la science politique pour le genre s'est accru. Ainsi les questions sur cette variable sociologique peuvent être formulées de la manière suivante : comment expliquer la longue exclusion des femmes ? Les femmes font-elles ou feront-elles de la politique autrement ? Ces interrogations ordinaires montrent que plus ou moins explicitement, les femmes sont perçues comme un

---

<sup>3</sup> BARD, C. et al. *Genre et politique*, in Présentation du colloque genre et politique, FNSP, Paris, mai 2002.

élément de régénération de la vie démocratique et de transformation des mœurs politiques. Malgré les progrès de l'égalité, la différenciation opère toujours de manière consciente et inconsciente, créant une asymétrie dans la distribution des pouvoirs. En France le droit de vote des femmes a été adopté en 1944, tandis qu'au Mexique les femmes ont obtenu le droit de vote en deux phases, la première en 1947 (elles ont pu voter lors des élections municipales), et en 1954 la femme mexicaine a pu voter lors d'une élection présidentielle. Dans d'autres pays, le votes des femmes a été acquis beaucoup plus tôt.

Nous verrons donc le pourcentage de participation masculine et féminine au sein du gouvernement et nous essayerons aussi d'analyser qui sont les femmes qui atteignent un poste gouvernemental durant ces vingt dernières années. La question qui se pose est la suivante : est-ce que les femmes françaises et mexicaines qui ont occupé un poste ministériel partagent le même profil sociopolitique ?

D'après les données du tableau suivant, nous constatons que les possibilités d'accès des femmes aux postes ministériels sont réduites dans les deux pays. Néanmoins, en France, il semble que les femmes jouissent d'un peu plus d'opportunités pour occuper un poste dans le gouvernement que les femmes mexicaines, puisque durant la première période, 10 des 98 ministres françaises étaient des femmes, contre un seul des vingt neuf ministres au Mexique.

	Mexique	France
1 <sup>er</sup> Période	3	10
2 <sup>e</sup> Période	6	12
3 <sup>e</sup> Période	15	30
Total	8	17

Les premières femmes qui apparaissent dans notre échantillon (période 1982-1988) peuvent être analysées en deux temps : tout d'abord 7 femmes ministres sur 10 ont appartenu aux gouvernements Mauroy et Fabius, donc affiliées au Parti Socialiste (PS) ; ensuite, les femmes ministres du gouvernement Chirac, 3 sur 10 ont appartenaient au Rassemblement Pour la République (RPR).

Les 7 femmes ministres socialistes avaient d'abord été députés et membres du comité directeur du PS. Elles ont donc fait une carrière politique qui les ont mis en situation d'être choisies comme ministres. Nicole Questiaux, première conseillère d'Etat en 1963, diplômée de l'IEP de Paris, a été ministre de la Solidarité Nationale du gouvernement Mauroy I. Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a été élue député de la Vienne en 1981. Edwige Avice, élue député de Paris, cède son siège pour devenir ministre déléguée auprès du ministre du temps libre, chargée de la jeunesse et des sports. Catherine Lalumière, député de Bordeaux, dirige le ministère de la consommation. Georgina Dufoix, membre du comité directeur du PS – conseillère municipale de Nîmes, devient secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargée de la famille. Ivette Roudy, membre du comité directeur du PS, parlementaire européenne, devient ministre déléguée chargée des droits des femmes. Huguette Bouchardeau, secrétaire générale du PSU (Parti Socialiste Unifié), candidate non élue à la présidence de la République, est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de l'environnement et de la qualité de vie, de 1983 à 1984, et ministre de l'environnement de 1984 à 1986. Sur 7, 2 ministres sont importantes : Nicole Questiaux, mais qui a été ministre peu du temps, et Edith Cresson, dont le ministère ne correspond pas à une spécificité féminine, tout comme

ceux de ses collègues : Consommation, Famille, Droit des femmes et Environnement.

Du côté des femmes du RPR, on observe que toutes ont été membres de leur parti et ont occupé un poste de député. Le phénomène est donc identique à ce que nous avons observé à gauche de l'échiquier politique. Michèle Alliot Marie, membre du comité central du RPR et député des Pyrénées Atlantiques, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement entre 1986 et 1988. Nicole Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la formation professionnelle, a été membre du bureau politique du RPR. La seule femme ministre née hors de France est Michèle Barzach qui est née au Maroc et a été déléguée nationale du RPR, ministre déléguée auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargée de la santé et de la famille, durant le gouvernement Chirac. Les postes comptés aux femmes dans le gouvernement Chirac sont donc peu nombreux, postes importants sauf celui de Madame Michèle Barzach et correspond à des secteurs considérés comme féminisés.

La seule femme ministre mexicaine de cette période, Victoria Adato de Ibarra, n'a pas occupé de poste électif ni un poste de direction au PRI. Elle a occupé le poste de Procureur Général de Justice de Mexico, et avant d'être nommée Procureur Général, donc membre du gouvernement, elle a été magistrat au sein d'une juridiction de México. Sa nomination peut être expliquée par la simple raison d'une présence féminine dans l'équipe gouvernementale, comme dans la période présidentielle antérieure.

## **Le poids des femmes dans les gouvernements français et mexicain durant la période 1988-1994.**

Durant la période 1988-1994, le poids des femmes au sein des gouvernements français et mexicain a eu une croissance lente par rapport à celui de la période précédente. Au Mexique s'il y avait 1 ministre sur 29 pendant la présente période, le chiffre ne monte qu'à 2 sur 36. Les deux ministres femmes de cette période au Mexique sont : María Elena Vazquéz Nava qui a occupé l'Inspection des finances (Secretaría de la Contraloría General de la Federación) mais n'a jamais occupé de poste électif. La deuxième ministre mexicaine est María de los Angeles Moreno Uriegas, ministre de la Pêche, qui a été sous-secrétaire du développement social et actuellement sénateur.

En France pour la même période sur 98 ministres, 12 étaient des femmes, contre 10 sur 102 lors de la période antérieure. Il est très intéressant d'analyser qui sont les femmes qui occupent les postes gouvernementaux de cette période.

3 des 12 femmes ministres n'appartiennent pas au Parti Socialiste. Cela s'explique par la défaite du Parti Socialiste lors des élections législatives de mars 1993, ce qui a entraîné la deuxième cohabitation. Des 9 ministres socialistes,\* toutes ont été députées, quelques unes ont occupé un siège au Parlement européen et la plupart d'entre elles ont été membres du bureau exécutif du Parti Socialiste. Ce fait confirme la nécessité d'avoir fait une carrière politique antérieure en France et pas au Mexique. Les critères d'accès des femmes ne semblent dans les deux pays pas très

---

\* 2 sont nées à l'étranger : Elisabeth Guigou, née à Rabat au Maroc et Ségolène Royal née à Dakar au Sénégal.

différents de ceux des hommes, mais les femmes sont très peu nombreuses à être recrutées.

Véronique Neiertz est secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, chargée de la consommation (1988-1991), et secrétaire d'Etat aux droits des femmes (1991-1993). Catherine Trautmann est secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales et de l'emploi. Catherine Tasca est ministre délégué auprès du ministre de la culture, chargée de la communication (1988-1991) et ministre délégué à la francophonie (1991-1993). Elisabeth Guigou est ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des affaires européennes (1990-1993). Michèle André est secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes (1988-1991). Martine Aubry,<sup>4</sup> est ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1991-1993). Frédérique Bredin est ministre de la jeunesse et de sport (1993-1994). Ségolène Royal est ministre de l'environnement (1992-1993). Marie-Noëlle Lienemann, est ministre délégué au logement et au cadre de vie auprès du ministre de l'équipement du logement et des transports (1992-1993).

Les femmes ministres qui n'appartiennent pas au PS sont : Hélène Dorlhac de Borne, créatrice à Nîmes du club Perspectives et Réalités et présidente de la Fédération des Républicains indépendants, a été ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Elle a occupé le poste de secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice (condition pénitentiaire) de 1974-1976, et

---

<sup>4</sup> De 1975 à 1979 administrateur civil au Ministère du Travail, en 1980-1981, en mobilité comme auditeur au Conseil d'Etat, 1981-1983, directeur adjoint du cabinet du ministre du Travail, 1984 à 1987, directeur de relations au Ministère du Travail, sep. 1987, maître de requêtes au Conseil d'Etat, 1989-1991 directeur général Adjoint de PECHINEY, 1991-1993, ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 1993, présidente de l'association agir contre l'exclusion, 1995 Premier adjoint du Maire de Lille, depuis 1995 Vice-Président de la communauté urbaine de Lille, 1997-2002, Ministre de l'emploi et de la solidarité, Depuis 25 mars maire de Lille.

secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargée de la famille et des personnes âgées (1988-1991). Simone Veil,<sup>5</sup> UDF, présidente du Parlement européen de 1979-1982, a occupé les postes de ministre de la Santé (1974-1976), chargée de la sécurité sociale, (1976-1979) et ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (1993-1995). Lucette Michaux-Chevry a été ministre RPR, délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme auprès du ministre des affaires étrangères (1993-1995). Ainsi que dans la première période nous pouvons observer que seulement deux femmes occupent des ministères de grande importance : Martine Aubry à gauche et Simone Veil à droite.

### **Le poids des femmes dans les gouvernements français et mexicain durant la période 1994-2002.**

Durant les huit dernières années de notre période d'étude, le niveau de participation des femmes ministres dans les gouvernements mexicain et français a augmenté par rapport aux deux périodes précédentes, comme le montre le tableau 5.

Au Mexique la présence féminine au sein des gouvernements appelle deux remarques : le nombre de femmes ministres est moins élevé dans le gouvernement Zedillo que dans le gouvernement Fox. Nous pouvons citer les femmes du gouvernement Zedillo : Norma Samaniego a été ministre des finances (*Contraloría general de la Federación*), après avoir occupé un poste de directeur au PRI et avoir

---

<sup>5</sup> En mars 1944 elle est arrêtée avec sa famille par la Gestapo et déportée à Auschwitz où elle passera 13 mois, issue de l'IEP de Paris et de la faculté de droit elle devient Magistrat, réformatrice à la législation sur l'adoption d'enfants, sa carrière politique ne débute véritablement qu'en 1974 lorsqu'elle est nommée par Valéry Giscard d'Estaing Ministre de la Santé, pour résoudre les problèmes épineux de l'avortement, c'est ainsi qu'elle a fait voter pour une majorité de droite la loi autorisant l'avortement au terme d'un grand débat de société.



aussi été sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail<sup>6</sup> (Secretaría de Trabajo y Previsión Social). Elle détient une maîtrise de l'Institut d'études sociales aux Pays-Bas. Silvia Hernandez a été ministre du tourisme, elle est ancienne secrétaire générale de la confédération nationale des organisations populaires et sénateur du PRI dans l'Etat de Querétaro, elle détient une maîtrise de la London School of Economics and Political Science. Julia Carabias fut ministre de l'environnement, c'est la seule ministre femme qui n'appartient pas au PRI elle a été durant plusieurs années chercheuse à la faculté des sciences à l'UNAM et présidente de l'Institut National de l'environnement. Rosario Green Macias, ministre des affaires étrangères, a été sénateur, fonctionnaire à l'ONU et sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères. Elle détient une maîtrise de l'université de Columbia à New York, après avoir obtenu une licence à l'UNAM à Mexico.

Le gouvernement Fox est celui dont le nombre de femmes ministres dépasse tous les autres : sa composition marque une étape différente en ce qui concerne la présence des femmes au sein du gouvernement puisque 8 ministres sur 49 sont des femmes : Josefina Vázquez Mota est ministre du développement social (Secretaría de Desarrollo Social), après avoir été député du PAN; elle a fait des études de sciences administratives à l'Université Ibéroaméricaine (université privée située à Mexico) et a occupé plusieurs postes du secteur privé. Leticia Navarro est ministre du tourisme, elle a dirigé des entreprises nationales et internationales pendant 26 ans. Laura Valdés de Rojas est directrice de la Loterie Nationale, elle est née aux Etats-Unis et a travaillé durant plus de vingt ans dans le secteur privé également. Sari Bermudez est directrice du Conseil national pour les Arts et la Culture; âgé de

---

<sup>6</sup> Le poste de sous-secrétaire est le deuxième poste d'importance dans un ministère mexicain, il peut y avoir plusieurs sous-secrétaires dans un ministère.

50 ans, elle a dirigé les programmes culturels à la télévision mexicaine pendant plus de vingt ans. Marie Claire Acosta, avant d'être nommée membre du gouvernement en tant qu'ambassadrice spéciale pour les droits humains et la démocratie, a occupé la direction de l'Académie mexicaine des droits humains. Elle a fait ses études de maîtrise en Grande Bretagne. Martha Sahagún Jimenez est chargée de la communication sociale de la présidence, a été chargée de la communication du gouvernement de Vicente Fox alors qu'il était gouverneur de l'État de Guanajuato. María Teresa Herrera Tello est ministre de la Réforme agraire elle a travaillé durant plusieurs années dans le secteur judiciaire de l'Etat de Nuevo León. Xóchitl Galvez Ruiz, a été coordinatrice du bureau pour le développement des peuples indigènes.

Norma Samaniego	Ministre des finances	Non électif	PRI
Silvia Hernandez	Ministre du Tourisme	Électif / sénateur	PRI
Julia Carabias	Ministre de l'Environnement	Non électif	Sans affiliation
Rosario Green	Ministre des Affaires étrangères	Non électif	PRI
Jesefina Vazquez Mota	Ministre de Développement social	Député	PAN
Leticia Navarro	Ministre du Tourisme	Non électif	Sans affiliation
Laura valdés de Rojas	Loterie nationale	Non électif	Sans affiliation
Sari Bermudez	Conseil national pour les arts et culture	Non électif	Sans affiliation
Marie Claire Acosta	Ambassadrice droit de l'homme et de la démocratie	Non électif	Sans affiliation
Martha Sahagun	Porte-parole du gouvernement	Non électif	PAN
Maria Teresa Herrera	Ministre de la Réforme agraire.	Non électif	Sans affiliation
Xochitl Galvez Ruiz	Coordinatrice des peuples indigènes		

\* Avant de se marier avec le Président Fox. Son départ a été le deuxième changement à l'intérieur de l'équipe de Vicente Fox.

Par ailleurs en France il y a à la fois des ministres femmes de droite et de gauche du fait du changement de majorité parlementaire en 1997. Une seule ministre n'a pas occupé antérieurement un poste de député : Florence Parly.<sup>7</sup>

Elisabeth Hubert	Ministre de la Santé publique et de l'assurance maladie	électif	RPR
Colette Codacioni	Ministre Solidarité entre les générations	électif	RPR
Corinne Lepage	Ministre de l'environnement	électif	Fondatrice de CAP 21*
Françoise de Panafieu	Ministre du tourisme	électif	RPR
Anne Marie Couderc	Ministre délégué pour l'emploi	électif	RPR
Margie Sudre	Secrétaire d'Etat chargée de la francophonie	électif	Union pour l'Europe**
Nicole Ameline	Secrétaire d'Etat à la décentralisation	électif	UDF et DL Démodatisme Libérale
Françoise de Veyrinas	Secrétaire d'Etat aux quartiers en difficultés	électif	UDF
Christine Chauvet	Secrétaire d'Etat au commerce extérieur	électif	PR /parti républicain -DL
Françoise Hostalier	Secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire	électif	UDF
Paulette Guinchard-Kunstler	Secrétaire d'Etat aux personnes âgées	électif	PS
Florence Parly	Secrétaire d'Etat au budget	Administratif	PS
Nicole Pery	Secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle	électif	PS
Marylise Lebranchu	Secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises et au commerce	électif	PS
Marie-George Buffet	Ministre de la jeunesse et des sports	électif	PCF

<sup>7</sup> Diplômée de l'IEP de Paris, ancienne élève de l'ENA, 1987-1991 : administrateur civil à la direction du budget au ministère de l'Economie, des finances et du budget. Mai 1991-avril 1992 : conseillère budgétaire au cabinet du ministère de l'Equipement, du logement, des transports et de l'espace. Avril 1992-avril 1993 : conseillère budgétaire au cabinet du ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique. Avril 1993-1994 : chef du bureau de protection sociale et de la sécurité sociale. 1994-juin 1995: chef du bureau de l'équipement, du logement, de la ville et de l'aménagement du territoire. Juin 1995-juin 1997 : chef du bureau de la culture et de l'audiovisuel. Juin 1997- janvier 2000 : conseillère pour les affaires budgétaires au Cabinet du Premier ministre

Martin Aubry	Ministère de l'emploi	électif	PS
Ségolène Royal	Ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire	électif	PS

\*Citoyenneté action, participation pour le XXIe Siècle. Présidente et fondatrice du cercle du droit.

\*\*Au Parlement Européen.

Comme le montre le tableau 6, 10 ministres sur 17 sont affiliés aux partis de droite et 7 aux partis de gauche. En 1995 c'est la première fois qu'un gouvernement de droite comporte autant de femmes mais elles ne restent pas longtemps. Alain Juppé, devenu Premier ministre en mai 1995 avec l'intention de féminiser le gouvernement, a nommé 12 femmes dans son gouvernement, elles ont reçu le surnom de « juppettes » dans beaucoup de journaux français. Il était une manière de souligner que certaines femmes ministres devaient leur position au premier ministre, qu'elles étaient « sa création ». Mais en novembre 1995, il a révoqué 13 personnes de son cabinet, dont 8 femmes dont l'action gouvernementale n'avait pas semblé convaincante, en tout cas pas convaincant pour le chef du gouvernement. L'opinion publique n'a pas forcément admis cette forme de sanction politique des femmes du gouvernement et Juppé après seulement six mois de fonctions. Cette affaire lui a fait perdre de soutien et son image est tombée. Cependant en juin 1996, Juppé déclarait être en faveur d'une loi qui prévoyait qu'un tiers des candidats d'une élection doivent être des femmes.

Nous avons pu constater qu'au cours des vingt dernières années en France et au Mexique, la présence des femmes dans les postes ministériels a évolué. En France, entre 1982-1988, les femmes représentaient environ 10% de l'ensemble du personnel gouvernemental, contre 3% au Mexique. Durant la période 1988-1994, leur nombre passe à 12% en France contre 6% au Mexique. Finalement, lors de la dernière période, dans les deux pays étudiés, la participation féminine au sein du

gouvernement augmente de manière forte avec 30% en France soit deux fois et demie la période antérieure et 15% au Mexique soit 2,5 fois plus par rapport au pourcentage de la période antérieure.

Trois dernières remarques sont à tirer des données obtenues : a) au total, au Mexique les femmes constituent 8% du personnel ministériel contre 17% en France ; b) d'après le tableau 7, l'âge moyen des femmes ministres au Mexique est de 45 ans 1 mois, contre 46 ans 6 mois pour les ministres françaises, il faut noter aussi que s'il n'y a pas des différences d'âge moyen entre les hommes et les femmes en France elle est forte au Mexique, l'âge moyenne n'est que de 30 ans pour les hommes contre 45 ans pour les femmes, à la différence des hommes, doivent d'abord faire leurs preuves professionnelles avant de devenir ministres ; c) finalement, la France semble être un pays moins « machiste » que le Mexique depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours. Cependant dans les deux pays on assiste à une légitimation du pouvoir gouvernemental à travers des nominations de femmes ministres. L'accroissement de la présence des femmes au sein des deux gouvernements s'explique aussi par l'évolution démocratique de chaque pays.

	<b>Mexique</b>	<b>France</b>
Hommes	30	47
Femmes	45	47
Total	37.5	47

### 1.3. L'origine sociale

Une autre caractéristique qui nous permet de comparer le profil des ministres français et mexicains est l'origine sociale. La plupart des ouvrages qui se sont penchés sur l'origine sociale des ministres permettent de mieux connaître et d'une manière plus précise les groupes gouvernants,<sup>8</sup> les questions clés sont formulées de la manière suivante : d'où les groupes gouvernants viennent-ils? Des classes supérieures ou des classes inférieures de la société? Ces études ont pris comme base d'analyse la profession des parents et elles concluent que plus le membre du gouvernement provient d'un milieu favorisé plus il y a de possibilités d'accéder au groupe gouvernant.

Dans cette recherche, nous avons utilisé 6 catégories socioprofessionnelles dont 5 sont utilisées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)<sup>9</sup> et la dernière, la classe politique, a été ajoutée afin de pouvoir comparer le nombre de ministres fils/filles d'anciens membres de la classe politique, tels que membres du Parlement, membres du gouvernement, maires, préfets ou gouverneurs.

---

<sup>8</sup> Voir notamment BLONDEL, J. et. al. *The Profession of Government Minister in Western Europe*, Mcmillan 1991 ; BIRBAUM, P. *Le sommets de l'Etat*, SEUIL, 1977 ; *La classe dirigeante française*, PUF, 1978.

<sup>9</sup> Ces catégories sont : -Artisans, commerçants et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, -Cadres et professions intellectuelles supérieures, qui comprend aussi : cadres de la fonction publique, professeurs, professions scientifiques, professions de l'information des arts et des spectacles, cadres administratifs et commerciaux d'entreprises, ingénieurs et techniciens d'entreprise.-Professions intermédiaires (infirmières, comptables, secrétaires de direction, relations publiques, gérant du magasin). -Employés (employés civils et agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnes de services directs aux particuliers) -Ouvriers, -Classe politique.

### Période 1. 1982-1988

Comme le montre le tableau ci-dessous, très peu de ministres tirent leurs origines sociales de milieux populaires, les ministres nommés durant cette période sont pour 69% d'entre eux enfants de cadres supérieurs au Mexique contre 42% en France. Le tableau nous renseigne aussi sur un autre déséquilibre, celui-ci concernant la catégorie des professions intermédiaires : alors qu'en France, 18% des ministres ont un père dans cette catégorie, au Mexique ce chiffre tombe à 1%. Donc, le Mexique semble encore plus élitiste que la France.

On note que dans les deux pays il existe une sous représentation des catégories les plus modestes (employés et ouvriers), puisque ces deux catégories regroupées ne totalisent que 17% au Mexique et 23% en France. C'est un phénomène qu'on trouvait dans pratiquement tous les pays : les ministres sont des élites, donc décalés par rapport aux caractéristiques moyennes de la population. Lorsqu'un nouveau système politique s'instaure, après une révolution, ce phénomène peut être moins fort, comme nous l'avons déjà vu dans la composition de l'élite ministérielle mexicaine postrévolutionnaire.

Tableau 1. Comparaison des origines sociales des ministres français et mexicains, 1982-1988.

	Mexique %	France %
Artisans commerçants et chefs d'entreprises	10	2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	69	42
Professions intermédiaires	1	18
Employés	10	16
Ouvriers	7	7
Classe politique	3	5
Sans information	0	11
Total	100	100

5 des 100 ministres français de cette période sont enfants d'anciens membres de la classe politique : Pierre Joxe, fils de Pierre Joxe, ancien ministre ; Jean Pierre Cot, fils d'ancien ministre ; Didier Bariani, fils d'ancien député ; Pierre Méhaignerie, fils de député et Michel Aurillac dont le père a été gouverneur de la France d'outre-mer et diplomate. Parmi ces cinq ministres, deux appartiennent au PS, Pierre Joxe et Jean Pierre Cot, tandis que Didier Bariani et Pierre Méhaignerie appartiennent à l'UDF et Michel Aurillac appartient au RPR.

Nous pouvons considérer qu'au Mexique, le seul ministre fils d'un ancien membre de la classe politique est Carlos Salinas de Gortari, fils de Raúl Salinas Lozano : son père a été sous-secrétaire des finances durant le gouvernement López Portillo, de 1976 à 1982. La classe politique ne semble donc pas beaucoup se reproduire au pouvoir. Le nombre de grands familles dans lesquelles l'activité politique est un héritage est finalement pas très important.

### **Période 1988-1994**

L'examen de l'origine sociale des ministres nommés entre 1988 et 1994 (tableau 2) montre une diminution, dans les deux pays, des ministres fils des catégories sociales privilégiées, puisqu'en France la proportion des ministres fils de cadres et professions supérieures diminue sensiblement par rapport à la période précédente (27% contre 42%), alors que la proportion de ministres fils d'artisans et commerçants et professions intermédiaires augmente fortement : respectivement 11% contre 2%, et 26% contre 17%.



Ce tableau nous permet aussi de voir qu'au Mexique, la proportion de ministres fils de cadres et professions supérieures diminue fortement, passant de 69% à 36%. On observe par contre une augmentation des ministres issus des catégories artisans et commerçants 26% contre 10% et professions intermédiaires 7% contre 1% lors de cette période.

Tableau 2. Comparaison des origines sociales des ministres français et mexicains, 1988-1994.

	<b>Mexique %</b>	<b>France %</b>
Artisans commerçants et chefs d'entreprises	26	15
Cadres et professions intellectuelles supérieures	36	11
Professions intermédiaires	7	27
Employés	7	26
Ouvriers	3	3
Classe politique	3	7
Sans information	18	11
Total	100	100

Les ministres fils d'anciens membres de la classe politique en France sont : Olivier Stirn : fils de préfet, conseiller maître à la cour des comptes et membre du bureau de l'UDR; Michel Durafour, fils d'Antoine Durafour, ancien ministre et membre du comité directeur du parti radical socialiste et du conseil national de l'Union pour la Démocratie Française UDF; Jean-Noël Jeanneney, fils de Jean Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle ; Martine Aubry, ministre socialiste, fille de Jacques Delors, ancien ministre et ex-président de la commission européenne; Emile Zuccarelli dont le père a été député et ancien maire de Bastia; Daniel Hoeffel, fils de Robert Hoeffel, ancien sénateur.

### Période 3 : 1994-2002

Durant la dernière période d'analyse, nous observons que l'origine sociale des ministres mexicains se regroupe uniquement dans les trois catégories sociales les plus favorisées. Par conséquent on assiste à la disparition des ministres fils de pères appartenant des classes ouvrières. En outre, le seul ministre fils d'un ancien ministre est Jorge Castañeda, qui occupe le ministère des affaires étrangères durant le gouvernement Fox, et dont le père a occupé le même poste dans le gouvernement Lopez Portillo.

Tableau 3 Comparaison des origines sociales des ministres français et mexicains, 1994-2002.

	Mexique %	France %
Artisans commerçants et chefs d'entreprises	29	11
Cadres et professions intellectuelles supérieures	52	53
Professions intermédiaires	10	19
Employés	0	2
Ouvriers	0	8
Classe politique	3	7
Sans information	6	0
Total	100	100

Du côté de la France nous observons d'une part une diminution des ministres issus de la catégorie professions intermédiaires, 8% contre 26% lors de la période 1988-1884 et, d'autre part, deux augmentations : la première a trait à la proportion des ministres appartenant à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures, 39% contre 27%, et la deuxième à la catégorie classe politique, 14% contre 7% lors de la période précédente.

Les fils d'anciens membres de la classe politique en France sont : Jean Louis Debré, fils de Michel Debré, Premier ministre du Général de Gaulle entre 1959 et 1962 ; Jacques Barrot, fils d'ancien député ; Jean Pierre Raffarin, dont le père a été député et ministre ; Françoise de Panafieu, fille d'ancien ministre (du général de Gaulle).

Cette partie nous a permis de voir dans quelle mesure le recrutement dans les postes ministériels est favorisé par l'emploi du père. L'addition des ministres dont le père était membre de la classe politique (ministre, député, maire) montre que l'entrée du fils dans le gouvernement n'est pas vraiment favorisée par l'emploi du père dans la classe politique. En effet, 7,5% des ministres français sont fils d'anciens ministres, députés, préfets ou maires. Alors que la proportion des ministres mexicains fils des anciens membres de la classe politique ne représente que 3%.

#### 1.4. Le lieu de naissance

##### **Période 1.- 1982 - 1988.**

L'étude comparée du lieu de naissance des ministres français et mexicains représente un des indicateurs sociologiques les plus importants de ces deux groupes gouvernants. A partir de cet indicateur, on peut déduire les opportunités d'accession à l'éducation et au cercle politique et social auquel les ministres appartiennent, ainsi que le niveau de centralisation du pouvoir politique à travers des régions représentées au sein du gouvernement. Par exemple, durant cette période (1982-1988), 41% sont nés à Mexico, 24%, sont nés dans le Centre (situé au nord de Mexico), 14% dans la région du Sud et 10% sont nés dans les régions du Golfe et du Nord du Mexique.

Le lieu de naissance des ministres français est le reflet de l'importance des régions de ce pays. Par exemple, on constate que 23% des ministres français sont nés dans la région Ile-de-France, suivie de la région Sud-Est (22%), 21% de la région Nord-Est, 14% de la région Nord-Ouest et 11% dans la région Sud-Ouest. Ce qui rend cette variable très particulière dans le cas français, c'est que 11% des ministres sont nés à l'étranger,<sup>10</sup> tandis qu'aucun ministre mexicain de cette période n'est né en dehors du Mexique.

### **Période 2.- 1988 - 1994.**

Si nous comparons les proportions régionales où sont nés les ministres de cette période avec celles de la période antérieure on peut observer que se sont les ministres mexicains qui montrent la plus grande différence. En France, les trois régions qui affichent un changement sont l'Ile-de-France (30% contre 23%), la région Nord-est (12% contre 21%), et les ministres nés à l'étranger (6% contre 11%)<sup>11</sup>.

Du côté mexicain, les résultats montrent une différence significative : des 6 régions, 5 ont changé de pourcentage. On note tout d'abord qu'un ministre sur 32 (3%) est né à l'étranger. Ensuite, la proportion des ministres nés à Mexico augmente de 41% à 53%, la région Centre diminue de 24% à 9%, la région du Golfe diminue légèrement

---

<sup>10</sup> Les ministres français qui sont nés à l'étranger sont : Michel Jobert, né au Maroc en 1921, fils d'ingénieur agronome ; Alain Savary, Jean-Pierre Cot, né à Genève 1937, fils d'ancien ministre et de l'universitaire Pierre Cot ; André Cellard, Christian Nucci, Paul Quilès, né en Algérie, en 1942, fils de René Quilès Officier. Haroun Tazief, Edouard Balladur, né en 1929 en Turquie, fils de banquier, George Chavannes, né en 1925 en Algérie, fils d'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Philippe Séguin, 1943 à Tunis, Michèle Barzach, 1943, Maroc, fille d'ingénieur.

<sup>11</sup> Les ministres français qui naissent à l'étranger sont : Elisabeth Guigou, née en 1946 au Maroc, fille d'agriculteur ; Kofi Yamgnane, né en 1945 au Togo, naturalisé français en 1975 ; Ségolène Royal, née en 1953 au Sénégal, fille de militaire ; Michel Roussin, né en 1939 au Maroc, fils d'ingénieur ; Roger Romani, né en 1934 en Tunisie, fils d'agent des eaux et des forêts

(10% contre 9%), de même que le Nord (10% contre 6%) et finalement la proportion des ministres du Sud augmente et passe de 14% à 19%.

Au Mexique, le seul ministre qui né à l'étranger est Joseph Marie Córdoba Montoya, surnommé le super ministre (*el super secretario*) compte tenu de son rôle : il est l'un des principaux responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de ce gouvernement. Fils d'espagnols exilés en France, il naît en 1950 à la Ciotat en France. Il étudie l'ingénierie à l'École Polytechnique de Paris et la maîtrise en Philosophie à la Sorbonne ; en 1974, il débute son doctorat en économie à l'université Stanford (Californie) aux Etats-Unis. Durant son doctorat, il rencontre un mexicain, Guillermo Ortiz Martínez, qui l'invite à travailler au Mexique. Ainsi, en 1978, Córdoba Montoya est embauché comme chercheur en économie au COLMEX (Colegio de México) et au Banco de México, les deux institutions, l'une académique et l'autre financière, les plus élitistes du Mexique. Mais ce n'est qu'en 1978 qu'il entre formellement au gouvernement comme directeur de projets régionaux au ministère du Budget (SPP, Secretaria de Programación y Presupuesto).<sup>12</sup>

### **Période 3.- 1994-2002.**

Au Mexique, durant cette période, nous pouvons noter la prééminence de trois régions qui représentent 90% des ministres : 52% sont nés à Mexico, les régions Centre et Nord affichent 19% chacune, les 10% qui restent sont divisé entre les régions du Golfe et du Sud avec 4% chacune et les ministres nés à l'étranger qui représentent 2% du total. Ces pourcentages marquent une différence significative par rapport à la période antérieure. Par exemple, durant la période 1988-1994, les ministres nés au sud du Mexique représentaient 19% contre 4% lors de la période

---

<sup>12</sup> RAMIREZ, C. *El asesor incómodo, Joseph Marie Córdoba Montoya*, OCEANO, México, 1997, p. 26.

1994-2000 ; par contre, le pourcentage de ministres nés dans le Centre a augmenté de 9% à 19% ; finalement, le Nord a également vu son pourcentage augmenter, de 6% à 19%. Cette augmentation peut se comprendre par la présence des ministres qui proviennent du PAN, le parti qui a gagné la présidentielle en 2000 et qui représente la première force politique dans plusieurs États du nord du Mexique. Dans le tableau ci-dessous on peut observer les ministres du gouvernement Fox qui proviennent du nord du Mexique.

Tableau 1. Les ministres nés au nord du Mexique du gouvernement Fox.

Ministre	Ville et Etat de naissance
Reyes Tamez Guerra	Monterrey, Nuevo León
Francisco Barrio	Chihuahua, Chihuahua
Teresa Herrera	Santago, Nuevo León
Alfonso Durazo Montaña	Bavispe, Sonora
Cristóbal Jaime Jaquez	Nazas, Durango
Sari Bermudez	Matamoros, Tamaulipas
Mario Laborin Gómez	Hermosillo, Sonora
Victor Flores Higuera	Mexicali, Baja California
Luis H. Alvarez	Camargo, Chihuahua
Rafael Rangel Sostman	El Parral, Chihuahua
Rodolfo Elizondo Torres	Durango, Durango
Juan Castro Lozano	Torreón Coahuila

En France, nous constatons que la représentation des régions au sein du gouvernement ne change pas beaucoup par rapport à la période précédente puisque seulement deux régions montrent une différence significative, la région Nord-est qui affiche une augmentation de 12% à 23% et la région Sud-est qui diminue de 22% à 14% durant la période 1994-2002.<sup>13</sup>

<sup>13</sup> La proportion de ministres français nés à l'étranger durant cette période diminue également, passant de 5 à 3 personnes : Pierre Pasquini, né en 1921, en Algérie, fils d'ancien procureur de la République ; Raymond Max Aubert, né en 1947 à Innsbruck en Autriche, fils d'ancien Président Honoraire du Conseil d'Etat et Margie Sudre, née en 1943 en Indochine. Tandis qu'au Mexique, le nombre de ministres nés à l'étranger augmente à deux : Laura Valdés de Rojas, née en 1956 à Eagle Pass aux États-Unis, fille d'ancien représentant diplomatique mexicain aux États-Unis et Ernesto Ruffo Appel, né à San Diego aux États-Unis en 1952, tous les deux membres du gouvernement Fox.

<b>Mexique / Région</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Mexico	41	53	52
Centre	24	10	19
Golfe	10	9	4
Nord	10	6	19
Sud	14	19	4
Étranger	0	3	3

<b>France / Région</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Île de France	23	30	27
Nord-ouest	14	14	15
Nord-est	21	12	23
Sud-est	22	22	14
Sud-ouest	11	15	15
Étranger	11	6	6
Dom-TOM	0	1	0

Pour conclure l'analyse de cette variable on peut dire que la proportion des ministres français nés à l'étranger peut s'expliquer par la présence de la France durant les années cinquante à l'étranger et surtout en Afrique du nord. Nous observons que les ministres nés à l'étranger sont fils d'anciens diplomates, militaires ou fonctionnaires, banquiers et ingénieurs.

Par ailleurs, le Mexique est un pays fédéral, pourtant le gouvernement est très peu représentatif puisque les ministres sont souvent originaires de Mexico ou de la région Centre, alors que dans un pays centralisé comme la France les ministres proviennent de l'ensemble du territoire français. Les gouvernements français se composent sur le schéma de la représentation du Parlement, les ministres représentent toutes les régions. Cette situation paradoxale peut s'observer plus clairement si nous

comparons le pourcentage et l'évolution des ministres nés dans les régions les plus représentées au sein des deux gouvernements, à Mexico et dans la région Île-de-France Période 1 : ministres nés à Mexico 41% contre 23% de l'Île-de-France. Période 2 : 53% des ministres sont nés à Mexico contre 30% nés dans la région de l'île de France et finalement durant la période 3 : 52% des ministres nés à Mexico contre 27% nés dans la région Île-de-France.

### 1.5. Les universités

Une des formalités à remplir avant d'accéder à l'équipe gouvernementale est posséder un diplôme universitaire. Plus spécifiquement, la question qui nous intéresse est de savoir où ont étudié les ministres de ces deux pays.

#### **Période 1. 1982-1988**

Dans les deux pays, on peut constater un phénomène de concentration de la formation académique des ministres. Paris et Mexico, sont les villes où la plupart des ministres de ces deux pays ont fait leurs études supérieures. Par exemple durant la période 1982-1988, nous pouvons voir dans le tableau ci-dessous que 26 des 29 ministres ont fait leurs études universitaires à Mexico, tandis qu'en France 65 des 102 ministres ont fait leurs études dans les universités parisiennes. 27 ministres français ont obtenu leurs diplômes dans des universités de province et aucun des ministres français n'a étudié à l'étranger. Par contre, au Mexique le seul ministre qui a fait ses études universitaires à l'étranger est Manuel Alonso Muñoz, qui a obtenu le diplôme de journalisme à l'université de New York, et a été porte-parole de la



présidence de la République durant le sextennat de Miguel de la Madrid. Une autre différence que présente le Mexique par rapport à la France est que pour l'ensemble des ministres de ce pays, 2 ont obtenu leur diplôme dans l'école supérieure de guerre, du collège militaire mexicain situé à Mexico, contre aucun ministre français, ces ministres sont : Carlos Bermudez Dávila, chef de l'État major présidentiel et Juan Arevalo Gardoqui, ministre de la Défense, qui a obtenu le diplôme de l'école supérieure de guerre du Collège Militaire et il a atteint le degré de général.

Tableau 1. Les universités où les ministres mexicains et français ont fait leurs études durant 1982-1988.

UNIVERSITES					
MEXIQUE			FRANCE		
Université	effectifs	%	Université	effectifs	%
Mexico	26	89,7	Paris	65	63,7
militaire	2	6,9	Province	27	26,5
étranger	1	3,4	Étranger	0	
Province	0	0	Sans info	10	9,8
Privé	0	0			
Total	29		Total	102	100%

#### Période 2. 1988-1994.

Entre 1988 et 1994, des 31 ministres mexicains 26 ont obtenu leur diplôme des universités de la ville de Mexico, par contre nous observons que les diplômés des écoles militaires ont légèrement augmenté en comparaison de la période 1982-1988 2 contre 4. Les ministres qui possèdent un diplôme militaire sont : Arturo Cardona Marino, chef de l'Etat major présidentiel, diplômé du collège militaire, Antonio Riviello Bazan, ministre de Défense, diplômé de l'École supérieure de guerre Mauricio Scheleske Sánchez, ministre de la Mer, a obtenu son diplôme de l'école navale militaire et Jesús Kumate Rodriguez, ministre de Santé, médecin du collège militaire.

Finalement nous observons que durant cette période comme le précédent il ministre mexicain qui a terminé ses études universitaires à l'étrangère il s'agit de : José Maria Córdoba Montoya, qui a étudié en France et aux États-unis.

En comparaison avec la période antérieure, les ministres français de cette période ont presque suivi presque le même cursus universitaire, comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous : 54 des 81 ministres sont diplômés des universités parisiennes et 24 ont obtenu leur diplôme dans les universités de province.

Tableau 2. Les universités où les ministres mexicains et français ont fait leurs études durant 1988-1994.

UNIVERSITES					
MEXIQUE			FRANCE		
Université	effectifs	%	Université	effectifs	%
Mexico	26	89,7	Paris	54	66,7
militaire	4	12,9	Province	24	29,6
étranger	1	3,2	étranger	0	0
Province	0	0	Sans info	3	3,7
Privé					
Total	31	100	Total		100%

### Période 3. 1994-2002.

Durant ces 7 dernières années, 36 des 52 ministres français ont étudié à Paris et 16 en province. Pour leur part, les ministres mexicains de cette période affichent une nouvelle catégorie qu'il convient de signaler, les universités privées, desquelles 16 des 79 ministres sont issus.

Du côté du Mexique, les ministres de cette période se différencient de leurs collègues des périodes antérieures puisqu'ils ont étudié dans des universités privées et de province, le tableau ci-dessous nous renseigne sur les universités où les ministres des gouvernement Fox et Zedillo ont suivi leurs études. Au total durant cette période 21 ministres sur 78 c'est-à-dire (27 %).

Tableau 3. Les universités où les ministres mexicains ont fait leurs études, 1994-2002.

Ministre	Ministère	Université
Luis Tellez Kuenzler	Ministre de l'Énergie	ITAM
Luis Ernesto Derbez	Ministre de l'Économie	Université Autónoma de San Luis Potosí
Tames Reyes	Ministre de l'Éducation	Université autonome de Nuevo León
Josefina Vazques Mota	Développement Social	Iberomericana, privée à Mexico
Francisco Barrio	Développement administratif	Université autonome de Chihuahua
Ma. Teresa Herrera Tello	Agriculture	Université autonome de Nuevo León
Ramón Muñoz Gutiérrez	Innovation gouvernementale	Université de Guanajuato
Cristobal Jaime Jaquez	Commission nationale de l'eau	Université autonome de Nuevo León
Ernesto Ruffo appel	Affaires de la frontière du nord	ITESM – Monterrey
Eduardo Sojo	Coordinateur de conseillers de politiques publiques	ITESM – Monterrey
Mario Gómez Laborin	Banque Nacional Financiera,	ITESM – Monterrey
Rafael Rangel Sostman	Président du conseil national de l'éducation pour la vie et l'emploi	ITESM – Monterrey
José Luis Romero Hicks	Commerce extérieur	Université de Guanajuato
Rodolfo Elizondo Torres	Coordinateur présidentiel de l'alliance citoyenne	ITESM – Monterrey
Carlos Flores Alcocer	Coordinateur de projets stratégiques et développement régional	ITESM – Monterrey
Juan de Dios Castro Lozano	Conseiller juridique du Président	Université autonome de Coahuila
Francisco Gil Díaz	Finances	ITAM
Martha Sahagún	Communication sociale de la présidence	Université privée
Francisco Ortiz Ortiz	Coordinateur général d'opinion publique et Image	Université Panamericana, privée à Mexico
Alfredo Elias Ayub	Commission Fédérale d'Electricité	Anahuac
Carlos Ruiz Sacritan	Ministre de communication et transports	Université Anahuac

ITESM Instituto Tecnológico de Estudios Superiores de Monterrey.  
ITAM Instituto Tecnológico Autónomo de México.

D'après ce tableau nous pouvons constater une forte présence des ministres qui ont étudié au nord du Mexique, et dans des universités privées, ainsi que dans des universités de Guanajuato où le président Fox est né et a commencé sa carrière politique. Une autre remarque qu'il convient de mentionner est que des 79 ministres de cette période 7 ont suivi une formation militaire desquels 3 ont été membres du gouvernement Zedillo et 4 du gouvernement Fox, les ministres du gouvernement Zedillo sont : Roberto Miranda Sánchez, chef de l'Etat major présidentiel, diplômé de l'école supérieure de guerre, Enrique Cervantes Aguirre, ministre de la Défense, école de guerre et José Ramón Lorenzo Franco, ministre de Mer. Pour sa part les ministres diplômés d'écoles militaires membres du gouvernement Fox sont : José Ramando Tamayo Casillas, chef de l'Etat major présidentiel, école supérieure de guerre, Rafael Macedo de la Concha, Procureur Général de la République, collègue militaire et avocat de l'UNAM, Marco Antonio Peyrot Gonzalez, ministre de la Mer, diplômé de l'école navale militaire, et Gerardo Clemente Ricardo Vega García, ministre de Défense, école supérieure de guerre et collègue de la défense nationale.

## **1.6.- Les changements du profil ministériel.**

Dans cette partie, nous nous sommes intéressés aux variations des caractéristiques des ministres de chaque pays. Pour cela nous avons classifié les caractéristiques des ministres dans deux groupes. Les caractéristiques personnelles telles que l'âge d'accès au gouvernement, le genre, l'origine sociale et le lieu de naissance composent le premier groupe. Dans le deuxième groupe nous utilisons des variables faisant référence aux caractéristiques professionnelles : l'université, le diplôme, le poste occupé avant d'être ministre et l'affiliation partisane. Le but de cette analyse est de trouver les contrastes entre chacune des périodes qui composent notre recherche.

### **1.6.1. Les variations des caractéristiques personnelles des ministres 1981-2002.**

#### **L'âge**

Durant les vingt dernières années, nous observons que l'âge d'accès au gouvernement des ministres mexicains est plus variable que celle des ministres français. Comme le montre le tableau 1, le pourcentage de ministres mexicains qui accède au gouvernement entre l'âge de 30 et 40 ans a diminué significativement. Durant la première période, ces ministres représentaient 60% de l'ensemble ministériel ; durant la deuxième période, le pourcentage baisse à 36% ; et durant la dernière période, seulement 15% des ministres ont entre 30 et 40 ans. Du côté français la présence des ministres jeunes a aussi diminuée, surtout de la première à

la deuxième période, passant de 22% à 17% ; ce pourcentage se maintient durant la troisième période.

Le pourcentage de ministres qui accède au pouvoir entre l'âge de 41 et 50 ans progresse significativement au Mexique puisque en 1982 ils ne constituaient que 28% du total ; en 1994, ce pourcentage passe 33% et entre 1994 et 2000, il atteint 49%. Cette classe d'âge a presque doublé entre 1982 et 2002. Par ailleurs, en France, la présence de cette catégorie de ministres demeurent plus ou moins stable, passant de 37% durant la période 1 à 44% lors de la période 2 et à 36% durant la période 3. Finalement, nous observons que les ministres qui accèdent au gouvernement à partir de l'âge de 50 ans sont plus nombreux en France qu'au Mexique durant les trois périodes. Et à l'inverse, comme nous l'avons déjà mentionné, les jeunes ministres sont plus nombreux au Mexique qu'en France, sauf la dernière période. Ainsi cette variable reste claire : c'est-à-dire, que la carrière ministérielle en France demande plus d'expérience et donc plus de temps qu'au Mexique où les ministres mexicains accèdent au gouvernement plus rapidement que leurs collègues français.

### **Le sexe**

Quel est le niveau de la présence des femmes dans les postes ministérielles en France et au Mexique durant ces vingt dernières années ? Le tableau 1 nous aide à répondre cette question. Nous observons que la présence des femmes dans les gouvernements mexicains et français augmente significativement. Au Mexique, le pourcentage de femmes ministres était de 3,6% en 1982 ; en 1988, il passe à 6,1%

et atteint 15% de l'ensemble ministériel en 2002. En France la progression va dans le même sens : en 1981, les femmes représentaient 9,5% des ministres, en 1988 elles sont 14,8% des ministres et en 2002, elles comptent pour 30,2% de l'ensemble ministériel. Ainsi donc, il s'avère que la participation des femmes dans la vie politique est chaque fois plus forte dans les deux pays.

### **L'origine sociale**

En ce qui concerne l'origine sociale des ministres de nos deux pays étudiés, nous observons dans le tableau ci-dessus qu'en France comme au Mexique la plupart des ministres tirent leur origine d'un milieu social favorisé. Au Mexique par exemple, les ministres fils de cadres supérieurs représentent 68% de l'ensemble ministériel durant la première période, 45% au cours la deuxième et 58% lors de la période III. De leur côté les ministres français fils de cette même catégorie constituent 45% de l'ensemble ministériel dans la période I, 28% lors de la deuxième période et 47% des ministres de 1994 à 2002.

Une autre observation qui se dégage de notre tableau est qu'en France les ministres fils d'anciens membres du gouvernement sont plus nombreux qu'au Mexique. Durant la première période, 4,8% des ministres français sont fils d'anciens ministres contre 3,6% des ministres mexicains ; durant la deuxième période, on retrouve 7,4% des ministres français contre 0% au Mexique ; finalement, dans la dernière période l'écart est majeur, 13,2% en France contre 3,2% au Mexique.

## Lieu de naissance

Au cours des vingt dernières années, les ministres mexicains naissent principalement dans deux régions : la ville de México et la région du nord du Mexique qui comprend les États de Nuevo León, Coahuila, Chihuahua, Tamaulipas, Durango, Zacatecas y San Luis Potosi. Ces deux zones du Mexique apparaissent comme de vraies pépinières ministérielles : durant la première période, 43% des ministres sont nés à Mexico et 21,4% dans la région du nord. Dans la deuxième période, on trouve que 47% des ministres sont nés à Mexico et 9% au nord ; finalement dans la troisième période, 50% des ministres sont nés à Mexico et 20% dans la région du nord. Au total, si on englobe les pourcentages de ces deux zones du Mexique, le pourcentage de ministres est de 64,3% dans la période I, 56,3% durant la période II et 70% dans la période 3.



Tableau 1. Les changements des caractéristiques sociaux des ministres français et mexicains, 1981-2002 (en %)							
		Mexique			France		
		Périodes					
		1	2	3	1	2	3
âge d'accès au gouvernement	30-40	60,7	36,3	15,4	21,9	17,2	17
	41-50	28,5	33,4	48,7	37,1	44,4	35,8
	50 et plus	10,7	30,3	35,9	41	38,3	47,2
sexe	Homme	96,4	93,9	84,6	90,5	85,2	69,8
	Femme	3,6	6,1	15,4	9,5	14,8	30,2
Origine sociale	Artisan, commerçant	10,7	27,3	29	1,9	11,1	11,3
	Professions libérales, cadre sup.	67,9	45,5	58,1	44,8	28,4	47,2
	Professions intermédiaires	0	12,1	9,7	25,7	39,5	18,9
	Employés, ouvriers	17,8	12,1	0	22,8	13,6	9,4
	Classe politique	3,6	0	3,2	4,8	7,4	13,2
	Militaire	0	3	0	0	0	0
	MX / FR						
Lieu de naissance	Mexico / île de France	42,9	46,9	50	22,9	30,9	28,3
	Centre / Nord-ouest	21,4	9,4	20,5	13,3	12,3	15,1
	Golfe / nord-est	10,7	12,5	3,8	21	12,3	22,6
	Nord / sud-est	10,7	9,4	19,2	21	22,2	13,2
	Sud / sud-est	14,3	18,8	3,8	10,5	14,8	15,1
	Étranger/DOM-TOM	0	3,1	3,6		1,2	

### 1.6.2. Les variations des caractéristiques professionnelles des ministres 1981-2002.

#### Les universités

Comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart des ministres mexicains et français font leurs études universitaires dans les villes de Mexico et de Paris respectivement. Durant la période 1, il est intéressant d'observer comment les ministres mexicains qui

suivent un cursus universitaires à la ville de Mexico passent de 89% à 81% ce fait peut s'expliquer par la montée des ministres issus des écoles militaires qui durant la période 1 atteignent 7% en passant à 16%. La transformation la plus importante de cette variable au cours des vingt dernières années, comme le montre le tableau 2, a trait à la chute du pourcentage des ministres issus des universités de la ville de Mexico et à la montée des ministres issus des universités des autres états de la République. Alors qu'aucun ministre n'est issu d'une université de province lors des deux premières périodes, le pourcentage passe à 26% lors de la troisième période. Cela, combiné au pourcentage de ministres issus des écoles militaires entraînent une baisse du pourcentage de ministres ayant fait leurs études à Mexico, de 81% à 64%. Les deux derniers présidents mexicains ont davantage formé leurs équipes ministérielles avec des gens qui ont suivi leurs études professionnelles en province, surtout le gouvernement Fox, lequel se compose de ministres formés dans l'Etat de Guanajuato et du nord du Mexique.

En France, la présence des ministres qui ont suivi leurs études universitaires à Paris ne varie pas beaucoup au cours des trois périodes étudiées, le pourcentage tournant autour de 70% : période 1, 70% ; période 2, 72% ; période 3, 70%. Les universités de Paris (IEP et l'ENA), continuent d'être les universités formatrices des ministres de ce pays.

## **Le diplôme**

Au Mexique, ce sont les économistes et les avocats qui dominent la scène ministérielle durant les trois périodes. Les économistes constituent 21% durant la période 1, 42% durant la période 2 et 31% durant la période 3. Pour leur part, les avocats représentent 46% durant la première période, 30% durant la deuxième période et 19% dans la troisième période.

Par ailleurs La période 3 est marquée par la montée des ministres qui obtiennent un autre type de diplôme (administration et ingénierie principalement), nous observons que la présence de ces ministres passe de 18% dans la première période, à 12% durant la deuxième période mais 34% dans la troisième période ; nous pouvons trouver une explication par la composition du gouvernement Fox qui a été constitué pour des ministres qui ont un profil d'administrateurs et ingénieurs issus du secteur privé entrepreneurial.

En revanche, les ministres français sont plutôt diplômés de droit et science politique. Durant les trois périodes, les avocats constituent les pourcentages suivants: 35,2% pour la période 1, 27,2% pour la période 2, et 37,7% pour la période 3. Pour leur part, les ministres diplômés en science politique représentent un pourcentage très similaires aux avocats : 36,2% dans la première période, 35,8% durant la période 2 et 32,1% au cours de la période 3. Une autre différence que nous observons au niveau des diplômes est le pourcentage de ministres français ayant obtenu un diplôme de médecin par rapport aux ministres mexicains diplômés en médecine : 4% au Mexique contre 9% en France pour la période 1 ; 3% contre 5% pour la période

2 ; 3% au Mexique contre 6% en France pour la période 3. Une dernière observation qui se dégage de cette variable est celle des ministres issus des écoles militaires. La France n'affiche pas de ministre diplômé de ces écoles durant toute la période, tandis que le Mexique montre les pourcentages suivants : 11%, 9%, et 9%. Ces pourcentages peuvent être expliqués par la propre histoire du système politique mexicain où la présence des militaires joue encore un rôle dans la composition des gouvernements.

### **Les postes occupés avant d'être ministre**

Quelles sont les variations des postes qu'ont occupé les ministres de nos deux pays au cours des vingt dernières années ? Nous avons choisi deux types de poste, le poste électif et le non électif. Le premier consiste en l'occupation des postes de député, sénateur, maire ou gouverneur ; le second concerne les ministres provenant d'un poste soit de la fonction publique ou bien du secteur privé. Ces deux indicateurs nous permettent de comparer quelles sont les évolutions dans la position occupée avant d'arriver au gouvernement en France et au Mexique. En ce qui concerne les postes électifs au Mexique, nous pouvons voir une variation plus importante qu'en France puisque dans la période 1 seulement 4% des ministres mexicains occupent un poste électif avant d'arriver au gouvernement ; pour la période 2, il y a une augmentation de 17%, alors que 21% des ministres mexicains ont occupé un poste électif avant d'arriver au gouvernement ; finalement, au cours de la période 3, 17% des ministres ont été élus par la population avant d'être membres du gouvernement.

Au contraire du Mexique, les ministres français occupent généralement un poste électif avant d'être nommés au gouvernement ; le tableau 2 nous montre l'écart entre les pourcentages des ministres français qui occupent un poste électif et leurs collègues mexicains. Ainsi en France les pourcentages des ministres qui occupent un poste électif sont de : 79% pour la période 1, 63% pour la période 2 et 88% durant la période 3. Ces pourcentages sont fortement liés aux caractéristiques du régime parlementaire français, où au contraire de celui du Mexique, les ministres passent généralement par l'Assemblée nationale avant d'être désignés membres de l'équipe du premier ministre. Ce dernier, avant d'être le chef du gouvernement, est le leader de la majorité parlementaire.

### **L'affiliation partisane**

Finalement nous comparerons l'évolution de l'affiliation partisane des ministres, ce qui nous permettra ainsi d'apprécier l'influence des partis politiques et des rythmes électoraux dans la composition des équipes ministérielles de chaque pays. Au Mexique, il est clair que durant les deux premières périodes les ministres affiliés au PRI dominent la scène gouvernementale. Cela nous indique que ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt dix que les partis politiques au Mexique émergent comme vraie force politique. Lors des élections législatives de 1997, pour la première fois de l'histoire électorale du Mexique, le PRI n'obtient pas la majorité absolue (39%), alors que le PAN obtient 27% et le PRD 26%.<sup>14</sup> Ces résultats marquent le changement du

---

<sup>14</sup> Le pourcentage restant 8% a été obtenu par le PC, 1%, PT (Parti du Travail), 3% et 4% PVEM (Parti Vert Écologiste du Mexique). IFE, Instituto Federal Electoral, Secretaria Ejecutiva, Elecciones federales 1997.

Le système partisan mexicain. Suite aux élections présidentielles et législatives de 2000, la configuration politique du Mexique change encore significativement. D'abord, pour la première fois dans l'histoire politique du pays, un président non issu du PRI est élu, Fox obtenant 38% des votes contre 37% pour Labastida Ochoa du PRI et 19% pour Cuauhtémoc Cárdenas du PRD. En ce qui concerne les élections législatives de 2000, le PAN obtient dans la chambre de députés 45% contre 42% du PRI et 13% du PRD des votes. Ces résultats peuvent être un facteur explicatif de l'affiliation partisane des équipes ministérielles mexicaines ; en ce sens, les derniers résultats électoraux influencent la composition de l'équipe ministérielle de Fox.

Du côté français, de 1981 à 2002 la présence des ministres appartenant aux partis de gauche (PS, PC, MRG et Verts), est plus grande que celle des ministres de droite (RPR, UDF). Comme nous pouvons l'observer, au cours de la première et deuxième période, les ministres de gauche constituent 62% et 61% contre 37% et 32% des ministres de droite ; c'est durant la période 3 que la gauche perd sa prééminence au sein des gouvernements puisqu'elle affiche 43% de l'ensemble ministériel contre 45% pour les ministres de droite. Ce fait peut s'expliquer par les résultats électoraux. De mai 1981 à mars 1986 se sont succédés quatre gouvernements de gauche : Mauroy I, II, III et Fabius ; de mars 1986 à mai 1988 s'instaure la première cohabitation avec comme chef de l'Etat François Mitterrand (gauche) et chef de gouvernement Jacques Chirac (droite). La présence des ministres affiliés à la droite augmente donc. En mai 1988, suite à l'élection présidentielle, la gauche remporte l'élection présidentielle, avec à sa tête le président sortant Mitterrand. Michel Rocard devient chef du gouvernement, puis est succédé par Edith Cresson, qui est elle-même remplacée par Pierre Bérégovoy. Ainsi, de mai 1988 à mars 1993 les

ministres de gauche dominant la scène gouvernementale. La sévère défaite de la gauche, lors des élections législatives de 1993, fait apparaître la deuxième cohabitation avec Balladur comme chef du gouvernement et l'apparition des ministres de droite au premier plan de la scène gouvernementale. Par la suite, deux gouvernements de droite se sont succédés, Juppé I et II. Finalement la troisième cohabitation de la Vè République commence après les élections législatives remportées par la gauche, ce qui explique les 43% des ministres de gauche dans la période 3 de notre recherche. Ainsi, les cohabitations, les élections législatives et présidentielles peuvent figurer comme facteurs explicatifs dans l'affiliation partisane des ministres français.

<b>Tableau 2. Les changements des caractéristiques professionnelles des ministres français et mexicains, 1981-2002 %</b>							
		<b>Mexique</b>			<b>France</b>		
		<b>Périodes</b>					
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Université</b>	Mexico / Paris	89,3	80,6	64,1	70,5	71,6	69,8
	Provence	0	0	25,6	29,5	28,4	30,2
	Militaire	7,1	16,1	9,0			
	Étranger	3,6	3,2				
	Sans études universitaires			1,3			
<b>Diplôme</b>	Économie	21,4	42,4	30,8	0	4,9	3,8
	Droit	46,4	30,3	19,2	35,2	27,2	37,7
	Science-po	0	3	2,6	36,2	35,8	32,1
	Médecine	3,6	3	2,6	8,6	4,9	5,7
	Militaire	10,7	9,1	9,0	0	0	0
	Autre	17,9	12,1	34,6	20	27,2	20,8
<b>Poste occupé avant d'être ministre</b>	Poste électif	3,6	21,2	16,7	79	63	86,8
	Poste non électif	96,4	78,8	83,3	21	37	13,2
<b>L'affiliation partisane</b>	PRI	100	100	37,2			
	PAN			19,2			
	Non affiliés			43,6	1	1,2	
	Gauche				61,9	60,5	43,4
	Droite				37,1	32,1	54,7
	Sans info					6,2	1,9

### 3.-La durée de la présence dans le gouvernement.

L'analyse comparée de la durée dans la fonction ministérielle en France et au Mexique met en lumière une longévité très inégale. Nous observons qu'en France comme au Mexique, il existe des ministres qui demeurent au gouvernement très peu de temps, mais aussi des ministres qui restent très longtemps.

\* Administration et ingénierie pour les ministres mexicains et histoire et lettres pour les ministres français.



En suivant la logique appliquée par Chabannes<sup>15</sup>, nous calculerons la durée dans la fonction ministérielle de chacun des ministres français et mexicains et cela nous permettra de comparer la durée moyenne dans la fonction ministérielle dans les deux pays.

A partir de notre base de données, nous distinguons par la variable « durée dans le poste » quatre types de ministres<sup>16</sup> : premièrement, les ministres *éphémères* ; ce premier groupe est constitué par tous les ministres qui occupent leur poste moins de deux ans. Dans le deuxième groupe, nous retrouvons les ministres qui demeurent en poste *entre 2 et 3 ans*, que nous appelons de « ministres de courte durée ». Ceux du troisième groupe dont l'activité ministérielle dure entre 4 et 7 ans seront considérés comme « de moyenne durée ». Finalement nous trouvons le groupe de ministres le moins nombreux, celui des ministres qui sont demeuré au sein du gouvernement pendant *plus de sept ans*, ce groupe de ministres, constitue en quelque sorte, les plus expérimentés, les « ministres de longue durée ».

Voyons donc qui sont ces ministres et quelle est plus exactement la durée de leur(s) carrière(s) ministérielle(s).

### **1. Les ministres éphémères**

En France comme au Mexique ce type de ministre occupe très peu de temps la fonction ministérielle. Leur passage au gouvernement ne représente qu'une simple parenthèse dans leur vie professionnelle. En France, 31 ministres possèdent cette

---

<sup>15</sup> CABANNES, J. op.cit. p. 242.

<sup>16</sup> La date limite de notre étude est au Mexique janvier 2003. En France juin 2002, par conséquent nous ne considérerons pas pour cette variable les membres du gouvernement Fox, sauf le ministre des affaires étrangères Jorge Castañeda qui a démissionné en janvier 2003. Le nombre total de membres des gouvernements soumis à l'analyse étant de 91 au Mexique et 239 en France.

caractéristique, tandis qu'au Mexique, 9 ministres peuvent être classés comme éphémères. Ce qui représente, en terme de pourcentage, 13% et 6,5% respectivement.

Les ministres ou secrétaires d'Etat dont la fonction ministérielle a duré au plus douze mois sont :

En France :

Nicole Questiaux, Jean Pierre Cot, Alain Bombard, Pierre Dreyfus, Max Gallo, Philippe de Villiers, Alain Devaquet, Jacques Valade, Philippe Essig, Jean Michel Boucheron, Léon Schwartzberg, Théo Braun, Jacques Guyard, Alain Vivien, Laurent Cathala, Jean Yves le Drain, Michel Vauzelle, René Teulade, Marie-Noëlle Lienemann, Claude Goasguen, Elisabeth Hubert, Colette Codaccioni, Françoise de Panafieu, François Baroin, Jean de Boishue, Elisabeth Duforcq, Max Aubert Raymond, Nicole Ameline, Françoise de Veyrinas, Christine Chauvet, Françoise Hostalier,

Au Mexique :

Alferdo Phillips Olmedo, Luis Donaldo Colosio, Juan Rebolledo Gout, Esteban Moctezuma, Emilio Chuayffet, Fausto Alzati, Santiago Oñate, Rubén Valdes Abascal, Rosario Green.

## **2. Les ministres de courte durée.**

Ces ministres se répartissent en deux catégories, selon que leur fonction ait duré plutôt 2 ou plutôt 3 ans. En France, 70 ministres ont connu une carrière de 2 ans et 37 une carrière de 3 ans. Au Mexique, 11 ministres ont connu une carrière de 2 ans et 6 une carrière de trois ans. En termes de pourcentage, cela donne 29,3% et 15,5% pour les ministres français contre 12,1% et 6,6% pour les ministres mexicains.

Les ministres ou secrétaires d'Etat ayant occupé leur fonction pendant 2 ans sont :

En France :

C. Hernu, A. Delelis, H. André, A. Cellard, F. Abadie, A. Labarrère, D. Benoist, A. Calmat, H. Tazief, J.-M. Bockel, C. Cabana, C. Malhuret, C. Bergelin, E. Ballardur, G. Chavannes, G. Flosse, A. Santini, J.-B. Raimond, D. Bariani, R. Pandraud, N. Catala, P. Séguin, M. Barzach, A. Zeller, J.-J. Descamps, F. Guillaume, M. Aurillac, G. Fontes, A. Guellec, G. Kiegman, P. Marchand, J.-N. Jeanneney, J.-P. Sueur, J.-L. Bianco, K. Yamgnane, F. Brédrin, B. Tapie, S. Veil, E. Alphandéry, M. Giraud, M. Roussin, D. Perben, A. Carignon, P. Mestre, P. Clément, L. Michaux-Chevry, C. Million, J.-L. Debré, E. Raoult, P.-A. Périssol, P. Vasseur, J.-P. Raffarin, J.-J. De Pereti, C. Lepage, G. Drut, P. Pasquini, J. Godfrain, A.-M. Couderc, F. D'Aubert, H. Gaymard, A.-M. Idrac, M. Sudre, K. Guinchard, G. Hascoët, P. Christian, J.-L. Mélenchon, J. Fioch, M. Duffor, Y. Cochet.

#### Au Mexique :

M. de la Madrid, R. Félix Valdez, G. Petricioli, M. Scheleske, J. De la Vega Dominguez, I. Morales Lechuga, J. Carpizo, A. Lozano Gracia, D. Carrasco Altamirano, J. Bonilla, J. Castañeda.

Pour leur part, les ministres demeurés au gouvernement trois années sont :

#### En France :

M. Jobert, J. Delors, R. Quilliot, F. Autain, M. Debarge, C. Fiterman, J. Ralite, M. Rigout, A. Le Pors, H. Bouchardeau, R. Souchon, R. Carraz, J. Gatel, M. Malvy, Guy Lengagne, J. Douffiagues, G. Longuet, T. Dreyfus, R. Chapuis, R. Bambuck, T. de Beaucé, P. Arpaillange, R. Fauroux, J. Chérèque, M. Durafour, A. Decaux, G. Renon, B. Durieux, M. André, A. Méric, G. Kiegaman, N. Sarkozy, J. Puech, F. Huwart, F. Parly, F. Patriat, J. Brunhes,

#### Au Mexique :

V. Adata Green, J. Gamas Torruco, J. Valdes Abascal, M. de los A. Moreno Uriegas, E. Alvarez del Castillo, P.-J. Coldwelle.

### **3. Les ministres de moyenne durée et les ministres de longue durée.**

Dans ce groupe de ministres, nous distinguons là aussi deux catégories, ceux qui sont demeurés au sein du gouvernement entre 4 et 5 ans et ceux qui ont passé entre 6 et 7 ans. Dans la première catégorie, nous observons qu'en France 69 ministres ont eu une durée moyenne entre 4 et 5 ans, tandis qu'au Mexique, 18 ministres possèdent cette caractéristique, pour un pourcentage de 28,9% et 19,8% respectivement. La deuxième catégorie est constituée par 32 ministres en France et 43 au Mexique, ce qui donne 9,2% et 47,3% respectivement.<sup>17</sup>

En France les ministres de moyenne durée sont :

4 ans : Michel Rocard, Maurice Faure, Claude Cheysson, Alain Savary, Jean Auroux, Cathérine Lalumière, Jean Laurain,, Alain Juppé, François Léotard, Bernard Bosson, Charles Pasqua, Yves Galland, Michèle Alliot-Marie, Alain Madelin, André Rossinot, Brice Lalonde, Claude Evin, Catherine Trautmann, Jean Poperen, Jacques Mellick, Dominique Strauss-Khan, Michel Sapin, François Bayrou, Jacques Toubon, Michel Barnier, Roger Romani, Philippe Douste-Blazy, Daniel Hoeffel, Alain Lamassoure, Christian Pierret, Nicole Pery, Jean Claude Gayssot.

5 ans : Louis Mermaz, Georges Filloud, Michel Crépeu, Jean Le Garrec, Raymond Courrière, Henri Emmanuelli, Georgina Dufoix, Robert Badinter, Ivette Roudy, Christian Nucci, Jean Arthuis, Jacques Boyon, Lionel Stoleru, Lionel Jospin, Véronique Neiertz, Emile Biasini, François Doubin, Georges Sarre, André Laignel, Jacques Pelletier, Henri Nallet, Michel Charasse, Hélène Dorlhac de Borne, Michel Gilibert, Jean Marie Rausch, Emile Zucarelli, François Fillon, Xavier Emmanuelli, Marylise Lebranchu, Daniel Vaillant, Hubert Védrine, Pierre Moscovici, Alain Richard, Jean-Jack Queyranne, Marie-George Buffet, Roger Gérard Schwartzberg.

---

<sup>17</sup> Voir liste de ministre appartenants à ces deux catégories (longue et moyenne durée) dans annexe.

**6 ans** : Gaston Deferre, Edith Cresson, Edmond Hervé, Georges Lemoin, Pierre Bérégovoy, Michel Delebarre, Jean Michel Baylet, Hervé de Charette, René Monory, Catherine Tasca, Elisabeth Guigou, Louis Besson, Martin Aubry, Ségolène Royal,

Au Mexique les ministres de moyenne durée sont :

**4 ans** : Luis Martinez Villicaña, Otto Granados Roldan, Justo Ceja Martinez, Patricio Chirinos Calero.

**5 ans** : Carlos Salinas, Andrés Massieu Berlanga, Fernando Gutierrez Barrios, Ernesto Zedillo, Fernando Hiriart Balderrama, Andrés Caso Lombardo, Jesus Silva Herzog, Miguel Limon Rojas, Oscar Espinoza Villareal, Liebano Saenz, Carlos Ruiz Sacristan, Mario Ramon Beteta,

**6 ans** : Pedro Ojeda, Sergio Garcia Ramirez, Francisco Rojas, José Saenz, Guillermo Soberon, Bernardo Sepulveda, Manuel Alonso Muñoz, Arturo Cardona Marino, Fernahndo Solana, Antonio Riviello, Ma; Elena Vazquez Nava, José Maria Cordoba Montoya, Jesús Kumate, Victor Cervera, Carlos Hank, Carlos Rojas, José Angel Gurria, Guillermo Ortiz, Arturo Warman, Herminio Blanco, Enrique Cervantes, José Ramón Lorenzo Franco, Norma Samaniego, Juan Ramón de la Fuente, Silvia Hernandez, Julia Carabias, Roberto Miranda, Luis Tellez, German Fernandez Aguirre, Carlos Salomon Camara, Ramon Aguirre, Juan Arevalo, Carlos Bermudes, Antonio Enriquez Savignac, Miguel Gomez Ortega, Hector hernandez Cervantes.

#### **4.- Les ministres de longue durée.**

Ce type de ministres qui restent en France entre 7 et 12 ans tandis qu'au Mexique ils restent entre 7 et 11 ans. Les membres des gouvernements qu'appartiennent au Mexique à cette catégorie est 10 ce qui représente 11% du total. En France 18 ministres restent entre 7 et 12 ans au poste, c'est-à-dire à peine 7% de l'ensemble.

Les ministres de longue durée en France.

**7 ans** : Pierre Joxe, Louis Mexandeau, Laurent Fabius, Hubert Curien, Albin Chalandon, Bernard Kouchner, Jacques Barrot, Charles Josselin.

**8 ans** : Louis Lepensec, Paul Quilès, Roland Dumas, Pierre Méhaignerie, Bernard Pons, Olivier Stirn.

**9 ans** : Edwige Avice. **10 ans** : Jean Pierre Chevènement. **12 ans** : Jack Lang, Jean Pierre Soisson.

Les ministres de longue durée au Mexique.

**7 ans** : Jesus reyes Heroles, Pedro Aspe, Jaime Serra, Victor Manuel Camacho Solis, Ignacio Pichardo.

**8 ans** : Manuel Bartlet, Francisco Labastida. **9 ans** : Emilio Gamboa Patrón. **11 ans** : Arsenio Farell Cubillas.

Nous pouvons conclure de cette analyse que les carrières ministérielles sont plus courtes en France qu'au Mexique et donc l'élite ministérielle française se renouvelle plus que celle du Mexique. En France, ce fait peut être principalement lié au système parlementaire ainsi qu'aux fréquents alternances politiques succédés dans ce pays.

## Chapitre 2. Les expériences politiques et bureaucratiques des ministres.

La comparaison des caractéristiques personnelles des ministres français et mexicains fait clairement apparaître des différences au niveau socioprofessionnel. Dans ce chapitre nous allons tenter de comparer leurs expériences politiques et bureaucratiques. Ces deux aspects de la personnalité des ministres sont déterminants dans le processus de sélection ministériel puisqu'elles indiquent l'appartenance politique et le milieu d'où les ministres sont issus lors de leur nomination au gouvernement. L'objectif de ce chapitre est d'analyser les expériences ministérielles, voir quelles sont les voies d'accès au gouvernement dans chaque pays.

Nous allons comparer plusieurs types d'expériences : d'abord du côté politique nous examinerons l'insertion dans un parti politique et l'expérience parlementaire. Ensuite, du côté bureaucratique nous étudierons les expériences dans les cabinets ministériels et les postes administratifs occupés. Dans ce sens nous pourrons comparer l'importance de la détention d'un mandat électif, et d'une fonction non élective dans le processus de sélection ministérielle de chaque pays.

Les études sur les itinéraires de socialisation et des expériences des ministres démontrent que le milieu d'où les ministres sont issus non seulement explique les caractéristiques du processus de sélection des membres du gouvernement mais peut aussi aider à comprendre le fonctionnement des régimes politiques auxquels les ministres appartiennent.<sup>18</sup> Dans ce sens, la comparaison des fonctions occupées par

---

<sup>18</sup> PUTNAM, R. *The comparative study of political elites*, Englewood Cliffs, Prentice Hall Contemporary Comparative Politics Series, 1976.

les ministres avant de devenir membres du gouvernement sera aussi expliquée par les contrastes des régimes politiques mexicain et français.

## **2.1. L'insertion dans un parti politique.**

### **Période 1. 1981-1988.**

L'appartenance partisane des ministres français et mexicains entre 1981-1988 se montre très différente. Nous avons constaté que tous les membres du gouvernement De la Madrid ont appartenu au PRI. L'appartenance partisane des ministres mexicains s'explique principalement par le lien entre le Président de la République, chargé de nommer les ministres et le PRI, parti politique au pouvoir de 1929 à 2000 qui a monopolisé le pouvoir politique à travers un système corporatiste. Les secteurs de la société représentés au sein du PRI sont : les ouvriers, les paysans et les milieux populaires, le président mexicain doit donc son élection et sa liberté de nommer les membres du gouvernement au PRI mais aussi à son prédécesseur qui le choisit parmi les élites de son parti politique, PRI.

L'analyse de la date d'adhésion des ministres mexicains au PRI nous permet de voir le rôle de ce parti dans le processus de recrutement de l'équipe ministérielle de De la Madrid. L'étude de Casar<sup>19</sup> nous montre que 31% des ministres y ont adhéré avant de faire leur entrée dans la fonction ministérielle, 13% y ont adhéré au moment même de cette entrée et 28% après. Ces pourcentages marquent une différence par

---

<sup>19</sup> CASAR, M.-A., *Relaciones gobierno partido en México*, "Gobierno y partidos en América Latina un estudio comparado," César Cansino Coordinador. p. 62



rapport aux équipes précédentes puisque les ministres antérieurs étaient affiliés au PRI avant de devenir membres du gouvernement et la plupart d'entre eux faisaient partie de la directive. Ainsi nous pouvons constater que le Président mexicain a à ce moment là une grande liberté de nommer les membres de son gouvernement sans prendre en compte les secteurs que représente le PRI ni la société mexicaine, ainsi l'affiliation partisane des ministres mexicains au PRI devient un élément légitimateur de la fonction ministérielle.

Pour sa part, l'appartenance partisane des ministres français est principalement divisée en trois forces politiques, 55 des 105 ministres français appartiennent au Parti Socialiste (PS), 20 sur 105 au Rassemblement pour la République (RPR) et 18 appartiennent à l'Union pour la Démocratie Française (UDF). Cette composition partisane des ministres en France doit se comprendre en fonction du système politique français. De 1981 à 1986 quatre gouvernements de gauche se succèdent (Mauroy I, II III et Fabius), ce qui explique la présence des ministres avec affiliation socialiste (où les socialistes sont les plus nombreux).

Des 10 ministres d'affiliation « divers gauche » de cette période, 5 ont appartenu au Mouvement des Radicaux de Gauche (MRG), 4 au parti Communiste (PC) et 1 au Mouvement des Démocrates (MD). Les ministres qui ont appartenu au MRG sont : Maurice Faure, qui a occupé le ministère de la justice durant le gouvernement Mauroy I, Michel Crépeau, qui a occupé le ministère de l'environnement pendant les gouvernements Mauroy I et II, et passa comme ministre du commerce de l'artisanat et du tourisme des gouvernements Mauroy III et Fabius, François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme durant les gouvernements Mauroy I et II, Roger Gérard

Schwartzberg, qui est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre d'éducation nationale, chargé des universités, et finalement Jean Michel Baylet, nommé secrétaire d'Etat des Relations extérieures durant le gouvernement Fabius.

Pour leur part les ministres communistes qui ont été nommés durant cette période sont : Charles Fiterman, qui a dirigé le ministère des transports durant les gouvernements Mauroy II et III, Jack Ralite, nommé ministre de la santé durant le gouvernement Mauroy II, et ministre de l'emploi durant le gouvernement Mauroy III. Un autre ministre communiste affilié à ce parti est Marcel Rigout, ministre délégué à la formation professionnelle durant les gouvernements Mauroy II et III. Le quatrième ministre communiste est Anicet Le Pors, ministre d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives.

Le seul ministre qui a appartenu au Mouvement des Démocrates est Michel Jobert, qui a fondé ce mouvement en 1974, directeur de cabinet du président Georges Pompidou de 1963 à 1968 avant de devenir secrétaire général de l'Elysée de 1969 à 1973. Il fut ensuite ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Pierre Messmer, jusqu'au décès du président Pompidou en avril 1974 et ministre du Commerce extérieur de 1981 à 1983 sous le gouvernement Mauroy I.

Évidemment, aucun ministre de droite classique n'était impliqué dans ces trois gouvernements. Par contre, la gauche ayant perdu les élections législatives de 1986, la Ve République fait alors pour la première fois l'expérience d'une situation de cohabitation : le président de gauche, François Mitterrand investit comme premier ministre Jacques Chirac, leader de la droite parlementaire et seul homme politique

susceptible de trouver une majorité au Parlement. C'est lui que les parlementaires de droite veulent voir « élu ». Le gouvernement Chirac est équilibré entre les deux partis qui composent la majorité, au total la situation enregistrée par notre premier tableau est symptomatique de la bipolarisation que connaît la France, comparée à une situation mexicaine où un parti monopolise pendant très longtemps (71 ans : 1929-2000) le contrôle du pouvoir.

Affiliation partisane	Pays	
	Mexique	France
PRI	29	
PS		55
RPR		20
UDF		19
Divers gauche		10
Sans affiliation		1
Total	29	105

Finalement, d'après notre base de données, le seul ministre qui n'affiche pas d'affiliation partisane est Tazieff Haroun, chercheur, volcanologue et géologue. Il fut secrétaire d'État à la prévention des risques technologiques et naturels majeurs de 1984 à 1986, dans le gouvernement Fabius, il est choisi donc en fonction de sa profession : il a été responsable du service volcanologique de l'institut de physique du globe de Paris (comprenant la surveillance de la montagne pelée à la Martinique et de la Soufrière à la Guadeloupe de 1973 à 1976) avant de devenir membre du gouvernement.

\* Source : Les Tableaux de ce chapitre ont été réalisés à partir des résultats de notre base de données.

## Période 2. 1988-1994.

La comparaison de l'appartenance partisane des ministres français et mexicains de cette période se montre distincte de celle de la période antérieure. Durant ces six années, en France 81 nouveaux ministres ont été nommés parmi lesquels 47 appartiennent au PS, 2 au MRG. D'un autre côté les nouveaux ministres de droite affichent 25 ministères au total, 10 RPR et 16 UDF. Tandis que du côté du Mexique, le pourcentage ne se modifie pas par rapport à la période précédente : il y a toujours 100% de ministres membres du PRI, comme le montre le tableau ci-dessus.

Affiliation partisane	Pays	
	Mexique	France
PRI	33	
PS		48
MRG		2
RPR		10
UDF		16
Sans info	0	4
Sans affiliation		1
Total	33	81

En observant les choisis à l'intérieur du PS, nous constatons qu'en 1988 dans le gouvernement Rocard il y a 3 personnes venues d'autres courants politiques, par exemple du centre : Michel Durafour et Jean Pierre Soisson, respectivement ministre de la Fonction publique et des réformes administratives et Ministre du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Du côté des écologistes : Brice Lalonde (génération écologie), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'environnement.

\* Les personnes qui étaient déjà ministres ne sont pas dans ce tableau.

Par ailleurs, en observant le nombre de ministres sans affiliation partisane de la France, nous constatons que le chiffre est supérieur à celui de la période antérieure, 4 contre 0. Notre base de données nous renseigne sur l'identité des 5 ministres qui n'affichent aucune affiliation partisane : Kiejman Georges, ministre délégué à la Justice, ancien Président du barreau d'avocats de Paris et ami proche de Mitterrand, Michel Gilibert Braun, ministre délégué chargé de la santé et de la protection sociale, issu du milieu associatif. Renon Gérard, secrétaire d'Etat chargé de la défense ; Théo Braun, ministre délégué chargé des personnes âgées.

Le seul ministre qui n'affiche aucune affiliation partisane est Alain Decaux, élu à l'Académie Française en 1979 et ministre délégué dans le gouvernement Rocard auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie de juin 1988 à mai 1991.

La distribution des courants politiques au sein du gouvernement français peut être expliquée par les résultats du deuxième tour des élections législatives de mars 1993, la défaite du PS dans ces élections ayant provoqué la deuxième cohabitation de la Ve République. Ainsi la répartition des sièges à l'Assemblée Nationale a changé significativement en passant à une majorité parlementaire de droite contre un président de gauche encore une fois, comme le montre le tableau ci-dessous. Après les élections législatives de mars 1993, le PS et la majorité présidentielle ont perdu 215 sièges et le PC 3. Par contre la droite gagne 193 sièges, parmi lesquels l'UDF en obtient 78 et le RPR 115, le groupe des diverses droites augmente aussi ses sièges de 25 unités et le FN perd son seul député (Chiffres, *Le Monde* ).

<b>Tableau 3. La répartition des sièges.</b>			
Assemblée élue en 1988		Assemblée élue en 1993	
Partis	Sièges	Partis	Sièges
PS et maj. présid.	282	PS et maj. présid.	67
PC	27	PC	24
UDF	129	UDF	207
RPR	127	RPR	242
FN	1	FN	0
Divers droite	11	Divers droite	37
Total	577	Total	577

Source : chiffres du *Monde*, avril 93.

### **Période 3. 1994-2002.**

Durant cette dernière période l'appartenance partisane des ministres des deux pays a été modifiée significativement. Au Mexique, la défaite du PRI (Parti de la Révolution Institutionnalisée) face au PAN (Partido Acción Nacional) dans les élections présidentielles de juillet 2000 fait apparaître de nouveaux ministres avec et sans affiliation dans la scène gouvernementale.<sup>20</sup> Pour sa part l'affiliation partisane des ministres français se modifie après les élections législatives de 1997 où la gauche reprend la majorité à l'Assemblée Nationale (21 nouveaux ministres de gauche et 29 nouveaux ministres de droite). Parmi les 577 que compte l'Assemblée nationale, 320 sont pour la gauche et 257 pour la droite. Ces résultats aboutissent à une troisième cohabitation, avec cette fois-ci un président de droite et un premier ministre de gauche gouvernant la France pendant les 5 dernières années de notre étude (1995-2002), et donc les ministres socialistes réapparaissent. Le tableau ci-dessous nous renseigne sur ces affiliations partisans.

<sup>20</sup> Cette information peut se vérifier dans la composition du gouvernement Fox, plus précisément dans la présentation des curriculums des nouveaux ministres. Plusieurs d'entre eux se déclarent affiliés à aucun parti politique.

<b>Tableau 4. L'affiliation partisane des ministres français et mexicains, 1995-2002.</b>		
Affiliation partisane	Pays	
	Mexique	France
PRI	29	
PAN	16	
PS		15
PC		4
MRG		2
RPR		17
UDF		12
Verts		2
Sans affiliation	33	0
Sans info	0	1
Total	78	53

Au Mexique dans cette période se sont succédés deux gouvernements : le premier gouvernement est celui de Zedillo (1994-2000), et le second concerne la composition du gouvernement Fox (2000-2006). Évidemment, nous allons seulement nous occuper des deux premières années de ce gouvernement : 2000-2002.

Dans le gouvernement Zedillo seulement 3 des 31 ministres n'appartiennent pas au PRI, et le seul ministre d'affiliation de droite, qui appartient au PAN a été Antonio Lozano Gracia (ancien leader du PAN dans la chambre de députés). Il a été nommé garde des sceaux, procureur général de la République, le 29 novembre 1994. La désignation de Lozano Gracia a été effectuée en deux phases. D'abord il a été élu par les dirigeants nationaux de son parti après le refus de Diego Fernandez de Cevallos<sup>21</sup> de la proposition du Président Zedillo pour occuper le poste de procureur général. Lozano Gracia, avait été chargé de résoudre les problèmes de justice que le pays affrontait, tels l'assassinat du candidat originel du PRI à la présidentielle et du président du groupe parlementaire du PRI. Il n'a occupé ce poste que 2 ans, le

<sup>21</sup> Avocat et ancien candidat du PAN à l'élection présidentielle de 1994, évidemment membre notable du PAN.

président Zedillo lui ayant demandé sa démission.<sup>22</sup> Les deux autres ministres qui n'appartiennent pas au PRI sont :

- Julia Carabias, qui a occupé durant tout le sexennat le ministère de l'environnement ;
- et Juan Ramon de la Fuente, ministre de santé.

Tous les deux ont réalisé un long parcours en tant que chercheurs dans la faculté de sciences de l'université nationale. Julia Carabias mentionne la manière dont elle est nommée membre du gouvernement :

« Le président Zedillo avait l'idée d'ouvrir des espaces. Il ne se sentait pas obligé à continuer avec la tradition de constituer un gouvernement avec des gens affiliés à un seul parti, nous étions trois ministres non affiliés au PRI : Antonio Lozano Gracia, membre du PAN, Juan Ramón de la Fuente et moi. Aucun de nous deux n'avions d'affiliation partisane le 1<sup>er</sup> décembre, jour où le Président se présente aux membres du gouvernement et entre en fonctions, au *Palacio Nacional*. Il nous a présentés comme membres du gouvernement non affiliés au PRI. Le président Zedillo a marqué un changement dans ce sens : il n'y avait jamais eu de gouvernement mexicain sans membres non affiliés au PRI, il a ouvert aux autres personnes la possibilité d'occuper un poste par leur spécialisation dans un domaine. C'est le cas de Juan Ramón de La Fuente et de moi-même ».<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> *Proceso*, No. 1299, 23 septembre, 2001.

<sup>23</sup> Entretien avec Julia Carabias, México, juin 2001, l'information des trois ministres qui n'appartiennent pas au PRI a été confirmée par les journaux *Proceso* et *Reforma*.



En 1994, se termine le monopole du PRI sur les postes ministériels, la présidence de Zedillo marque cette évolution où la configuration de l'équipe ministérielle a changé par rapport aux gouvernements précédents dont tous les membres étaient affiliés au PRI. Les deux ministres non affiliés et un ministre affilié au PAN font partie des premiers indicateurs du processus de démocratisation qui se consolide au Mexique durant les élections de juillet 2000. Cependant la présence des trois ministres non priistes a été fortement critiquée par la presse et par certains cercles du PRI, « les trois ministres non priistes et le renouvellement de la directive du PRI, poursuivaient le projet de l'ancien président Salinas ». <sup>24</sup>

Par ailleurs, dans le gouvernement Fox nous pouvons voir que des 49 ministres qui constituent ce gouvernement, 32 n'appartiennent pas au PAN. La majorité de ces nouveaux ministres tirent leurs origines du secteur privé et quelques-uns ont collaboré pour le PRI. Tel est le cas de :

-Francisco Gil Diaz, affilié au PRI en 1979<sup>25</sup> et qui a travaillé pendant plusieurs années dans le secteur financier des gouvernements antérieurs. Il a été directeur des études économiques du ministère des finances pendant le gouvernement Salinas, avant d'être nommé ministre de finances. Il a été Président directeur général de l'entreprise Avantel, la première entreprise qui a fait de la concurrence à TELMEX (Teléfonos de México), l'entreprise de télécommunication la plus importante du Mexique.

---

<sup>24</sup> CHAVEZ, E., *Un gabinete diseñado para perpetuar el proyecto salinista*, PROCESO, No. 0945-17, 12 diciembre, 1994.

<sup>25</sup> GRANADOS CHAPA, Fox & Co. *Reforma*, le 23 novembre, 2000.

-Un autre ministre du gouvernement Fox qui provient du PRI est Alfonso Durazo Montaña (secrétaire particulier du président Fox). Il a travaillé pendant la décennie quatre vingt dix comme membre du Comité exécutif national du PRI et il a été conseiller politique du candidat original du PRI à la présidence Luis Donaldo Colosio, assassiné en mars 1994 pendant sa campagne présidentielle au nord du Mexique.

-Le troisième ministre du gouvernement Fox qui appartient au PRI est Florencio Salazar Adame, chargé de mission « Plan Puebla-Panamá », il a été membre du Comité Exécutif National du PRI, élu député de l'Etat de Guerrero et maire de Chilpancingo, la deuxième ville en importance de cet Etat du golfe du Mexique.

Par ailleurs deux membres du gouvernement Fox ont collaboré avec le PRD ; il s'agit de Alejandro Gertz Manero, qui fut secrétaire de la sécurité publique de l'actuel maire de la ville de Mexico, Andrés Manuel Lopez Obrador et Adolfo Aguliar Zinser, conseiller à la sécurité Nationale.

En observant le parcours des ministres qui n'affichent pas d'affiliation partisane du gouvernement Fox, nous pouvons constater qu'ils ont collaboré dans le secteur privé en tant que dirigeants d'entreprises et ils se sont rattachés au gouvernement Fox au moment de sa campagne, ou bien juste après les présidentielles, dans l'équipe de transition constituée par le futur président lui-même.

En général, les membres du gouvernement Fox ont fait carrière en dehors de la politique, il s'agit d'un nouveau personnel ministériel résultat d'un nouveau mécanisme de sélection où quatre cabinets de recrutement spécialisés interviennent dans le choix des ministres. Fox a embauché quatre cabinets de recrutement pour préparer les listes des candidats à la fonction ministérielle.<sup>26</sup>

Durant sa campagne, Vicente Fox a déclaré que s'il arrive à gagner l'élection présidentielle, il constituerait son gouvernement avec un groupe d'hommes et de femmes, les plus qualifiés pour l'administration, indépendamment de leur affiliation politique.<sup>27</sup> Pour la première fois dans l'histoire mexicaine un président propose de redéfinir la composition de l'équipe gouvernementale sans tenir compte de l'affiliation partisane.

<b>Liste 1. Les ministres sans affiliation partisane du gouvernement Fox.</b>	
Jorge Castaneda	Francisco Ortiz Ortiz
Luis Ernesto Derbez	Marie Claire Acosta
Tamez Reyes	Alfredo Elias Ayub
Ricardo Clemente Vega	Raúl Muñoz Leos
Marco Antonio Peyrot	Santiago Levy
Ernesto Martens	Alfonso Caso Aguilar
Pedro Cerisola	Cristobal Jaime Jaquez
Leticia Navarro	Sari Bermudez
Victor Lichtinger	Laura Valdez
Teresa Herrero	José Sarukan
Julio Frenk	John MacCarthy
Alejandro Gertz Manero	Mario Gomez Laborin
Rafael Macedo	Xochitl Galvez Ruiz
José Tamayo Casillas	Higuera Flores
Adolfo Aguilar Zinser	Nelson Vargas
José Tamayo Casillas	Rafael Rangel
Adolfo Aguilar Zinser	Carlos Flores Alcocer

<sup>26</sup> Les cabinets sont : Korn/Ferry International, Amrop, Egon Center et Heindrick & Struggles. Information obtenue de <http://www.csis.org/americas/pubs/h001122.htm> Site consulté le 15 février 2003.

<sup>27</sup> REFORMA, 15 juin, 2000.

En France, les ministres qui gouvernent sont ceux qui ont appartenu aux courants politiques qui gagnent les élections législatives. En comparant l'affiliation partisane des ministres des deux pays nous pouvons constater qu'en France comme au Mexique les changements du personnel ministériel peuvent être expliqués par les processus électoraux. En France les élections présidentielles de 1981, 1988 et 1995 et les législatives de 1986, 1993, et 1997, constituent le déclencheur qui commande les changements dans l'affiliation partisane des ministres. Au Mexique, le facteur qui peut expliquer la modification dans l'appartenance partisane des ministres n'est pas précisément les élections législatives, mais les élections présidentielles et le style de gouvernement qu'adopte le Président élu. Nous pouvons le constater au moment de la composition du gouvernement Fox où il est évident que la nomination de plusieurs personnalités non politiques rompt avec la composition gouvernementale traditionnelle, c'est-à-dire que l'appartenance politique des ministres est déterminée non seulement par la volonté des chefs des gouvernements mais aussi par la propre nature des régimes politiques et leur rythmes électoraux : en France, un régime parlementaire et semi-présidentiel et au Mexique, un régime présidentiel fort mais dans lequel, à partir de la dernière élection présidentielle (juillet 2000), l'exécutif tente de gouverner avec toutes les forces politiques en proposant non seulement aux anciens collaborateurs du PRI mais aussi au PRD (Parti de la Révolution Démocratique) de gauche à faire partie de son gouvernement.<sup>28</sup>

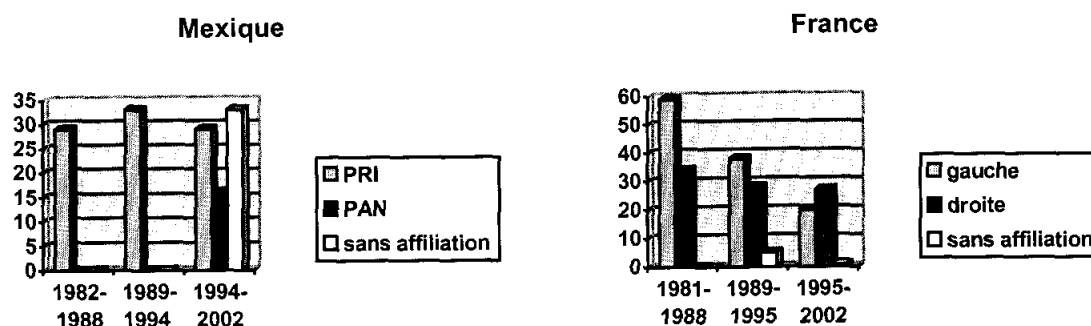
Comme le montre le tableau ci-dessous, les ministres en France se regroupent en deux familles politiques : les ministres de gauche (PS, PC, MRG et verts) et les

---

<sup>28</sup> Vicente Fox a proposé le 1er novembre 2000 au (CEN), Comité Exécutif National du PRD à quelques-uns des militants ou dirigeants de ce parti d'intégrer son gouvernement. Le 14 novembre 2000 la présidente nationale du PRD, Amalia García, a exposé en conférence de presse que le CEN du PRD a refusé formellement la proposition dans une réunion avec Santiago Creel et Rodolfo Elizondo, tous les deux coordinateurs politiques de *l'équipe de transition*, de Fox. GUERRERO, C. *REFORMA*, le 14 novembre, 2000.

ministres de droite (UDF et RPR) ; tandis qu'au Mexique ils se regroupent en deux partis politiques : PRI (centre) et PAN, (droite).

**Tableau 5. L'affiliation partisane des ministres mexicains et français, 1981-2002.**



Au total au Mexique, les ministres adhérents au PRI sont les plus nombreux logiquement avec 91 sur 140, puisque le PRI a gagné les élections présidentielles, en 1982, 1988, et 1994, et ce n'est qu'en 2000 que le PAN gagne l'élection présidentielle.

En France les ministres qui ont gouverné durant cette période de vingt ans sont 137 de gauche contre 94 ministres de droite ce qui représente respectivement 57,3% et 39,4% et 2 ministres sans affiliation et 6 sans information, c'est-à-dire 3,3% du total de notre échantillon. Ces pourcentages peuvent s'expliquer par les alternances au pouvoir et les trois cohabitations qui se sont succédées durant ces vingt dernières années.

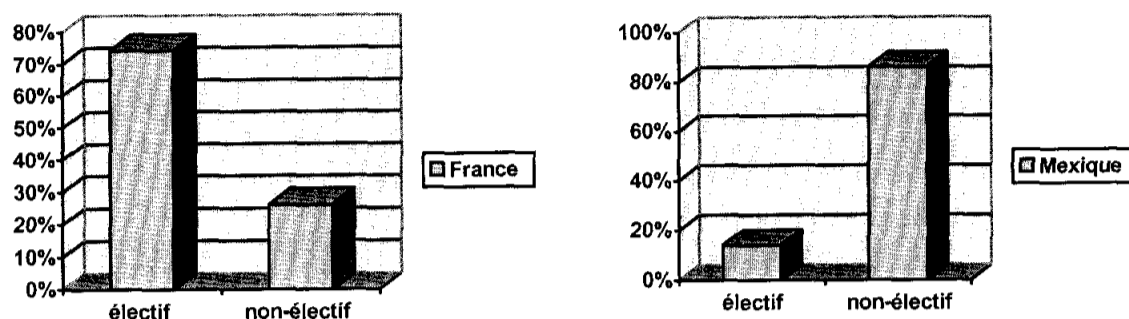
## 2.2. Les expériences parlementaires

Il s'agit maintenant de répondre à la question de savoir quelles sont les voies d'accès au gouvernement dans ces deux pays. Nous allons ici tenter d'analyser quels sont les postes qui ont été occupés par les ministres français et mexicains avant d'arriver au gouvernement. Est-ce que les ministres viennent de l'Assemblée Nationale ou de postes administratifs bureaucratiques ? Ce sont les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les deux sections suivantes.

Quel est le rôle du parlement dans le processus de recrutement ministériel de ces deux pays ? Il nous paraît important de comparer les ministres qui occupent un poste de député. Cela nous aidera à comparer le niveau d'importance des partis politiques et du pouvoir législatif en tant que composantes du processus du recrutement ministériel de ces deux pays. Qui sont les ministres qui ont occupé un poste électif avant d'arriver au gouvernement ?

Notre base de données montre qu'en France la charge de député est très importante pour accéder au gouvernement, puisque 71% des ministres français ont occupé un siège à l'Assemblée nationale avant d'être nommés membres du gouvernement. C'est-à-dire que 170 sur 239 ministres français ont été élus députés avant d'être ministres. Par contre, le poste de député au Mexique semble beaucoup moins important qu'en France puisque seulement 14% des ministres mexicains ont occupé un poste de député avant d'être nommés membres du gouvernement, c'est-à-dire 20 sur 139 ministres.

**Tableau 1. Le pourcentage de ministres qui ont occupé un poste électif en France et au Mexique de 1981 à 2002.**



**Période 1. 1981-1988.**

Durant cette période au Mexique, un seul ministre sur 29 a été élu député du PRI. Il s'agit de Jesús Reyes Heróles, ministre de l'éducation du gouvernement De la Madrid, il a été affilié au PRI depuis 1939, et élu député entre 1961 et 1964, président du PRI de 1972 à 1975. Il a occupé plusieurs postes de l'administration publique depuis 1944 et il fut ministre de l'Intérieur durant le gouvernement López Portillo (1976 à 1982). En France 83 ministres sur 105 ont été élus députés avant d'arriver au gouvernement et seulement 20 des ministres de cette période n'ont pas été élus à l'Assemblée nationale. Nous pouvons observer à travers la liste ci-dessus qui sont ces 83 ministres qui ont été députés avant d'occuper pour la première fois un poste ministériel.

<b>Liste 1. Les ministres français qui ont été députés avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement.</b>		
1. Gaston Defferre	29. Marcel Debrage	58. Albin Chalandon
2. Nicole Questiaux	30. André Cellard	59. Jacques Boyon
3. Michel Rocard	31. Georges Lemoine	60. François Léotard
4. Jean-Pierre Chévenement	32. François Abadie	61. André Santini
5. Maurice Faure	33. Charles Fiterman	62. Bernard Bosson
6. Claude Cheysson	34. Jack Ralite	63. Didier Bariani
7. Charles Hernu	35. Marcel Rigout	64. Charles Pasqua
8. Jacques Delors	36. Ivette Roudy	65. Roger Pandraud
9. Alain Savary	37. André Labarrere	66. Yves Galland
10. Edith Cresson	38. Christian Nucci	67. Pierre Méhaignerie
11. Pierre Joxe	39. Max Gallo	68. Jacques Douffiagues
12. André Delelis	40. Anicet Le Pors	69. Bernard Pons
13. Jean Auroux	41. Jean Laurain	70. René Monory
14. Louis Mermaz	42. Daniel Benoist	71. Alain Dévaquet
15. Georges Fillioud	43. René Souchon	72. Jacques Valade
16. Roger Quilliot	44. Roland Carraz	73. Michèle Alliot-Marie
17. Michel Crépeua	45. Paul Quilès	74. Nicole Catala
18. Louis Le Pensec	46. Roland Dumas	75. Philippe Séguin
19. Louis Mexandeau	47. Martin Malvy	76. Michèle Barzach
20. André Chandernagor	48. Jean Michel Baylet	77. Zeller Adrien
21. Jean Pierre Cot	49. Guy Lengagne	78. Alain Madelin
22. Laurent Fabius	50. Jean Marie Bocquel	79. Gérard Longuet
23. Edwige Avice	51. Hervé de Charrette	80. Michel Aurillac
24. Catherine Lalumière	52. Christian Bergelin	81. Descamps Jean-Jacques
25. Raymond Courrière	53. Édouard Balladur	82. Georges Fontes
26. Henry Emmanuelli	54. Alain Juppé	83. Ambroise Guellec
27. François Autain	55. Georges Chavannes	
28. Georgina Dufoix	56. Jean Arthuis	
	57. Gaston Flosse	

Après avoir détecté les ministres élus députés avant d'être nommés membres du gouvernement de cette période, nous pouvons savoir d'après notre base de données que 76 sur 83 ministres qui ont été députés avant d'être ministres, 47 d'entre eux sont partisans de gauche et 29 de droite.

<b>Tableau 2. Les courants politiques des ministres qui ont été élus député avant d'être membres du gouvernement en France 1981-1988.</b>			
Périodes	Ministres de gauche	Ministres de droite	Total
1981-1988	47	29	76



## Période 2. 1988-1994.

Durant la période 2 en France 51 des 81 nouveaux ministres nommés ont été députés avant d'occuper un poste gouvernemental soit 62%. Le nombre de ministres de cette période ayant été député auparavant diminue un peu (79% pour la première période). Par contre, le pourcentage des ministres qui ont été députés au Mexique avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement a augmenté par rapport à la période précédente, 16,7% contre 3,4% pour la période antérieure. Voyons à travers la liste suivante qui sont les ministres de cette période qui ont été élus députés avant d'arriver au gouvernement.

<b>Liste 2. Les ministres mexicains qui ont occupé un poste électif avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement, 1988-1994.</b>
1.-Jorge de la Vega Dominguez, ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, député de l'Etat du Chiapas.
2.-Patricio Chirinos Calero, ministère de l'environnement, député de l'Etat de Veracruz.
3.-Victor Cervera Pacheco, ministère de la réforme agraire, député par l'Etat de Yucatan.
4.-Carlos Hank Gonzalez, ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, député et gouverneur de l'Etat de Mexico
5.-Luis Donald Colosio Murrieta, ministère du développement social, député et sénateur de l'Etat de Sonora
6.-Pedro Joaquín Coldwell, ministère du tourisme, député de Quintana Roo (il a été gouverneur de cet Etat (1981-1987))

<b>Liste 3. Les ministres français qui ont été députés avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement, 1988-1995.</b>		
1.-Olivier Stirn	18.-Bruno Durieux	36.-Edmond Alphandéry
2.-Lionel Jospin	19.-Jean Marie Rausch	37.-Michel Giraud
3.-Robert Chapuis	20.-André Méric	38.-Jacques Toubon
4.-Véronique Néiertz	21.-Jacques Guyard	39.-Nicolas Sarkozy
5.-Jean Michel Boucheron	22.-Dominique Strauss-Khan	40.-Jean Puech
6.-Georges Sarre	23.-Alain Vivien	41.-François Fillon
7.-Michel Durafour	24.-Michel Sapin	42.-Michel Barnier
8.-Claude Evin	25.-Jean Pierre Sueur	43.-Michel Roussin
9.-André Laignel	26.-Kofi Yamgnane	44.-Dominique Perben
10.-Catherine Trautmann	27.-Laurent Cathala	45.-Alain Carignon
11.-Jacques Pelletier	28.-Jean Yves Le Drain	46.-Philippe Mestre
12.-Jean Poperen	29.-Frédérique Brédin	47.-Pascal Clément
13.-Jacques Mellick	30.-Vauzelle Michel	48.-Philippe Douste-Blazy
14.-Michel Charasse	31.-Ségolène Royal	49.-Daniel Hoeffel
15.-Philippe Marchand	32.-Bernard Tapie	50.-Lucette Michaux-Chevry
16.-Louis Besson	33.-Emile Zuccarelli	51.-Alain Lamassoure
17.-Jean Pierre Soisson	34.-Marie-Noëlle Lienemann	
	35.-François Bayrou	

D'après nos données, nous pouvons constater que des 51 ministres qui ont occupé un poste électif avant d'être membres du gouvernement, 19 sont de gauche et 22 de droite. Ces chiffres représentent une diminution du nombre de ministres de gauche par rapport à la période antérieure (81-88), et logiquement une augmentation du pourcentage des ministres de droite. Cependant il convient de mentionner que la répartition des ministres de gauche et de droite dépend surtout de la couleur du gouvernement pendant la période.

Périodes	Ministres de gauche	Ministres de droite	Total
1988-1995	24	27	51

### **Période 3. 1994-2002**

La comparaison de l'expérience dans les postes électifs des ministres français et mexicains de cette dernière période se montre différente dans deux aspects : d'abord en France 81% des nouveaux ministres ont occupé un poste de députés avant d'arriver au gouvernement, tandis qu'au Mexique 17% des ministres ont été élus députés avant d'accéder au gouvernement, c'est à dire que dans les deux pays le pourcentage des ministres élus députés avant d'être membres du gouvernement a augmenté.

**Liste 4. Les ministres mexicains qui ont occupé un poste électif avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement, 1994-2002.**

Ministre	Parti politique	Poste	Ministère occupé
1.-Emilio Chuayffet Chemor	PRI	gouverneur	De l'intérieur
2.-Antonio Lozano Gracia	PAN	député	Procureur de la République
3.-Silvia Hernandez	PRI	député	Tourisme
4.-Diodoro Carrasco Altamirano	PRI	gouverneur	De l'intérieur
5.-Vicente Fox	PAN	gouverneur	Président
6.-Santiago Creel Miranda	PAN	député	De l'intérieur
7.-Josefina Vazquez Mota	PAN	député	Développement Social
8.-Francisco Barrio	PAN	gouverneur	Développement administratif
9.-Adolfo Aguilar Zinser	PRD*	sénateur	Conseiller Sécurité Nationale
10.-Ramon Muñoz Gutiérrez	PAN	député	Innovation gouvernementale
11.-Florencio Salazar Adame	PRI	député	Programme Puebla-Panama
12.-Juan de Dios Castro Lozano	PAN	sénateur	Conseiller juridique du Président
13.- Luis H. Alvarez	PAN	sénateur	Commissionné pour la paix au Chiapas

\*Indépendant.

L'affiliation partisane des ministres mexicains qui ont occupé un siège à la chambre de députés durant cette période est le reflet du nouveau rapport de force que le système de partis mexicain connaît depuis la dernière décennie où les partis de droite et de gauche deviennent des partis compétitifs.

Les ministres du PAN ont été élus dans quatre villes du Mexique. À Mexico il sont les suivants : Antonio Lozano Gracia, Santiago Creel Miranda, Josefina Vazques Mota. Dans l'Etat de Chihuahua, Francisco Barrio, a occupé la mairie et a été élu gouverneur de cet État ainsi que Luis H. Alvarez. Par ailleurs les membres du gouvernement élus à l'Etat de Guanajuato sont : Ramón Muñoz Gutiérrez, député, et Vicente Fox lui-même, député et gouverneur. Finalement un député et sénateur par l'Etat de Coahuila, est Juan de Dios Castro Lozano.

D'un autre côté, les ministres du PRI sont : Emilio Chuauyffet Chemor, qui a été maire de l'État de Mexico, Silvia Hernández, ministre du tourisme durant le gouvernement Zedillo, a été sénateur de l'État de Querétaro, Diodoro Carrasco, qui a été gouverneur de l'État de Oaxaca par le PRI, Florencio Salazar Adame, ministre du gouvernement Fox, chargé du projet Puebla-Panamá, député et maire de l'État de Guerrero.

Le seul ministre qui a été élu comme candidat indépendant est Adolfo Aguilar Zinser, membre du gouvernement Fox chargé de la commission de sécurité nationale. Il a été élu député de 1994 à 1997 et a constitué le groupe de députés citoyens indépendants. En 1997, il a été élu sénateur en tant que candidat indépendant.

Du côté de la France, 43 des 53 nouveaux ministres ont été députés avant de devenir ministres :

<b>Liste 5. Les ministres français qui ont été députés avant d'être nommés pour la première fois membres du gouvernement, 1988-1995.</b>		
1.-Lamassoure Alain	16.-Godfrain Jacques	31.-Lebranchu Marylise
2.-Millon Charles	17.-Couderc Anne-Marie	32.-Vaillant Daniel
3.-Debré Jean-Louis	18.-Baroin François	33.-Paul Christian
4.-Barrot Jacques	19.-D'Aubert François	34.-Mélenchon Jean-Luc
5.-Goasguen Claude	20.-Gaymard Hervé	35.-Moscovici Pierre
6.-Hubert Élisabeth	21.-Aubert Raymond Max	36.-Josselin Charles
7.-Raoult Eric	22.-Amline Nicole	37.-Richard Alain
8.-Codaccioni Colette	23.-De Veyrinas Françoise	38.-Floch Jacques
9.-Vasseur Philippe	24.-Hostalier Françoise	39.-Gaysot Jean-Claude
10.-Périssol Pierre-André	25.-Huwart François	40.-Brunhes Jacques
11.-Raffarin Jean-Pierre	26.-Patriat François	41.-Duffor Michel
12.-De Pereti Jean-Jacques	27.-Pierret Christian	42.-Cochet Yves
13.-Drut Guy	28.-Guinchard-Kunstler Ber	43.-Queyranne Jean-Jack
14.-De Panafieu Françoise	29.-Pery Nicole	
15.-Pasquini Pierre	30.-Hascoët Guy	

Comme le montre le tableau ci-dessus, sur les 43 ministres de cette période 19 appartenaient aux partis de gauche et 22 à ceux de droite, ce chiffre est égal à celui de la période antérieure.

<b>Tableau 4. Les courants politiques des ministres qui ont été élus député avant d'être membres du gouvernement en France 1995-2002.</b>			
Périodes	Ministres de gauche	Ministres de droite	Total
1995-2002	19	24	43

En général, nous pouvons observer une très forte différence avec le poste occupé avant de devenir membre du gouvernement au Mexique et en France. Le poste de député en France peu conduire à une fonction ministérielle alors que c'est très rare au Mexique, ce qui signifie que les fonctions ministérielles ne sont pas de même nature puisque dans un régime parlementaire comme celui de la France le gouvernement est responsable devant le Parlement c'est-à-dire qu'il existe un lien de dépendance entre les pouvoirs exécutif et législatif tandis que dans un régime présidentiel comme au Mexique, le Président nomme des responsables dans différents départements de son administration et ils n'ont pas le même niveau de responsabilité comme en France devant le Parlement.

<b>Tableau 5. Les courants politiques des ministres qui ont été élus député avant d'être membres du gouvernement en France 1981-2002.</b>			
Périodes	Ministres de gauche	Ministres de droite	Total
1981-1988	47	29	76
1989-1995	24	27	51
1995-2002	19	24	43
Total	90	80	

### **2.3. Les postes non électifs.**

Dans cette partie nous allons nous intéresser à l'analyse comparative des postes non électifs qui ont été occupés par les ministres français et mexicains. De cette manière la question qui guidera cette partie est : qui sont les ministres en France et au

Mexique qui ont occupé un poste non électif avant d'arriver au trône ministériel ? Et quel type de postes ont-ils occupé ?

En général, nous pouvons constater que les ministres occupent deux types de postes non électifs, puisqu'il existe des ministres qui ont occupé un poste dans les cabinets ministériels, mais aussi plusieurs d'entre eux ont occupé un poste administratif dans la fonction publique. Nous allons essayer de repérer ces postes à travers des listes qui se présentent ci-dessus avant d'arriver au gouvernement. Voyons dans les trois périodes étudiées qui sont les ministres qui occupent ces deux types de fonction.

#### **Période 1. 1982-1988.**

22 ministres français sur 105 avaient occupé antérieurement un poste administratif contre 28 ministres mexicains sur 29. En terme de pourcentage les ministres mexicains se montrent beaucoup plus nombreux que leurs collègues français puisque les ministres mexicains qui occupent un poste administratif durant cette période constituent 96,6% contre 21% des ministres français.

Sur les 22 ministres français qui ont occupé un poste administratif, 5 sont passés par les cabinets ministériels et 17 ont occupé un poste administratif.

**Liste 1. Les ministres français qui sont passés par les cabinets ministériels avant d'arriver pour la première fois au gouvernement. 1981-1988.**

1. Michel Jobert.
2. Cheysson Claude.
3. Chargé de mission et directeur du cabinet Pierre Mauroy.
4. Camille Cabana, Directeur de cabinet du préfet de Paris.
5. Jean Bernard Raymond, directeur adjoint du cabinet du ministère des affaires étrangères, (1967).

**Liste 2. Les ministres français qui ont occupé un poste administratif dans la fonction publique, 1981-1988.**

1. Cheysson Claude
2. Edmond Hervé, directeur du centre hospitalier régional universitaire de Bretagne. \*
3. André Henry, secrétaire permanent du syndicat des instituteurs, responsable du secteur jeunesse.
4. Délégué National à l'action culturelle pour le PS, après avoir été ministre de la culture il devient député.
5. Jean Le Garrec, fonctionnaire aux PTT, ce sigle désigne aujourd'hui le ministère et les services chargés des opérations postales et des télécommunications (1952-1955).
6. Alain Bombard, Haut conseiller scientifique à l'institut Michel Pacha.
7. Robert Badinter, avocat à la cour d'appel de Paris.
8. Huguette Bouchardeau, enseignante et fondatrice du PSU, candidat non élue à la présidence de la République, 1981.
9. René Gérard Schwartzberg, professeur à l'IEP de Paris, membre de l'association de législation comparée, et président d'honneur du MRG Mouvement de Radicaux de Gauche.
10. Hubert Curien, Président de l'académie national de l'aire et de le espace.
11. Alain Calmat, champion du monde de patinage artistique, membre du comité économique et social et de l'île de France.
12. Camille Cabana, directeur général des services administratifs du département de Paris.
13. Malhuret Claude, directeur de Médecins sans frontières et cofondateur et président de la fondation libertés sans frontières.
14. François Guillaume, président de la fédération d'exploitants agricoles.

**Liste 3. Les ministres mexicains qui sont passés par les cabinets ministériels avant d'arriver à être membres du gouvernement, 1981-1988.**

1. Ramón Aguirre Velázquez, sous-secrétaire du ministère du Plan et Budget.
2. Manuel Bartlett Díaz, au ministère du Plan et Budget.
3. Carlos Bermudes Dávila Sous-chef de l'État major.
4. Mario Ramón Beteta, sous-secrétaire du ministère de l'économie et ancien ministre de ce ministère, (1975-1976).
5. Antonio Enriquez Savignac, sous-secrétaire du ministère de l'économie, (Hacienda y Crédito Público).
6. Félix Valdez Rodolfo, sous-secrétaire du ministère de travaux publics.
7. José Gamas Torruco, Directeur général au ministère du Patrimoine et développement industriel.
8. Héctor Hernandez Cervantes, sous-secrétaire du ministère de l'industrie et du commerce.
9. Francisco Labastida Ochoa, sous-secrétaire du Plan et Budget, SPP.
10. Luis Martínez Villicaña, sous-secrétaire du ministère de la Réforme Agraire.
11. Pedro Ojeda Paullada, procureur de la République et ancien ministre du Travail.
12. Gustavo Petricioli, Directeur au ministère de l'économie, SHCP.
13. Sergio García Ramírez, sous-secrétaire du ministère du Patrimoine et développement Industriel.
14. Francisco Rojas, directeur au ministère du Plan et Budget, SPP.
15. Carlos Salinas de Gortari, sous-secrétaire du Plan et Budget, SPP.
16. Jesús Silva Herzog, sous-secrétaire du ministère de l'économie, (Hacienda), il a remplacé à Miguel de la Madrid durant sa campagne présidentielle dans ce ministère.



#### Liste 4. Les ministres mexicains qui ont occupé un poste administratif dans la fonction publique, 1981-1988.

1. Victoria Adato de Ibarra, magistrat
2. Juan Arevalo Gardoqui, commandant de zone militaire
3. Arsenio Farell Cubillas, directeur de l'institut Mexicain de Sécurité Social, (IMSS)
4. Miguel Angel Gómez Ortega, membre du corps diplomatique de l'Ambassade du Mexique au Brésil.
5. Alfredo Phillips Olmedo, sous-directeur de la Banque du Mexico.
6. Marcelo Javelly Girard, directeur de banque.
7. José Saenz Arroyo, Président de la commission nationale bancaire.
8. Guillermo soberon Acevedo, recteur de l'UNAM.
9. Bernardo Sepulbeda Amor, ambassadeur du Mexique aux États Unis.
10. Manuel Alonso Muñoz, chargé de communication au PRI.

Comme le montrent les deux listes antérieures, des 26 ministres mexicains qui ont occupé un poste administratif, 16 sont passés par les cabinets ministériels et 10 par la fonction publique avant d'arriver au gouvernement.

Miguel de la Madrid a été sous-secrétaire du ministère de l'économie et a occupé aussi le ministère du Plan et Budget avant de devenir président. Et nous pouvons constater que la plupart des ministres qui sont passés par les cabinets ministériels viennent précisément des secteurs économique et financier du gouvernement, c'est à dire du ministère des finances où Miguel de La Madrid avait travaillé, « Secretaría de Hacienda y Crédito Público, SHCP<sup>29</sup> », et du ministère du Plan et Budget, « Secretaría de Programación y Presupuesto, SPP ».<sup>30</sup> Nous allons préciser cette question dans le chapitre suivant.

---

<sup>29</sup> Secretaria de Hacienda y Crédito Público.

<sup>30</sup> Secretaría de Programación y Presupuesto.

## Période 2. 1988-1994.

Dans cette deuxième période de notre étude, 30 ministres mexicains sur 36 ont occupé un poste administratif avant d'arriver au gouvernement contre 29 ministres français sur 82. En pourcentage, les ministres mexicains issus de l'administration atteignent 83,3%. Pour leur part les ministres français affichent 35,6% du total. Ces données appellent deux remarques par rapport à la période antérieure. D'abord, ils indiquent qu'au Mexique les ministres issus du milieu administratif diminuent tandis que les ministres français augmentent un peu par rapport à la période antérieure.

Liste 5. Les ministres français qui ont occupé un poste non électif avant de devenir membre du gouvernement entre 1988 et 1994.

<b>Liste 5. Les ministres français qui ont occupé un poste non électif avant de devenir membre du gouvernement entre 1988 et 1994.</b>	
<b>Cabinet</b>	<b>Autres postes</b>
1. Lionel Stoleru/ conseiller technique au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing ministre de l'économie ('69-'74) et conseiller économique au secrétaire général de la présidence de la République '74-'76.	11. Brice Lalonde/directeur du bureau parisien de l'institut pour une politique européenne de l'environnement.
2. Emile Biasini, Directeur technique du cabinet André Malraux.	12. Tony Dreyfus, avocat de barreaux de Paris
3. Thierry de Beaucé, chargé de mission au cabinet du premier ministre '69-'73.	13. Roger Bambuck, champion d'Europe, 100 m, directeur du service des sports de la mairie d'epinay-sur Seine.
4. Pierre Arpaillange, Directeur du cabinet	14. Philippe Essig, Président du conseil d'administration de SNCF
5. Roger Fauroux, chargé de mission au cabinet de Louis Joxe.	15. Emile Biasini, président d'honneur de l'établissement public du grand Louvre.
6. Henri Nallet, conseiller technique, chargé de l'agriculture au secrétariat général de la présidence de la République.	16. Thierry Beaucé, directeur des affaires internationales de la société nationale elf Aquitaine.
7. Elisabeth Guigou, conseiller technique au cabinet Jacques Delors.	17. Pierre Arpaillange, magistrat.
8. Jean-Louis Bianco, chargé de mission au cabinet du président de la République, secrétaire général de la Présidence de la République.	18. Jacques Chérèque, commissaire de la République, délégué auprès de préfet de la région Lorraine chargé du redéploiement industriel de Lorraine.
9. Martine Aubry, Directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux, '81, chargée de mission auprès du ministre des affaires	19. François Doubin, secrétaire général de la régie Renault.
	20. Bernard Kouchner, président de l'association de médecins du monde. Et fondateur de médecins sans frontières.
	21. Catherie Tasca, Président du groupe

<p>sociales.</p> <p>10. Simone Veil, conseiller technique au cabinet de René Pleven.</p>	<p>d'experts d'aide aux compagnies d'art dramatique pour la région île de France.</p> <p>22. Alain Decaux, président du centre d'action culturel de Paris.</p> <p>23. Georges Kiejman, Administrateur de la fondation saint Simon, et de la fondation Danielle Mitterrand France, membre du conseil de surveillance du journal Le Monde.</p> <p>24. Léon Schwartzberg, professeur à l'Institut de cancérologie, Villejuif.</p> <p>25. Hélène Dorlhac De borne, Inspecteur Régional du travail en Languedoc Roussillon.</p> <p>26. Gilibert Michel, Président du mouvement de défense des grands accidentés de la vie. Animateur de l'émission quotidienne sur Europe 1, vive la vie.</p> <p>27. Jean Noël Jeanneney, membre du haut Conseil de l'audiovisuel, président directeur général de Radio France.</p> <p>28. René Teulade, président de la fédération nationale de la mutualité française.</p>
--	---

Dans cette période, on trouve aussi des ministres qui ont occupé un poste à la fois dans un cabinet et dans la fonction publique. Tel est le cas d'Emile Basini (voir tableau), Thierry de Béaucé et Pierre Arpaillange.

Au Mexique, 30 ministres nommés sur 36 ont occupé un poste administratif et 30 sont passés par les cabinets ministériels, et 6 par la fonction publique comme le montrent le tableau ci-dessus.

### Ministres mexicains qui ont occupé un poste au cabinet

1. Andrés Massieu Berlanga, secrétaire adjoint du président de la République, '85-'87.
2. Patricio Chirinos, directeur, SPP.
3. Arturo Cardona Marino, sous-chef de l'État major présidentiel.
4. Otto Granados Roldan, officiel major à la SPP.
5. Fernando Gutierrez Barrios, (sans info).
6. Fernando Solana Morales, directeur de BANAMEX.
7. Antonio Riviello Bazan, inspecteur général de l'armée.
8. Mauricio Scheleske Sanchez, ministère de la mer.
9. Pedro Aspe Armella, sous-secrétaire à la SPP, et ministre de SPP.
10. Ernesto Zedillo Ponce, sous-secrétaire de plan et Budget, SPP.
11. Ma. Elena Vazquez Nava, coordinatrice générale de modernisation de l'administration publique fédérale.
12. Hiriart Balderrama Fernando
13. Jaime Serra Pucho, sous-secrétaire au ministère de l'économie, SHCP.
14. José Marie Cordoba Montoya, directeur général de politique économique, SPP.
15. Valdez Abascal José, directeur des affaires juridiques, SPP.
16. Justo Ceja Martinez, secrétaire privé du ministre, (Salinas) SPP.
17. Andrés Caso Lombardo,
18. Manuel Bartlet Diaz, ministre de l'intérieur.
19. Jesus Kumate Rodriguez, sous-secrétaire au ministère de la santé.
20. Arsenio Farell Cubillas, ministre de l'emploi.
21. Victor Manuel Cervera Pacheco,
22. Ma. de los Angeles Moreno Uriegas, sous-secrétaire, SPP.
23. Victor Manuel Camacho Solis, sous-secrétaire, SPP, '82-'86, ministre de développement urbain et de l'environnement, '86-'88.
24. Enrique Alvarez del Castillo,
25. Ignacio Morales Lechuga, ministère de l'intérieur.
26. Luis Donald Colosio Murrieta, directeur, SPP.
27. Carlos Rojas Gutierrez, chargé de mission, SPP.
28. Emilio Gamboa Patron, secrétaire particulier du président de la République. '82-'88.
29. Jesús Silva Herzog Flores, ministre de l'économie. '82-'86.
30. Juan Rebolledo Gout, membre de l'Institut National de la Révolution mexicaine, '84-'88.
31. Jorge Carpizo Mac Gregor recteur de l'UNAM.
32. Pedro Joaquin Coldwell, directeur au ministère du Tourisme.

Les ministres mexicains qui ont occupé des postes électifs durant cette période ont aussi occupé des postes administratifs. Tel est le cas de :

Patricio Chirinos, qui a été député et gouverneur de Veracruz, Carlos Hank, maire, député et gouverneur de l'État de Mexico, ainsi que Luis Donald Colosio, député de l'État de Sonora, Pedro Joaquin Coldwell député et gouverneur de l'État de Quintana Roo et Jorge de la Vega Dominguez, député de l'État de Chiapas.

Ce qui s'avère très intéressant est le nombre de ministres qui proviennent de la SPP durant le sextennat de Salinas, Salinas étant lui-même ministre de SPP (Secretaría de Programación y presupuesto) ministère du Plan et Budget.

### **Période 3. 1994-2002.**

En France des 53 nouveaux ministres nommés, 7 ont occupé un poste administratif, c'est à dire que 13,2% des membres du gouvernement n'ont pas occupé un poste d'électif, tandis qu'au Mexique 65 sur 78 ont occupé un poste administratif, ce qui représente 83,3% du total.

La comparaison des postes administratifs occupés par les ministres de nos deux pays étudiés nous indique qu'au Mexique pour devenir ministre, il est presque essentiel d'occuper un poste dans un cabinet ministériel, tandis qu'en France les postes non électifs ne sont pas si importants, puisque seulement 58 des ministres ont occupé un poste de ce type (soit 24%). Cependant une différence marquée est qu'en France la fonction publique joue un rôle plus important que les cabinets ministériels comme facteur de recrutement ministériel.

### Chapitre 3. La mobilité ministérielle, les ministres uni-fonction et les ministres changeants.

Dans les chapitres antérieurs nous avons analysé les caractéristiques personnelles des ministres ainsi que les postes qu'ils ont occupé avant de parvenir au gouvernement. Le but de ce chapitre est d'analyser la mobilité des ministres d'un poste à un autre, c'est-à-dire qu nous nous intéresserons à l'observation des postes ministériels occupés, ce qui nous permettra d'approfondir notre étude sur le « comportement ministériel » dans ces deux pays.

Les ministres sont de fait choisis dans certaines catégories particulières de population, mais le choix dépende avant tout de la confiance qu'ils inspirent au chef du gouvernement pour résoudre les problèmes de la population. il apparaît que les critères de choix ne sont pas les mêmes au Mexique qu'en France. Au Mexique en général, pour être ministrable, il faut être proche du président, appartenir à l'entourage administratif et être son ami, occuper un poste de sous-secrétaire d'Etat, avoir plus ou moins un profil néolibéral (depuis 1982), et une affiliation partisane PRI (jusqu'au 2000). En France les considérations pour être ministrable sont très différentes, par exemple : être connu est un facteur important, avoir une carrière politique derrière soi, avoir été député surtout, mais aussi une carrière politique régionale, il est aussi important d'appartenir au parti majoritaire soit de gauche soit de droite ; appartenir à l'entourage présidentiel ou de chef du gouvernement n'est pas aussi important qu'au Mexique.

Une étape importante de la démarche comparative est celle de classer le phénomène étudié à partir d'un certain nombre de variables.<sup>31</sup> Dans ce sens, nous pouvons, d'après nos données, observer qu'en France comme au Mexique, il existe deux types de ministres, ceux qui occupent un seul poste, ne changent pas de ministère, et ceux qui occupent deux et plusieurs ministères. Dans ce chapitre nous étudierons ces deux types en comparant leurs spécificités.

Cette typologie nous permet de classer les ministres en deux groupes : les ministres uni-fonction, et les ministres changeants. Nous pouvons dire, en général que ceux qui sont nommés une seule fois sont des ministres spécialistes,\* puisqu'ils sont chargés d'un seul secteur gouvernemental. Par ailleurs ceux qui occupent deux ou plusieurs ministères peuvent être considérés comme des ministres généralistes puisqu'ils se déplacent à travers divers secteurs du gouvernement en abordant différentes problématiques de la population.

Le critère de classification des ministres que nous proposons découle de notre base de données, et plus précisément fait référence à la variable nombre de ministères occupés. Les ministres uni-fonction sont plus nombreux au Mexique qu'en France : 79% des ministres mexicains n'ont occupé qu'un seul ministère et n'ont donc pas changé de poste, contre 49% des ministres français. En général ces ministres se caractérisent par leur professionnalisme et sont chargés de résoudre des problèmes spécifiques. Par exemple au Mexique Pedro Aspe, a demeuré six ans dans un seul

---

<sup>31</sup> ROKKAN, S. « Une famille de modèles pour l'histoire comparée de l'Europe Occidentale », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 2, n° 1, 1995. p. 140. GHORRA-GOBIN, C. « La démarche comparative en sciences sociales, esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs ». Projets MOST, Document de Discussion No. 40 UNESCO, 1998.

\* Disons plutôt qu'ils peuvent être spécialistes de ce domaine et avoir été nommés au titre de leur spécialité. Mais il y a aussi de ministres uni fonction qui ont été choisis pour diverses raisons sans qu'ils aient de connaissances particulières dans leur secteur ministériel.

ministère (l'économie), et Carlos Salinas, qui a été ministre du Plan et du budget. Du côté de la France par exemple, Alain Devaquet est ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur, et Robert Pandraud est ministre délégué chargé de la sécurité. Cependant il convient de préciser que non tous les ministres n'ayant exercé qu'une fonction ne sont pas des spécialistes du domaine dont ils ont la charge. Ainsi nous ne pouvons affirmer que tous les ministres uni-fonction peuvent être considérés comme ministres spécialistes, puisqu'ils ont pu être choisis pour de raisons conjoncturelles et non précisément par leur compétence.

Par ailleurs la présence des ministres changeants est plus marquée en France qu'au Mexique : 51% contre 21%. Nous pouvons aussi observer que les ministres changeants français non seulement sont plus nombreux mais occupent aussi beaucoup plus de ministères que leurs collègues mexicains. Au Mexique les ministres changeants occupent au maximum trois ministères, c'est le cas de Francisco Labastida et Manuel Camacho, tandis qu'en France il y a des membres de gouvernement qui sont plus de 5 fois ministres. Par exemple Jack Lang a été nommé 11 fois membre du gouvernement, Michel Delebarre et Jean Pierre Soisson ont occupé 7 fois un poste de ministre ; Paul Quilès et Pierre Méhaignerie ont été nommés 6 fois membres de différents gouvernements. Il convient également de mentionner que, même si les ministres changeants sont nommés plusieurs fois au gouvernement, quelques-uns d'entre eux se déplacent dans un seul « secteur » gouvernemental. Ainsi la distinction entre le nombre de fois où le ministre est nommé et le nombre de secteurs différents qu'il a occupé peut manifester la spécialisation du ministre. En France par exemple, Jack Lang et Bernard Kouchner ont été nommés plusieurs fois respectivement dans les secteurs de la culture et de la santé. Donc



nous nous intéresserons seulement au nombre de fois où le ministre est nommé membre du gouvernement.

<b>Tableau 1. Les ministres uni-fonction et les ministres changeants de la France et du Mexique, 1981-2002.</b>				
<b>Pays</b>	<b>Uni-fonction 1 ministère occupé</b>		<b>changeants 2 ou plusieurs ministères occupés</b>	
	<b>%</b>	<b>#</b>	<b>%</b>	<b>#</b>
<b>Mexique</b>	<b>79</b>	<b>111</b>	<b>21</b>	<b>28</b>
<b>France</b>	<b>49</b>	<b>117</b>	<b>51</b>	<b>122</b>

Voyons donc quelles sont les caractéristiques des ministres uni-fonction et des ministres changeants. Le but est de comparer les éléments de ces deux types de ministres et de donner une explication possible à la mobilité d'un poste à un autre à partir des caractéristiques personnelles, ainsi que de trouver les différences et similitudes de ces ministres changeants dans nos deux pays.

### **3.1. Caractéristiques**

#### **L'âge des ministres uni-fonction et des ministres changeants.**

L'observation de l'âge des ministres uni-fonction met en lumière certaines différences. Plus de la moitié des ministres uni-fonction français, 51%, accèdent au gouvernement à l'âge de 51 ans et plus, contre 32% des ministres mexicains. Par contre, en ce qui concerne les deux autres groupes d'âges, 41-50 ans et 30-40 ans, on observe un pourcentage plus élevé de ministres mexicains que de ministres français, 44% contre le 37% dans le premier cas et 24% contre 12% dans le second.

Parmi les ministres changeants, nous observons que par exemple plus de la moitié des ministres mexicains accèdent au gouvernement entre 30 et 40 ans, contre 26% des ministres français de cette catégorie. Les ministres français changeants sont plus âgés que leurs collègues mexicains puisque 74% de ceux qui accèdent au gouvernement appartiennent aux deux catégories plus âgées (41-50 ans et 51 ans et plus) contre 42% des ministres mexicains.

PAYS	30-40 ans %	41-50 ans %	51 ans et plus %
Mexique uni	24	44	32
Mexique cha	58	27	15
France uni	12	37	51
France cha	26	42	32

Nous pouvons observer que les ministres uni-fonction et changeants en France sont plus âgés qu'au Mexique ceci s'explique comme nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres antérieurs par le fait qu'en France le parcours pour devenir ministre est plus long qu'au Mexique, en général dans un système parlementaire comme celui de la France, les membres du gouvernement doivent avoir occupé une fonction de député avant d'être nommés ministres.

### **Le genre des ministres uni fonction et des ministres changeants.**

Par ailleurs, en comparant le genre de ministres qui occupent un seul ministère nous pouvons constater qu'en France comme au Mexique la proportion de ministres hommes qui ne changent pas de ministère est mineure par rapport à celle des

femmes ministres. En France 46% des ministres hommes demeurent dans un seul poste contre 63% des ministres femmes. Du côté mexicain nous observons que la proportion des ministres hommes qui ne changent pas de ministère est de 78% contre 93% des femmes ministres.

<b>Tableau 3. Le genre des ministres uni fonction et changeants (% verticaux)</b>		
PAYS	Homme %	Femme %
Mexique	uni-fonction	78
	changeant	22
France	uni-fonction	63
	changeant	37

En ce qui concerne le genre des ministres qui changent de position, nous observons que 54% des ministres hommes français changent de position contre 22% des ministres hommes du Mexique et 37% des femmes ministres françaises changent de position contre 7% des femmes ministres mexicaines. Ces chiffres appellent deux observations, d'abord les femmes ministres au Mexique ne tendent pas à changer de position, ensuite que plus de la moitié des hommes ministres français ont changé de ministère au moins une fois durant leur carrière ministérielle.

La seule femme ministre qui ait changé de ministère au Mexique est Julia Carabias, mais il convient de mentionner que ce changement de position s'explique par la suppression du ministère de la pêche dont elle était titulaire depuis le début du gouvernement Zedillo. Un mois après avoir désigné les membres de son gouvernement, Zedillo supprime ce ministère, le remplaçant par celui de l'environnement (Del medio ambiente, pesca y recursos hidraulicos). De cette

manière notre base de données nous renseigne sur les deux ministères occupés par Julia Carabias.

Le nombre de ministres changeants femmes (14) est plus élevé que celui de leurs collègues mexicaines : Edith Cresson, Avice Edwige, Catherine Lalumière, Georgina Dufoix, Huguette Bouchardeau, Michèle Alliot-Marie, Véronique Neiertz, Catherine Trautmann, Catherine Tasca, Elisabeth Guigou, Dorlhac de Borne Hélène, Martin Aubry, Ségolène Royal, Marylise Lebranchu. Il y en France quelques vraies carrières de femmes ministres sur un temps long.

#### **. L'affiliation partisane des ministres uni fonction et changeants.**

L'affiliation partisane des ministres mexicains qui occupent un seul poste s'explique par le système partisan, dominé par le PRI jusqu'aux élections législatives de 1997 où le PRI perd la majorité absolue dans la chambre des députés. Comme nous l'avons déjà vu, jusqu'en 2000 tous les ministres appartenaient au PRI, sauf trois membres du gouvernement Zedillo. Au total 56% des ministres qui ne changent pas de poste appartiennent au PRI, 14% au PAN, et 30% n'affichent pas d'affiliation partisane, tandis qu'en France 49% appartiennent à la gauche (PS, PC et MRG), 46% aux partis de la droite (RPR et UDF), et 5% ne montrent pas d'affiliation.

<b>Tableau 4. L'affiliation partisane des ministres uni-fonction (% horizontaux).</b>						
<b>Pays</b>	<b>Parti politique</b>					
	PRI	PAN	Gauche	Droite	Sans affiliation	Sans info
Mexique	56%	14%			30%*	
France			49%	46%	1,7%	3,4%

<b>Tableau 5. L'affiliation partisane des ministres changeants (% horizontaux).</b>						
<b>Pays</b>	<b>Parti politique</b>					
	PRI	PAN	Gauche	Droite	Sans affiliation	Sans info
Mexique	96%	0			4%	
France			65%	33%		2%

Par ailleurs, en comparant l'affiliation politique des ministres changeants nous pouvons observer qu'en France les ministres de gauche sont plus susceptibles à changer de poste que ceux qui appartiennent aux partis de droite, puisque 65% des ministres qui changent de ministère appartiennent aux partis de gauche (PS, PC, MRG), contre 33% de ministres qui appartiennent aux partis de la droite (RPR et UDF). Pour leur part 96% des ministres changeants du Mexique appartiennent au PRI et 4% soit 1 ministre, n'appartient à aucun parti politique.

#### **. La durée au poste ministériel des ministres uni-fonction et changeants.**

Il est aussi intéressant de comparer combien de temps les ministres uni-fonction demeurent en poste tout au long de leur carrière. Au Mexique, par exemple, 62 sur

---

\* Le pourcentage élevé des ministres sans affiliation au Mexique résulte de la composition du dernier gouvernement Fox (décembre 2000). Voir chapitre 2 Partie II, *Les expériences politique bureaucratiques des ministres*.

91<sup>32</sup> des ministres considérés ne changent pas de poste. 9 d'entre eux restent au gouvernement 1 an, 10 y demeurent pendant 2 ans, 6 sont restés 3 ans, 4 sont restés dans leur poste durant 4 ans, 6 ont demeuré 5 ans, 27 sont restés 6 ans. En calculant la durée moyenne des ministres qui ne changent pas de ministère nous obtenons au Mexique des ministres uni-fonction qui demeurent au poste 3,5 ans en moyenne.

Dans ce sens en France, 116 des 239 ministres demeurent dans un seul poste, 31 d'entre eux restent 1 an au gouvernement, 56 deux ans, 17 ont restés 3 ans, 3 ministres sont demeuré 4 ans et 9 ministres sont restés 5 ans dans leur poste. En moyenne les ministres uni-fonction français demeurent 3 ans dans leur poste. Même si les rythmes électoraux et les types de régimes politiques de ces deux pays génèrent des dynamiques distinctes dans la durée d'un poste à un autre, il convient de signaler qu'en moyenne les durées d'exercice des ministres uni-fonction dans nos deux pays, se rapprochent : 3 ans en France contre 3,5 ans au Mexique. Ceci signifie que la durée de poste des ministres uni-fonction français et mexicains ne s'explique pas ni par le calendrier électoral ni par le régime politique.

Finalement en observant la durée au poste ministériel des ministres changeants, nous observons que 123 des ministres français sont nommés plus d'une fois ou gouvernement. 34 demeurent au total entre 2 et 3 ans dans leurs différents ministères, 29 demeurent 4 ans, 28 demeurent 5 ans au poste, 15 restent entre 6,7 et 8 ans ; un ministre est demeuré 9 ans en poste, un autre 10 ans, de même que deux ministres qui sont restés 12 ans au total. Jack Lang et Jean Pierre Soisson. En

---

<sup>32</sup> Ce chiffre ne prend pas en compte la durée dans le poste des ministres du gouvernement Fox puisque cette période gouvernementale n'est pas encore terminée (2000-2006) cependant nous tenons compte de la démission de Castañeda, le seul ministre qui a démissionné deux ans après, en janvier 2003.

moyenne comme le montre le tableau 4 les ministres français changeants restent 7 ans dans leurs différents postes.

Pour leur part, parmi les ministres mexicains, seulement 1 demeure 2 ans, 7 sont restés durant 5 ans, 10 ministres 6 ans, 6 ministres, 7 ans, 2 ministres 8 ans, 1 ministre 9 ans. Seulement un ministre est resté presque douze ans au gouvernement : Arsenio Farell Cubillas qui est demeuré au ministère du travail (Secretaría del Trabajo y Previsión Social, STPS) lors des gouvernements de la Madrid et Salinas. Il est resté du 1<sup>er</sup> décembre 1982 à septembre 1994, trois mois avant la fin de la présidence de Salinas. C'est donc le ministre mexicain qui est demeuré le plus de temps au gouvernement.

<b>Tableau 5. La durée du temps dans la fonction ministérielle des ministres changeants, 1981-2002.</b>					
<b>France</b>			<b>Mexique</b>		
Années en poste	%	N	Années en poste	%	N
2	11,4	14	2	3,6	1
3	16,3	20	3	0	0
4	23,6	29	4	0	0
5	22,8	28	5	25,0	7
6	11,4	14	6	35,7	10
7	6,5	8	7	21,4	6
8	4,9	6	8	7,1	2
9	,8	1	9	3,6	1
10	,8	1	10	0	0
11	,8	1	11	3,6	1
12	1,6	2	12	0	0

#### **Chapitre 4. Les générations/cohortes des ministres français et mexicains, 1981-2002.**

Le but de ce chapitre est d'analyser les générations/cohortes ministérielles, c'est-à-dire les groupes de ministres ayant vécu un même événement pendant la même période en étant ainsi influencés par des moments historiques nationaux spécifiques. En ce sens, nous nous intéresserons aux ministres qui appartiennent à une même époque et qui n'ont pas le même âge.<sup>33</sup>

Pourquoi analyser les générations ? L'étude des générations a été l'objet d'analyse depuis longtemps : dès 1923, dans « El tema de nuestro tiempo »<sup>34</sup>, apparaît le concept de génération à partir duquel Ortega y Gasset élaborera la méthode des générations dans « En torno a Galileo (1933) ». Le concept de génération a souvent été employé par les historiens de la littérature et de l'art pour situer les variations du goût dans le cours des temps. Une génération est une diversité humaine, ses membres possèdent des caractéristiques typiques qui lui donne une forme commune et qui les présente différemment de ceux de la génération antérieure ainsi le cours de l'histoire est marqué par la présence des différentes générations. Ortega l'emploie dans un sens plus méthodique, plus général et plus profond : pour lui, ce sont les générations qui font l'histoire, autrement dit, le sujet de l'histoire, c'est la génération. Chaque génération prise en elle-même constitue une unité de pensées, de croyance, et d'aspirations.

---

<sup>33</sup> La variable âge a été déjà étudié dans le chapitre 1, de la Partie II : *les caractéristiques des ministres*. Où nous avons étudié l'âge d'accès au gouvernement.

<sup>34</sup> ORTEGA Y GASSET, J. *El tema de nuestro tiempo, ni vitalismo ni racionalismo, el ocaso de las revoluciones, el sentido histórico de la teoría de Einstein*. Madrid, Espasa Calpe, 1964, p. 78.



De la même manière Mannheim<sup>35</sup> adopte une démarche sociologique pour l'étude des générations en la reliant avec la notion de changement social : les générations nouvelles sont porteuses du changement. Une génération s'explique par des phénomènes sociologiques qui sont certes en interférence avec les données biologiques, mais ne s'y réduisent.<sup>36</sup>

Pour Mannheim le principal problème des générations est l'unité. « La première chose qui frappe, quand on envisage une unité de génération définie, c'est l'affinité profonde des contenus qui remplissent la conscience de chacun. Les contenus du point de vue sociologique ont de l'importance non seulement à cause de leur signification, mais également parce qu'ils font des individus isolés un groupe, parce qu'ils ont un effet de socialisation ».<sup>37</sup>

Nous allons analyser l'influence des périodes historiques sur les différentes générations ministérielles. Il s'agit d'analyser l'influence des contextes nationaux de chaque pays sur les différentes étapes de la vie des ministres.

Dans ce sens nous considérerons chaque génération ministérielle comme un groupe de ministres qui possède ses propres caractéristiques déterminées par les éléments particuliers à chaque époque. La variable utilisée pour cette analyse a été prise de notre base de données, il s'agit de la variable date de naissance.

---

<sup>35</sup> MANNHEIM, K. *Le problème des générations*, NATHAN, Collection essais & recherches, 1990.

<sup>36</sup> ATTIAS-DONFUT, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Presse Universitaires de France, 1988, p. 59.

<sup>37</sup> MANNHEIM, K. op. cit. p. 60.

Dans le but d'approfondir l'étude des ministres, nous allons identifier les générations auxquelles les ministres appartiennent, cela nous aidera à mieux connaître les différentes périodes historiques dans lesquelles les ministres ont vécu. L'objectif de ce chapitre est de démontrer l'existence des générations ministérielles en France et au Mexique pendant ces vingt dernières années, voir à quelles générations les ministres français et mexicains appartiennent. Ainsi nous pourrions sur la base de notre périodisation expliquer de manière approximative la composition des gouvernements dans une perspective générationnelle et l'influence qu'elle peut avoir sur la composition des différentes équipes ministérielles. Est-ce qu'il y a une unité de génération ministérielle telle que nous l'entendons ?

#### L'étude des cohortes

Une des perspectives qui nous offre la possibilité d'analyser les générations des ministres est l'étude des cohortes. Le terme de cohorte se réfère initialement à une unité militaire romaine.<sup>38</sup> Sur le plan scientifique, l'analyse de cohorte a été initialement développée pour l'étude de la fécondité par les démographes. Connaître, comprendre, prévoir, maîtriser l'évolution de la population à partir des cohortes sont les principaux objectifs des démographes.<sup>39</sup> La cohorte, dans son sens plus général, est constituée par un ensemble d'individus regroupés par leur date de naissance qui ont vécu un événement semblable dans la même période de temps. Les frontières de la cohorte, nous explique Galland,<sup>40</sup> sont « arbitrairement définies, à la période de

<sup>38</sup> Très exactement, le corps d'infanterie (composé de centuries) qui formait un dixième de la légion romaine. GALLAND, O. *Sociologie de la jeunesse*, Armand Collin, Paris, Paris 1997, p. 107.

<sup>39</sup> VALLIN, J. *La démographie*, La Découverte, 1992, Paris. p.4.

<sup>40</sup> GALLAND, O. op. cit. p. 108.

référence pouvant être d'un jour ou de vingt ans et pouvant commencer à n'importe quel point arbitrairement sélectionné dans le déroulement du temps ».

La date de naissance est l'indicateur le plus souvent utilisé pour définir une cohorte, elle est alors appelée « cohorte de naissance », c'est-à-dire l'analyse d'un groupe de personnes nées à la même période, dont on suit l'évolution au fil du temps. En fait, en première approximation, nous pouvons définir la génération comme une cohorte de naissance qui se distingue nettement d'une cohorte précédente ou subséquente, dans ce sens nous pouvons parler des cohortes des ministres nés plus tôt ou plus tard. Mais notre intérêt ne se centre pas d'abord sur les dates de naissance, mais sur la question de savoir s'ils sont différents, du fait d'une appartenance à une période distincte. Ainsi nous allons tenter de montrer la spécificité de chaque génération ministérielle.

Notre période de vingt ans (en France 1981-2002, au Mexique 1982-2002) englobe 4 cohortes de naissance : chaque cohorte est déterminée par les différentes étapes de l'histoire et évoque ce qui la caractérise et la distingue. Chacune d'elles s'étale sur dix ans et porte un nom évoquant un fait marquant durant sa période formatrice (18 à 25 ans). La première cohorte est née dans les années vingt, par exemple en France la génération *libération* née entre 1920 et 1930, tandis qu'au Mexique cette génération a été marquée par l'arrivée des civils au pouvoir présidentiel, *la época del civilismo*. La deuxième génération est née dans les années trente, en France elle correspond à la génération de *la guerre d'Algérie* et au Mexique c'est la génération de *la croissance économique*, de la nationalisation de l'industrie électrique et des chemins de fer, ensuite la cohorte des années quarante est caractérisée dans les

deux pays comme *la génération '68*, marquée par les manifestations d'étudiants de cette année, et finalement la quatrième cohorte se compose des ministres qui sont nés après les années cinquante. Elle est identifiée en France et au Mexique comme *la génération de la crise*, au Mexique vers le milieu des années soixante dix s'expérimentent les crises économiques à la fin de chaque période gouvernementale, et en France c'est le chômage qui frappe.

L'étude des générations ou des cohortes ministérielles s'avère intéressante car elle nous montre comment les ministres qui appartiennent à une même cohorte sont tous ceux qui vivent dans un même temps, une même atmosphère, un même monde. Elle nous aide à expliquer comment les équipes ministérielles de ces deux pays qui ont gouverné ces vingt dernières années tirent leurs origines dans différentes étapes historiques. Tous ceux qui appartiennent à la même époque, même s'ils n'ont pas le même âge, ont été influencés par les mêmes événements. Il s'agit de comparer les cohortes auxquelles les ministres français et mexicains appartiennent durant les vingt dernières années.

Comment découper les phases de l'époque et de la vie pour délimiter les générations ? Pour pouvoir déterminer les phases de chaque génération ministérielle nous avons pris l'étude de Préal<sup>41</sup> selon laquelle il existe deux étapes : a) *Étape de formation* : entre 18 et 25 ans, âge universitaire, b) *l'étape de l'accès au pouvoir* entre l'âge de 35 et 50 ans. Ensuite nous avons divisé les dates de naissance des ministres en quatre groupes.

---

<sup>41</sup> PREÉL, B. *Le choc des générations*, La Découverte, Paris, 2000. p. 75

<b>Les générations de ministres français et mexicains, 1981-2002.</b>				
<b>Cohorte de naissance</b>	<b>Pays</b>			
	<b>Mexique</b>		<b>France</b>	
	<b>%</b>	<b>#</b>	<b>%</b>	<b>#</b>
<b>Entre 1920 et 1930</b>	<b>16,5</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>55</b>
<b>Entre 1931 et 1940</b>	<b>19,5</b>	<b>27</b>	<b>27,6</b>	<b>66</b>
<b>Entre 1941 et 1950</b>	<b>28</b>	<b>39</b>	<b>38,9</b>	<b>93</b>
<b>En 1951 et après</b>	<b>36</b>	<b>50</b>	<b>10,4</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>139</b>	<b>100</b>	<b>239</b>

### **La cohorte I née entre 1920 et 1930.**

La génération née durant la décennie des années vingt a aujourd'hui (en 2002) entre 72 et 82 ans, et représentent 23% de l'ensemble ministériel en France tandis qu'au Mexique cette génération est moins nombreuse, à 16,5%. Globalement nous pouvons dire que les ministres de cette génération ont gouverné durant la première période de notre étude (1981-1988). Née dans les années 20, cette génération atteint ses 20 ans entre 1940 et 1950. Elle a donc été marquée par le contexte de la deuxième guerre mondiale. En France cette génération, du moins les premiers d'entre eux, fêtera ses vingt ans à la Libération. Elle échappera à participer à la seconde guerre mondiale (trop jeune) et à la guerre d'Algérie (trop vieille). Parmi les membres des gouvernements français nés dans cette génération : Roland Dumas (1922), Jacques Delors (1925), Edouard Balladur (1929), Pierre Bérégovoy (1925), Charles Pasqua (1927), Simone Veil (1927). En France, dans le gouvernement Jospin, 2 ministres sur 55 étaient encore issus de cette génération, alors qu'au Mexique dans le gouvernement Fox 4 ministres mexicains sur 22 en sont issus.

Par ailleurs l'étape de formation des ministres mexicains de cette génération a été marquée par l'arrivée des civils au pouvoir présidentiel, puisque suite à la révolution mexicaine le pouvoir présidentiel était occupé par les militaires qui avaient participé à la lutte armée. Ainsi pendant leur étape de formation (18 à 25 ans), les ministres mexicains ont été témoins de l'inauguration, en 1946 de la période du civilisme politique, moment clé dans l'histoire du système politique mexicain. Parmi les ministres mexicains qui appartiennent à cette génération mentionnons : Jesus Reyes Heroles (1921), Arsenio Farelle Cubillas (1921), Enrique Alvarez del Castillo (1923), Guillermo Soberon Acevedo (1925), Fernando Gutiérrez Barrios (1927), Victoria Adato Green (1929). La jeunesse de ces ministres qui sont nés entre 1920 et 1930 en France a été marquée par la *libération*, tandis que du côté mexicain comme nous l'avons déjà mentionné le contexte national est marqué par l'arrivée des civils au pouvoir présidentiel. L'unité des ministres de cette génération est plus marquée du côté mexicain puisqu'ils appartiennent au même courant politique depuis la jeunesse leurs expériences politiques (appartenance au Parti de la révolution) ; ont constitué un facteur d'union. Par ailleurs en France la génération de la résistance crée une certaine proximité entre les partisans de la gauche et ceux de la droite républicaine, il y a un esprit du tripartisme à la libération entre le PCF, le PS et le MRP.

### **La cohorte II née entre 1931 et 1940.**

Au Mexique comme en France les ministres appartenant à cette génération sont nés dans un contexte très particulier, la pauvreté a été un facteur qui a marqué le contexte international (crise financière de 29). Cette génération née durant la

décennie des années trente a aujourd'hui entre 62 et 71 ans. Cette génération représente au Mexique 19,5% de l'ensemble ministériel et du côté de la France 27,6%. En France cette génération a été nommée la génération de la guerre d'Algérie.<sup>42</sup> Au Mexique la génération des années trente est née dans un moment de transition politique, la fin du *maximato*<sup>43</sup> (1928-1934) et la première période sexennal du gouvernement mexicain du général Lazaro Cardenas (1934-1940) et sa jeunesse a été influencée par la croissance économique. Durant le sextennat de Adolfo López Mateos comme nous l'avons déjà mentionné se nationalise l'industrie électrique et le chemin de fer, ainsi que la création de la commission nationale des livres gratuits pour les écoles primaires. La société mexicaine de cette époque là se transformait en une société urbaine, c'est-à-dire que le gens vivaient de plus en plus dans les villes et abandonnaient la campagne. Dans les villes il y avait de l'emploi et de l'éducation, même si la pauvreté n'a pas disparu, cette époque a été considérée comme un progrès.<sup>44</sup>

Parmi les ministres nés dans cette génération nous retrouvons en France : Edith Cresson (1934), Lionel Jospin (1937), Xavier Emmanuelli (1938), Jack Lang, (1939),

---

<sup>42</sup> PREEL, B. *Le choc des générations*, La Découverte, Paris 2000, p. 85. L'auteur explique qu'en France cette génération est née entre les années 1935 et 1944.

<sup>43</sup> Le *maximato* et la création du PNR peuvent être expliqués de la manière suivante : l'ancien président Alvaro Obregon a voulu reprendre le pouvoir présidentiel, il a réussi les réformes de loi qui interdisaient la non réélection présidentielle. En 1928 il gagne les élections mais juste avant de prendre le pouvoir et d'entrer en fonction, lors un repas où se célébrait sa victoire il a été assassiné. De lors le principe de la non réélection a été rigoureusement respectée. Comme conséquence de l'assassinat d'Obregon, le congrès mexicain a désigné comme président provisoire Emilio Portes Gil. Pour renforcer le gouvernement Plutarco Elias Calles a proposé aux chefs des forces politiques et militaires la création d'un parti politique qui puisse rassembler tous les intérêts et aide à résoudre les différences existant entre eux et ainsi encourager l'unité nationale. C'est ainsi qu'est né en 1929 le Partido Nacional Revolucionario (PNR). Dans les élections présidentielles de 1928 le candidat du PNR Pascual Ortiz Rubio a gagné cette victoire très disputée contre José Vasconcelos qui a été candidat indépendant. Cependant, celui qui avait le vrai pouvoir a été Plutarco Elías Calles, nommé *Jefe máximo de la revolución*, le grand chef de la révolution. De 1928 à 1934 il y a trois présidents : Emilio Portes Gil, Pascual Ortiz Rubio et Abelardo Rodriguez. Aucun d'entre eux a terminé une période présidentielle complet. Cette période de six ans est connu comme le *Maximato*, car durant ce temps le pouvoir a été concentré sur le grand chef de la révolution, Jefe Máximo. L'influence de Calles prit fin quand le nouveau président Lázaro Cárdenas l'a expulsé du pays.

<sup>44</sup> KRAUZE, E. *La presidencia imperial, Ascenso y caída del sistema político mexicano (1940-1996)*. Tusquets, 1997, p. 217-274.

Bernard Kouchner (1939). Du côté mexicain : Antonio Enriquez Savignac (1931), Carlos Bermudez Dávila (1932), Ernesto Martens (1933), Pedro Ojeda Paullada (1934), Ramón Aguirre (1935), Manuel Bartlett (1936). Le nombre de ministres qui gouvernent actuellement et qui sont issus de cette génération est en France de 7 sur 66 tandis qu'au Mexique il est, 9 sur 27.

### **La cohorte III née entre 1941 et 1950.**

En France comme au Mexique le nombre de ministres nés durant cette décennie est très important, en France par exemple 38,9% appartiennent à la cohorte III, et au Mexique 28%. Les ministres qui appartiennent à cette génération naissent dans un contexte d'après guerre, en France cette génération née durant les années quarante est connue comme la génération du baby-boom et est l'époque de l'entrée dans la société de consommation. Aujourd'hui dans le gouvernement français 30 ministres sur 53 appartenant à cette génération sont membres du gouvernement, tandis qu'au Mexique 23 sur 78 sont nés entre 1941 et 1950. Dans les deux pays l'étape de formation universitaire des ministres a été marquée par les mouvements de 1968 (mai 68 mai en France et octobre 68 au Mexique).

Parmi les membres de cette génération nous pouvons citer en France : Philippe Seguin (1943), Alain Juppé (1945), Catherine Tasca (1941), Elisabeth Guigou (1946), Laurent Fabius (1946), Bernard Bosson (1948). Pour leur part quelques ministres mexicains nés dans cette décennie sont : Francisco Labastida Ochoa, (1942), Francisco Gil Díaz, (1943), Manuel Camacho Solis (1946), Luis Ernesto



Derbez (1947), Carlos Salinas (1948), Silvia Hernandez (1948), Carlos Ruiz Sacristán (1949), José Angel Gurria (1950).

Au cours des années 1995-2002 on retrouve 16 ministres français sur 53 nés durant cette décennie tandis qu'au Mexique il sont 23 ministres sur 78.

#### **La cohorte IV née après 1951.**

On remarque une différence significative entre les deux pays dans la génération des ministres les plus jeunes, nés pendant et après la décennie des années cinquante. Alors qu'en France, elle compte pour 10,4% du total, au Mexique, elle représente 36% du total. Ainsi, 42 ministres mexicains sur 78 qui ont occupé un poste durant la période 3 appartiennent à cette génération, tandis qu'en France 14 ministres sur 53 appartiennent à la dernière cohorte.

Cette génération a aujourd'hui entre 45 et 51 ans, elle fêtera ses vingt ans à un tournant de l'histoire relative à la fracture du milieu des années soixante dix. Actuellement dans les deux pays un haut pourcentage des ministres qui appartiennent à cette génération occupe une fonction ministérielle, au Mexique ce pourcentage est de 53,9%, et en France de 26,4%.

Parmi les ministres mexicains les plus jeunes, notons : Ernesto Zedillo (1951), Leticia Navarro (1953), Santiago Creel (1954), Jorge Castañeda (1954), Luis Tellez (1958), Carlos Flores Alcocer, membre du gouvernement Fox, ministre le plus jeune du

Mexique il est né en 1961. Voici quelques ministres français nés dans cette génération : Catherine Trautmann (1951), François Bayrou (1951), Michel Sapin (1952), Ségolène Royal (1953), Pierre Moscovici (1957), Hervé Gaymard (1960), le ministre le plus jeune en France est François Baroin (1965).

Durant sa jeunesse cette génération a été marquée par la montée des inquiétudes : fin des 30 glorieuses, début de la croissance du chômage, choc pétrolier de 1973. Au Mexique la décennie des années soixante dix a été marquée par l'arrivée de Luis Echeverria à la présidence (1970-1976), cinquième président civil postrévolutionnaire et le seul sans expérience dans les postes électifs. Il a tenté de négocier avec les groupes de la gauche en voulant donner une image plus démocratique au système politique mexicain. Echeverria s'est rapproché des intellectuels, le sociologue Pablo Gonzalez auteur de l'analyse critique *La democracia en México* (1965), il a occupé le rectorat de l'UNAM. L'écrivain Carlos Fuentes a accepté l'ambassade de México à Paris, Daniel Cosío Villegas recevait le prix national de lettres en 1971. Par ailleurs les étudiants qui ont appartenu au mouvement d'octobre 68 ont créé la guérilla.<sup>45</sup> Enfin, au cours des années soixante la dette externe du Mexique augmentait énormément.

L'analyse générationnelle des ministres de ces deux pays ne se présente pas comme un élément qui aide à expliquer l'unité et la cohésion des équipes gouvernantes. Cependant cette analyse nous aide à montrer l'existence de ministres qui appartiennent à différentes époques de l'histoire de chaque pays, les membres des gouvernements français et mexicains qui ont gouverné ces vingt dernières

---

<sup>45</sup> La ligue 23 de septembre.

années tirent leurs origines de différents moments historiques qui ont pu influencé leurs manières de se représenter le monde.

Du côté mexicain nous pouvons constater que les membres des équipes ministérielles tirent leurs origines de différents moments historiques, par exemple tous les ministres de la première génération naissent dans un contexte d'après-révolution et leur étape universitaire a été influencée par la transition entre le maximato et le cardenismo, cette dernière étant la période clé dans la transformation du système politique mexicain. La deuxième génération de ministres mexicains, née comme en France dans un contexte de crise financière, a été influencée durant son passage universitaire par le mouvement des étudiants. Finalement nous pouvons mentionner que la grande différence entre les générations ministérielles en France et au Mexique est que les ministres mexicains sont plus jeunes que leurs collègues français.

### **PARTIE III. La dynamique ministérielle en France et au Mexique.**

Nous avons tenté jusque-là de comparer les antécédents des ministres, le recrutement et les caractéristiques des équipes ministérielles, nous allons tenter de comparer, dans ce chapitre qui constitue la troisième partie de notre recherche, la stabilité ministérielle à partir des modifications dans les gouvernements qui se sont succédés durant ces vingt dernières années.

L'analyse comparée des modifications à l'intérieur des équipes gouvernementales françaises et mexicaines nous permet de mesurer *la stabilité* des gouvernements durant ces vingt dernières années. Cela nous offre la possibilité de comprendre les stratégies des remaniements ministériels dans ces deux pays d'une manière plus approfondie.

Nous proposons d'étudier la stabilité ministérielle à partir de deux perspectives : Il s'agit d'abord d'étudier les modifications des équipes ministérielles dans leur ensemble, c'est-à-dire les modifications des postes pourvus au fil des gouvernements. Mais il est aussi nécessaire de préciser cette analyse dynamique en mesurant le niveau de stabilité et de changement des ensembles ministériels. Ainsi nous allons tenter de comparer le degré de stabilité à l'intérieur des ces deux groupes de personnes qui ont gouverné la France et le Mexique.

Il s'agit donc d'observer le comportement de chaque équipe ministérielle à partir des éléments suivants:

- Combien de ministres ont été nommés au début de la période gouvernementale ?
- Combien de ministres sont demeurés à leurs postes originaux ?
- Combien de ministres ont été affectés à un autre poste ?
- Combien de ministres ont quitté le gouvernement ?

## **CHAPITRE1. La stabilité ministérielle**

Comme nous l'avons déjà mentionné, le principal objectif de ce chapitre est d'analyser le degré de stabilité interne des équipes gouvernementales en France et au Mexique. Pour cela, nous allons examiner le nombre et les types de remaniements ministériels qui ont eu lieu.

Les remaniements ministériels.

Les remaniements ministériels consistent à modifier la composition du gouvernement. Ces modifications au sein du gouvernement sont effectuées en France par décret : le Premier ministre accepte la démission des ministres et le Président de la République en prend acte (art 8 alinéa 2 de la constitution). Au Mexique, les remaniements ministériels se réalisent par décision du Président qui a le pouvoir de changer librement les membres de son gouvernement. (art 89 alinéa 2 de la constitution). En fait ce n'est guère différent en France, puisqu'un ministre ne peut pas se maintenir dans un gouvernement contre la volonté du Premier ministre. Comme l'a plusieurs fois expliqué Jean-Pierre Chevènement, un ministre doit obéir au chef du gouvernement ou s'en aller s'il est en désaccord avec lui.

Nous avons constaté que cet événement en France comme au Mexique peut se manifester de manières différentes.

Il peut s'agir seulement de suppressions de poste et de changement de titre. En général, cette modification à l'intérieur du gouvernement se présente comme une simple modification de la structure gouvernementale, en éliminant un ministère. Souvent un autre ministère est créé et le ministre concerné est renommé. Par exemple, au Mexique en 1982, les ministères de travaux publics et celui du patrimoine et du développement industriel ont été supprimés au moment de la consolidation du gouvernement de la Madrid (1982-1988) ; les ministres qui les occupaient ont été nommés soit au ministère de l'environnement et de l'énergie, soit au ministère des mines et des industries publiques. Parfois les changements de titre sont seulement nominatifs : par exemple, en France, le 19 août 1986, durant le gouvernement Chirac (1986-1988), Gérard Longuet change de titre, passe de *secrétaire d'Etat* chargé des Postes et Télécommunications à *ministre délégué* chargé des Postes et Télécommunications.

Un autre type de remaniement survient quand un ou plusieurs ministres souhaitent quitter le gouvernement, en général parce qu'ils se sont présentés avec succès à une élection, et qu'ils souhaitent se consacrer à leurs nouvelles fonctions, ou parfois à cause d'un désaccord politique. Les sortants sont remplacés par de nouveaux ministres. Par exemple : Louis Le Penec, ministre de l'agriculture quitte le gouvernement en novembre 1988 car il vient d'être élu sénateur. La démission en avril 1992 de Otto Granados, porte parole du gouvernement Salinas s'explique par sa candidature comme gouverneur de l'Etat d'Aguascalientes. Jean Pierre

Chevènement, ministre de la Défense, a quitté le gouvernement en janvier 1991 en raison d'un désaccord sur la stratégie de la France dans la guerre du golfe. Il démissionnera à nouveau en octobre 2000 de ses fonctions de ministre de l'intérieur, étant en désaccord avec la politique corse du gouvernement Jospin. Ce départ peut aussi intervenir à l'initiative du Président de la République ou du Premier ministre en cas de désaccord politique par exemple : Léon Schwartzberg quitte en 1988 le gouvernement après dix jours (28 juin 1988 au 7 juillet 1988), pour avoir annoncé une vaste réforme de politique de santé sans en référer au gouvernement. On peut citer également le cas d'Alain Madelin, ministre des Finances qui est « démissionné » le 25 août 1995 par le Premier ministre, Alain Juppé, après avoir annoncé la remise en cause du système de retraite des fonctionnaires, proposant un service soumis à cotisations de 40 ans au lieu de 37,5 ans. Par contre dans le gouvernement Jospin de "la gauche plurielle" c'est périodiquement que les ministres communistes et surtout Mme Dominique Voynet (Verts) critiquent la politique gouvernementale, sans réaction officielle du premier Ministre qui accepte une certaine liberté de critiquer à l'intérieur de son équipe. Au Mexique, par exemple, Jaime Serra Puche, ministre de l'économie du gouvernement Zedillo et négociateur de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain),<sup>1</sup> abandonne le gouvernement après la crise financière de décembre 1995. Il est en désaccord avec la politique financière menée par le gouvernement. Il est remplacé par Guillermo Ortiz Martinez.

Une démission peut aussi être exigée en raison de procédures judiciaires. Ce type de conduite a commencé avec le gouvernement Bérégovoy et repris par son successeur Balladur : tout ministre mis en examen doit démissionner. En France, par

---

<sup>1</sup> Accord économique multilatéral, signé en 1992 entre les États-Unis, le Canada et le Mexique et créant une zone de libre-échange entre ces trois pays. Il est entré en vigueur en 1994.



exemple, Alain Carignon, Bernard Tapie, Gérard Longuet et André Roussin sont dans ce cas. Au Mexique, Oscar Espinoza Villareal démissionne du ministère du Tourisme après un scandale financier concernant sa gestion de la mairie de la ville de Mexico.

Un membre du gouvernement peut également être révoqué, en général après avoir commis une grave faute politique (ex : annoncer la mise en place d'une politique alors qu'elle n'a pas été agréée par le Premier ministre). Une fois révoqué, le sortant est remplacé.

Souvent, le remaniement a une portée plus grande et peut concerner un nombre important de membres du gouvernement. Il se produit soit lorsque le gouvernement est en place depuis plusieurs années et que le besoin d'un changement semble utile, soit lorsque le gouvernement essuie de fortes critiques dans l'opinion publique. L'ampleur des changements est alors importante et fortement médiatisée afin d'adresser un message de renouveau aux observateurs (ex : remaniement du gouvernement Juppé en novembre 1995). Au Mexique, nous pouvons observer des remaniements où plusieurs ministres ont changé de position, par exemple en novembre 1993, 6 ministres du gouvernement Salinas ont été affectés à d'autres postes.

Les indicateurs et l'indice de stabilité ministérielle.

Afin de comparer le niveau de stabilité des gouvernements dans les deux pays, nous allons présenter les données suivantes qui rassemblent systématiquement, pour chaque pays, le nombre de ministres qui ont changé de portefeuille ministériel et qui quittent le gouvernement. Le but est donc, à travers l'observation, de *quantifier* les modifications respectives et ainsi pouvoir répondre à la question suivante : *Quel est le degré de stabilité à l'intérieur de ces deux équipes ministérielles ?*

Les facteurs/éléments que nous allons considérer comme indicateurs de la stabilité ministérielle des équipes gouvernementales sont les suivants :

1. Le nombre de ministres nommés au début du gouvernement.
2. Le nombre de ministres qui sont demeurés dans leur poste durant toute la période gouvernementale.
3. Le nombre de ministres réaffectés.
4. Le nombre de ministres qui quittent le gouvernement.

A partir des indicateurs antérieurs, il est possible de comparer la stabilité interne des équipes ministérielles. À partir de la logique suivante: si le nombre de ministres nommés au début du gouvernement est égal au nombre de ministres qui sont demeurés dans leur poste durant toute la période gouvernementale, le niveau de stabilité est haut (10), et donc nous pouvons considérer que l'équipe ministérielle a eu une existence *stable*. De cette manière, si le nombre de ministres qui restent dans leurs postes est inférieur, l'équipe montre plus d'instabilité ; à l'inverse, plus les

ministres restent dans leurs postes originaux, plus l'équipe ministérielle est stable.<sup>2</sup> Dans cet ordre d'idées il faut considérer que le Mexique et la France possèdent des rythmes gouvernementaux diamétralement opposés, pour le Mexique c'est plus simple que pour la France puisque le mandat présidentiel de six ans qui marque l'élément temporel de la durée des gouvernements, tandis que pour la France les périodes gouvernementales ne s'ajustent pas seulement sur la durée de la période présidentielle de sept ans. Étant donné la nature de ce régime politique semi parlementaire, la durée des gouvernements varie par rapport au cycle présidentiel mais aussi législatif. Ainsi la durée moyenne de vie d'un gouvernement en France est de 2,5 ans. Cela dit, un ministre de 6 ans a statistiquement plus de chance d'être remanié qu'en gouvernements de 2 ans et demi. Malgré cette différence nous tenterons de mesurer la stabilité des gouvernements sur la base de notre périodisation, 1) (1981-1988), 2) (1989-1994) 3) (1995-2002), en prenant en compte ainsi les années et non le nombre de gouvernements qui se sont succédé.

Nous allons procéder à l'analyse comparée du degré de stabilité ministérielle en France et au Mexique. Pour cela, nous présenterons les indicateurs de la stabilité de chaque gouvernement, puis les modifications gouvernementales qui se sont succédées durant toute la période gouvernementale étudiée. Voyons donc quels sont les remaniements et qui sont les ministres qui ont été concernés dans ces modifications.

---

<sup>2</sup> Cet logique résulte d'une simple règle de trois : Le nombre de ministres nommés au début de la période gouvernementale = 10. Le nombre de ministres qui demeurent au même poste = (X), il s'agit de connaître le nombre des ministres qui restent au même poste toute au long de la période gouvernementale, c'est-à-dire *des ministres stables*. De cette manière, le nombre donné de ministres qui ne changent pas de portefeuille ou demeurent au poste indique le niveau de stabilité ministérielle. Ceux qui changent de poste sont classés comme *ministres instables*. Alors plus le degré de stabilité des gouvernements se rapproche à 10 plus stabilité interne montre le gouvernement.

Période 1 1981-1988.

Mexique : Le Gouvernement de la Madrid, décembre 1982 - décembre 1988.

En 1982, les conditions économiques du Mexique étaient critiques, le processus de nationalisation de la banque durant le gouvernement du Président Lopez Portillo (1976-1982), avait généré un désaccord entre l'Etat et le secteur privé, et ce désaccord n'avait pas été solutionné. En termes généraux, la société mexicaine demandait au nouveau gouvernement la stabilité économique et politique. Prenons en compte seulement les deux dernières présidences : Echeverria (1970-1976) et Lopez Portillo avaient généré une image d'instabilité à l'intérieur de leurs gouvernements respectifs puisqu'ils ont connu respectivement 11 et 13 remaniements ministériels.<sup>3</sup> C'est dans ce contexte que, Miguel de la Madrid, nouveau président, a formé son gouvernement.

La constitution du gouvernement de la Madrid a été présentée comme une alternative pour résoudre les problèmes financiers que le Mexique affrontait à l'époque. Les changements dans la hiérarchie gouvernementale par rapport au gouvernement précédent ont été surtout marqués dans le secteur économique. Le nouveau Président a éliminé de la structure gouvernementale antérieure quelques ministères tels que : le ministère du patrimoine national (patrimonio nacional), le ministère de travaux publics (obras públicas), le département de l'industrie militaire

---

(departamento de la industria militar) et le département de la pêche (departamento de pesca). Ces changements reflétaient l'intérêt du nouveau chef du gouvernement pour mettre en marche une nouvelle politique économique en commençant par donner une nouvelle image de la structure ministérielle.

Nous observons qu'au début du mandat de Miguel de la Madrid (1982-1988), 29 secrétaires d'Etat ont été nommés. 15 sur 29 ministres sont demeurés à leur poste originel pendant les six ans de gouvernement. Dans la même période 16 changements de portefeuilles se sont succédés ; il y a donc eu 45 nominations au total.

Des 16 ministres qui ont changé d'affectation ministérielle, 13 ont quitté le gouvernement et 3 ont changé de ministère. Il convient de mentionner que 5 des 13 ministres qui ont démissionné l'ont fait pour devenir candidats du PRI à divers postes électifs, 4 pour devenir gouverneurs des Etats : Sonora, Rodolfo Félix Valdés. Michoacán, Luis Martinez Villicaña. Sinaloa, Francisco Labastida Ocha. Etat de Mexico, Mario Ramón Beteta. Et le candidat du PRI à la présidence de la République de 1988 : Carlos Salinas de Gortari. Tous les cinq ont réussi à obtenir leur poste électif.

Nous pouvons constater que les 8 autres démissions restantes ont été déterminées par des problèmes qui concernent chaque ministère. Par exemple : la démission de Jesús Silva Herzog en juin 1986, à cause du surendettement financier du pays. Il y a aussi la disparition de certains ministères. Ce fait oblige à faire changer de titre les

---

<sup>3</sup> HERNANDEZ, R. *Los hombres del presidente de la Madrid*, Foro Internacional, COLMEX, julio-septiembre 1987, p. 5-38.

ministres tels que le ministère de travaux publics, Marcelo Javelli Girard et le ministère du patrimoine et du développement industriel, Francisco Labastida Ochoa.

L'indice de stabilité ministérielle du gouvernement de la Madrid peut être observé à partir du tableau suivant.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement de la Madrid, décembre 1982-décembre 1988.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>29</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>13</b>

La succession des remaniements durant le gouvernement De la Madrid.

Le 29 décembre 1982, suite à la disparition du ministère de Travaux publics, Marcelo Javelli Girard, démissionne du poste de ministre de Travaux Publics et est nommé ministre de l'aménagement du territoire.

Le ministère du patrimoine et du développement industriel disparaît de la hiérarchie ministérielle mexicaine et donc Francisco Labastida Ochoa est obligé à démissionner, et d'occuper la charge de ministre de l'énergie, des mines et des entreprises publiques.

Le 19 juillet 1984.

Horacio García démissionne du poste de ministre de l'agriculture et des ressources naturelles. Il est remplacé par Eduardo Pesqueira Olea.

Le 28 décembre 1984.

Le ministre de la communication et des transports Rodolfo Félix Valdés démissionne et Daniel Díaz Díaz occupe alors ce poste. Rodolfo Félix Valdés démissionne pour pouvoir devenir candidat du PRI au poste de gouverneur de l'Etat de Sonora, dont il prend possession en septembre 1985.

Le 11 mars 1985.

Guillermo Carrillo est nommé ministre de l'aménagement du territoire suite à la démission de Marcelo Javelli Girard.

Le 19 mars 1985.

Le ministre de l'éducation nationale Jesús Reyes Heróles démissionne et Miguel Gonzalez Avelar occupe la direction de ce ministère.

Le 26 décembre 1985.

Victoria Adato de Ibarra, démissionne du poste de procureur général de la Justice de la ville de México ; il est remplacée par Renato Sales Gasque.

Le 3 février 1986.

Le ministre de la réforme agraire Luis Martínez Villicaña démissionne et est remplacé par Rafael Rodriguez Barrera.

Le 17 février 1986.

Guillermo Carrilo démissionne du poste de ministre de développement urbain et de l'environnement : il est remplacé par Manuel Camacho Solís.

Le 21 avril 1986.

Francisco Labastida Ochoa démissionne du ministère de l'énergie, des mines et des entreprises publiques, et devient candidat du PRI au poste de gouverneur de l'Etat de Sinaloa ; Alfredo del Mazo le remplace comme chef de ce ministère.

Le 17 juin 1986.

Jesús Silva Herzog Flores démissionne du poste de ministre de l'économie ; il est remplacé par Gustavo Petricioli Iturbide.

Le 6 février 1987.

Francisco Rojas Gutiérrez démissionne de l'Inspection générale des finances de la Fédération : est remplacé par Ignacio Pichardo Pagaza.

Mario Ramón Beteta démissionne du poste de directeur du PEMEX (Petroleos Mexicanos), pour devenir candidat du PRI dans l'Etat de Mexico. Il est remplacé par Francisco Rojas Gutiérrez.

Le 6 octobre 1987.

Carlos Salinas de Gortari démissionne du poste de ministre du Plan et du Budget et devient candidat du PRI à la présidentielle ; il est remplacé par Pedro Aspe Armella, son futur ministre de l'économie.



Mars 1988.

Alfredo del Mazo démissionne du poste de ministre de l'énergie des mines et des entreprises publiques ; il est remplacé par Fernando Hiriart Balderrama.

Le 20 août 1988.

Manuel Camacho Solis démissionne du poste de ministre d'aménagement du territoire est remplacé par Gabino Fraga Mouret.

Par ailleurs, nous pouvons observer que le ministère le plus changeant est celui de l'environnement (Desarrollo urbano y ecologia), qui a été dirigé par 4 ministres en six ans, c'est-à-dire que ces 4 ministres ont occupé ce ministère durant 18 mois en moyenne. Les ministres qui ont occupé ce ministère sont : Marcelo Javelli Girard, Guillermo Carrillo, Manuel Camacho Solis et Gabino Fraga Mouret. Ensuite nous constatons que le ministère de l'énergie, des mines et des entreprises publiques a été dirigé par trois ministres : Francisco Labastida Ochoa, Alfredo del Mazo et Fernando Hiriart Balderrama.

France : Les gouvernements Mauroy, Fabius et Chirac. mai 1981-mai 1988.

Les gouvernements Mauroy I, II et III. Du 21 Mai 1981 au 17 juillet 1984.

Lors de la campagne présidentielle de 1981, Pierre Mauroy est porte-parole de François Mitterrand. Celui-ci le nomme Premier ministre après la victoire du 10 mai. Il démissionnera en juillet 1984, à la suite de la crise née autour du projet de loi sur l'enseignement privé, et dans un contexte difficile issu des difficultés économiques traversées par la France à cette période (chômage, secteur de l'industrie en pleine récession, dévaluation du franc, blocage des salaires).<sup>4</sup>

Rapidement, le nouveau gouvernement socialiste met en oeuvre un certain nombre de mesures qui indiquent l'ampleur du changement : - 130 000 immigrés seront tous régularisés, le 18 septembre, la peine de mort est abolie, le 9 novembre, la création des radios locales privées est autorisée (cette revendication, portée par la jeunesse, était très populaire à une époque où l'Etat contrôlait étroitement les médias audiovisuels), en janvier 1982, la semaine de travail est réduite de 40 à 39 heures, une semaine de congés payés supplémentaire est accordée et l'âge de la retraite est abaissé à 60 ans.

Enfin, le 26 octobre 1981, cinq groupes industriels (Compagnie Générale d'Électricité, Pechiney-Ugine Kulhmann, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Thomson-Brandt), deux compagnies financières (Suez et Paribas) et 36 banques sont nationalisées.

Durant le gouvernement Mauroy I (juin 1981-mars 1983), 46 personnes ont été nommées membres du gouvernement. 32 ministres sont demeurés à leur poste originel. Dans la même période, 3 remaniements se sont succédés : le 29 juin 1981, le 17 août 1982 et le 8 décembre 1982, ces trois modifications gouvernementales ont eu comme résultat 3 ministres démissionnaires : Nicole Questiaux, Jean Pierre Cot et Pierre Dreyfus et 10 ministres qui ont changé de ministère. Il convient de mentionner que parmi les 10 ministres qui ont changé d'attribution, Joseph Franceschi a été nommé trois fois membre du gouvernement : au début du gouvernement, il a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, ensuite il change de titre en devenant Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la famille. Finalement, il devient secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé de la sécurité publique.

#### Les remaniements du gouvernement Mauroy I

Le 22 juin 1981, remaniement lié à la véritable mise en place du gouvernement, après la période de transition entre l'élection du président le 10 mai et les élections législatives. Pierre Mauroy remet à François Mitterrand la démission de son gouvernement, le lendemain ayant été reconduit dans ses fonctions il présente sa seconde équipe dont la caractéristique essentielle est de compter quatre ministres communistes Charles Fitterman (ministre d'Etat chargé des transports), le numéro deux du PC Jack Ralite (Santé) spécialiste de problèmes culturels, Anicet Le Pors (fonction publique et réformes administratives) élu d'un des plus vieux fiefs communistes en Haute-Vienne et Marcel Rigout (formation professionnelle). Ont

---

<sup>4</sup> [www.pouvoirouvrier.org/histoire/1981.html/](http://www.pouvoirouvrier.org/histoire/1981.html/)

quitté le premier gouvernement Maurice Faure (Justice), Pierre Joxe (Industrie), Louis Mermaz (équipement et transports), Alain Bombard (environnement), et Marcel Debarge (formation professionnel).

Le choix des ministres communistes et leur affectation à des postes qui ne correspondent pas à leurs compétences témoignent de la part de la direction communiste, d'une volonté d'influence qui dépasse le domaine technique pour atteindre au politique. Mais aussi l'arrivée des ministres communistes se fait sur la base d'un accord signé entre le PS et le PC. Les deux partis sont décidés à agir pour le changement voulu par les français dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer et "dans une solidarité sans faille" au sein du gouvernement. Des mesures d'ordre social seront prises en tenant compte de la situation de crise. L'accord rappelle la nécessité de la planification et des nationalisations. En matière internationale les deux partis réaffirment la fidélité de la France à ses alliances et se prononcent pour une négociation internationale.<sup>5</sup>

La président de la République dispose désormais de tous les moyens pour mettre en œuvre sa politique. Sa majorité parlementaire est confortable et en cet fin de mois de juin homogène.

La liste ci-dessous montre le nombre et les noms des ministres qui ont changé de fonction durant le gouvernement Mauroy I.

---

<sup>5</sup> COLOMBANI, J. *LE MONDE*, 23 juin 1981.

- 1) Jean Le Garrec Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'extension du secteur public démissionne pour occuper le poste de Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'emploi.
- 2) Jean Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, démissionne pour occuper le poste de ministre de la recherche et de l'industrie.
- 3) Après de la démission de Nicole Questiaux, Pierre Bérégovoy est nommé au poste de ministre de la solidarité nationale.
- 4) Georgina Dufoix, en tant que Secrétaire d'État ministre auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale chargée de la famille.
- 5) Joseph Franceschi, Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, passe auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
- 6) François Autain, autant que Secrétaire d'État chargé des immigrés auprès du ministre de la solidarité nationale, passe auprès du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, toujours chargé des immigrés
- 7) Pierre Dreyfus démissionne du ministère de l'industrie.
- 8) Jean Auroux change de ministère : de ministre du travail, il devient ministre délégué aux affaires sociales, chargé du travail.

Le 17 août 1982, Le président de la République annonce la création d'un secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité publique. Joseph Franceschi, antérieurement secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, est nommé à ce poste.

Le président François Mitterrand, au cours d'une allocution télévisée exprime la ferme volonté de lutter contre le terrorisme : "ce qui compte, c'est la ferme volonté de faire reculer le terrorisme partout où il se terre, de le traquer jusqu'au la racine et les français doivent savoir comme j'ai le dit l'autre jour alors que je me trouvais devant la synagogue où l'on pleurait les tristes victimes de la rue de Rosiers, oui, ce terrorisme là comme les autres, me trouvera devant lui."<sup>6</sup> pour Mitterrand un terrorisme d'origine internationale frappe la France.<sup>7</sup>

Le 8 décembre 1982.

-1) Daniel Benoist est nommé secrétaire d'État auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de, personnes âgées.

-2) Suite à la démission de Jean-Pierre Cot, Christian Nucci occupe les postes de ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement.

Jean Pierre Cot ministre délégué chargé de la coopération et du développement, démissionne il est remplacé par Christian Nucci, auparavant haut commissaire de la Nouvelle Calédonie. Dans le même temps le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales de la solidarité nationale chargé de des personnes âgées laisse vacant, depuis la nomination de Joseph Franceschi à la sécurité publique est attribué à Daniel Benoist.

---

<sup>6</sup> L'Année Politique, Économique et Sociale. Paris, Éditions Événements et Tendances, 1981, p.47.

<sup>7</sup> L'action gouvernementale face à la montée du terrorisme et à ses répercussions. Le 30 juillet l'explosion d'une bombe à Saint Michel à Paris, revendiquée par un groupe arménien. Le 1<sup>er</sup> août la voiture d'un diplomate israélien est mitraillée. Le 9 août l'attentat de la rue Rosiers, des hommes armés ouvrent le feu sur les personnes présentes dans le restaurant *Jo Goldenberg* 7. Une vague d'attentats se développe en Corse. Le 9 et 10 août deux attentats contre l'agence parisienne de la Discount Bank filiale du groupe Rotschild.

La démission de Jean Pierre Cot qui avait été précédé de nombreuses rumeurs suscite diverses interrogations. En visite officielle à l'île de la Réunion le Premier ministre Pierre Mauroy évoque des "friction entre l'Élysée et Jean Pierre Cot" Lionel Jospin premier secrétaire du PS parle d'un "certain nombre de difficultés, notamment avec les chefs d'Etat africains".

Michel Rocard dans un article publié par le Monde, donne son avis: "Jean Pierre Cot dit-il es mon ami, Son action au ministère de la coopération a traduit dans la politique internationale de la France, des idées pour les quelles le parti socialiste tout entier avait combattu dans l'opposition. C'est grâce à lui qu'on souffle nouveau anime désormais la politique de la coopération, là ou elle était trop marquée par l'héritage colonial. La traduction de cet politique dans les faits a rencontre des obstacles tels que comprends les raisons du ministre de la coopération."<sup>8</sup>D'après le Sunday Times de Londres, (12 décembre) "l'influence montante de Jean Christophe Mitterrand porte la responsabilité partielle de la démissionne forcée".<sup>9</sup>

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Mauroy du 21 mai 1981 au 22 mars 1983.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>46</b>	<b>32</b>	<b>13</b>	<b>3</b>

<sup>8</sup> Le Monde, 10 décembre, 1982.

Le gouvernement Mauroy II, mars 1983-juillet 1984.

Le deuxième gouvernement Mauroy a été composé par 44 ministres, deux remaniements se sont succédés : le 4 octobre 1983 et le 7 décembre 1983. 39 sur 44 ministres sont demeurés à leurs poste original, 3 ont démissionné : François Autain démissionne le 4 octobre 1983 du poste de Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense ; Roger Quilliot, abandonne le poste du ministre de l'urbanisme et du logement le 4 octobre 1983 (il est remplacé par Paul Quilès) ; et André Chandernagor, qui démissionne le 7 décembre 1983 au poste de ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé des affaires européennes. 1 seul ministre a changé de titre : Roland Dumas, le 18 juin 1984, passe de ministre des affaires européennes au ministère des affaires européennes et devient porte parole du gouvernement. Le tableau ci-dessus nous renseigne sur la stabilité ministérielle de ce gouvernement.

Le Premier ministre Pierre Mauroy (juillet 1984) soutenu par l'Assemblée nationale, est remercié à la suite d'une gigantesque manifestation à Paris : 1,5 million de personnes mobilisées dans les rues, le 24 juin 1984, contre le projet Savary de nationalisation de l'enseignement privé.<sup>10</sup>

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Mauroy du 22 mars 1983 au 17 juillet 1984.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>44</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

---

<sup>9</sup> L'Année Politique, Économique et Sociale, op. cit. 1982, p. 85.



Le gouvernement Fabius juillet 1984-mars 1986.

François Mitterrand solde les comptes de l'« expérience » des années 81-83. Pierre Mauroy s'en va, les communistes mettent fin à leur participation gouvernementale. L'ère de la gestion commence. Pour la diriger, le président de la République choisit le « poulain » le plus prometteur de son « écurie » et fait de Laurent Fabius ce « jeune ministre » -le plus jeune depuis le duc Decaze sous la restauration- qu'il aura « donné à la France ». Le pari est audacieux : il s'agit de réussir le changement dans le changement, en misant sur la compétence acquise par les socialistes au pouvoir pour inventer une gauche nouvelle ou, à tout le moins, une nouvelle image de la gauche.<sup>11</sup>

Le gouvernement de Laurent Fabius réunit les meilleurs personnalités/éléments de la classe mitterrandienne : Roland Dumas aux affaires étrangères, Pierre Joxe à l'intérieur, Pierre Bérégovoy aux finances, Robert Badinter à la justice, Jean-Pierre Chevènement à l'éducation nationale, auxquels se joint Michel Delebarre au travail.

Durant le gouvernement Fabius (juillet 1984-mars 1986), 44 ministres ont été désignés, six remaniements se sont succédés : le 7 décembre 1984, le 4 avril 1985, le 21 mai 1985, le 20 septembre 1985, le 15 novembre 1985 et le 19 février 1986. 26 ministres sur 44 sont restés dans leur poste. 18 ministres ont été changés de ministère, un seul d'entre eux a renoncé au gouvernement : Michel Rocard,

---

<sup>10</sup> *Le Monde*, le 26 juillet 1984.

<sup>11</sup> *Le Monde*, François Mitterrand 14 ans de pouvoir, Le Monde Editions, 1995, p. 73.

abandonne le poste de ministre de l'agriculture en avril 1985 ; il est remplacé par Henri Nallet.

Le 7 décembre 1984.

Le remaniement ministériel qui a eu lieu le 7 décembre était prévisible depuis que le ministre des Relations extérieures Claude Cheysson avait annoncé qu'il entendait quitter le gouvernement. M. Cheysson avait vu sa position se dégrader quand à la suite de l'accord de désengagement franco-libyen du Tchad, il était clairement apparu que la partie lybanaise avait pour le moins tardé à respecter son engagement.<sup>12</sup>

Cheysson est remplacé par Dumas qui était jusqu'à ce jour ministre des affaires européennes. Âgé de 62 ans Dumas est connu pour être ami personnel de Mitterrand depuis l'époque de la Résistance. Mais aussi pour être avocat de renom et pour avoir organisé chez lui en 1972 une rencontre entre M. Waldeck Rochet secrétaire général du parti communiste et François Mitterrand.

D'autres légères modifications de compétence sont observées. Georgina Dufoix ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale cumule cette fonction avec celle de porte parole du gouvernement. Jack Lang qui était ministre délégué à la culture devient ministre à part entière. De son côté Henri Emmanuelli secrétaire d'État chargé du budget voit ses compétences élargies au secteur de la consommation.

-1) Claude Cheysson démissionne du poste de ministre des relations extérieures ; il est maintenant occupé par Roland Dumas.

-2) Roland Dumas, démissionne du poste de ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement.

-3) Georgina Dufoix démissionne du poste de ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, pour devenir porte-parole du gouvernement.

-4) Jack Lang change de titre : de ministre délégué à la culture devient simplement ministre de la culture.

-5) Henry Emmanuelli, démissionne à son poste de secrétaire d'État chargé du budget auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, pour occuper le poste de Secrétaire d'État chargé du budget et de la consommation.

-6) Cathérine Lalumière quitte le poste de secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargée de la consommation, pour occuper le poste de Secrétaire d'État auprès du ministre de relations extérieures, chargée des affaires européennes.

Le 4 avril 1985, suite à la décision du gouvernement d'instaurer le scrutin proportionnel à un tour pour les élections législatives de 1986. Michel Rocard, en désaccord avec cette mesure quitte le gouvernement. Le prétexte de sa démissionne -la loi électoral- et le moment surprennent plus que le fait lui même. Candidat malheureux à la candidature socialiste de l'élection présidentielle de 1981. M. Rocard n'avait pu que se sentir marginalisé au parti socialiste et même au gouvernement.

Dans une lettre envoyé au quotidienne *le monde* daté du 6 avril Rocard expose les raisons de sa démissionne : "toute démission est une déchirement, dit-il. Celui que je ressens en abandonnant l'agriculture française, à la quelle je me suis tout entier consacré depuis deux ans, est à la mesure de la passion que j'ai mise ma tache".... Il

---

<sup>12</sup> *Le Monde*, le 8 décembre 1984.

explique qu'il est "un mobil qui domine tous les autres ... ( ) c'est la fidélité à des principes" il récuse ceux qui dans cette démissionne, cherchent "midi à quatorze heures ou plutôt 88 en 85". Pour lui la France est confrontée à l'un de défis les plus grands de son histoire ce qui exige la "fermeté" du pouvoir, et donc la "stabilité " et la clarté des choix électoraux.<sup>13</sup>

-1) Michel Rocard démissionne du ministère de l'agriculture.

-2) Henri Nallet devient ministre de l'agriculture.

-3) René Souchon : il passe de Secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt, à ministre délégué.

Le 21 mai 1985. Edgar Pisani est nommé ministre chargé de la nouvelle Calédonie, Yvette Roudy devient ministre chargé des droits de la femme. Désormais le dossier calédonien est devant l'assemblée nationale du 29 au 31 mai Edgar Pisani nouveau ministre chargé de la Nouvelle Calédonie défend à la tribune de l'assemblée Nationale les projets du gouvernement celui-ci est approuvé le 4 Juin par le seuls députés socialistes les groupes RPR, UDF et PC votant contre.

Le 20 septembre 1985 démission de Charles Hernu ministre de la défense, Paul Quilès lui succède. Jean Auroux secrétaire d'Etat chargé des transports est nommé ministre de l'urbanisme du logement et du transports.

La cause de ce remaniement s'explique par l'attentat contre le navire de l'organisation Greenpeace « Le rainbow warrior ». Le 10 juillet ce navire du mouvement écologiste Greenpeace, qui se préparait à une campagne contre les

---

<sup>13</sup> Le Monde, le 6 avril 1985.

essais nucléaires français dans le pacifique, est coulé dans le port d'Auckland en Nouvelle Zélande ; un photographe qui se trouvait à bord, est tué.

En France l'affaire Greenpeace rebondit lorsque le quotidienne Le monde, affirme le 18 septembre que l'attentat de la baie d'Auckland a été commis par un troisième équipe de militaires française. Le 17 septembre l'UDF demande au chef de l'État de dire en fin la vérité aux français. Le même jour le ministre de la défense Charles Hernu publie un communiqué qu'estime inacceptable que plusieurs officiers généraux français exerçant ou ayant exercé les plus hautes responsabilités dans notre appareil militaire français soient mis en cause" le ministre affirme qu'aucun service aucune organisation dépendant de son ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le « Rainbow warrior ». <sup>14</sup>

Dans la soirée du 19 septembre une lettre du Président François Mitterrand à Laurent Fabius Premier ministre est rendue publique le président de la République déclare que l'ignorance qui prévaut officiellement "ne pue plus durer" "le moment est venu de procéder sans délais aux changement de personnes et, le cas échéant de structures qu'appellent ces carences". Le 20 sep Charles Hernu démissionne et l'amiral pierre Lacoste a été démis de ses fonctions.

-1) Charles Hernu démissionne du poste de ministre de la défense ; il est remplacé par Paul Quilès.

-2) Paul Quilès démissionne du poste de ministre de l'Urbanisme, du logement et des transports et Jean Auroux qui occupait le poste de Secrétaire d'État auprès du

---

<sup>14</sup> L'Année Politique, Économique et Sociale, op. cit. 1985, p. 112.

ministre de l'urbanisme ; du logement et des transports, chargé des transports, devient chef de ce ministère.

Le 15 novembre 1985, le ministre chargé de la nouvelle Calédonie Edgar Pisani annonce son départ du gouvernement le 13 novembre jour où sont publiés au journal officiel les ordonnances prises en conseil de ministres sur le statut de la nouvelle Calédonie. Pisani avait déclaré à l'issue de ce conseil "je considère comme normal qu'on pense que le temps de ma mission est terminé et aussi comme normal que l'on me demande de continuer tant qu'elle ne sera pas terminée sur le terrain".<sup>15</sup>

Son départ est l'objet d'un remaniement ministériel limité Charles Josselin député, devient secrétaire d'État chargé des transports auprès du nouveau ministre de l'urbanisme du logement et des transports Jean Auroux, Louis Mexandeau qui était ministre délégué chargé des PTT auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur devient ministre du PTT.

Le 19 février 1986, Robert Badinter est nommé à la présidence du conseil constitutionnel. Michel Crépeau devient garde de sceaux, Jean Marie Bockel secrétaire d'État chargé du commerce de l'artisanat et du tourisme lui succède au ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Le 19 février Jean Louis Bianco secrétaire général de la présidence de la République annonce la nomination au conseil constitutionnel Robert Badinter garde de sceaux ministre de la justice en remplacement de M André Ségala dont le mandat expire le 21 février.

La nomination de Badinter entraîne un léger remaniement ministériel Michel Crépeau ministre du commerce de l'artisanat et du tourisme succède a Robert Badinter au ministère de la justice. Jean Mari Bockel secrétaire d'Etat chargé du commerce de l'artisanat et du tourisme, recueille le portefeuille détenu par M. Crépeau.

La désignation à quelques semaines des élections législatives de Badinter au poste de président du conseil constitutionnel, qui dispose d'une voix prépondérante en cas de partage et peut ainsi influencer sur les délibérations d'une instance à laquelle reviendra, le cas échéant, de se prononcer sur la répartition des pouvoirs entre le président de la République et le Premier ministre après le scrutin du 16 mars suscite des réactions contrastées dans l'opposition.

-1) Robert Badinter, Garde de Sceaux, démissionne du ministère de la justice, il est remplacé par Michel Crépeau.

-2) Jean Marie Bockel, démission au poste de secrétaire d'État auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme et occupe le poste de Ministre du commerce de l'Artisanat et du Tourisme

-3) Michel Crépeau démissionne du poste de ministre du commerce d'artisanat et du tourisme.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Fabius, 17 juillet 1984 au 20 mars 1986.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
44	26	18	1

<sup>15</sup> L'Année Politique, Économique et Sociale, 1985, p. 273.

Le gouvernement Chirac, mars 1986-mai 1988.

En mars 1986, débute la première cohabitation : pour la première fois sous la Vème République, l'Assemblée nationale (à droite) a une orientation politique différente du président de la République (François Mitterrand, socialiste). La situation dure deux ans avec Jacques Chirac comme chef de gouvernement.

Durant son gouvernement, Jacques Chirac a nommé 42 ministres, quatre modifications au sein du gouvernement se sont succédés : le 19 août 1986, le 20 janvier 1987, le 28 septembre 1987 et le 17 octobre 1987. Ces quatre remaniements ont affectés à 7 des 42 membres de ce gouvernement et donc 35 ministres sont restés à leur poste initial.

Les remaniements ministériels du gouvernement Chirac.

Dans le remaniement du 19 août 1986 trois ministres ont changé de titre ministériel.

-1) Camille Cabana, Ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé de la privatisation, démissionne et occupe le poste de ministre délégué de la réforme administrative.

-2) Bernard Bosson, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales démissionne et occupe le poste de ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.



-3) Gérard Longuet passe de secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie des P. et T.<sup>16</sup> de tourisme, chargé des P. et T. à Ministre délégué.

Un autre remaniement s'a réalisé le 20 janvier 1987. « Jean Louis Bianco secrétaire général de la Présidence de la République, a annoncé -en application de l'article 8 de la Constitution, - le mardi 20 janvier, le remaniement du gouvernement décidé par le Président François Mitterrand sur proposition du Premier ministre Jacques Chirac. Il a indiqué : « M. Jacques Valade est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il est mis fin aux fonctions de Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'Emploi. M. Jean Arthuis est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie des finances et de la privatisation, chargé de la consommation et de la concurrence.

Le 28 septembre 1987, un remaniement technique se réalise, André Santini secrétaire d'Etat aux rapatriés est nommé ministre délégué auprès de François Léotard, ministre de la culture et de la communication, pour pouvoir au poste laissé vacant par le départ en juin dernier de Philippe de Villiers, qui avait le titre de secrétaire d'Etat. Camille Cabana, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme administrative, sera également chargé des rapatriés.

Le 17 octobre 1987, Jean Arthuis démissionne du poste de secrétaire d'État chargé de la consommation et de la concurrence. Il occupe alors le poste de secrétaire d'Etat chargé de la consommation, de la concurrence et de la participation.

---

<sup>16</sup> Sigle de l'ancienne Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, devenue en 1980 celle des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion. – Ce sigle désigne aujourd'hui le ministère et les services chargés

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Chirac, du 20 mars 1986 au 10 mai 1988.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
42	35	7	0

## Période 2. 1988-1994.

Le gouvernement Salinas, décembre 1988-décembre-1994.

Les élections présidentielles de juillet 1988 au Mexique ont été les élections les plus disputées de l'histoire électorale de ce pays. Le candidat du PRI Carlos Salinas a obtenu la présidence avec l'indice le plus bas jamais enregistré par ce parti 50,1%, contre 30,5% du FDN (Frente Democrático Nacional,<sup>17</sup> antécédents du PRD) et 16,7% du PAN. Ces résultats ont été très contestés par les partis d'opposition, étant donné l'évidente fraude organisée par le gouvernement sortant. La scène politique mexicaine à cette époque était extrêmement complexe, d'un côté le nouveau président manquait de légitimité et d'un autre les deux principales partis d'opposition, PAN et FDN ont obtenu dans les élections de 1988, pour la première fois presque la majorité absolue de la chambre de députés 47,1%. 18% et 29,1% respectivement, ce

---

des opérations postales (La Poste) et des Télécommunications (France Télécom).

<sup>17</sup> Ce front s'a constitué à partir de l'alliance de quatre partis : Parti Auténtico de la Revolución Mexicana. (PARM), le Parti Populaire Socialiste (PPS), le Parti Mexicain Socialiste (PMS) et le Parti Frente Cardenista de Reconstrucción Nacional (PFCRN).

qui représente sur les 500 sièges qui composent la chambre de députés 101 sièges pour le PAN et 139 pour le FDN et 260 pour le PRI.<sup>18</sup>

Salinas est arrivé à la présidence dans des conditions très difficiles. Il a hérité un système économique et politique assez éloignés de la réalité mexicaine, en plus la plupart de l'opposition ne le reconnaissait pas comme un président légitime et donc une partie de citoyens se méfiait de lui. Dans ce contexte, une des priorités de Salinas était de conformer une équipe gouvernementale stable et compétente, capable de légitimer les actions du chef du gouvernement.

Durant le sexennat Salinas, 34 ministres ont été nommés, 9 d'entre eux sont restés dans leur poste et donc 25 ont changé, parmi lesquels 5 sont démissionnaires pour devenir candidats du PRI à divers postes électifs, par exemple : Patricio Chirinos qui en avril 1992 abandonne le ministère de l'environnement pour devenir candidat au gouvernement de l'Etat de Veracruz, un des États les plus riches de ce pays. Un autre ministre qui démissionne du gouvernement pour devenir gouverneur est Manuel Bartlet qui, après avoir occupé le ministère de l'éducation, gagne l'élection de l'Etat de Puebla. Otto Granados, porte parole du gouvernement devient gouverneur de l'Etat d'Aguascalientes. Le seul ministre qui démissionne du gouvernement et perd les élections est Ramón Aguirre dans les élections de l'Etat de Guanajuato.

---

<sup>18</sup> Source : Institut Fédéral Électoral, Mexique. <http://www.ife.org.mx>

Par ailleurs, nous observons des ministres qui démissionnent pour accéder à la scène parlementaire ; tel est le cas de María de los Angeles Moreno, élue député à la ville de México.

La succession des remaniements durant le gouvernement Salinas :

Le 4 janvier 1990.

-1) Jorge de la Vega Dominguez démissionne du poste de ministre de l'agriculture, il est remplacé par Carlos Hank.

-2) Carlos Hank démissionne du poste de ministre du tourisme il est remplacé par Pedro Joaquin Coldwell.

Le 16 mai 1991.

-1) Guillermo Jimenez Morales est nommé ministre de la Pêche, après la démission de María de los Angeles Moreno.

-2) Enrique Alvarez del Castillo démissionne du poste du procureur général de la République, il est remplacé par Ignacio Morales Lechuga.

-3) Miguel Montes García est nommé procureur général de justice de la ville de Mexico suite à la démissionne de Miguel Montes García.

Le 7 janvier 1992.

-1) Ernesto Zedillo est nommé ministre de l'éducation nationale suite à la démissionne de Manuel Bartlet Díaz.

Le 4 avril 1992.

-1) Otto Granados abandonne le poste de porte-parole du gouvernement et José Carreño Carlón est nommé comme nouveau responsable de la communication de la présidence.

Le 13 avril 1992.

-1) Luis Donaldo Colosio est nommé ministre de l'environnement, suite à la démission de Patricio Chirinos.

Le 22 juin 1992.

-1) Miguel Montes García démissionne du poste de procureur général de justice de la ville de Mexico, il est remplacé par Diego Valadez.

Le 4 janvier 1993.

-1) Fernando Gutiérrez Barrios quitte le gouvernement et son poste de ministre de l'intérieur est occupé par Patrocinio Gonzalez Garrido.

-2) Jorge Carpizo est nommé procureur général de la République suite à la démission de Ignacio Morales Lechuga qui est nommé ambassadeur du Mexique en France.

-3) Fernando Hiriart Balderrama démissionne du poste de ministre de l'énergie ; il est remplacé par Emilio Lozoya Thalman.

Le 29 mars 1993.

Andrés Caso Lombardo quitte le ministère de la communication et des transports, il est remplacé par Emilio Gamboa Patrón.

Le 29 novembre 1993.

-1) Luis Donaldo Colosio abandonne le ministère du développement social, il devient candidat du PRI à la présidence. Carlos Rojas lui succède.

-2) Manuel Camacho Solis démissionne de la mairie de la ville de Mexico.<sup>19</sup>

-3) Fernando Solana démissionne du poste de ministre de relations extérieures, il est remplacé par Manuel Camacho Solis.

-4) Ernesto Zedillo abandonne le poste de ministre de l'éducation. Il est désigné par le chef du gouvernement coordinateur de la campagne présidentielle du candidat du PRI à la présidentielle, Luis Donaldo Colosio.

-5) Fernando Solana est nommé ministre de l'éducation nationale.

-6) Manuel Aguilera est nommé maire de la ville de Mexico.

Le 14 décembre 1993.

-1) Le ministre du tourisme Pedro Joaquin Coldwell démissionne, il est remplacé par Jesús Silva Herzog.

-2) Andrés Massieu Berlanga démissionne du poste de secrétaire particulier du Président, il est remplacé par Juan Rebolledo Gout.

Le 10 janvier 1994.

-1) Jorge Carpizo démissionne du poste de procureur général de la République il est remplacé par Diego Valadéz.

-2) Manuel Camacho renonce au ministère des affaires étrangères, il devient chargé de mission (négociateur) pour la paix au Chiapas (après l'apparition de la guérilla).

-3) Manuel Tello Macias est nommé ministre des affaires étrangères.

Le 13 janvier 1994.

Diego Valadéz quitte le gouvernement en démissionnant du poste de procureur de la ville de Mexico, il est remplacé par Humberto Benitez Treviño.

Le 5 avril 1994.

-1) José Cordoba Montoya démissionne du poste du chef du bureau de la présidence de la République, il est remplacé par Santiago Oñate Laborde.

Le 11 mai 1994.

-1) Le ministre de l'éducation nationale Fernando Solana donne sa démission au chef du gouvernement, il est remplacé par José Angel Pescador Osuna.

Nous pouvons observer que le gouvernement Salinas a connu beaucoup de mobilité dans certains secteurs de la structure gouvernementale ; plus précisément, nous constatons que par exemple, les postes de procureur général de la République et procureur de la ville de Mexico ont été occupés par 5 membres du gouvernement respectivement. Un autre ministère qui a été dirigé par plusieurs titulaires est celui de l'éducation nationale, conduit par 4 ministres pendant six ans, suivi des ministères du tourisme, de l'intérieur et des affaires étrangères occupés par trois ministres respectivement.

Les remaniements ministériels du gouvernement Salinas peuvent s'expliquer par la marquée volonté du chef du gouvernement à convertir ses ministres en élus (gouverneurs et députés) et pouvoir ainsi d'une certaine manière atteindre la

---

<sup>19</sup> A cette époque le maire de la ville de Mexico est nommé par le Président et appartient au gouvernement.

légitimité manquée depuis les élections de 1988, mais aussi ces remaniements ministériels qui pratiquement ont commencé à partir de la troisième année du gouvernement ont été réalisés avec le but de préparer une succession présidentielle complètement contrôlée par le même Président en donnant ainsi continuité à sa méthode/projet. Si un des objectifs de Salinas a été constituer une équipe capable de donner solution aux demandes de la citoyenneté cet objectif n'a pas été atteint.

Le tableau suivant résume ce que nous venons de voir, la stabilité ministérielle a été très faible pour ce sexennat.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Salinas, décembre 1988-décembre 1994.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>34</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>5</b>

France : Rocard I et II, Cresson, Bérégovoy et Balladur.

Le gouvernement Rocard, mai 1988-mai 1991.

Après sa réélection, François Mitterrand nomme Michel Rocard Premier ministre et prononce la dissolution de l'Assemblée nationale élue en 1986. Les élections législatives de juin ont lieu au scrutin majoritaire rétabli par le gouvernement Chirac. Les socialistes n'obtiennent pas la majorité absolue des sièges et Michel Rocard doit donc gouverner avec une majorité relative.



Malgré ce handicap, Michel Rocard prend rapidement plusieurs réformes. Il organise un référendum sur la Nouvelle-Calédonie - sa réforme du statut de l'île est acceptée, il crée le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), financé par l'impôt de solidarité sur la fortune. Un "plan pour l'emploi" est annoncé. Rocard maintient à la fois une politique sociale fondée sur le dialogue - la "méthode Rocard" - et une politique économique de rigueur salariale et budgétaire.

Mais les rapports - qui n'ont jamais été simple - entre François Mitterrand et Michel Rocard se dégradent. En juin 1990, le Président de la République déplore le "déficit social" de la politique menée par le gouvernement Rocard. Dix mois plus tard, le 15 mai 1991, il exige la démission de son Premier ministre qu'il remplace par Edith Cresson, chargée d'insuffler un nouvel "élan".

Après l'élection Le 28 juin 1988, Michel Rocard forme son deuxième gouvernement qui traduit une certaine ouverture avec la présence de ministres centristes, barristes ou issus de la société civile, celle-ci peut se reconnaître dans les nominations de Léon Schwartzenberger, Alain Décaux ou Michel Gillibert. Comme en 1981 dans le premier gouvernement Mauroy, suite aux élections législatives jusque là, on a un gouvernement « provisoire » et donc il ne s'agit pas d'un remaniement technique, mais de la véritable mise en place de l'équipe Rocard.

Cette transformation a affecté la position de 12 sur 41 ministres, desquels 4 ont démissionné et 6 ont changé d'attribution et donc 21 ministres sont demeurés dans leur poste originel. Il y a eu 6 nouvelles désignations.

Le président de la République a, le mercredi 29 juin en conseil de ministres, réuni le gouvernement dont la composition avait été annoncé la veille, et qui marque une nouvelle étape de l'ouverture.

Aux vingt-six membres socialistes de cette équipe s'ajoutent en effet quinze ministres et secrétaires d'État non socialistes, dont six centristes. L'un d'entre eux Jean Pierre Soisson (ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), a justifié sa démarche par son accord « avec l'approche des problèmes de la société » de MM. Mitterrand et Rocard et a précisé qu'il ne s'agit pas contre la volonté de M. barre.<sup>20</sup>

Les ministres démissionnaires sont : Catherine Trautmann qui abandonne le poste de secrétaire d'État chargé de personnes âgées et handicapés. Ce ministère a été remplacé par deux nouveaux ministres, ainsi deux nouvelles nominations ont été réalisées : Michel Gilibert est nommé secrétaire d'État chargé des handicapés et Théo Braun devient ministre délégué, chargé de personnes âgées. Le troisième ministre démissionnaire est Jacques Pelletier, ministre de coopération, qui abandonne le gouvernement ; ce ministère est supprimé. Le dernier ministre qui démissionne qui abandonne le poste de ministre de transports pour occuper la présidence de l'Assemblée National, il est remplacé par Michel Delebarre.

Les ministres qui changent d'attribution 1-Michele Delebarre démissionne du poste de ministre des affaires sociales et de l'emploi et devient ministre de transports et de la mer. 2-Jean Pierre Soisson est nommé ministre du travail et emploi. 3-François

Doubin change d'attribution : il abandonne le poste de ministre délégué du commerce artisanat et du tourisme et devient ministre délégué du commerce et de l'artisanat. 4-Olivier Stirn passe du ministère des Dom-Tom au ministère du Tourisme. 5-Louis Le Penec abandonne le ministère de la Mer et devient ministre des Dom-Tom. 6-Bernard Kouchner change d'attribution, il passe de secrétaire d'Etat de l'insertion sociale à secrétaire d'Etat à l'action humanitaire.

Les nouveaux venus au gouvernement sont : 1-Gérard Renon, nommé secrétaire d'Etat de la prévention de risques technologiques majeurs. 2-Hubert Curien est nommé ministre de la recherche et de la technologie. 3-Alain Decaux, ministre de la francophonie. 4-Claude Evin est nommé ministre délégué de la Santé et protection sociale. 5-Jean Marie Rausch est nommé ministre du commerce extérieur. 6-Michel Charasse est nommé ministre délégué au budget.

Le 29 mars 1989 un remaniement ministériel se réalise, Jean Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée a annoncé mercredi 29 mars, un remaniement ministériel limité. Louis Besson, réélu député PS dans la première circonscription de Savoie en juin 1988, est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé du logement. Brice Lalonde, déjà secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de l'environnement, est nommé, secrétaire d'État, toujours de Michel Rocard, chargé de l'environnement, de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs.

Gérard Renon qui était secrétaire d'État chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, devient secrétaire d'Etat chargé de la défense.

---

<sup>20</sup> Le Monde, le 30 juin 1988.

La nomination d'un ministre délégué au logement comble un besoin qui avait été reconnu dès que M. Michel Delebarre avait ajouté à ses propres attributions ministérielles celles de Maurice Faure, nommé au Conseil constitutionnel le 22 février. Elle récompense en même temps un socialiste « d'ouverture », qui a gagné, dès le premier tour des élections municipales, la mairie de Chambéry, détenue depuis six ans par la droite. Quant à l'élargissement des attributions de M. Brice Lalonde, il correspond à un groupement logique, qui intervient au moment où le poids des écologistes s'accroît dans la vie politique française.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Rocard, mai 1988-mai 1991.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
41	21	12	4

Le gouvernement Cresson, du 15 mai 1991 au 2 avril 1992.

La nomination, pour la première fois en France, d'une femme au poste de Premier ministre est d'abord bien accueillie, mais sa politique déçoit bientôt. Edith Cresson est confrontée à un regain des mouvements sociaux. Le 22 mars 1992 ont lieu les élections régionales et le premier tour des élections cantonales. Les unes et les autres sont catastrophiques pour le PS, qui obtient 18,3 % des suffrages exprimés aux régionales. Deux forces politiques situées en dehors des traditionnels partis de gouvernement obtiennent des résultats qui frappent l'opinion : le Front national qui,

avec 13,9 % des voix, se maintient à un niveau élevé, et les écologistes, qui réalisent une percée spectaculaire (13,9 % contre 3,78 % aux présidentielles de 1988)<sup>21</sup>

L'équipe gouvernementale de Mme Cresson est caractérisée par un changement de structure important, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, prenant, à travers des ministres délégués, la tutelle de l'industrie et du commerce extérieur, des PTT, du commerce et de l'Artisanat. Cette réorganisation marque la priorité affirmée en faveur de la politique industrielle. Quatre ministres « d'ouverture » ne font plus partie du nouveau gouvernement, dont sont exclus aussi trois anciens ministres qui ont appartenu au gouvernement Rocard.

Durant le gouvernement Cresson 45 ministres ont été nommés, et trois remaniements se sont succédés : le 25 mai 1991, le 22 juillet 1991 et le 28 mars 1992. Ces modifications au sein du gouvernement Cresson ont affecté à 4 ministres et donc 41 sont demeurés dans leur poste originel et 3 ont été déplacés vers d'autres ministères, un seul ministre a quitté le gouvernement, il s'agit de Jean Pierre Soisson, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative, il démissionne le 28 mars 1992, seulement quelques jours avant de la fin de ce gouvernement.

Les trois remaniements réalisés durant le gouvernement d'Edith Cresson :

Le 25 mai 1991

François Doubin change d'attribution, il passe de ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat au ministre délégué chargé du commerce de l'artisanat et

---

<sup>21</sup> *Le monde*, 23 mars 1992.

de la consommation. D'un autre côté le titre de Véronique Neiertz change. Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes elle devient « secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes et de la vie quotidienne ».

Juillet 1991.

Un autre élargissement d'attribution est réalisé : Laurent Cathala, secrétaire d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées devient secrétaire d'Etat chargé de la famille, de personnes âgées et des rapatriés.

Le gouvernement Cresson ne connaît pas de remaniements où le ministre change de secteur gouvernemental ; des trois remaniements réalisés, deux sont de simples évolutions d'attribution où les ministres élargissent leur secteur de compétence ; un seul ministre démissionne quelques jours de la fin de cette période gouvernementale, il s'agit de Jean Pierre Soisson ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace qui gagne l'élection de la présidence du Conseil Régionale de Bourgogne, il a été bénéficié dans cette élection de voix du FN (Front National parti d'extrême droite).

Edith Cresson est remplacée par Pierre Bérégovoy. Avec 323 jours passés à Matignon, elle est le Premier ministre le plus éphémère de la Ve République. (15 mai 1991-2 avril 1992), il est normal que ce gouvernement montre très peu de mobilité. Le tableau ci-dessus nous renseigne sur la stabilité ministérielle du gouvernement Cresson.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Cresson, mai 1991-avril 1992.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
45	41	4	1

Le gouvernement Bérégovoy, du 3 avril 1992 au 29 mars 1993.

Le nouveau Premier ministre annonce son intention de lutter contre les trois calamités qui démoralisent la population française: le chômage, l'insécurité et la corruption. Mais son action s'exerce dans un contexte économique qui reste difficile. A la fin de 1992, le seuil symbolique des trois millions de chômeurs est quasiment atteint.

Le président Mitterrand tente de reprendre l'initiative dans le domaine politique en organisant, en septembre 1992, un référendum sur le traité européen de Maastricht, signé le 7 février 1992 et qui prévoit une monnaie européenne unique. Malgré des sondages d'abord largement favorables au "oui", celui-ci ne l'emporte que de justesse (51% des suffrages exprimés). Des scandales se développent (affaire Péchiney, affaire du sang contaminé). Ces "affaires" entretiennent une crise morale latente et favorisent le développement d'un vote protestataire qui éloigne une partie de l'électorat des partis traditionnels.

Durant le gouvernement de Pierre Bérégovoy, 48 ministres ont été nommés, 5 remaniements ont eu lieu : le 23 mai 1992, le 3 juin 1992, le 2 octobre 1992, le 26

décembre 1992, le 9 mars 1993. 35 ministres sont demeurés dans leur poste, 10 ont été affectés à un autre ministère et 3 ont quitté le gouvernement.

Le 23 mai 1992, Pierre Bérégovoy remplace Bernard Tapie qui démissionne du ministère de la ville. Il assure provisoirement la fonction.

Le 3 juin 1992, François Loncle étant nommé secrétaire d'Etat chargé de la ville le 3 juin 1992. Ce même jour, Bruno Durieux est désigné comme ministre délégué chargé du commerce extérieur.

Le 2 octobre 1992.

-1) Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement démissionne.

-2) André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, démissionne.

-3) Gilbert Baumet est nommé ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat.

-4) Martin Malvy est nommé ministre de Budget.

-5) André Billardon est désigné comme ministre délégué chargé de l'énergie.

-6) André Laignel est nommé secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire.

-7) Louis Mermaz change d'attribution, il passe du ministère de l'agriculture et de la forêt au ministère des relations avec le parlement.

-8) Jean Pierre Soisson est nommé ministre de l'agriculture et du développement rural.



-9) Jean Marie Rausch, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat quitte le gouvernement.

-10) Michel Charasse abandonne le gouvernement en démissionnant du poste de ministre du budget.

Le 26 décembre 1992.

-1) François Loncle quitte le poste de ministre chargé de la ville et devient ministre chargé du Plan.

-2) Bernard Tapie est renommé ministre chargé de la ville il restera à ce poste jusqu'à la fin du gouvernement Bérégovoy. La justice le rattrape en 1994, tant pour ses affaires financières que pour une affaire de corruption de joueurs de football (il a acheté l'équipe de football Olympique de Marseille). Condamné à plusieurs reprises, Bernard Tapie passe plusieurs mois en prison, avant d'entamer depuis quelques années une nouvelle carrière d'acteur.

Le 9 mars 1993, suite à la démission de Pierre Joxe du ministère de la défense, le chef du gouvernement Pierre Bérégovoy devient premier ministre et ministre de la défense.

Nous constatons que le gouvernement Bérégovoy a un comportement pas très stable pour une période pourtant courte.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Bérégovoy, avril 1992-mars 1993.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>48</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>4</b>

Cette instabilité peut être le reflet d'une série de facteurs qui ont fait une période très compliquée de la vie politique française. Pierre Bérégovoy même a défini le 20 septembre 1992 aux français comme « les plus exposés aux duretés de l'existence ». Même si le résultat du référendum pour la construction de l'Europe a été d'abord un succès, elle est devenue en France un thème de controverse, et ne cessera pas de l'être. L'équilibre entre la faible majorité de français qui se sont prononcés en faveur de l'Union Européenne et les partisans du « non » a été difficile à trouver. Selon Jacques Toubon il lui appartient au gouvernement d'en tirer la leçon en se mettant à l'écoute de la population et en répondant au « grand retour de la politique » imposé, selon Philippe Séguin, par les français.

Par ailleurs le régime politique français a été mis en question par le même Président François Mitterrand, le 9 novembre 1992, au cours d'un entretien télévisé, annonce une révision constitutionnelle comportant, autre une réforme de l'Haute Cour de justice des dispositions tendant à réduire la durée du mandat présidentiel, à clarifier les relations entre l'exécutif et le Parlement, assurer l'indépendance de justice, à étendre le champ du référendum et la saisine du Conseil Constitutionnel. Il ouvre la voie à la saisine de la Haute Cour pour les anciens responsables politiques mis en cause dans le scandale du sang contaminé. En outre il évoque sa maladie.<sup>22</sup>

Le gouvernement Balladur, du 29 mars 1993 au 11 mai 1995.

C'est dans un contexte difficile pour les socialistes qu'ont lieu en mars 1993 les élections législatives. Celles-ci se révèlent à nouveau catastrophiques pour le PS, qui obtient 17,4 % des voix au premier tour. Une seconde cohabitation voit donc le jour.

---

<sup>22</sup> Le Monde, l'histoire au jour le jour, op. cit. p. 148.

Comme en 1986 le Président est donc confronté à une majorité parlementaire adverse. Jacques Chirac, chef de l'opposition, ayant déclaré qu'il ne souhaitait pas être Premier ministre une troisième fois, François Mitterrand appelle Edouard Balladur. Commence alors une seconde "cohabitation". A partir de cette date, l'échéance importante devient donc, pour la droite comme pour la gauche, l'élection présidentielle du printemps 1995. Edouard Balladur lance une nouvelle campagne de privatisations en 1994 et réforme le régime des retraites. Son action politique est gênée par le fait que des membres de son gouvernement sont impliqués dans des scandales politico-financiers.

Le gouvernement Balladur a duré 2 ans, 1 mois et 13 jours. Il a été composé par 31 ministres, durant ce gouvernement se sont succédés 5 remaniements ministériels : le 19 juillet 1994, le 14 octobre 1994, le 17 octobre 1994, le 12 novembre 1994 et le 19 janvier 1995. 24 ministres sont demeurés dans leur poste originel, 2 ministres ont démissionné en cours de période et 6 ministres ont changé de fonction.

Le 19 juillet 1994.

-1) Alain Carignon quitte le gouvernement en démissionnant du poste de ministre de la communication. Il est accusé de corruption, abus de biens sociaux et subornation de témoin dans sa gestion comme maire de la ville de Grenoble.

-2) Nicolas Sarkozy, voit évoluer son titre : il était ministre du budget, porte-parole du gouvernement, il devient ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement.

Le 14 octobre 1994.

-1) Gérard Longuet démissionne du poste de ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications et du commerce extérieur, étant lui aussi atteint par des affaires, 'recel d'abus de crédit' dans l'affaire de la construction de sa villa de Saint-Tropez (Var).<sup>23</sup>

Le 17 octobre 1994.

Suite à la démission de Gérard Longuet, José Rossi est nommé ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications et du commerce extérieur.

Le 12 novembre 1994, Michel Roussin quitte le gouvernement, il démissionne du poste de ministre de la coopération. Il est remplacé par Bernard Debré. Il a démissionné deux jours avant d'être mis en examen dans l'affaire des fausses factures des HLM de la ville de Paris et des Hauts-de-Seine. M. Roussin a bénéficié ensuite d'un non lieu en 1995 et sa mise en examen a été annulée.<sup>24</sup>

Le 19 janvier 1995.

-1) Nicolas Sarkozy change à nouveau d'attribution il passe de ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement, à ministre du budget et de la communication.

---

<sup>23</sup> Gérard Longuet était soupçonné d'avoir sous-payé les travaux de sa villa: celle-ci lui a coûté 2,8 millions de francs, soit le prix du marché, estime le juge. Quant au montant des travaux, 4,5 millions de francs, Mireille Filippini a estimé qu'il n'est pas imputable à Gérard Longuet, mais à l'imprévoyance de René Céréda qui aurait mal évalué l'intervention des sous-traitants. Ce que la justice continue de reprocher à Gérard Longuet, c'est de n'avoir commencé à s'acquitter du gros de ses factures qu'à la suite d'un contrôle fiscal de l'entreprise Céréda en 1990. En ne réclamant pas son dû alors que sa société avait dans le même temps recours à l'emprunt pour financer ses autres chantiers, René Céréda se serait rendu coupable du délit d'abus de crédit, et Gérard Longuet de recel de ce délit, selon l'analyse du parquet reprise par le juge d'instruction. <http://www.humanite.presse.fr/journal/>

<sup>24</sup> Le 27 février 2001, la Cour de cassation confirme le non-lieu accordé à M. Michel Roussin, mis en examen pour "recel d'abus de biens sociaux" dans l'affaire des HLM de Paris, non-lieu accordé par le juge d'instruction Eric Halphen le 15 décembre 1995 et annulé par la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 11 octobre 2000, qui selon la Cour de cassation avait ainsi commis un excès de pouvoir. AFP.

-2) Philippe Douste-Blazy ministre délégué chargé de la santé, devient ministre délégué chargé de la santé et porte parole du gouvernement.

Nous pouvons constater à travers du tableau suivant que le gouvernement Balladur qui a duré deux ans, c'est relativement stable. Il n y a pas beaucoup de changements et ils sont surtout mineurs. La fonction de porte-parole du gouvernement change de ministre. Il y a quelques départs liés aux affaires et à la « jurisprudence Balladur » (qui veut qu'un ministre mis en examen quitte ses fonctions).

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Balladur, mars 1993-mai 1995.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>31</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

### **Période 3. 1994-2002.**

#### **Le gouvernement Zedillo**

Ernesto Zedillo est élu Président dans des circonstances dramatiques. Après l'assassinat de Luis Donaldo Colosio, candidat du PRI à la présidence, le 23 mars 1994 à Tijuana dans l'Etat de Baja California, Zedillo, qu'était jusque là chargé de coordonner la campagne de Colosio, le remplace en devenant le deuxième candidat du PRI à la présidence ; la société mexicaine avait peur et le vote contre la violence dans les élections de juillet 1994 lui donne la victoire. Le 1<sup>o</sup> décembre 1994, Ernesto Zedillo assume la présidence du Mexique, suite à la consultation électorale du 21 août 1994, où 78% des inscrits ont voté, pourcentage sans précédent au Mexique, ont voté.

Lors de l'arrivée de Colosio à la présidence, le contexte national est délicat. Au plan politique, l'assassinat de Colosio n'est pas encore élucidé, les autorités se montrent incapables de découvrir le responsable de l'assassinat de l'ancien candidat à la présidentielle. Par ailleurs, l'apparition de la guérilla dans l'Etat du Chiapas le 1<sup>er</sup> janvier 1994 pourrait dégénérer en véritable guerre civile dans cet Etat de la République. Au plan économique, en décembre 1995, le peso mexicain a souffert d'une forte dévaluation face au dollar américain, ce qui a généré une diminution significative dans le pouvoir d'achat des mexicains. L'objectif principal du nouveau président a été de trouver des solutions à ces problèmes, à travers de nouveaux

programmes de gouvernement. Le contexte oblige le gouvernement Zedillo à constituer une équipe de personnes capables de prendre des décisions difficiles.

Durant le gouvernement Zedillo, 32 remaniements ministériels se sont succédés. Seulement 4 sur 29 ministres désignés au début du mandat sont restés dans leur poste original et donc 25 ont changés. Il y a eu au total 52 nominations.

La succession des remaniements ministériels durant le gouvernement Zedillo, décembre 1994-décembre 2000.

Le 6 décembre 1994

1-Six jours après la formation du gouvernement Zedillo, Gustavo Petricioli directeur des ponts et chaussées fédérales démissionne et Francisco Labastida Ochoa lui remplace.

Le 28 décembre 1994

1-Arturo Warman Gryj démissionne du poste de ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

2-Norma Samaniego Breach Ministre déléguée des finances voit ses fonctions évoluer, elle devient Inspecteur des finances et chargée de la modernisation administrative.

Le 29 décembre 1994

1-Guillermo Ortiz Martinez démissionne du poste de ministre des communications et des transports.

Le 22 janvier 1995.

1-Arturo Warman Gryj est nommé ministre de l'agriculture, de l'élevage et de développement rural.

2-Fausto Alzati Araiza quitte le ministère de l'éducation nationale, il est remplacé par Miguel Limón Rojas.

3-Rubén Valdés Abascal démissionne du poste de procureur général de justice pour la ville de Mexico, il est remplacé par José A. Gonzalez Fernandez.

4-Carlos Ruiz Sacristán est nommé ministre des communications et des transports.

Le 28 juin 1995

1-Esteban Moctezuma Barragán démissionne du poste de ministre de l'intérieur, Arturo Nuñez Jimenez le remplace.

Le 3 juillet 1995

-Arturo Nuñez Jimenez démissionne au poste de ministre de l'intérieur et Emilio Chauyffet Chemor est désigné comme nouveau responsable de ce ministère.

Le 19 août 1995

-Santiago Oñate Laborde, démissionne du poste de ministre du travail et Javier Bonilla García le remplace.



Le 29 décembre 1995

-Suite à la démission de Jaime Serra Puche comme ministre des finances, Guillermo Ortiz Martines est nommé à ce poste.

Le 2 janvier 1996

-Ignacio Pichardo Pagaza démissionne du poste de ministre de l'énergie, il est nommé ambassadeur du Mexique aux Pays Bas ; Jesús Reyes Heroles le remplace.

Le 7 janvier 1996

-Arsenio Farell Cubillas remplace Norma Samaniego Brech à l'inspection des finance et au ministère du développement administratif.

Le 6 décembre 1996

-Antonio Lozano Gracia premier Procureur de la République issu de l'opposition, (PAN), démissionne du poste, il est remplacé par Jorge Madrazo Cuellar, ancien directeur de l'Institut de recherche juridiques de l'UNAM et président de la Commission National de droits de l'homme.

Le 5 septembre 1997

-Carlos Almada démissionne du poste de porte-parole du gouvernement ; il est nommé ambassadeur du Mexique au Portugal, il est remplacé par Fernando Lerdo de Tejada.

Décembre 1997

-Silvia Hernandez Enriquez démissionne du poste de ministre du tourisme, elle est remplacée par Oscar Espinoza Villareal, dernier maire de la ville de Mexico désigné par le président. Celui-ci est remplacé par Cuauhtémoc Cardenas en 1997 leader du PRD qui a été élu maire de la ville de Mexico le 6 juillet 1997.

Le 23 octobre 1997

-Luis Tellez démissionne du poste de chef du bureau de la présidence, il est remplacé par Liebano Saenz.

-Luis Tellez Kuenzler est nommé ministre de l'énergie en remplaçant à Jesús Reyes Heróles Gonzalez-Garza ; celui-ci part à l'ambassade du Mexique à Washington.

Le 5 janvier 1998

-José Angel Gurria démissionne du poste de ministre des affaires étrangères. Il devient ministre de l'économie et des finances.

-Guillermo Ortiz Martinez démissionne au poste de ministre de l'économie et finances. Il est remplacé par José Angel Gurria.

-Francisco Labastida Ochoa démissionne au ministère de l'agriculture et développement rural, il est remplacé par Romarico Marroquin.

Le 7 janvier 1998

- Rosario Green Altamirano est nommé ministre des affaires étrangères.

Le 10 août 1999

-Carlos Jarque Uribe remplace Carlos Rojas Gutiérrez au ministère du développement social.

Le 16 avril 1999

-Mariano Palacios Alcocer est nommé ministre du travail en remplacement de à Javier Bonilla García.

Le 12 avril 1999

-Eduardo Robledo Rincon remplace Arturo Warman dans le poste de ministre de la réforme agraire.

Mai 1999

-Emiloi Chayffet Chemor démissionne du poste de ministre de l'intérieur, Diodoro Carrasco Altamirano ancien gouverneur de l'Etat d'Oaxaca le remplace.

Le 29 novembre 1999

Juan Ramon de la Fuente quitte le gouvernement en démissionnant du poste de ministre de la santé, il est remplacé par José Antonio Fernandez Gonzalez.

Le 8 août 2000

-Oscar Espinoza Villareal démissionne du poste de ministre du tourisme, il est accusé de scandale financier durant sa gestion comme maire de la ville de Mexico.

Le 13 mars 2000

-Fernando Lerdo de Tejada est remplacé au poste de porte-parole du gouvernement par Marco Provencio.

Nous pouvons observer que le gouvernement Zedillo a connu beaucoup de mobilité dans certain secteurs de la structure gouvernementale ; nous constatons que par exemple le ministère de l'intérieur et le poste de porte-parole du gouvernement ont été dirigé par quatre titulaires durant les six ans, les ministères qui ont été conduits par trois titulaires durant ces six ans sont : du Budget, de l'agriculture, de la réforme agraire, du travail et le ministère de l'énergie. Finalement deux ministres ont vu évoluer leur titre Arturo Warman et Julia Carabias, ministres de l'agriculture et de l'environnement respectivement.

La grande mobilité ministérielle connu par ce gouvernement peut s'expliquer d'une part par le processus de transition politique qui a connu le Mexique durant cette époque, par exemple le système de partis a été modifié radicalement durant les élections de juillet 1997 où le PRI perdre pour la première fois la majorité absolue dans la chambre de députés mais aussi le triomphe du PRD dans la ville de Mexico où ont été élus le chef du gouvernement et les députés locaux a été un facteur de changement dans l'équipe de Zedillo.

La chambre de députés a été intégré par députés de cinq partis politiques, le PRI a obtenu (47,8%), 239 sièges sur 500 qui composent la chambre, le PRD est devenu la deuxième force politique avec 125 sièges qui atteignent le 25% du total, finalement le PAN avec 121 députés a vu diminuer sa présence dans la chambre de députés,

(24,2%). Les autres deux partis politiques qui ont intégré la chambre de députés sont le parti du travail (PT) avec 7 députés et le parti vert écologiste (PVEM). Ces résultats ont donné une nouvelle configuration au système de partis et donc un nouveau paysage politique au Mexique.<sup>25</sup> Après ces élections 13 sur 23 remaniements se sont succédés.

Nous pouvons observer aussi des autres causes de remaniements ministériels par exemple, Fausto Alzati qui démissionne du ministère de l'éducation après avoir été fortement critiqué pour avoir déclaré qu'il possédait un diplôme en économie politique et gouvernement de l'université d'Harvard. Cette information a été niée par l'université d'Harvard à travers de la presse mexicaine.<sup>26</sup> Il est obligé à quitter le gouvernement deux mois après sa nomination.

Les cause du départ du premier procureur de la République non affilié au PRI Antonio Lozano Gracia, peut s'expliquer par son désaccord avec la loi réglementaire promulguée par le Président Zedillo, cette loi a été accepté par le congrès mais comprendre un article inconstitutionnel.<sup>27</sup> Lozano Gracia comme procurer de la République chargé de surveiller la constitutionnalité des lois a élaboré une poursuite judiciaire contre le ministre de l'intérieur et le même Président. Avant de faire la demande devant la suprême Cour de justice, le président Zedillo lui a obligé démissionner de son poste.<sup>28</sup>

---

<sup>25</sup> MUÑOZ-PATRACA, V. *Del autoritarismo a la democracia, dos decenio de cambio político en México*, UNAM, Siglo XXI, 2001. p. 76-85.

<sup>26</sup> REFORMA et La Jornada, le 9 décembre 1994.

<sup>27</sup> Il s'agit de la loi réglementaire des articles 102 et 105 de la constitution laquelle comprenait une norme qui fait référence aux États et que violait tout le système de garanties que la constitution envisage.

<sup>28</sup> Cette information a été prise de son livre : *La fuerza de las instituciones. Poder, justicia y seguridad pública en México*. Planeta, in Proceso No. 1299, 23 septembre 2001.

Finalement les remaniements dans le secteur économique du gouvernement Zedillo s'expliquent principalement par « la crise de Noël » une des crises financières plus dramatiques de l'histoire du Mexique, cette crise a déclenché la dévaluation du peso mexicain devant le dollar américain a provoqué plusieurs remaniements ministériels tels que celui de Jaime Serra Puche, Guillermo Ortiz Martínez, Arturo Warman et Carlos Ruiz Sacristán.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Zedillo, décembre 1994-décembre 2002.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>21</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>2</b>

#### Le gouvernement Fox

Les remaniements des deux premières années du gouvernement Fox, décembre 2000-mai 2002.

L'organisation du gouvernement Fox rompt avec l'organisation traditionnelle des gouvernements antérieurs où prédomine une rigide hiérarchie verticale (Président-secrétaires d'Etat). Dans ce nouveau gouvernement, la distribution du pouvoir gouvernemental change en adoptant une structure organisationnelle plus flexible, plus horizontale. Il y a quatre secteurs gouvernementaux qui regroupent tous les ministres d'abord le secteur nommé *Crecimiento con Calidad*, Croissance avec qualité ce secteur est occupé par les ministres : des affaires étrangères, du budget, de l'économie de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement, de communications

et transports, et du tourisme. Les ministres qui composent le deuxième secteur nommé : *Desarrollo Humano y Social*, développement humain et social sont : le chargé du bureau de la présidence, le ministre de l'éducation nationale, de santé, de l'emploi, développement social, le bureau du développement des peuples indigènes, bureau d'intégration sociale aux handicapés, la commission nationale pour la paix au Chiapas, ministre de sports, la banque de commerce extérieur et le Conseil National de Science et technologie. Le troisième secteur est celui d'ordre et respect *Orden y Respeto*, où se placent les ministères de l'intérieur, de la défense, de la marine, du développement administratif, le procureur de la République, sécurité publique et réforme agraire. Finalement le quatrième rang se compose du conseiller juridique du président, le porte-parole de la présidence, le secrétaire particulier du président, le chef de l'Etat major, le bureau de la présidence pour l'innovation gouvernementale, le conseil national pour la culture et les arts. La forme d'organisation de cette hiérarchie ministérielle donne davantage d'autonomie à chaque secrétaire d'Etat dans le sens où le lien entre le chef du gouvernement et les secrétaires d'Etat n'est pas si direct comme dans les gouvernements précédents. Et donc il semble y avoir une solidarité interne à l'intérieur du gouvernement plus marquée qu'avant.

Durant les deux premières années du gouvernement Fox, le seul membre qui démissionne est Carlos Rojas conseiller spécial et coordinateur de l'administration de la présidence, le 27 juin 2001, pour le scandale de serviettes de bain, « Toallas gates ».<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> Le scandale a éclaté quand le journal *Milenio* a diffusé la liste des articles achetés durant l'aménagement de la résidence présidentielle (Los Pinos). Dans la liste apparaissaient des serviettes de bain d'un coût de 400 € chacune, quatre ensembles de draps d'un prix de plus de 15000 € et des rideaux électriques de 17000 €. Le président Fox a déclaré dans son programme de radio hebdomadaire que les responsables de ces achats seront renvoyés du gouvernement. Une semaine après cette déclaration Carlos Rojas démissionne du gouvernement.

France : Les gouvernements Juppé et Jospin.

Le gouvernement Juppé, mai 1995-Juin 1997.

Le 7 mai 1995, Jacques Chirac est élu Président de la République avec 52,3% des voix. La droite obtient la majorité parlementaire et le gouvernement Juppé est composé par 42 ministres. 19 des ministres qui composent ce gouvernement sont demeurés dans leur poste pendant les deux ans et 23 ministres suite à 16 démissions et 7 évolutions d'attribution.

La succession des remaniements ministériels du gouvernement Juppé du 7 novembre 1995 :

Les ministres dont les fonctions ont évolué :

1-Jean Arthius, ministre de l'économie et des finances, du développement économique et du Plan, il devient ministre de l'économie et des finances.

2-François Bayrou, passe de ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle à ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

3-Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire de l'équipement et des transports devient ministre de l'équipement, du logement des transports et du tourisme.

4-Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation devient ministre de travail et des affaires sociales.



5-François Fillon, ministre des technologies de l'information et de la poste devient ministre délégué chargé de la poste, des télécommunications et de l'espace.

6-François d'Aubert, secrétaire d'Etat chargé du budget, devient secrétaire d'Etat chargé de la recherche.

7-Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat chargé des finances, devient secrétaire d'Etat chargé de la santé et de la sécurité sociale.

Les ministres qui démissionnent :

Les ministres qui quittent le gouvernement :

1-Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté.

2-Jean Puech, ministre de la fonction publique.

3-Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance maladie.

4-Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

5-Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations.

6-Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

7-Yves Galland, ministre de l'industrie.

8-Françoise de Panafieu, ministre du tourisme.

9-François Baroin, porte parole du gouvernement quitte le gouvernement.

10-Jean de Boishue, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur.

11-Elisabeth Dufourc, secrétaire d'Etat, chargée de la recherche.

12-Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement scolaire.

13-Raymond Max Aubert, secrétaire d'Etat chargé du développement rural.

14-Alain Madelin, démissionne en septembre 1995. Il souhaitait faire adopter une réforme fiscale en profondeur, ce que le premier ministre refuse.

15-Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargé des quartiers en difficulté.

16-Nicole Ameline, secrétaire d'Etat chargée de la décentralisation.

17-Christine Chauvet, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur.

En juin 1995, le gouvernement Juppé qui inaugurerait le septennat de Jacques Chirac impressionnait par le nombre de femmes ministres. Ce gouvernement était le plus féminisé de la Ve République. Avec 28,6% de femmes au sein de l'équipe gouvernementale, le deuxième gouvernement Juppé sera beaucoup plus classique : la proportion de femmes est tombée à 12,9%, soit 16 points par rapport au premier gouvernement.

Sont les femmes les premières victimes du remaniement. Sur treize ministres et secrétaires d'État, huit sont femmes. Elles ne sont plus que quatre sur les trente-deux membres du nouveau gouvernement, contre douze sur les quarante et un de la précédente équipe. Il ne reste plus que deux femmes ministres, contre trois auparavant : Corinne Lepage demeure ministre de l'environnement, et Anne Marie Coudrec est promue ministre déléguée à l'emploi auprès du ministre du travail et des affaires sociales. Parmi les secrétaires d'Etat, les rescapés sont encore plus rares : Anne-Marie Idrac conserve son poste de secrétaire d'Etat aux transports, et Margie Sudre est reconduit au secrétariat d'Etat chargé de la francophonie. « Certains femmes avaient été choisies pour féminiser l'équipe gouvernementale de manière artificielle, elles n'ont pas pu résister au remaniement, qui privilégie les professionnels de l'action publique. D'autres en revanche comme Elisabeth Hubert et

Colette Codaccioni, ont été sacrifiés pour les besoins d'une réforme de structures à la veille d'un grand débat sur la protection sociale ».<sup>30</sup>

En général durant le gouvernement Juppé nous pouvons distinguer trois moments clés qui ont déterminé la composition de l'équipe ministérielle, le premier a été le 15 novembre 1995, Alain Juppé annonce une réforme de la sécurité sociale et du système de retraites des agents de l'État. Des grèves et manifestations sont organisées à Paris et en province. Pendant huit semaines, la France est paralysée par l'arrêt de transports en commun. Louis Viannet Confédération Générale du Travail (CGT) et Marc Blondel Force ouvrière (FO) font cause commune, tandis que Nicole Notat Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) soutien le « plan Juppe ». Le gouvernement finira par reculer sur les régimes de retraites.

Le deuxième moment clé est arrivé quand le 23 août 1996, la police évacue des étrangers « sans papiers » qui occupaient l'église Saint-Bernard à Paris. Jean Louis Debré relance son projet sur l'immigration. Ce texte, d'abord voté dans l'indifférence, soulève une vague d'indignation, à l'initiative de cinéastes. Le 22 février, 100 000 manifestants défilent à Paris.

Le troisième moment se développe le 11 mars 1997, quand les médecins internes découvrent que la réforme de la Sécurité sociale lancée par le gouvernement Juppé va pénaliser ceux qui veulent ouvrir un cabinet privé. Trois semaines de grève des soins paralysent les Centre Hospitalo-Universitaire CHU.

---

<sup>30</sup> *Le Monde*, le 9 novembre 1995, p. 11.

Il est, ainsi que le gouvernement Juppé, peut se caractériser comme le gouvernement plus contesté de notre période étudiée les grèves et les manifestations ont été les éléments explicatifs de la stabilité ministérielle. En plus jamais depuis 1958, un premier ministre n'avait bénéficié d'une cote de popularité aussi élevée qu'Alain Juppé lors de sa nomination en mai 1995. Jamais un chef de gouvernement n'a connu une telle chute/dégringolade de son crédit dans l'opinion : en six mois, il a chuté de 63% à 26%.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Juppé mai-1995-juin-1997.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>42</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>16</b>

Le gouvernement Jospin, juin 1997-mai 2002.

Nous observons durant la gestion de Lionel Jospin 13 remaniements ministériels.

Le 30 mars 1998

Claude Bartolone, député et maire PS du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) est nommé ministre délégué à la Ville auprès de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Nicole Péry, députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques, devient secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle auprès de Mme Aubry.

Le 20 octobre 1998

Louis Le Pensec (PS), élu sénateur, est remplacé par Jean Glavany, député et maire (PS) de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) au ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Le 28 juillet 1999

Dominique Gillot, députée PS du Val-d'Oise, devient secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action sociale. Elle remplace Bernard Kouchner, nommé administrateur provisoire de l'ONU pour le Kosovo. François Huwart, député, maire PRG de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), est nommé secrétaire d'Etat au Commerce extérieur.

Le 2 novembre 1999

-Dominique Strauss-Kahn démissionne du poste de ministre de l'économie est remplacé par Christian Sautter.

-Christian Sautter secrétaire d'Etat au Budget, devient ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à la suite de la démission, le jour même, de Dominique Strauss-Kahn.

Le 3 janvier 2000

-3 janvier 2000 : Florence Parly, conseillère budgétaire de Lionel Jospin depuis juin 1997, est nommée secrétaire d'Etat au Budget.

Le 27 mars 2000

-vaste remaniement, après une vague de manifestations et de grèves des fonctionnaires de l'Education nationale et des Finances. Quittent le gouvernement :

1-Claude Allègre (ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la technologie),

2-Catherine Trautmann (ministre de la Culture et de la Communication),

3-Emile Zuccarelli (ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation)

4-et, sur sa demande, Christian Sautter (ministre de l'Economie).

Le 29 août 2000

-Jean Pierre Chevènement désaccord avec le projet de la Corse.

- Jean-Jack Queyranne devient ministre des Relations avec le Parlement. Christian Paul est nommé secrétaire d'Etat à l'Outre-mer.

Le 18 octobre 2000

-Elisabeth Guigou remplace Martine Aubry au ministère de l'Emploi

-Marylise Lebranchu devient ministre de la Justice

-et François Patriat, député PS de Côte-d'Or, entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat aux PME, au Commerce et à l'Artisanat.

Le 7 février 2001

le retour de M. Bernard Kouchner,

Le 28 mars 2001

Retour de Mme Marie-Noëlle Lienemann,

Le 10 juillet 2001

Le remplacement de Mme Dominique Voynet par M. Yves Cochet.

Les nouveaux venus au gouvernement :

1-Laurent Fabius (Economie, Finances et Industrie),

2-Jack Lang (Education nationale),

3-Catherine Tasca (Culture et Communication),

4-Michel Sapin (Fonction publique et Réforme de l'Etat),

5-Roger-Gérard Schwartzberg (Recherche),

6-Jean-Luc Mélenchon (Enseignement professionnel),

7-Michel Duffour (Patrimoine et Décentralisation culturelle)

8-et Guy Hascoët (Economie solidaire).

9-Ségolène Royal change de portefeuille et devient ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance.

Indicateurs de stabilité ministérielle du gouvernement Jospin juin-1997-mai-2002.			
Ministres nommés au début de la période gouvernementale	Ministres qui sont restés dans leur poste	Ministres qui changent de portefeuille	Ministres qui quittent le gouvernement
<b>26</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

## Conclusion

### Période I

Au total, durant cette période de six ans en France 16 remaniements se sont succédés durant les gouvernements Mauroy I, II, Fabius et Chirac. Tandis que du côté mexicain, nous observons le même chiffre : 16 remaniements durant le gouvernement de la Madrid. Le gouvernement qui montre le niveau plus élevé de ministres stables (qui ne changent pas de portefeuille) en France est celui de : Mauroy II, avec un degré 9 de stabilité (40 ministres sur 44). Le suit le gouvernement Chirac, degré 8,3 (35 ministres sur 42). Le gouvernement Mauroy I se situe dans la troisième place avec le degré 6,9 de stabilité puisque 32 ministres sur 46 demeurent dans leur poste, finalement dans le gouvernement Fabius 26 ministres sur 45 ne changent pas de fonction, ce qui constitue le niveau 5,7.

Ces données nous renseignent sur le niveau de stabilité interne des équipes ministérielles de ces deux pays. Ainsi en France au total 133 ministres sur 176 ont restés dans leurs postes originaux. Tandis qu'au Mexique dans le gouvernement de la Madrid 15 ministres sur 29. En conséquence l'ensemble ministériel mexicain de cette période se montre moins stable que celui de la France : 5,1 contre 7,5 en France.



## Période II

Nous avons observé que durant la deuxième période d'analyse (1988 à 1994), en France 14 remaniements ministériels se sont succédés durant les gouvernements Rocard, Cresson, Bérégovoy et Balladur, tandis que du côté mexicain, au cours du sexennat de Salinas 14 remaniements ont été réalisés. En France des quatre gouvernements qui se sont succédés le gouvernement Cresson affiche le pourcentage plus élevé de ministres stables, atteignent le niveau 9 de stabilité, (40 ministres sur 44), ce fait est directement lié à la durée si courte de ce gouvernement, comme nous l'avons déjà mentionné le gouvernement Cresson a été le plus éphémère des gouvernements de la V<sup>e</sup> République il a duré 11 mois. Le suit le gouvernement Balladur dont (24 sur 31) des ministres demeurent dans leur poste donc, atteint le niveau 7,7 de stabilité. Le gouvernement Bérégovoy se situe dans la troisième puisque 35 sur 48 ministres n'ont pas changé de fonction c'est-à-dire le niveau 7,3, finalement dans le gouvernement Rocard 21 ministres sur 41 ne changent pas de fonction c'est-à-dire que ce gouvernement a un niveau de stabilité 5,1.

Par ailleurs le gouvernement Salinas affiche un haut niveau d'instabilité des 34 ministres nommés 25 changent de fonction et donc seulement 9 ministres demeurent dans leur poste, ce qui représente 2,6 degré de stabilité.

## Période III

Dans la troisième période nous avons observé que le gouvernement mexicain Zedillo est le gouvernement mexicain avec plus de changements internes ont été réalisés,

de 21 ministres nommés au début du sexennat seulement 4 sont restés dans leur postes originel, cela dit que le degré de stabilité ministériel de ce gouvernement est de 1,9.

Par ailleurs le gouvernement Juppé montré un degré moyenne de stabilité puisque 19 sur 42 ministres sont demeuré dans leur même poste au long de la période ce qui fait 4,5 degré de stabilité. Finalement dans le gouvernement Jospin, 16 des 26 ministres nommés au début de la période gouvernementale, sont restés dans leur poste, cela dit que ce gouvernement atteigne un de degré de stabilité de 6,1.

## CONCLUSIONS GENERALES

L'objectif de cette recherche était d'étudier dans une perspective comparée les carrières ministérielles en France et au Mexique de 1981 à 2002. Comme nous avons pu l'observer, cette comparaison s'est avérée complexe. Notre première conclusion est que les carrières ministérielles reflètent la culture politique élitiste de chaque pays.

En ce qui concerne aux structures ministérielles, nous pouvons conclure que ces structures sont déterminées par les formes d'organisation gouvernementale de ces deux pays. Pour sa part, la structure ministérielle mexicaine se montre plus compacte que celle de la France. C'est-à-dire les équipes sont en générale plus ramassées et moins composites car constituées de manière plus libre par chaque Président, sans la contrainte d'une responsabilité devant le Parlement. Nous observons un changement dans la composition du gouvernement Fox, dont le nombre de ministres augmente et les titres sont plus variés. Durant les trois présidences priistes précédentes, la structure ministérielle mexicaine se montre beaucoup plus rigide. C'est-à-dire que dans un Mexique en phase de transition démocratique il était probablement important de manifester à travers le choix de ministres la pluralité de la société mexicaine.

En France nous observons que les structures ministérielles peuvent changer d'un gouvernement à l'autre : par exemple, dans les gouvernements Cresson, Bérégovoy et Balladur, aucun membre du gouvernement ne porte le titre de Secrétaire d'État ; et les gouvernements Juppé et Jospin n'affichent aucun ministre d'État. Les variations à l'intérieur du gouvernement peuvent être expliquées par des considérations politiques. Il faut parfois donner une certaine image d'équipe restreinte et dynamique, ou au contraire montrer que le pouvoir prend en compte de nombreux problèmes particuliers. Il faut parfois donner des postes de Secrétaire d'État à des petits partis politiques qui participent au gouvernement et faire un effort pour nommer des femmes. Les gouvernements représentent souvent une alliance entre forces politiques avec un ou deux partis contraires de la coalition, et des forces annexes. On doit parfois aussi représenter les différentes sensibilités internes aux grands partis.

\*

\* \*

Avec la Vè République on aurait pu croire que la France allait connaître aussi, comme le Mexique, des ministres « bureaucratiques ». Il y a bien certains ministres technocrates qui émergent sur la période gaulliste. Mais ces techniciens vont devoir chercher la légitimation électorale.

Du côté du Mexique c'est le pouvoir présidentiel, émané de la constitution politique de 1917 qui renforce encore plus le pouvoir du président, les membres du gouvernement ne sont que des agents du pouvoir présidentiel. Durant le gouvernement Fox l'organisation et la structure du gouvernement change par rapport

aux trois gouvernements antérieurs. Fox a tenté de constituer une équipe plus hétérogène en modifiant les hiérarchies établies, et en désignant une ossature forte de son parti et de gens représentant sa politique, auxquels on agrège quelques personnes représentants de près ou de loin les autres courants politiques.

Avant 1981 il y a deux sous périodes qui déterminent deux voies d'accès distinctes au gouvernement. En France il s'agit de la période gaullienne (1959-1974), marquée par les ministres qui ont participé à la résistance et la période giscardienne (1974-1981), caractérisée par la filière mandarinale,\* ces deux filières sont pratiquement déterminées par le critère partisan. Ces deux types de ministres : gaullistes et giscardiens font partie de la Vème République mais leurs caractéristiques socioprofessionnelles diffèrent. Les ministres gaullistes proviennent dans leur ensemble d'une origine sociale plus basse, étant issus des classes moyennes ou populaires ; les ministres giscardiens, quant à eux, proviennent plutôt de la bourgeoisie économique.

Du côté mexicain la révolution mexicaine et l'arrivée des civils au pouvoir présidentiel sont les facteurs qui éclairent l'évolution dans le processus de sélection ministérielle. Les ministres de l'ère des présidences militaires ont participé à la révolution, alors que les ministres de la période des présidents civils sont de jeunes universitaires, avocats, avec de l'expérience dans le Parti de la Révolution Institutionnelle (PRI). Dans les deux pays le poids de l'exécutif a toujours influencé la composition des équipes ministérielles. Au Mexique il s'agit d'une élite ministérielle bureaucratique et en France d'une élite ministérielle politique.

Les analyses des données biographiques des ministres mexicains et français nous permettent d'esquisser les conditions requises pour être ministre en France et au Mexique. Le ministre français demeure dans huit cas sur dix, un homme puisqu'il y a eu 38 femmes parmi les 239 membres du gouvernement examinés. Il convient de préciser que le gouvernement le plus féminisé a été le premier gouvernement Juppé avec 8 femmes. Le ministre français est généralement âgé d'une cinquantaine d'années lorsqu'il entre en fonction. Nous avons aussi constaté qu'il existe un parisianisme dans la constitution des gouvernements en France puisque 27% des ministres sont parisiens et 70% ont étudié dans des universités parisiennes ou dans la région. La sélection des ministres se fait dans un « milieu parisien » auprès de personnes originaires de la région ou venus y faire leurs études, autre fois enfants de la homogénéité régionale peuvent, après la fréquentation des universités et grandes écoles parisiennes, espérer accéder à la fonction ministérielle.

Les caractéristiques du ministre mexicain au regard de sa trajectoire professionnelle sont aussi claires, d'abord nous pouvons dire qu'un ministre mexicain type est comme en France un ministre majoritairement masculin, puisque neuf ministres sur dix sont des hommes ; il y a seulement 15 femmes ministres parmi les 139 membres du gouvernement. Comme en France il existe aussi le gouvernement le plus féminisé, celui de Fox avec 8 femmes ministres. Il convient de mentionner que ce gouvernement a donné une grande ouverture aux femmes par rapport aux trois gouvernements antérieurs où le nombre de femmes était respectivement de 1, 2, et

---

\* La filière mandarinale est le chemin politique qui passe par un cabinet ministériel. L'homme qui suit cette filière devient d'abord collaborateur d'un ministre, en tant que conseiller, attaché, directeur ou chef de cabinet, et ensuite seulement entreprendre une carrière proprement politique.

4. En général le ministre mexicain est plus jeune que son collègue français puisque 70% atteignent le gouvernement avant la cinquantaine.

Nous pouvons observer au Mexique un phénomène comparable au parisianisme français. Il existe aussi « mexicanisme » : 48% des ministres mexicains naissent dans la ville de Mexico, et 73% étudient dans des universités de Mexico, donc nous constatons une vraie centralisation dans la constitution des équipes ministérielles : huit ministres mexicains sur dix occupaient avant leur entrée en fonction un poste non-électif, dans la plupart de cas un poste dans le secteur financier. Ce « mexicanisme » peut être expliqué par l'influence du système politique corporatiste du Mexique qui a beaucoup affaibli le système fédéral mexicain.

Le parcours suivi par les ministres de ces deux pays est très marqué par les particularités des traditions politiques respectives, ainsi que par les forces politiques qui composent le système partisan de chaque pays. Cette étude nous a permis aussi de savoir quelles sont les stratégies de recrutement aux hauts postes gouvernementaux dans chaque pays, de même que les filières et les ressources utilisées par ces deux types de personnel politique.

Le parcours d'un ministre français est marqué par l'Assemblée nationale puisque en moyenne 8 ministres sur 10 ont été députés avant d'être nommés membres du gouvernement. Ainsi, le rôle joué à l'Assemblée Nationale est essentiel dans le parcours ministériel de ce pays. Tandis qu'au Mexique, nous avons vu que l'itinéraire des ministres est fortement marqué par les postes bureaucratiques ; c'est la

bureaucratie politique qui se manifeste comme le principal tremplin d'accès aux postes gouvernementaux. Cela signifie que les rouages institutionnels dans un pays comme la France, où la tradition parlementaire est une des caractéristiques principales du système politique a une incidence sur la composition des élites gouvernantes. Par ailleurs, au Mexique, pays dont la tradition politique marquante a été pendant plus de soixante dix ans l'institution présidentielle et le système du parti corporatiste, la bureaucratie politique est l'élément qui explique l'accès des ministres au gouvernement.

A l'issue de la carrière ministérielle, les ministres français demeurent beaucoup plus longtemps sur la scène politique que les ministres mexicains. En comparant les données statistiques sur le poste occupé après celui de ministre, nous observons clairement la différence. Un ministre mexicain sur dix est élu à un poste électif (gouverneur ou député principalement) ; ce qui signifie que 90% des ministres mexicains disparaissent de la scène politique à la fin de leur mandat.

Tandis qu'en France, après la fin de leurs fonctions gouvernementales, l'itinéraire politique des anciens ministres se caractérise par l'importance de la proportion d'entre eux qui poursuivent une carrière politique : au plan national, européen (parlement européen) ou local, environ huit anciens ministres sur dix conservent une activité politique après leur départ du gouvernement.

Globalement, nous pouvons conclure que le ministre mexicain a une carrière plus éphémère que celle du ministre français ; d'abord puisqu'il investit moins de temps pour devenir ministre que son collègue français (il arrive plus jeune au



gouvernement), ensuite même s'il demeure au gouvernement en moyenne plus de temps que son collègue français, il n'occupe pas un poste politique, ni avant, ni après avoir été choisi comme membre du gouvernement. Nous pouvons dire que par rapport au profil du ministre français, le ministre mexicain est un débutant de la politique, qui demeure six ans environ en poste, et après il abandonne la politique. Nous pourrions dire la même chose des chefs de gouvernements puisque étant donné que le président mexicain ne peut pas être réélu après avoir fini son mandat, il disparaît de la scène politique nationale ; par contre, le chef du gouvernement français, le premier ministre, continue dans la politique de son pays. Les cas sortants de ce cadre étant celui de Lionel Jospin qui quitte les affaires politiques après son échec comme candidat à l'élection présidentielle du 2002 et Pierre Bérégovoy qui se suicidé peu après son départ du gouvernement.

Les particularités des ministres dans les deux pays s'expliquent donc principalement par les traditions politiques et par les formes d'organisation du pouvoir exécutif.

\*

\* \*

Nous avons pu observer que la durée et la continuité des carrières ministérielles dans nos deux pays étudiés recouvrent des réalités fort variées : en France la moyenne générale de longévité ministérielle est de 2,5 ans tandis qu'au Mexique elle est de 6,5 ans. Toutefois, ces moyennes statistiques montrent une plus grande diversité encore dans chaque pays : en France par exemple, seulement un ministre sur dix demeure en poste plus de dix ans, deux ministres sur dix restent 6,5 ans en

poste et 7 membres du gouvernement sur dix demeurent 2,5 ans au gouvernement ; le ministres français n'a donc pas beaucoup de possibilités de demeurer longtemps au gouvernement comme ses collègues mexicains ; 6 ministres mexicains sur dix demeurent 6,5 ans, 3 sur 10 restent 2,5 ans et 2 y restent plus de 10 ans. Cela est expliqué principalement par la durée de la période présidentielle est de six ans et que les élections législatives n'affectent pas la composition de l'équipe gouvernante, néanmoins en moyenne le ministre mexicain reste plus de temps au même poste que le ministre français, qui voit ses fonctions ministérielles affectées par les processus électoraux, présidentiels et législatifs.

Par ailleurs l'analyse comparée de la dynamique ministérielle nous a permis de connaître le niveau de stabilité et de changement des ensembles ministériels. Nous avons observé que dans les deux pays les modifications des équipes ministérielles résultent de divers facteurs, tels que les grèves, manifestations, les désaccords entre le ministre et le chef du gouvernement, ainsi que des scandales politiques et financiers.

Dans les deux pays donc, les départs des ministres du gouvernement se réalisent lorsque le coût du maintenir de quelqu'un gouvernement en fait politiquement plus élevé que celui d'un remaniement ministériel ou d'un départ. Plus le temps passe, plus l'exigence politique et publique augmentent. Si les ministres ne donnent pas de solutions aux problèmes qui affectent leur ministère, ils sont pratiquement obligés par leur chef de quitter leur fonction, c'est-à-dire que lorsque le problème dépasse la capacité du ministre, c'est le chef du gouvernement qui décide de demander la démission de son ministre ou de remanier son équipe.

Nous avons vu que durant ces vingt dernières années, les équipes ministérielles se modifient constamment. En France par exemple, 67% des ministres sont stables, ils restent au même ministère tout au long de la période gouvernementale, contre 25% des ministres mexicains, ce critère de stabilité est basé par la durée des périodes gouvernementales respectives, c'est-à-dire qu'au Mexique durant les trois gouvernements de la Madrid, Salinas et Zedillo 28 ministres sur 114,\* (15, 9 et 4 respectivement), sont restés dans leur poste durant tout au long du sextennat. Ces pourcentages nous renseignent sur la grande instabilité à l'intérieur des équipes ministérielles mexicaines : ainsi 24% des ministres en France changent de portefeuille contre 58% de leurs collègues mexicains.

Même si au Mexique en moyenne le ministre demeure plus longtemps au gouvernement et les périodes gouvernementales sont plus longues, à l'intérieur, les équipes ministérielles sont plus instables que les françaises.

Si on analyse les période gouvernementales, nous observons que le ministre mexicain tend plus à quitter le gouvernement qu'un ministre français : 18% contre 9% des ministres français ne terminent pas la période gouvernamentale. De cette manière, malgré la différence temporelle des périodes gouvernementales de nos deux pays, nous pouvons affirmer que l'équipe ministérielle française est plus stable que celle du Mexique, cette stabilité est liée non seulement à la dynamique interne des gouvernements mais aussi aux conjonctures de chaque pays qui mettent en

---

\*ce chiffre ne comprend pas les ministres du gouvernement Fox.

évidence la capacité des gouvernements et plus spécifiquement des ministres de pouvoir résoudre les problèmes qui affectent la population.

## Bibliographie

- AGUIRRE, P. Et. Al. *Sistemas Políticos, Partidos y Elecciones*, Trazos, México, 1993.
- ANTONI, P., et ANTONI, J. D., *Les ministres de la Ve République*, PUF, Paris 1976.
- ATTIAS-DONFUT, *Sociologie des générations, l’empreinte du temps*, Presse Universitaires de France, 1988.
- BEST, H. – COTTA, M. *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000*. Oxford University Press, 2000. et *Legislative Recruitment and Careers in Eleven Countries*, Oxford University Press, 2000.
- BIRNBAUM, P. *La Classe dirigeante française*, 1978, Presses universitaires de France.
- BIRNBAUM, P. *Les sommets de l’Etat, essai sur l’élite du pouvoir en France*, 1994, Seuil.
- BIRNBAUM, P. *Les élites socialistes au pouvoir, 1981-1985*,. POINTS.
- BLONDEL, J. – THIBAUT, J.-L. *The profession of Government Minister in Western Europe*. MACMILLAN, 1991.
- BLONDEL, J. et. al. *Cabinets in western Europe*, MACMILLAN 1993.
- CALDERON, J.-M. *Génesis del presidencialismo en México*, México, El Caballito, 1972.
- CAMP, R. *Reclutamiento político en México*, México, Siglo XXI, 1996.
- CAMP, R. *Camarillas en la Política mexicana el caso del gabinete de Salinas*. Mexicain Studies, University of California, Press, Vol. 6, No. 1. 1990.
- CANSINO, C. et.al. *Gobiernos y partidos en América Latina, un estudio comparado*. CEPACOM, México, 1997.
- CANSINO, C. *La transición mexicana, 1997-2000*. Centro de Estudios de Política Comparada, México, 2000.
- CASTAÑEDA, J.-C. *La herencia, arqueología de la sucesión presidencial en México*, Alfaguara, México, 1999.
- CAYROL, R. Et. al. *Le député français*, Armand Colin, 1973.
- CHAGNOLLAUD, D. et QUERMONNE, J.-L., *La Ve République, II. Le pouvoir exécutif et l’administration*, Flammarion, 2000.
- CHAGNOLLAUD, D. *Sociologie Politique*, DALLOZ, 2000.
- CHAGNOLLAUD, D. *Histoire Constitutionnelle de la Ve République*, Tome 2, Armand Colin, Paris, 2001.
- CHAGNOLLAUD, D. et. al. *La vie politique en France*, Éditions du Seuil, Paris, 1993.

- CHAPSAL, P. *Le personnel gouvernemental sous la V<sup>e</sup> République*, Paris II, 1986. Thèse.
- CORDOBA, A. *La formación del poder político en México*, ERA, 1993, México.
- COSIO VILLEGAS, D. *El sistema político mexicano, las posibilidades de cambio*, Cuadernos de Joaquín Mortiz, México 1982.
- Diccionario de Política, México, SIGLO XXI. México, 1991.
- DUHAMEL, O. *Le quinquennat*, Presses de Sciences Po. Paris, 2000.
- DUVERGER, M., *Le système politique français*, Thémis Science Politique, Paris 1996.
- EMERI, C. et BIDÉGARAY, C. *La constitution en France de 1789 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1997.
- FOURNIER, J. *Le Travail Gouvernemental*, Presse de la Fondation National de Science Politiques, Dalloz, Paris, 1987.
- GALLAND, O. *Sociologie de la jeunesse*, Armand Collin, Paris, Paris 1997.
- GARRIDO, L.-J. *El Partido de la Revolución Institucionalizada, La formación del Nuevo Estado en México (1928-1945)*. Siglo XXI, 7<sup>a</sup> edición, México, 1995.
- LINZ, J et VALENZUELA, A. *The failure of presidential democracy, the case of Latin America*, Vol, 2. Johns Hopkins University Press, 1994.
- MICHELS, R. *Les Partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris : Flammarion, 1971.
- MILLS, W., *L'élite du pouvoir / traduit de l'américain par André Chassigneux*, Paris.
- MUÑOZ-PATRACA, V. *Del autoritarismo a la democracia, dos decenio de cambio político en México*, UNAM, Siglo XXI, 2001.
- ORTIZ-PINCHETTI, F. *El fenómeno Fox*, México, Planeta, 2001.
- PEREZ-MIRANDA, R., ETTORE, A. *Clase política y élites políticas*, UAM, PLAZA y VALDES, México, 1987.
- RENDON-CORONA, A. *La renovacion dela clase política en México, 1940-1977*, UAM-I, México, 1990.
- RENDON-CORONA, A. *Élite y jerarquía del poder*, UAM-Iztapalapa, Cuadernos Universitarios 12. México, 1984.
- PUTNAM, R. D. *The Comparative Study of Political Elites*, PRENTICE-HALL, 1976.
- SALINAS DE GORTARI, C. *México un paso difícil a la modernidad*, México Plaza Janés. 2000.
- SARTORI, G. *Ingeniería Constitucional Comparada, Una investigación de estructuras, incentivos y resultados*. Fondo de Cultura Económica, México, 1994.

- SCHRAMECK, O. *Matignon rive gauche, 1997-2001*. Paris, SEUIL, 2001.
- SILVA-HERZOG MÁRQUEZ, J. *El antiguo régimen y la transición en México*, Planeta/Joaquín Mortiz. México 1999.
- SMITH, P. *Los laberintos del poder en México*, México, COLMEX, 1981.
- SUÁREZ-FARIAS, F. *Los gabinetes presidenciales de México y Estados Unidos, durante los gobiernos de Miguel de la Madrid y Ronald Reagan*. Universidad Autónoma Metropolitana Xochimilco. México 1994.
- LINDAU, J. *La tecnocracia y la élite gobernante en México*, México, Joaquín Mortiz, 1992.
- SUNG-NAK, I. *Les ministres de la Ve République française, à compléter*.
- PORTELLI, H. *Droit Constitutionnel, Droit Public, science politique, COURS*, Dalloz, Paris 1996.
- Le Monde, *L'histoire au jour le jour, la cinquième République, 1958-1985*. Le Monde Editions 1995.
- MARVAN LABORDE, I. *Sistema político y sistema constitucional en México*, Documentos de Trabajo, CIDE, México 1997.
- PADGET, L.-V., *The mexcan political systeme*. Houghton Mifflin Company, Boston, 1966.
- PIVRON, A. *Transformations du Parti dominante au Mexique, une introduction aux règles du jeu politique*. Thèses Doctorat, IEP, Paris, 1997.
- PARETO, V. *Traité de sociologie général*, Genève DROZ, 1968.
- RAMIREZ, C. *El asesor incómodo, Joseph Marie Córdoba Montoya*, OCEANO, México, 1997.
- ORTEGA Y GASSET, J. *El tema de nuestro tiempo, ni vitalismo ni racionalismo, el ocaso de las revoluciones, el sentido histórico de la teoría de Einstein*. Madrid, Espasa Calpe, 1964.
- MANHEIM, K. *Le problème des générations*, NATHAN, Collection essais & recherches, 1990.
- VALLIN, J. *La démographie*, La Découvert, 1992, Paris.
- PREÉL, B. *Le choc des générations*, La Découverte, Paris, 2000.
- KRAUZE, E. *La presidencia imperial, Ascenso y caída del sistema político mexicano (1940-1996)*. Tusquets, 1997.
- RAMOS, A. et. al. *Sucesión Pactada, La ingeniería política del Salinismo*. Unidad de Análisis Prospectivo El Financiero, Plaza y Valdes México, 1993.

**Revue** Pouvoirs, No. 36, 1986.

**Articles**

GAXIE, D. « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République de 1959 à 1981 ». *Revue française de sociologie*, XXIV, juillet-septembre 1983, p. 441-465.

BARTOLINI, S. "On time and comparative research", *Journal of Theoretical Politics* 5 (2), 1993.

DENNI, B. « Les élites en France », *La vie politique en France*, SEUIL, 1993, 418-432.

FROGNIER, A., P., *Logique(s ?) de l'explication comparative*, « *Revue Internationale de Politique Comparée* », Vol., No., 1 Où en est la politique comparée, 1994.

BARD, C. et. al. *Genre et politique*, in Présentation du colloque genre et politique, FNSP, Paris, mai 2002.

ROKKAN, S. « Une famille de modèles pour l'histoire comparée de l'Europe Occidentale », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 2, n° 1, 1995. p. 140.

GHORRA-GOBIN, C. « La démarche comparative en sciences sociales, esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs ». Projets MOST, Document de Discussion No. 40 UNESCO, 1998.

HERNADEZ, R. *Los hombres del presidente De la Madrid*, *Foro Internacional*, México, Julio-septiembre 1987. p.5-38.

DWAINE, W. "Political Recruitment and careers", *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, Macmillan, 1968, 12, p. 273-282.

DESCHOWER, K. *Multilevel Systems and Political Careers: The pleasures of getting Lost*. ECPR Joint Sessions of Workshops Grenoble, april 2001.

CASAR, M. A. "El sistema presidencial mexicano en perspectiva comparada," *Diálogo y Debate*, México, Año 1, Núm. 2, julio-septiembre de 1997. p. 168-184.

SCHMIDT, S. Et. Al. "Una análisis dinámico de las redes de poder en México", *METAPOLÍTICA*, Volumen 2, julio-septiembre 1998. México, p. 409-432.

**Journaux**

Le monde

Reforma,

La jornada

El universal

\*Poceso



**Information sur les ministres**

DICCIONARIO BIOGRÁFICO DEL GOBIERNO MEXICANO, Presidencia de la República, Unidad de la crónica presidencial, F.C.E.

WHO'S-WHO in France, Dictionnaire biographique.

*L'Année Politique, Économique et Sociale*. Paris, Éditions Événements et Tendances, 1981 à 2002.

